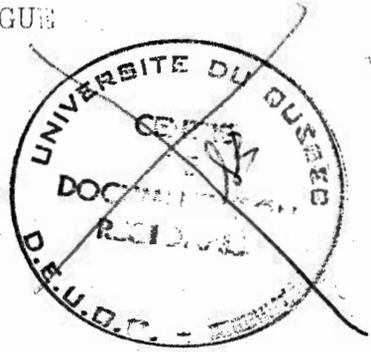


ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE D'UNE REGION :
LE CAS DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE
par Guy Perreault



Thèse présentée en vue de l'obtention
d'une Maîtrise ès Arts au Département
de Géographie de l'Université de
Sherbrooke



Sherbrooke, Québec, Juin 1975



BIBLIOTHÈQUE

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous.

L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre. Il est donc interdit de reproduire ou de publier en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation de l'auteur.

REMERCIEMENTS

Pour réaliser ce travail de recherche, la collaboration de plusieurs personnes a été nécessaire.

Que ce soit pour avoir fourni des renseignements indispensables ou aidé au traitement analytique des données de base, que ce soit en nous permettant de trouver de nombreuses heures de tranquillité ou simplement par un échange fructueux d'idées, nous tenons à remercier toutes ces personnes.

Ces remerciements s'adressent en particulier à Monsieur Jean-Pierre Thouez, professeur de géographie à l'Université de Sherbrooke, pour avoir accepté de diriger cette recherche et avoir permis par ses judicieux conseils de la mener à son terme.

TABLE DES MATIERES

	PAGE
Remerciements	2
Table des matières	3
Liste des tableaux et annexe	5
Liste des graphiques	7
Liste des cartes	8
 INTRODUCTION	 9
Définition des termes	11
 PREMIERE PARTIE : APERCU GENERAL DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE	 12
1.0. Aspects physiques	12
1.1. Localisation et superficie	12
1.2. Géologie	14
1.2.1. Roches en place	14
1.2.2. Dépôts de surface	16
1.3. Hydrographie	20
1.4. Climat	23
1.5. Couvert forestier	25
2.0. Aspects humains et économiques	27
2.1. Occupation du territoire	27
2.1.1. Les Indiens	27
2.1.2. Les Blancs	31
2.2. Caractéristiques de la population en 1971.	40
2.3. Situation dans l'agriculture	51
2.4. Situation dans la forêt	62
2.5. Situation dans les mines	64
3.0. Conclusions	68
 DEUXIEME PARTIE : TYPOLOGIE DES LOCALITES DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE	 69
1.0. Introduction	69
1.1. Choix des données	72
1.2. Méthode et résultats bruts	73

2.0. Analyses des résultats 74

 2.1. Analyses factorielles 89

 2.1.1. Analyse de la matrice complète 89

 2.1.2. Analyse des variables sociologiques. 91

 2.1.3. Analyse des variables économiques .. 94

 2.2. Analyses de groupement 96

 2.2.1. Facteurs sociologiques 97

 2.2.2. Facteurs économiques 99

 2.3. Les localités-types 101

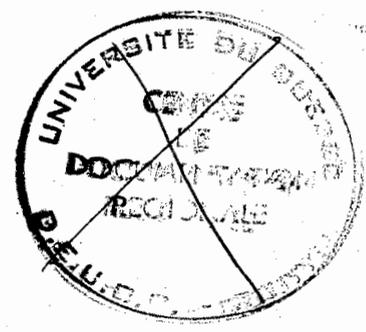
 2.4. Les zones marginales 104

3.0. Conclusions 106

CONCLUSIONS 107

Notes et références 151

Bibliographie 163



LISTE DES TABLEAUX

	page
1 Superficie des principaux bassins de l'Abitibi-Témiscamingue	21
2 Les agglomérations indiennes en Abitibi-Témiscamingue	27
3 Population dans les établissements indiens de l'Abitibi-Témiscamingue	29
4 Evolution de la population de l'Abitibi-Témiscamingue de 1871 à 1971	31
5 Statistiques du recensement 1901 pour le Témiscamingue	32
6 Statistiques du recensement 1911 pour le Témiscamingue	33
7 L'Abitibi-Témiscamingue agricole 1921 - 1971	35
8 Population des territoires non organisés au Québec par région administrative	45
9 Pourcentage et densité de la population des municipalités du Québec par région administrative	46
10 Urbanisation 1966 et 1971	47
11 Impôt fédéral payé en Abitibi, au Témiscamingue et au Québec	48
12 Impôt fédéral en Abitibi-Témiscamingue par rapport au Québec	49
13 Population active et revenu moyen Abitibi, Témiscamingue et Québec	50
14 Population active et revenu en Abitibi-Témiscamingue par rapport au Québec	50
15 Régions agricoles, valeur des fermes, répartition de l'investissement, revenus	55
16 Agriculture, Québec, Abitibi, Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, chiffres absolus	56
17 Agriculture, Québec, Abitibi, Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, pourcentage	57
18 Comparaison agriculture Québec, Abitibi, Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean	58
19 Production laitière au Nord-Ouest Québécois	59
20 Production laitière au Nord-Ouest Québécois, Productivité Part relative de la production totale Abitibi, Témiscamingue Part relative du nombre total de producteurs	60

21	Evolution dans la production laitière au Nord-Ouest Québécois de 1971-1972 à 1972-1973 Evolution dans le nombre de producteurs laitiers au Nord-Ouest Québécois de 1971-1972 à 1972-1973, ainsi que de leur productivité	6 61
22	Emploi dans les mines de l'Abitibi-Témiscamingue 1963 à 1971	65
23	Répartition de la main-d'oeuvre et de la valeur des expéditions dans les industries de l'Abitibi-Témiscamingue (1969)	66
24	Moyenne, écart-type et nombre d'observations $\neq 0$ par variable	76
25	Matrice de saturation des facteurs des analyses factorielles	77
26	Analyses factorielles, score obtenu, pour chaque facteur retenu, par chacune des observations	79
27	Classement des localités selon le facteur principal	82
28	Typologie des localités de l'Abitibi-Témiscamingue selon l'analyse de groupement des facteurs sociologiques	85
29	Première analyse H GROUP principaux sous-groupes	86
30	Nombre de localités par groupe cartes 24 et 27	86
31	Typologie des localités de l'Abitibi-Témiscamingue selon l'analyse de groupement des facteurs économiques	87
32	Deuxième analyse H GROUP 18 principaux sous-groupes	88
33	Nombre de localités par groupe carte 26 et 28	88

ANNEXE

Annexe à la carte de base 2 Nom et numéro des 124 "localités" de l'Abitibi-Témiscamingue	121
---	-----

LISTE DES GRAPHIQUES

		page
1	Fermes de recensement 1911 à 1971	110
2	Divisions administratives, superficie, population 1971	111
3	Répartition de la population et de la superficie totale du Québec et de la population et de la superficie des territoires non municipalisés par région administrative 1971	112
4	Pyramides des âges 1931 - 1951	113
5	Pyramide des âges 1971	114
6	Evolution de la répartition de la main-d'oeuvre en % par secteur	115
7	Régions agricoles du Québec: ventes, production 1970	116
8	Régions agricoles du Québec : fermes, valeur, produits vendus	117
9	Régions agricoles du Québec : rendement, investissement	118

LISTE DES CARTES

(A moins d'indication contraire, les cartes portent sur la région de l'Abitibi - Témiscamingue)

	page
1 Carte de base 1 Principales divisions territoriales Principales villes.	119
2 Carte de base 2 Les 124 "localités" de l'Abitibi-Témiscamingue	120
3 Régions administratives 1967 Municipalité de la Baie James 1971 Comtés électoraux fédéraux proposés 1973	122
4 Comtés provinciaux 1973	123
5 Divisions géologiques Provinces sous-provinces	124
6 Principales zones de dépôts Ligne de partage des eaux du Saint-Laurent et de la baie James	125
7 Province de Québec Régions hydrographiques	126
8 Principaux bassins	127
9 Distribution de l'écoulement Québec	128
10 Les zones climatiques	129
11 Températures moyennes 1931-1960	130
12 Gel (probabilité de 50 %) 1931-1960	131
13 Précipitations moyennes 1931-1960	132
14 Vents moyens fréquence et direction 8 points 1948-1963	133
15 Les grandes régions floristiques du Québec	134
16 Les zones de végétation forestière du Québec	135
17 Zones de végétation forestière	136
18 Date d'appartenance au Québec	137
19 Les agglomérations indiennes en Abitibi-Témiscamingue ou à proximité	138
20 Début des activités permanentes	139
21 Vocations régionales naturelles	140
22 Municipalisation	141
23 Première analyse - score principal	142
24 Facteurs sociologiques score principal	143
25 5 facteurs économiques score principal	144
26 3 facteurs économiques score principal	145
27 Classes sociologiques 5 groupes	146
28 Classes sociologiques 12 groupes principaux	147
29 Classes rurales 5 groupes	148
30 Classes rurales 9 groupes principaux	149
31 Zones marginales	150

INTRODUCTION

Cette étude présente l'Abitibi-Témiscamingue dans une nouvelle dimension, en y introduisant tout le territoire de la Baie James.

Dans la première partie, les aspects physiques, humains et économiques de cette immense région seront explorés.

Dans les aspects physiques, les points suivants seront étudiés : localisation et superficie, la géologie (roches en place et dépôts de surface), l'hydrographie, le climat et le couvert forestier. Les réalités physiques du territoire expliquent en grande partie les aspects humains et économiques de cette région.

Il sera ainsi plus facile de comprendre le contexte de l'occupation du territoire par les Indiens et par les Blancs et en arriver à cerner quelques caractéristiques de la population en 1971 et voir la situation dans l'agriculture, la forêt et les mines de l'Abitibi-Témiscamingue.

On peut supposer que dans un territoire aussi vaste il existe de grandes différences régionales. La seconde partie de l'étude est une tentative de classer les localités de l'Abitibi-Témiscamingue à l'aide de l'informatique.

Des informations sur la matrice originale utilisée et quelques mises en garde sur les difficultés d'interprétation trop hâtive des résultats sont données d'abord.

Les résultats de trois analyses factorielles et des typologies dressées grâce à des analyses de groupement sur les facteurs principaux obtenus dans les deux dernières analyses factorielles seront ensuite présentés. Des explications sur les résultats de chacune des analyses seront données et les groupements de localités obtenus serviront à trouver des localités-types de l'Abitibi-Témiscamingue. Finalement, une brève discussion sur les zones marginales terminera cette étude.

De nombreux tableaux ont été inclus dans le texte ou groupés à la fin des différentes sections. Ils présentent en général des données obtenues directement de la source, ou le plus près possible.

Pour faciliter la lecture, quelques graphiques et de nombreuses cartes ont été placés à la fin du texte. Ces cartes peuvent aider à la compréhension et sont indispensables en tout cas pour visualiser les différents groupements de localités obtenus.

Toutes les notes et références ont été placées à la fin du travail, immédiatement avant la bibliographie. On y trouvera, groupées selon les pages du travail, toutes les références sur les auteurs cités et de nombreuses notes qui ne sont pas directement liées à la recherche, mais qui peuvent l'enrichir.

Une étude des thèses de géographie en France réalisée par André Thibault (1972) montre que celles-ci portaient souvent sur un territoire régional entre 1905 et 1949. Ces thèses étudiaient des secteurs bien précis de ces régions. Les thèses régionales plus récentes, seraient beaucoup plus globales et approfondies à la fois et tendent à une connaissance exhaustive de la région.

La présente étude se veut dans ce sens : avoir une vision globale de la région et une vision détaillée de ses différentes localités.

Si cette thèse peut permettre une vue différente et assez réaliste du territoire, sa valeur ne peut en être cependant que très momentanée, à cause des changements rapides et souvent imprévus qui surviennent sur toute la région dont l'économie est basée uniquement sur les ressources primaires. Les analyses et les recherches en vue de la planification ne peuvent être que permanentes dans un tel contexte pour être efficaces. Le présent travail se veut une de ces analyses toujours à compléter, à améliorer, à continuer.

DEFINITION DES TERMES

Abitibi-Témiscamingue : nom donné au territoire étudié et comprenant la municipalité de la Baie James et les municipalités comprises dans ce territoire ainsi que les comtés municipaux ou de recensement Abitibi et Témiscamingue (voir carte 1).

Vieil Abitibi-Témiscamingue : correspond approximativement à la partie au sud du 49e parallèle ou encore, à la partie méridionale habitée par les Blancs avant 1950.

Abitibi : employé seul, Abitibi signifie selon le contexte, soit la division de recensement de ce nom, soit toute la partie située au nord de la division de recensement Témiscamingue. C'est ce deuxième sens qu'il faut comprendre, en particulier lorsqu'il s'agit de données de recensement.

Témiscamingue : division de recensement fédéral située au sud-ouest de la région étudiée.

Non organisés, non constitués, non municipalisés : termes s'appliquant à des territoires, des cantons, des localités, des paroisses non municipalisés.

Nord-Ouest : nom donné à la région agricole no 9 et à la région administrative no 08; ces deux régions sont incluses dans l'Abitibi-Témiscamingue.

Carte de base 1 : l'Abitibi-Témiscamingue.

Carte de base 2 : les 124 "localités" de l'Abitibi-Témiscamingue, excluant les 12 localités indiennes.

Localités : agglomérations ou territoires habités de façon permanente et organisés d'une façon ou d'une autre: municipalités, paroisse, établissement indien, etc. Ces localités peuvent inclure des groupes isolés plus ou moins éloignés de l'agglomération principale. On peut obtenir des détails sur les localités non municipalisées dans les données du recensement fédéral et au Bureau de la Statistique du Québec où elles sont cependant plus agglomérées.

PREMIERE PARTIE

APERCU GENERAL DE L'ABITIBI - TEMISCAMINGUE

Dans cette première partie, les caractéristiques physiques, humaines et économiques de l'Abitibi-Témiscamingue seront étudiées. Certaines comparaisons avec le Québec où avec d'autres régions du Québec seront faites. Ce survol servira à mieux voir dans quel contexte s'est fait le développement de cette région, de mieux comprendre sa situation actuelle et enfin, à essayer de prévoir sa situation socio-économique dans l'avenir.

1.0. Aspects physiques

A cause de sa localisation, de son étendue et des ressources naturelles immenses et encore mal connues de son territoire, l'Abitibi-Témiscamingue est une région-ressource importante du Québec. Tous ces facteurs aident à comprendre l'instabilité de l'économie et des problèmes humains que cette instabilité provoque.

1.1. Localisation et superficie

Les limites de l'Abitibi-Témiscamingue varient suivant les découpages politiques ou administratifs (voir cartes 3 et 4). Toutes les régions de la province sont plus ou moins affectées par ce phénomène qui s'explique sans doute en grande partie par le manque de planification gouvernementale (interministérielle).

Les divisions les plus stables semblent être les divisions de recensement fédéral. Deux d'entre elles ont été prises ici comme limites de la région et le territoire connu officiellement comme la "municipalité de la Baie James" depuis le 14 juillet 1971 a été ajouté. (voir carte de base 1). Les municipalités incluses à l'intérieur de ce dernier territoire seront également

considérées comme faisant partie de la région, même si elles font partie de régions administratives différentes.

Les limites extérieures de ces trois divisions territoriales correspondent aux comtés électoraux fédéraux projetés d'Abitibi et de Témiscamingue tel que proposé par la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour le Québec en 1973. Elles comprennent la région agricole no 9 du Québec. Tout le territoire étudié est compris dans les comtés provinciaux suivants : Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et Pontiac-Témiscamingue, sauf une partie du Témiscamingue non municipalisé au centre-est qui a été rattachée au comté de Gatineau.

D'une façon générale, cette délimitation comprend les plus grandes limites attribuées aux régions connues sous le nom d'Abitibi et de Témiscamingue.

Ces trois secteurs regroupés ont une superficie de 157 028.07 milles carrés (406 702 km²) d'après le Bureau de la Statistique du Québec (1973), soit 131 180 milles² (339 756 km²) pour la municipalité de la Baie James (83.53 %), 16 400.69 (42 477 km²) pour l'Abitibi et 9 447.28 (24 468 km²) pour le Témiscamingue (Abitibi: 10.45 % du total et Témiscamingue : 6.02 %). Cela représente 26.33 % de la superficie totale du Québec dont 21.99 % pour la municipalité de la Baie James, 2.75 % pour l'Abitibi et 1.59 % pour le Témiscamingue. Le territoire étudié couvre donc plus du quart ($\frac{1}{4}$) de la superficie de la Province de Québec. Ce territoire est habité de façon peu dense dans sa partie méridionale seulement. Le développement de la partie septentrionale qui se poursuit a un effet difficile à cerner sur la partie du vieil Abitibi-Témiscamingue. On ne sait pas très bien encore, par exemple, comment le développement des ressources de la Baie James influencera l'avenir des régions plus anciennement peuplées dans le territoire.

Voyons maintenant les aspects naturels de l'Abitibi-Témiscamingue.

au socle précambrien. Il s'agit des roches protérozoïques qu'on retrouve dans la région de Mistassini, des monts Otish et de Chibougamau, formées il y a un milliard et demi d'années et des roches paléozoïques et mésozoïques qu'on retrouve au sud de la Baie James et dans la vallée du lac Témiscamingue. Ces roches datent respectivement de 450 et de 200 millions d'années et ont une épaisseur de 400 à 600 pieds (120 à 185 m). Des formations de ce genre se retrouvent également le long de la rivière Ottawa et autour du lac Saint-Jean.

Ces roches en place ont été longuement érodées pour en arriver à leur état actuel de pénéplaine, c'est-à-dire de plate-forme très usée sans beaucoup de relief. Selon Dresser et Denis (1946) qui citent Cooke, James et Mawdsley (1933, page 21), la région de Rouyn-Rivière-Bell est typique du Bouclier canadien. Voici comment cette région est décrite :

"L'histoire topographique semble, par conséquent avoir commencée avec une longue période d'érosion qui réduisit la région presque au niveau de la mer, formant la pénéplaine dont les collines Abijévis, Kekeko et Swinging sont maintenant presque les seuls vestiges. Cette pénéplaine fut alors soulevée à une hauteur de 500 à 600 pieds (150 à 185 m) au-dessus du niveau de la mer. Un soulèvement continental à peu près de cette altitude se produisit à la fin du Crétacé, après la formation de la pénéplaine, et on suppose, par conséquent, que celui de la région d'Opasatika est de cette époque (il y a environ 700 millions d'années). La surface terrestre semble alors être restée stationnaire assez longtemps pour que son volume ait de nouveau été réduit au niveau de la mer, formant une seconde pénéplaine, qui, pour des raisons analogues, aurait été soulevée pendant le Pliocène (il y a environ deux cent mille ans) à un niveau de quelque 600 pieds (185 m) ou davantage, au-dessus de la surface actuelle. Après le dernier soulèvement, l'érosion glaciaire commença à tailler la seconde pénéplaine, enlevant environ 200 pieds (60 m) des roches les plus tendres."

L'étude de ces roches anciennes et souvent recouvertes de dépôts est loin d'être terminée. Dresser et Denis (1946) distinguent deux régions principales selon l'âge de formation de ces roches, le Groeniville au sud-est et le Témiscamien au nord-ouest. Entre ces deux zones, une étendue aux limites imprécises

"jalonnée par une zone de fractures et d'intrusions qui s'étend, dans la province de Québec depuis le voisinage de l'extrémité sud du lac Témiscamingue à la région immédiatement à l'est du lac Mistassini".

En examinant la carte 5 on voit donc que pour Dresser et Denis (1946) la région étudiée se situe presque entièrement dans la zone du Témiscamien, plus ancienne.

1.2.2. Dépôts de surface

Le socle que nous venons de décrire est recouvert de nombreux dépôts. Cette couverture peut se diviser en trois zones principales selon l'Atlas du Canada (1957) (voir carte 6) :

1. la zone de dépôts marins bordant la baie James, qui était "autrefois submergée par la mer : dépôts stratifiés, argile, limon, sable et gravier;"
2. la zone de dépôts lacustres immédiatement au sud et au sud-est de la première et allant du lac Témiscamingue au lac Matchi-Manitou à l'est :

"anciens lacs glaciaires : dépôts stratifiés, argile, limon, sable et gravier"

3. au sud et à l'est, dépôts glaciaires

"non-différenciés, till, argile, limon, sable et gravier"

et l'on peut trouver également une petite zone, au nord du lac Abitibi qui est une moraine de fond, formée de

"matériaux sous-glaciaires mal triés, till, sable et gravier, dépôts juxta-glaciaires stratifiés et épandages fluvio-glaciaires".

Le professeur Camille Laverdière (1970) expli-

que ainsi les dépôts marins de la baie James :

"La Radissonie, déprimée sous le poids du glacier, était à son tour baignée temporairement par les eaux d'une mer, dite de Tyrrell, il y a à près de 8 000 ans",

donc ce sont des dépôts semblables, mais plus récents que ceux des basses terres du Saint-Laurent et du lac Saint-Jean qui

"se virent envahies à certains endroits, il y a 12 000 ans, jusqu'à la cote de 225 m (740 pieds) par les eaux atlantiques, qui donnèrent ainsi naissance à la mer de Champlain."

Il décrit ainsi les dépôts des lacs glaciaires :

"Au pays du Bell entre autres, le principal cours d'eau de l'Abitibi, se tenait une véritable mer intérieure d'un seul tenant, recouvrant toute irrégularité topographique. Mais à sa limite méridionale, aux confins des Laurentides entre les lacs Témiscamingue et Matchi-Manitou, elle enserrait de nombreuses îles, isolait des ensembles importants, et surtout devenait ramifications anastomosées au fond d'amples vallées. En un mot, l'Outaouais supérieur et ses principaux affluents, étaient transformés jusqu'à la cote 330 m (1080 pieds) en un dédale d'eaux et de collines, en partie comparable au Parc de la Vérendrye artificiellement ennoyé sous les eaux des réservoirs Dozois et Cabonga."

Une particularité cependant ne manque pas d'étonner les chercheurs : ce lac, est situé de part et d'autre de la ligne de partage des eaux, soit les parties les plus hautes du territoire. Toujours selon Laverdière (1970):

"Mais d'où vient l'excentricité de cette situation, où les dépôts lacustres saisonniers se tiennent à l'emplacement de l'actuelle ligne de partage des eaux qui sépare l'Outaouais s'écoulant vers le Saint-Laurent au sud, de Bell et de l'Harricana se dirigeant vers la baie James au nord ? Si la présence du front glaciaire en décrue, au nord de la ligne de hauteur des terres peut expliquer cette rétention lacustre, aucun obstacle au sud ne s'opposait en apparence à un libre écoulement des eaux de fusion. On a vainement essayé d'expliquer ce phénomène par la présence sur l'Outaouais de barrages morainiques, aujourd'hui disparus."

d'hui disparus. Ecartons également, et pour cause, une sédimentation marine consécutive à la transgression champlainienne se faisant sentir à une telle altitude.

Quant à la barrière créée par le soulèvement isostatique se manifestant d'abord au nord du Témiscamingue, il lui aurait fallu être trop considérable; d'ailleurs, au nord, un territoire débarassé des glaces faisant place à la mer de Tyrrell se soulevait simultanément. Seul un mur de glace, logé dans l'auge du Témiscamingue, représenté non pas par une langue venue de l'Ouest ontarien, mais par un bloc de glace morte schefferrois protégé suffisamment longtemps par sa moraine d'ablation, c'est-à-dire celle qu'il véhiculait nous semble responsable du blocage des eaux du lac Barlow-Ojiboué. Au-delà de la ligne de hauteur des terres, le plan d'eau du lac tombait au fur et à mesure du retrait vers le nord-est de la calotte de Scheffer et du soulèvement isostatique au sud, si bien que l'altitude des dépôts d'argile va de 330 m (1080 pieds) au Témiscamingue à 270 m (885 pieds) au 50e parallèle."

C'est sur les dépôts de ce lac que l'agriculture se développera en Abitibi-Témiscamingue.

Pour la petite partie de moraine de fond, il s'agirait d'un retour du glacier au nord de l'Ontario.

"L'interprétation de nombreuses données de terrains, telle la déformation d'argiles varvées, leur superposition par une couche morainique surmontée à son tour, par les sédiments d'un dernier lac glaciaire, nous permet maintenant d'étendre cette récurrence jusqu'à Amos, ou dans tout l'ouest abitibien".

Cette terre est encore loin d'être connue dans tous ses détails; la rigueur du climat, l'absence de routes, en font un pays encore mal exploré. Laverdière (1970) conclut :

"Tel est, dans ses grandes lignes, l'état de nos connaissances d'une terre Québec, hier encore sous les centaines de mètres d'une glace continentale à laquelle succédèrent, loin à l'intérieur des terres quand l'altitude le permettait, les eaux atlantiques, ce lieu de mise en place d'une argile profonde ou d'un sable littoral. Malmené au cours de ces longs épisodes qui souvent modifièrent

profondément le paysage, le réseau hydrographique essaie depuis de se donner une hiérarchie, c'est-à-dire qu'il est en pleine voie de réorganisation par des captures diverses ou des vidanges de ses lacs."

La roche en place soulevée et érodée, a donc subi il y a dix mille ans, une époque glaciaire qui a laissé le terrain tel que nous le décrivent Dresser et Denis (1946):

"Vu de près, la surface se montre plutôt irrégulière, mais dans l'ensemble, elle est remarquablement horizontale et prend l'allure d'un plateau. Ca et là, quelques buttes-témoins dominent le paysage. Elles résultent soit de la résistance relative des roches qui les composent, soit de leur position favorable par rapport aux canaux d'écoulement des eaux, soit encore du concours de ces deux facteurs. Même si elles ne dominent que d'une centaine de pieds (30 m) le paysage environnant, elles se dressent comme des points de repère bien en vue et elles accentuent la régularité générale de l'horizon."

Cette brève étude de la géologie de l'Abitibi-Témiscamingue nous permet de constater que cette région est loin d'avoir révélé toutes ses richesses minérales, surtout dans sa partie septentrionale, mais celles-ci, reposant dans le socle précambrien sont souvent rendues plus difficile à localiser et à exploiter par la présence de dépôts marins, lacustres et glaciaires.

La zone agricole favorisée par les dépôts lacustres et marins n'est exploitée que dans sa partie méridionale sur les dépôts du lac Ojibway-Barlow, soit la principale étendue de sols agricoles d'origine lacustre au Québec. Il faut se rappeler cependant que si ces sols sont favorables à l'agriculture, ces dépôts n'ont pas recouvert les plus hautes terres (au Témiscamingue) et que ces dépôts lacustres sont souvent eux-mêmes recouverts de dépôts glaciaires moins fertiles. Nous verrons plus loin l'influence du climat sur ce territoire.

1.3. Hydrographie

A cause de son histoire géologique récente, l'Abitibi-Témiscamingue est riche en cours d'eau et en lacs. Les lignes de partage des eaux ne sont pas toujours nettes, elles se situent souvent dans des terrains marécageux, des "tourbières élevées" comme le remarquait Corminboeuf (1949). Les fermes des cantons situés sur ces lignes comportent une bonne partie de terrains marécageux: en 1911, Trécesson déclarait 16 428 acres (6 648 ha) en fermes dont 2 378 (962) en terrains marécageux, dans Fiedmont d'où originent de nombreux cours d'eau, plus du quart des fermes était constitué de ces terrains marécageux, soit 6 508 acres (2 634 ha) sur 24 308 acres (9 337 ha).

En examinant les cartes 7 et 8, nous constatons que cinq des dix régions hydrographiques du Québec contribuent à drainer l'Abitibi-Témiscamingue. La région no 08 y est entièrement comprise, elle comprend les rivières Rupert, Broadback, Nottaway ou Bell, Harricana et Abitibi qui se jettent au sud de la baie James. Tout le sud de la région 09 couvre une grande partie du nord de la région à l'étude. On y trouve les rivières qui se jettent dans la baie James : Eastmain et La Grande; la limite nord de la municipalité de la Baie James coupe en deux la Grande Rivière de la Baleine qui se jette au sud de la baie d'Hudson.

Au sud, la région no 04 couvre le sud-ouest de l'Abitibi et presque tout le Témiscamingue. On y trouve la rivière des Outaouais (l'Outaouais supérieur), la Kipawa et la rivière Dumoine qui fait la limite sud-est du Témiscamingue. Les bassins 05 et 10 ne drainent que de petites parties de l'ouest de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les rivières des bassins 08 et 09 sont actuellement le théâtre d'aménagements hydrauliques et il est probable que d'autres richesses naturelles seront exploitées sous peu dans ce territoire.

La carte 9 nous montre une caractéristique des rivières du nord du Québec dont celles des bassins 08 et 09; on remarque que l'écoulement des eaux est très peu influencé par les précipitations abondantes d'été et d'automne. D'après Déziel (1974), cela est dû au fait que ces rivières ont de très grands bassins qui peuvent absorber la pluie sans fluctuation rapide du débit du cours d'eau. Il est probable également que la forêt présente partout et très peu exploitée encore joue un rôle non négligeable de rétention d'eau.

Le tableau ci-dessous permet de se faire une idée de l'étendue des principaux bassins de l'Abitibi-Témiscamingue.

TABLEAU 1 : SUPERFICIE DES PRINCIPAUX BASSINS DE
L'ABITIBI - TEMISCAMINGUE

NOM DE LA RIVIERE	SUPERFICIE	
	MILLES ²	KILOMETRES ²
La Grande Rivière	37 700	96 890
Nottaway (Bell)	25 400	65 790
Eastmain	17 900	46 360
Rupert	16 700	43 250
Saint-Maurice	16 700	43 250
Grande Riviere de la Baleine ^{ne}	16 500	42 740
Harricana	11 300	29 270
Outaouais (supérieur)	9 080	23 520
Gatineau	9 160	23 720
Broadback	8 050	20 850
Kipawa	2 320	6 000
Dumoine	1 680	4 350
La Sarre	741	1 920

Ces données excluent les superficies drainées par des rivières moins importantes ne se jetant pas dans la rivière principale, comme par exemple la rivière La

Loutre au Témiscamingue qui draine une superficie de 166 milles carrés (430 km²) n'est pas comprise dans le bassin de la rivière Outaouais (supérieur).

En plus de l'importance hydraulique de ces rivières, il peut être utile de bien connaître ces bassins hydrographiques pour l'étude plus approfondie de l'Abitibi-Témiscamingue, en particulier sous les aspects de pollution, du tourisme, de la végétation, de la chasse et de la pêche, etc. dont l'étude par bassin hydrographique est très logique.

1.4. Climat

Conditionnant en grande partie le développement des ressources naturelles, le climat est un facteur important de la région à l'étude. A cause de son influence sur l'agriculture entre autres, le vieil Abitibi-Témiscamingue sera comparé à la région agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Située en partie dans la zone de climat tempéré et en partie dans la zone de climat froid (taiga), l'Abitibi-Témiscamingue demeure encore en partie inconnu au point de vue climatique.

Villeneuve (1973) trace la ligne de démarcation entre le climat froid et le climat tempéré entre les 50e et 52e parallèles (voir carte 10) d'après les données suivantes :

"ligne imaginaire qui tient compte d'une description des régions forestières canadiennes, de l'isotherme de 30°F. (-1°C) de la température moyenne annuelle, de l'isopliète de 10 pouces (25 cm) déficit annuel d'écoulement, de l'isohèle de 1 500 heures de la durée annuelle de l'insolation et de la limite sud du pergélisol continu."

Les principaux auteurs consultés pour cette étude, Ferland et Gagnon (1967) divisent le Québec climatique dans sa partie méridionale et sa partie septentrionale. La division serait le 50e degré de latitude. Voici ce qu'ils disent du Québec septentrional :

"Encore aujourd'hui, les informations disponibles sont minces. Les stations météorologiques, trop peu nombreuses pour une région si vaste, offrent des séries d'observations très courtes qui couvrent rarement une période de 30 ans. La plupart des stations se situent le long du littoral, ne donnant que peu d'informations sur le climat de la partie intérieure de ce grand territoire."

Quelques informations tirées de ces deux auteurs sont présentées sur les cartes 11 à 14. On peut y trouver les températures moyennes annuelles, de juillet et de janvier, quelques renseignements sur le gel, les

précipitations moyennes totales annuelles, la fraction nivale et la direction des vents.

La température moyenne annuelle (carte 11) du vieil Abitibi-Témiscamingue est supérieure à 32°F (0°C) tandis que cette température baisse à -25°F (-32°C) dans le nord de la région. La carte originale de Ferland et Gagnon (1967) indique pour le pourtour de la rivière Saguenay et du lac Saint-Jean une température moyenne supérieure à 35°F (2°C), donc une température comparable à celle du Témiscamingue, et il en est de même pour la température de janvier. La température moyenne de juillet est supérieure à celle du Témiscamingue, soit plus de 65°F (18°C); elle est à moins de 65°F pour l'Abitibi-Témiscamingue.

Les périodes sans gel (voir carte 12) de l'ouest du vieil Abitibi-Témiscamingue sont comparables à celles du pourtour du lac Saint-Jean, soit de 100 à 120 jours. Cette période tombe à moins de 80 jours dans la partie la plus septentrionale de la région étudiée.

Les précipitations (carte 13) passent de 24 pouces (61 cm) dans le nord de la région à 40 (102 cm) au sud. La fraction nivale est de plus de 35 % au nord et de 25 % dans le sud du Témiscamingue. Sur les environs du lac Saint-Jean, nous trouvons une fraction nivale de 30 % pour des précipitations dépassant 40 pouces (102 cm). C'est donc un peu plus humide que dans le vieil Abitibi-Témiscamingue (30 % et 30 à 40 pouces (76 à 102 cm)).

On peut remarquer sur cette dernière carte l'effet de la continentalité dans les précipitations qui diminuent en allant vers l'est et de la latitude sur la fraction nivale qui augmente en allant vers le nord.

Au sud-ouest de la région, on trouve des vents venant surtout du nord-ouest (voir carte 14) et du sud-ouest, au nord de la région les vents viennent surtout du nord tandis que dans la partie ouest, ils sont orientés nord-ouest et sud-ouest.

1.5. Couvert forestier

Trois grandes régions floristiques se retrouvent au Québec (carte 15). La région méridionale est couverte de forêts commerciales jusqu'au 52e parallèle environ. A partir de là, la taiga s'étend jusqu'aux environs du 58e parallèle et la partie la plus au nord est couverte par la toundra.

La majeure partie de l'Abitibi-Témiscamingue est comprise dans la région de forêts commerciales. La limite nord de ces forêts correspond à peu près à la division entre le climat froid et le climat tempéré tel que défini par Villeneuve (1973) plus haut. Au nord du 52e parallèle, la forêt (taiga) n'est pas commerciale, sauf une zone à l'est de la baie James.

Au sud du 52e parallèle, la forêt commerciale se divise à son tour en trois zones (voir carte 17). La pessière qui couvre tout le sud de la municipalité de la Baie James et les trois-quarts (3/4) environ de l'Abitibi. Cette forêt serait composée, d'après le ministère des Terres et Forêts du Québec (1972) d'épinette et de sapin (85 % de la superficie) et de bouleau blanc (10 %).

Le sud-ouest de l'Abitibi et la moitié nord du Témiscamingue font partie de la zone appelée sapinière. On y trouve surtout de l'épinette noire et du sapin; les bouleaux blanc et jaune occupent 17 % du volume total. Enfin, le sud du Témiscamingue, à partir du nord du lac Témiscamingue fait partie de la zone de l'érablière à bouleau jaune, ou forêt mixte. On y trouve de l'érable à sucre (13 % du volume total), le bouleau jaune et le hêtre (23 %), le sapin (19 %), le bouleau blanc (12 %) et du tremble.

Le gouvernement canadien publie une division des forêts du Canada plus détaillée, basée sur le climat et les divers types de sols (1959).

Immense région encore en pleine exploration, difficile d'accès à cause de son rude climat, de ses lacs et rivières nombreux, de sa forêt, de ses marécages, l'Abitibi-Témiscamingue est à la limite de l'écoumène au Québec. Nous allons voir maintenant comment cette région a été exploitée jusqu'à maintenant.

Nemiscau	18.5	168	165
Neoskweskau -non habité depuis 1940		(Chasseurs l'hiver)-	
Nitchequon -non habité depuis 1944		(Chasseurs l'hiver)-	
Nouveau-Comptoir (Paint Hills, Wemindji)	19 75.0	512	440
Obedjiwan (1944)	06 2290.0	759	722
Témiscamingue(1851)	25 6034.0	401	239
Waswanipi (1962)	11 620.0	572	0
TOTAL :	16 042.56	6 965	5 481

TABLEAU 2 (suite)

Nom de l'agglomération : Pourcentage d'Indiens qui parlent :
réserve ou établissement Algonquin Muskegon Français Anglais

Amos	100	60	40
Eastmain		100	30
Fort George		100	45
Fort Rupert		100	45
Hunters Point	75	60	20
Kipawa	40	5	90
Lac Simon	100	40	10
Longue Pointe	50	5	80
Mistassini		100	60
Nemiscau		100	30
Nouveau-Comptoir		100	45
Obedjiwan (Tête-de-Boule)		60	
Témiscamingue	10	30	90
Waswanipi		100	50

Si l'on excepte les réserves de Mistassini, d'Obedjiwan et de Témiscamingue dont la superficie ne comprend pas uniquement l'agglomération habitée, on constate la tendance des Indiens à vivre rapprochés les uns des autres. En enlevant les superficies et les populations des trois réserves mentionnées, on arrive pour tous les autres établissements à une superficie totale de 1 897.56 acres (766.6 ha) ou 2.96 milles carrés (7.67 ha²) pour 4521 Indiens inscrits, ce qui donne une densité de 1527 habitants au mille carré (589 habitants/km²). Cela équivaut presque à la densité de Rouyn qui était de 1723 (665) en 1971 et au double de celle de Noranda qui était pour la même année de 754 (291).

On peut constater également que plus de 20 % (1484 sur 6965) des Indiens inscrits ne vivent pas dans

Nemiscau	18.5	168	165
Neoskweskau -non habité depuis 1940		(Chasseurs l'hiver)-	
Nitchequon -non habité depuis 1944		(Chasseurs l'hiver)-	
Nouveau-Comptoir (Paint Hills, Wemindji)	19 75.0	512	440
Obedjiwan (1944)	06 2290.0	759	722
Témiscamingue (1851)	25 6034.0	401	239
Waswanipi (1962)	11 620.0	572	0
TOTAL :	16 042.56	6 965	5 481

TABLEAU 2 (suite)

Nom de l'agglomération : Pourcentage d'Indiens qui parlent :
réserve ou établissement Algonquin Muskegon Français Anglais

Amos	100	60	40
Eastmain		100	30
Fort George		100	45
Fort Rupert		100	45
Hunters Point	75	60	20
Kipawa	40	5	90
Lac Simon	100	40	10
Longue Pointe	50	5	80
Mistassini		100	60
Nemiscau		100	30
Nouveau-Comptoir		100	45
Obedjiwan (Tête-de-Boule)		60	
Témiscamingue	10	30	90
Waswanipi		100	50

Si l'on excepte les réserves de Mistassini, d'Obedjiwan et de Témiscamingue dont la superficie ne comprend pas uniquement l'agglomération habitée, on constate la tendance des Indiens à vivre rapprochés les uns des autres. En enlevant les superficies et les populations des trois réserves mentionnées, on arrive pour tous les autres établissements à une superficie totale de 1 897.56 acres (766.6 ha) ou 2.96 milles carrés (7.67 ha²) pour 4521 Indiens inscrits, ce qui donne une densité de 1527 habitants au mille carré (589 habitants/km²). Cela équivaut presque à la densité de Rouyn qui était de 1723 (665) en 1971 et au double de celle de Noranda qui était pour la même année de 754 (291).

On peut constater également que plus de 20 % (1484 sur 6965) des Indiens inscrits ne vivent pas dans

leur village. On voit aussi que parmi les Indiens inscrits dans les agglomérations mentionnées, seulement 37 % (2581 sur 6965) vivent dans des réserves ayant un statut de reconnaissance officiel soit 7 réserves sur 17 établissements au total.

En situant les villages dans l'espace (voir carte 19), on constate que les Indiens de la Baie James parlent tous le Muskegon (Cri) tandis que ceux de l'Abitibi parlent l'Algonquin, sauf les Indiens isolés d'Obedjiwan qui parlent Tête-de-Boule. Les quatre réserves du Témiscamingue composées aussi d'Algonquins se distinguent par la perte de leur langue maternelle au profit de l'anglais et du français. Quant à la prédominance de l'anglais sur le français, cela peut s'expliquer par l'influence des employeurs forestiers qui étaient presque toujours de langue anglaise et aussi par leur dépendance d'Ottawa.

Le nombre de 6965 mentionné comme population indienne inscrite est plus élevé que les chiffres obtenus d'autres sources, mais correspond d'assez près aux chiffres de recensement 1971 pour les personnes de langue maternelle indienne ou eskimo, soit environ 6460.

Le tableau suivant donne les chiffres obtenus du recensement du Canada (1921), du Bureau de la Statistique du Québec (1973) pour 1961, 66 et 71 et du Ministère des Affaires indiennes (1971).

TABLEAU 3 : POPULATION DANS LES ETABLISSEMENTS INDIENS DE L'ABITIBI - TEMISCAMINGUE

Etablissement	1921	1961	1966	1971	1971
Amos (Abitibi)	246	66	163	292	333
Eastmain	240	212	171	303	266
Fort George		1 074	1 300	1 264	1 299
Hunters Point	115				
Wolf Lake	147				57
Lac Simon		44	66	244	410
Longue Point	136	200	254	271	277
Mistassini	157	907	1 048	1 622	

Nemiscau	151	149	172	0	179
Nouveau-Comptoir		378	405	514	550
Obedjiwan		535	692	707	?
Témiscamingue	(645)	229	246	250	378
Waswanipi	175	394	0	0	637
TOTAL	2 012	4 188	4 517	5 467	4 386 ?

(645): comprend d'autres réserves; ? pas de données.

Ces chiffres sont donc inférieurs à ceux obtenus plus haut, mais si l'on ajoute à ce nombre les 850 personnes de langue indienne vivant dans d'autres localités de l'Abitibi-Témiscamingue, on arrive à environ 6400 personnes pour 1971. Les différences entre diverses sources se situeraient donc entre 5 et 10 % environ.

Les principales autres localités où vivent des personnes de langue maternelle indienne ou eskimo en 1971 selon Statistique Canada seraient : Desmaraisville et Miquelon : 165, Matagami : 155, Région Gagnon et Paradis (entre Senneterre et Parent) : 120, Chapais : 75, Rapide Sept : 75, Senneterre : 65, Rouyn-Noranda : 55, Lebel-sur-Quévillon : 50, et entre 15 et 25 dans chacune des localités suivantes : Clova, Boulé, Val-d'Or, Chibougamau, Amos-Ouest.

Toutes les agglomérations indiquent une augmentation de leur population, sauf pour Waswanipi et Nemiscau qui se seraient vidées. La population totale indienne serait donc en constante augmentation correspondant sans doute à l'augmentation naturelle. Rien ne semble indiquer en tout cas que des migrations existent entre l'Abitibi-Témiscamingue et les territoires avoisinants.

Les chiffres donnés dans les chapitres suivants comprennent les populations indiennes. Cependant, l'étude ne tient pas compte de leur présence car il apparaît que cette population s'est tenue en marge du développement économique dans l'agriculture, les mines et la forêt si ce n'est que comme main-d'oeuvre occasionnelle.

2.1.2. Les Blancs

Si le territoire est parcouru par les Blancs coureurs de bois et les missionnaires depuis longtemps, ce n'est qu'au milieu du 19e siècle que l'on commence à exploiter ses richesses forestières dans les bassins de la Kipawa et de l'Outaouais supérieur. L'occupation par des Blancs qui viennent y résider en permanence pour exploiter le territoire date d'environ 100 ans : la première ferme aurait été défrichée à la Tête-du-Lac, aujourd'hui Notre-Dame-du-Nord, en 1869.

En 1911, la région compte plus de 10 000 habitants. D'une décennie à l'autre, l'Abitibi-Témiscamingue reçoit de nombreux immigrants jusqu'en 1961. Si la population totale atteint son maximum vers 1966 avec un peu plus de 175 000 habitants, certaines parties du territoire ont commencé à se vider depuis 1956.

Examinons plus en détails les débuts et le développement du territoire d'une décennie à l'autre. Le tableau suivant servira de base statistique.

TABLEAU 4 : EVOLUTION DE LA POPULATION DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE DE 1871 à 1971.

Année	ABITIBI %	TEMISCAMINGUE %	TOTAL %
1871	(les % sont par rapport au Québec)	1 024 0.08	1 024 0.08
1881		1 099 0.08	1 099 0.08
1891		1 903 0.12	1 903 0.12
1901	2 405 0.14	4 280 0.25	6 685 0.40
1911	2 063 0.10	8 293 0.41	10 356 0.51
1921	14 807 0.62	11 764 0.49	26 571 1.12
1931	23 692 0.82	20 609 0.71	44 301 1.54
1941	67 689 2.03	40 471 1.21	108 160 3.24
1951	86 356 2.12	55 102 1.35	141 458 3.48
1956	99 578 2.15	57 661 1.24	157 239 3.39
1961	108 313 2.05	60 288 1.14	168 601 3.20
1966	114 724 1.98	60 312 1.04	175 036 3.02
1971	112 244 1.86	54 656 0.90	166 900 2.76

Les statistiques font donc état d'une population établie sur le territoire depuis 1871, mais ce n'est qu'en 1891 que "Duhamel and Guigue" est nommé avec la

mention "dans les territoires non organisés en 1871 et 1881". Ce territoire fait partie du comté de Pontiac jusqu'au recensement de 1891. Cette année-là, Duhamel and Guigue compte 677 habitants; des compilations faites plus tard (voir tableau 4 plus haut) estiment la population du Témiscamingue à 1903 habitants, il y aurait donc eu à ce moment 1226 Blancs et Indiens répartis sur des territoires non organisés.

En 1901, trois localités sont mentionnées dans le recensement. Voici quelques statistiques de cette époque :

TABLEAU 5 : STATISTIQUES DU RECENSEMENT 1901 POUR
LE TEMISCAMINGUE

LOCALITE	DEMEURES	FAMILLES	POPULATION	HOMMES	FEMMES
Duhamel&Guigue	314	328	1 566	891	675
Timiskaming	249	250	1 393	951	442
Ville-Marie(vill)	77	78	502	270	232
TOTAL (3461)	640	656	3 461	2 112	1 349

L'origine de ces habitants est déterminée comme suit :

LOCALITE	BRITANNIQUE	FRANCAISE	METIS OU SAUVAGE	AUTRE
Duhamel & Guigue	78	1 441	45	2
Timiskaming	273	724	387	9
Ville-Marie(village)	45	452	5	0
TOTAL (3461)	396	2 167	437	11

On peut constater qu'il y a trois hommes pour deux femmes ce qui s'explique sans doute par la forte proportion de bûcherons et surtout les difficultés de voyager à l'époque. Cette proportion est de 2 pour 1 à Timiskaming (Témiscaming).

Onze (11) pour-cent sont d'origine britannique dans l'ensemble, 20 % à Timiskaming qui compte aussi près d'un-tiers (1/3) d'Indiens dans sa population.

On dénombrait pour cette époque 6 685 personnes sur le territoire étudié dont 2 405 en Abitibi; il y aurait donc eu environ 2 168 personnes sur les territoires non organisés du Témiscamingue, soit un peu plus de la moitié de la population recensée (4 280).

En 1911 Témiscaming n'est pas citée, mais d'autres localités se sont ajoutées. Les populations mentionnées sont les suivantes :

TABLEAU 6 : STATISTIQUES DU RECENSEMENT 1911 POUR LE TEMISCAMINGUE

LOCALITE	POPULATION	DEMEURES	FAMILLES
Fabre	653	116	125
Duhamel E & O	1 284	219	229
Guigues	1 624	277	289
Laverlochère & Baby	961	167	172
Nédelec	727	123	142
Ville-Marie	715	138	148
TOTAL	5 964	1 040	1 105

Au cours de la décennie qui vient de se terminer, la population de l'Abitibi est passée de 2 405 à 2 063, celle du Témiscamingue de 4 280 à 8 293, dont 2 329 (28 %) sur les territoires non organisés.

Avec 1911, on peut presque dire que l'époque des premiers pionniers du vieil Abitibi-Témiscamingue est terminée. Le Témiscamingue est presque entièrement colonisé et seule des localités périphériques qui demeureront peu peuplées l'agrandiront par la suite. En Abitibi, La Sarre, Amos et Senneterre sont fondées et des essais de colonisation y sont faits ainsi qu'à Roquemare. Le chemin de fer se rend à Témiscaming depuis 1896. De nombreux immigrants arriveront encore pour fonder des colonies, ouvrir des mines, exploiter des forêts nouvelles ou construire des barrages, mais déjà les bases du développement de la région sont jetées.

La carte 20 montre les limites des territoires défrichés si l'on excepte les localités éloignées (en cartons) et si l'on sait qu'une grande partie des limites attribuées à chacune des localités est encore en forêt. Cette carte indique également quelles localités ont été ouvertes entre les décennies fixées par les recensements fédéraux.

La décennie 1912 à 1921 en est une de développement extraordinaire, en particulier pour l'Abitibi dont la population augmente de 618 % pour dépasser celle du Témiscamingue qui augmente pourtant de 42 %. Pour fin de comparaison, disons que la population du Québec augmente pendant la même décennie de 18 % environ.

La population totale de l'Abitibi-Témiscamingue est alors de 26 571 personnes soit 157 % de plus qu'en 1911. Il s'agit en grande partie d'une population qui s'installe de part et d'autre du Transcontinental pour fonder les plus vieux centres agricoles abitibiens. Une vingtaine de paroisses y font leur apparition. On trouve le nom de chacune de ces localités au recensement de 1911. Le territoire fait encore partie du district de Pontiac mais la division de recensement Témiskaming englobe le territoire étudié. Au total cinquante et une (51) localités sont mentionnées et c'est le seul recensement qui indique les populations de chacune des agglomérations indiennes avant 1971.

A cinquante (50) ans de distance il a paru intéressant de comparer quelques chiffres pour l'agriculture de 1921 avec celle de 1971.

On pourra constater ainsi qu'en 1971, le nombre de cultivateurs (2 251) et la population rurale (14 359) n'est plus qu'à 60 % environ de ce qu'ils étaient en 1921 (3 657 et 22 772). Quand on sait que divers plans de colonisation entre ces deux périodes ont porté le nombre de cultivateurs à plus de 10 000 en 1941, on voit que c'est un nombre impressionnant de personnes qui se sont

(ou ont été) établies sur des fermes qu'ils ont dû quitter par la suite (voir graphique 1).

TABLEAU 7 : L'ABITIBI - TEMISCAMINGUE AGRICOLE 1921-1971

ITEM 1921	(1971)	NOMBRE 1921	1971
Population rurale (dans les fermes)		22 772	14 359
Nombre d'exploitants (toutes fermes)		3 657	2 251
Superficie totales des fermes-acres-		474 870	596 829
Superficie en culture		72 817	203 259
Superficie en pâturage		28 264	102 574
Superficie en jachère		4 741	5 176
Boisée (terre à bois)		322 221	130 567
Vaches 2 ans et plus (vaches laitières)		6 192	28 087
Porcs		5 668	7 291
Moutons		7 332	6 866
Poules et poulets		73 337	75 568
Récoltes pommes de terre-acres-		2 734	733

La superficie totale des fermes est de 25 % supérieure en 1971 à celle de 1921 mais les surfaces cultivées et en pâturage ont plus que triplées pendant que les parties boisées diminuaient de 60 %. Le nombre de vaches laitières a presque quintuplé mais le nombre de porcs, de moutons et de poules a peu varié. Les superficies consacrées aux récoltes de pommes de terre n'étaient en 1971 que le quart de celles de 1921. Une nette spécialisation en faveur de l'industrie laitière s'est donc effectuée.

Une nouvelle génération de pionniers, ceux des mines, caractérisera la décennie 1922 à 1931 et remplira en partie le vide entre l'Abitibi et le Témiscamingue agricoles et forestiers. En effet, cette décennie sera celle de l'ouverture de riches mines de cuivre et d'or à Rouyn-Noranda, Cadillac, Malartic et aussi Normétal plus au nord. Rouyn-Noranda sera reliée par chemin de fer à l'Ontario et au Transcontinental à Taschereau; une route reliera ces villes à Ville-Marie. A cette époque, le chemin de fer qui se rendait à Témiscaming arrivera à

son extension actuelle en se rendant à Angliers avec embranchement pour Ville-Marie. La population totale augmentera de 67 % pour atteindre 44 301 habitants. L'augmentation sera de 75 % au Témiscamingue où s'ouvre principalement les mines et de 60 % en Abitibi.

Les divisions actuelles de recensement datent de 1925; depuis 1941, les populations des cantons non municipalisés sont indiqués, ce qui permet de localiser plus précisément le nombre des habitants des localités non municipalisées qui ont été mises en valeur surtout par les plans de colonisation. Les effectifs humains de ces territoires seront étudiés plus loin.

Au cours de la décennie qui commence avec 1932, la population de l'Abitibi-Témiscamingue fera un autre bond formidable, la population fera plus que doubler en passant de 44 301 à 108 160 soit une augmentation de 144 %; 96 % en Abitibi, 186 % au Témiscamingue. Cette forte poussée démographique est due au développement des mines dans la région de Val-d'Or, mais surtout aux plans de colonisation qui porte la population agricole à son maximum. Au cours de cette période, la ligne de chemin de fer Senneterre-Rouyn via Val-d'Or, Malartic et Cadillac est construite et la route Senneterre-Mont-Laurier se construit entre 1934 et 1939. Le vieil Abitibi-Témiscamingue a atteint son développement territorial maximum et les principaux axes routiers et ferroviaires sont en place.

En effet, de 1942 à 1951, seulement deux nouvelles paroisses agricoles s'ouvriront, Languedoc et Despinassy. Déjà cependant le nord a fait miroiter ses promesses et le chemin de fer Barraute-Chibougamau est commencé en 1946. Cette nouvelle région, Chibougamau-Chapais, est déjà reliée au Lac-Saint-Jean par une route ouverte en 1950. On peut parler de période de consolidation pour cette décennie. En effet, la population augmente de 31 %, 36 % au Témiscamingue et 26 % en

Abitibi, pour atteindre 141 458 au recensement de 1961.

A partir de cette date, la population du Témiscamingue n'augmentera que lentement jusqu'en 1966. On peut supposer que sa balance migratoire nette devient négative: en 1951, la population témiscamienne compte pour 1.15 % de celle du Québec, mais cette proportion baisse continuellement pour se chiffrer à 0.90 % en 1971. La population de l'Abitibi qui comprend la population qui s'installe au nord du 49e parallèle accusera de ce fait des augmentations plus marquées jusqu'en 1966 mais la balance migratoire est probablement négative depuis 1956 si l'on se base sur la proportion de la population québécoise qu'elle compte : 2.15 % en 1956, baisse graduelle jusqu'en 1971 à 1.86 %.

La décennie 1952-1961 sera celle de Chibougamau-Chapais comme on pouvait s'y attendre. Le chemin de fer se rend à Chibougamau en 1956 pour amener le produit de ses mines directement à Noranda pour raffinage. En 1961, Chibougamau compte près de 5 000 habitants et Chapais près de 2 500. La population totale de l'Abitibi-Témiscamingue atteint 168 601, soit 19 % de plus qu'en 1951; augmentation de 9 % au Témiscamingue, de 25 % en Abitibi. Pour la même période la population du Québec augmente de 30 %. On peut donc supposer que le bilan migratoire de l'Abitibi-Témiscamingue est négatif depuis 1951. C'est d'ailleurs à partir de 1956 que la proportion-totale de l'Abitibi-Témiscamingue sur la population totale du Québec commence à baisser : 3.48 % en 1951, 3.39 % en 1956, elle glisse à 2.76 % en 1971.

De 1962 à 1971, c'est Lebel-sur-Quévillon avec Domtar et son papier Kraft ainsi que la région de Mata-gami-Joutel avec ses énormes exploitations de zinc-cuivre qui s'ouvrent. Malgré cela, c'est aussi une période de régression nette de la population. Celle-ci, qui atteint

175 036 en 1966, n'est plus que de 166 900 en 1971, soit une perte nette de 1 % par rapport à 1961, mais de 5 % par rapport à 1966. Au cours de cette période, le Témiscamingue perd près de 10 % de ses effectifs et l'Abitibi n'augmente que de 4 %, malgré les développements qui se poursuivent au nord du 49^e parallèle. Au cours de cette décennie, le Québec augmente sa population de 14.6 %.

Une compilation spéciale ne tenant pas compte de la population indienne montre que l'érosion démographique actuelle n'a pas commencé partout en même temps (voir carte 21). Cette compilation porte sur 11 régions entourant les principales agglomérations de l'Abitibi-Témiscamingue. Chacune de ces régions peut se caractériser empiriquement par des vocations économiques différentes. Chacune des régions est étudiée dans son ensemble ainsi que chacune des villes de ces zones.

Les régions de Ville-Marie et de Senneterre-Barraulte sont en baisse de population depuis 1956, mais les villes de Senneterre et de Ville-Marie croissent lentement. Barraulte voit sa population diminuer depuis 1961.

Les régions de La Sarre, Val-d'Or et Malartic-Cadillac voient leur population totale diminuer depuis 1961. Seule la ville de La Sarre augmente ses effectifs. Malartic voit sa population diminuer depuis 1961 et Val-d'Or depuis 1966; Cadillac régresse depuis 1951 avec un gain cependant de 1956 à 1961.

Les régions de Rouyn-Noranda, d'Amos et de Témiscamingue sont en baisse depuis 1966, y compris les villes même de Rouyn et de Noranda. Témiscaming baisse depuis 1951 avec un gain cependant entre 1961 et 1966; seule la ville d'Amos voit ses chiffres de population augmenter d'un recensement à l'autre.

Les régions outre 49^e de Chibougamau-Chapais, Matagami-Joutel et Lebel-sur-Quévillon accusent des hausses depuis leur ouverture récente.

Pendant la période de 1966 à 1971, la population totale diminuait de 5 %, nous l'avons vu. Cependant, quelques villes semblaient plus dynamiques à commencer par Lebel-sur-Quévillon (ville champignon) dont la population passait de 392 à 2936 soit une augmentation de 641 %. Mis à part ce cas exceptionnel, Senneterre augmentait de 21 %, Chapais de 19 %, Chibougamau de 9 %, La Sarre de 8 %, Matagami de 7 %, enfin Ville-Marie et Amos restaient pratiquement stable avec des augmentations de 2 % seulement. On peut noter ici que des municipalités voisines de La Sarre et d'Amos enregistraient des hausses importantes de population : ainsi La Sarre (canton) passe de 1 563 habitants à 2 087, soit 34 % d'augmentation et Amos-ouest augmente de 51 % passant de 1 578 à 2 378 habitants.

On remarquera que les villes du vieil Abitibi-Témiscamingue dont les régions avoisinantes dépendent de grosses industries étrangères (mines ou pâte à papier) sont en baisse, c'est-à-dire les villes de l'axe Rouyn-Noranda-Val-d'Or et Témiscaming. Par contre, Ville-Marie et les villes du Transcontinental plus dépendantes de l'agriculture et du bois demeurent plus stables.

En somme, sauf quelques rares cas, peu de localités augmentent au taux québécois qui n'est pourtant que de 4.27 %, entre 1966 et 1971. L'érosion démographique touche donc tout le territoire du vieil Abitibi-Témiscamingue.

Dans la partie qui suit, quelques caractéristiques de la population en 1971 permettront de mieux voir la situation sociale de la région étudiée.

2.2. Caractéristiques de la population en 1971

Après ce bref historique d'un siècle d'existence d'une population blanche qui s'installe en Abitibi-Témiscamingue, il peut être révélateur de cerner quelques caractéristiques de cette population par rapport à celle du Québec et à d'autres régions du Québec. Les tableaux 8 à 14, les graphiques 2 à 6, ainsi que la carte 22 ont été inclus dans ce but.

Deux des caractéristiques qui apparaissent importantes sont le nombre élevé de personnes vivant sur des territoires non municipalisés et aussi la dispersion de la population en général.

La présence de territoires non municipalisés n'est pas propre à la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Toutes les régions administratives (sauf les Cantons de l'Est) en contiennent (voir tableaux 8 et 9, et graphiques 2 et 3). C'est la quantité de personnes habitant ces territoires qui est propre à la région étudiée. En effet, environ 55 % des québécois établis sur des territoires non municipalisés vivent dans l'Abitibi-Témiscamingue, soit plus de 23 000 personnes ou 15 % de la population totale. A cause de l'importance de ces effectifs et comme la plupart des études officielles ne tiennent que peu compte de ces localités non municipalisées, il a été nécessaire de délimiter ces secteurs afin d'étudier la population complète de l'Abitibi-Témiscamingue.

L'étude de la carte 22 montre que ces secteurs de territoires non municipalisés correspondent d'assez près aux localités ouvertes entre 1922 et 1941 (voir carte 20), surtout à celles qui ont été ouvertes entre 1932 et 1941. Elles correspondent donc à la décennie qui a vu l'exploitation des premières mines, mais surtout à celle de la colonisation gouvernementale.

Une caractéristique bien connue et souvent citée pour l'Abitibi-Témiscamingue, c'est la faible densité de sa population, même si l'on ne considère que les territoires habités (voir tableau 9).

Pour les municipalités, cette densité est de 1 habitant au mille carré si l'on inclue la Baie-James, ce qui est à peu près égal à la densité de la Côte Nord et du Nouveau-Québec. Si l'on ne considère que les municipalités de la région du Nord-Ouest, cette densité s'élève à 40. Seules l'Outaouais avec 38 et surtout la Côte Nord avec 11 ont des densités inférieures, mais cela est dû à la présence de vastes territoires municipalisés et à peu près inhabités.

Un estimé des territoires habités correspondant aux 124 localités de la carte de base 2, porte cette densité à 29. Elle serait de 45 si l'on ne considérait que les municipalités des divisions de recensement Abitibi et Témiscamingue, ce qui est égal à la densité des municipalités du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Il reste cependant difficile d'accorder une grande importance à ces chiffres, à cause de la création de très grandes municipalités souvent très peu habitées. Le cas le plus récent et le plus étonnant est celui de la municipalité de la Baie James qui fait passer d'un coup la proportion de territoires municipalisés au Québec de 9.5 à 31.5 % et du même coup fait tomber la densité de l'ensemble des territoires municipalisés de 106 à 32. Cette mise au point étant faite, il demeure évident que l'Abitibi-Témiscamingue est une région où les distances demeurent un facteur dont il faut tenir compte dans les plans de développement.

Cette faible densité de la population s'explique en partie par le fait que l'Abitibi-Témiscamingue est encore très rural (voir tableau 10). Moins de 60 % de la population de l'Abitibi-Témiscamingue est urbaine,

contre 76 % au Canada et 80 % au Québec. Si la population est plus urbaine au Témiscamingue (60 %) qu'en Abitibi (58 %), une plus grande partie de sa population est agricole cependant. L'Abitibi à 7.18 % de sa population 1971 classée comme agricole et le Témiscamingue 11.56 %. Pour le Québec, cette population est de 5 % et pour le Canada, de 6.6 %. Il est à noter que cette proportion est passée de 16.69 à 7.18 % en cinq ans seulement en Abitibi (de 1966 à 1971) et pour le Témiscamingue de 18.03 à 11.56 %. Pour le Québec, les pourcentages correspondants sont de 8.53 à 5.06 %. Si l'Abitibi-Témiscamingue est encore très agricole par rapport au Québec, cette particularité semble en voie de disparition.

Les pyramides des âges pour 1931, 1951 et 1971 (voir graphiques 4 et 5) nous permettent de voir quelques caractéristiques de l'évolution de la population.

En 1931, la population se caractérisait surtout par le fort pourcentage d'hommes de 20 à 45 ans et d'enfants de 0 à 10 ans. Cela peut s'expliquer par le besoin d'hommes dans les chantiers forestiers et dans les mines ainsi que par la jeunesse des ménages qui s'installent dans la région.

Vingt (20) ans plus tard, en 1951, on peut constater que la population du Québec a vieilli beaucoup plus vite que celle de l'Abitibi-Témiscamingue. Dans cette dernière région, l'équilibre entre les hommes et les femmes est en voie de réalisation et les groupes d'âge de 5 à 14 ans sont proportionnellement importants ainsi que les groupes des hommes de 40 ans et plus. Le groupe de 15 à 19 ans qui correspond aux enfants nés à la fin de la crise a moins diminué en Abitibi-Témiscamingue qu'au Québec. La population de 65 ans et plus demeure très faible dans la région étudiée.

En 1971, la population de l'Abitibi-Témiscamingue demeure très jeune encore par rapport à celle du Québec.

Tous les groupes de 0 à 20 ans comptent une proportion relativement élevée. En Abitibi, les groupes de 20 à 24 ans sont semblables à ceux du Québec et les groupes de 65 ans et plus moindres; au Témiscamingue ils sont plus minces à partir de 25 ans surtout. L'émigration explique sans doute les groupes amoindris de 25 ans et plus et un taux de naissance élevé le renflement au bas de la pyramide. On remarque également que contrairement au Québec, les hommes de 65 ans et plus sont plus nombreux que les femmes du même âge. Cela est sans doute dû à l'arrivée massive des hommes plus de 40 ans plus tôt ce qui se traduisait par des pyramides plus larges du côté des hommes en 1951 et surtout en 1931. La proportion totale des vieux demeure cependant faible, étant donnée la forte natalité.

Ce grand nombre de jeunes explique qu'une proportion moindre qu'au Québec de la population soit au travail, mais on constate également que les revenus sont plus bas.

Si l'on examine les tableaux 11 à 14, on remarque que la proportion du revenu total est très bas par rapport à la population, même si la situation semble s'améliorer depuis 1961. En effet, si le nombre de déclarations imposables et le revenu total sont restés à peu près les mêmes depuis 20 ans, la population a diminué, mais les taxes ont augmenté. C'est en Abitibi surtout que l'on constate une amélioration des revenus. Un examen plus poussé montrerait sans doute l'influence des nouvelles villes sur cet état de chose.

Malgré tout, le revenu moyen est encore supérieur au Témiscamingue mais il demeure inférieur à la moyenne provinciale. Le tableau 13 montre que la situation est différente pour les hommes et pour les femmes dont une proportion moindre que pour l'ensemble du Québec travaillent et ont des revenus sensiblement inférieurs à ceux du Québec. Une plus forte proportion d'hommes travail-

lent en Abitibi qu'au Témiscamingue et c'est le contraire pour les femmes. Les villes forestières et minières de l'Abitibi outre 49^e parallèle offrent sans doute beaucoup de travail pour les hommes, mais peu d'opportunités pour les femmes.

La forte proportion de dépendants jeunes, une proportion moindre de personnes qui travaillent et des revenus inférieurs à ceux de la moyenne du Québec, font que l'Abitibi-Témiscamingue a un taux très bas de revenu per capita. En 1968, seules les régions de la Gaspésie et des Cantons de l'Est avaient un revenu per capita inférieur selon une compilation spéciale du B.S.Q. (1970).

La main-d'oeuvre totale aurait été de 45 000 personnes en 1951, elle serait de 40 000 environ en 1969.

A cause de son économie basée sur les ressources naturelles, des changements technologiques, du développement du secteur tertiaire, cette main-d'oeuvre s'est déplacée d'un secteur à l'autre (voir graphique 6).

Les secteurs agriculture et mines accusent les plus fortes diminutions en pourcentage d'emploi total suivis par le secteur construction. Le % attribué au forestage et à l'industrie manufacturière a augmenté légèrement de 1951 à 1969. Par contre, les transports et communications, le commerce mais surtout la finance et les services accusent une part beaucoup plus considérable d'emplois.

Les secteurs primaires étant toujours à la base de la vie économique de l'Abitibi-Témiscamingue, nous allons étudier un peu plus en détail chacun des secteurs qui s'y rapporte, soit l'agriculture, la forêt et les mines.

TABLEAU 8 : POPULATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS AU QUÉBEC PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

RÉGIONS ADMINISTRATIVES		SUPERFICIE (EN MILLES CARRES)			POPULATION		
NO	NOM	TOTALE	T.N.O.	MUNICIPAL.	TOTALE	T.N.O.	MUNICIPAL.
00	Baie James	131 094.36	0.00	131 094.36	3 346	0	3 346
01	Bas-St-Laurent-Gaspésie	13 248.46	8 098.46	5 150.00	232 598	1 929	230 669
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	41 157.08	37 588.43	3 568.65	279 979	2 103	277 776
03	Québec	17 001.63	5 260.14	11 741.49	941 488	1 475	940 013
04	Trois-Rivières	17 693.04	12 599.78	5 093.26	420 694	3 027	417 667
05	Cantons de l'Est	3 306.32	0.00	3 306.32	224 184	0	224 184
06	Montréal	12 035.58	2 636.80	9 398.78	3424 458	142	3 424 316
07	Outaouais	20 637.57	14 272.15	6 365.42	243 352	456	242 896
08	Nord-Ouest	22 407.31	19 313.91	3 093.40	147 223	22 979	124 244
09	Côte-Nord	100 194.99	91 299.63	8 895.36	100 460	4 624	89 096
10	Nouveau-Québec	217 560.11	217 549.24	10.87	11 082	7 811	3 271
Ensemble du Québec		596 336.45	408 618.54	187 717.91	6028 764	44 551	5 984 213
*			539 712.90	56 623.55		47 897	5 980 867
Abitibi-Témiscamingue		157 028.07	22 796.31	134 231.76	168 678	23 286	145 392
*			153 890.67	3 137.40		26 632	142 046
Abitibi-Témiscamingue habité (évaluation)				5 747	168 678		

* en considérant la Baie James comme non municipalisée, ce qui était le cas avant 1971.

TABLEAU 9 : POURCENTAGE ET DENSITE DE LA POPULATION DES MUNICIPALITES DU QUEBEC PAR REGION ADMINISTRATIVE

NO DE LA REGION	% DE LA POPULATION DANS LES MUNICIPALITES	% DU TERRITOIRE MUNICIPALISE	DENSITE (mi. ²)	
			totale	sur municipalité
00	100.0	100.0	0	0
01	99.2	38.9	17	45
02	99.2	8.7	6	78
03	99.8	69.1	55	80
04	99.3	28.8	23	82
05	100.0	100.0	67	67
06	100.0	78.1	234	364
07	99.8	30.8	11	38
08	84.4	13.8	6	40
09	95.4	8.9	1	11
10	29.5	0.0	1	300
Québec	99.3	31.5	10	32
(sans Baie-James)		9.5		106
Abitibi-Témiscamingue	86.2	85.5	1	1
(sans Baie James)	84.2	2.0		45
Abitibi-Témiscamingue habité		(100.0)		29

TABLEAU 10 : URBANISATION 1966 ET 1971

		POPULATION TOTALE	POPULATION URBAINE	POPULATION RURALE		
				TOTALE	NON AGRICOLE	AGRICOLE
Canada	1966	20 014 888	14 726 759	5 288 121	3 374 407	1 913 714
	1971	21 568 310	16 410 785	5 157 525	3 737 730	1 419 795
Québec	1966	5 780 845	4 525 114	1 255 731	762 164	493 567
	1971	6 027 765	4 861 245	1 166 520	861 215	305 305
Abitibi	1966	114 725	61 971	52 754	33 596	19 158
	1971	112 245	64 795	47 450	39 385	8 065
Témisca- mingue	1966	60 312	34 863	25 449	14 574	10 875
	1971	54 660	32 985	21 670	15 350	6 320

		POURCENTAGE POPULATION	URBAINE/	RURALE T./	N.AGRICOLE/	AGRICOLE/	AGRICOLE/
			TOTALE	TOTALE	RURALE T.	RURALE T.	TOTALE
Canada	1966		73.57	26.43	63.82	38.16	9.56
	1971		76.08	23.92	72.48	27.52	6.58
Québec	1966		78.27	21.73	60.70	39.30	8.53
	1971		80.64	19.36	73.83	26.17	5.06
Abitibi	1966		54.01	45.99	63.69	36.31	16.69
	1971		57.72	42.28	83.01	16.99	7.18
Témisca- mingue	1966		57.80	42.20	57.27	42.73	18.03
	1971		60.34	39.66	70.84	29.16	11.56

TABLEAU 11 : IMPOT FEDERAL PAYE EN ABITIBI,
AU TEMISCAMINGUE ET AU QUEBEC

ANNEE	ABITIBI	TEMISCAMINGUE	ROUYN-NORANDA	QUEBEC
NOMBRE DE DECLARATIONS IMPOSABLES:				
1951	7 160	6 730		611 030
1961	14 156	8 734	6 580	1 122 096
1966	22 910	14 414	9 012	1 617 366
1971	28 278	14 119	9 384	1 877 265
REVENU TOTAL (\$000)				
1951	20 529	20 931		1 940 674
1961	53 676	35 044	26 720	4 790 503
1966	108 772	70 131	44 576	8 257 627
1971	187 050	90 798	63 576	13 074 322
TAXES PAYEES (\$000)				
1951	1 317	1 703		180 766
1961	3 501	2 404	1 865	408 316
1966	6 024	3 985	2 609	532 021
1971	17 288	8 362	6 152	1 293 587

TABLEAU 12 : IMPÔT FEDERAL EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE
PAR RAPPORT AU QUEBEC

ANNEE	ABITIBI	TEMISCAMINGUE	TOTAL	ROUYN-NORANDA
<u>DECLARATIONS IMPOSABLES</u>				
1951	1.17	1.10	2.27	
1961	1.26	0.77	2.03	0.58
1966	1.41	0.89	2.30	0.55
1971	1.50	0.75	2.25	0.49
<u>REVENU TOTAL</u>				
1951	1.05	1.07	2.12	
1961	1.12	0.73	1.85	0.55
1966	1.31	0.84	2.15	0.53
1971	1.43	0.69	2.12	0.48
<u>TAXES PAYEES</u>				
1951	0.72	0.94	1.67	
1961	0.85	0.58	1.44	0.45
1966	1.13	0.74	1.88	0.48
1971	1.33	0.64	1.98	0.47
<u>POPULATION</u>				
1951	2.12	1.35	3.48	
1961	2.05	1.14	3.20	0.57
1966	1.98	1.04	3.02	0.52
1971	1.86	0.90	2.76	0.47

TABLEAU 13 : POPULATION ACTIVE ET REVENU MOYEN ABITIBI
TEMISCAMINGUE ET QUEBEC (1971)

	ABITIBI	TEMISCAMINGUE	QUEBEC
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui travaille			
HOMMES	36.9	84.9	87.3
FEMMES	44.1	47.1	55.6
Revenus moyens \$			
HOMMES	5 731	5 891	6 288
FEMMES	2 611	2 688	2 971
Médiane des revenus \$			
HOMMES	5 483	5 604	5 541
FEMMES	1 752	1 708	2 189

TABLEAU 14 : POPULATION ACTIVE ET REVENU EN ABITIBI-
TEMISCAMINGUE PAR RAPPORT AU QUEBEC (1971)
QUEBEC = 100 %

Population 15 ans et plus	HOMMES	FEMMES
- totale	2.63	2.38
- sans revenu	2.84	2.94
- avec revenu	2.60	1.93
Revenu total déclaré \$		
1 000 - 1 999	2.58	2.41
2 000 - 3 999	2.73	2.02
4 000 - 4 999	2.51	1.94
5 000 - 5 999	2.95	1.56
6 000 - 6 999	3.02	2.27
7 000 - 7 999	2.90	1.58
8 000 - 9 999	2.75	1.89
10 000 - 14 999	2.11	1.91
15 000 et plus	0.81	1.50
Revenu moyen %		
-Abitibi	91.1	87.9
-Témiscamingue	93.7	90.5

2.3. Situation de l'agriculture

A partir des Statistiques agricoles 1972 du Bureau de la Statistique du Québec, il est possible de comparer l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue, soit la région no 9, à celle de l'ensemble du Québec et de chacune de ses régions. Les tableaux 15 à 18 et les graphiques 7 à 9 ont été construits à partir de ces données.

Isolée des autres régions agricoles, la région 9 est, à bien des points de vue, la moins importante : c'est celle qui possède le moins de fermes et celle dont la rentabilité est la plus faible, même si les fermes sont très grandes.

Les principales productions vendues sont les produits laitiers et le bétail; viennent ensuite, loin derrière, les volailles et les oeufs, les grandes cultures et les produits forestiers. Par cette répartition des ventes totales, cette région ressemble beaucoup au Saguenay-Lac-Saint-Jean, au Bas-Saint-Laurent-Gaspésie ainsi qu'à l'Outaouais. (graphique 7).

La valeur totale des fermes (tableau 15 et graphiques 8 et 9) est la plus basse des régions du Québec en Abitibi-Témiscamingue, mais la répartition des items qui constituent cette valeur est différente. En effet, la proportion attribuée aux terres et bâtiments est la plus faible, celle attribuée aux machineries et outillage, la plus forte, et celle attribuée aux bétail et volailles parmi les plus fortes. Ce fait peut s'expliquer par la tendance de plusieurs cultivateurs à travailler à l'extérieur de la ferme. On achète de l'outillage pour faire le travail plus vite, mais on néglige le fonds de terre; mais la principale raison est sans doute que loin des grandes villes, la valeur marchande des terres est moindre alors que la machinerie et l'outillage vaut plus et que la valeur du bétail est la même partout au Québec.

La valeur moyenne des fermes de la région no 9 est la plus basse du Québec et les revenus moyens des ventes sont à moins de 50 % de ceux de l'ensemble du Québec. Les deux régions qui se rapprochent le plus pour cet item sont le Bas Saint-Laurent-Gaspésie et l'Outaouais. Le rendement (revenus des ventes sur la valeur des fermes) semble supérieur à celui de l'Outaouais mais la valeur des fermes de cette dernière région est supérieure de 50 % à celles de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le tableau 17 montre que la proportion de la population totale sur les fermes est de 5.6 % au Québec. C'est en Abitibi-Témiscamingue qu'elle est la plus forte, soit 8.6 %, elle est de 11.6 % pour le Témiscamingue. La proportion de grandes fermes (plus de 180 acres) est bien supérieure à celle de l'ensemble du Québec mais la proportion des superficies défrichées et utilisées demeurent dans la moyenne (voir tableaux 16 à 18). 94.2 % de ces fermes sont exploitées par leur propriétaire contre 86.3 % pour l'ensemble du Québec. Comparée au Québec, la région no 9 comporte une part inférieure de 4 % de propriétaires âgés de moins de 35 ans, 4 % de plus de propriétaires ayant entre 35 et 54 ans et la même proportion de propriétaires de plus de 55 ans, soit 9.5 %. Le rendement à l'acre des superficies utilisées est bien inférieur à celui du Québec, presque trois fois moins, ainsi que les revenus per capita des ventes (\$654.17 contre \$1589.65).

En plus d'une proportion plus forte de sa population sur des fermes, le Témiscamingue se différencie de l'Abitibi par des fermes un peu plus petites, des propriétaires plus jeunes et le nombre de propriétaires non résidents est 5 fois plus élevé; on peut noter aussi que le revenu des ventes est supérieur.

Comparée au Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue comporte une proportion de population plus forte sur les fermes, des fermes plus grandes mais un

pourcentage inférieur de superficies défrichées et utilisées, des propriétaires plus jeunes, mais des rendements deux fois plus faibles. Pour une population totale inférieure à la moitié de celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la région no 9 possède presque autant de fermes (92.7 %) et de terres défrichées (84.3 %) et en culture (82.6 %) que cette région (voir tableau 18).

Les meilleurs rendements au Témiscamingue qu'en Abitibi s'expliquent selon Hugues Morrissette (1972) par une plus grande stabilité des habitants, un meilleur climat et des sols comportant une argile moins compacte. Pour cet auteur, le Témiscamingue demeure le parent pauvre de l'agriculture québécoise surtout à cause de son éloignement des grands centres.

Les rendements supérieurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui demeurent cependant bien inférieurs à la moyenne du Québec, s'expliquent par les mêmes raisons : climat et sols plus favorables, marchés plus proches, mais éloignement des grands centres qui en fait aussi une région à agriculture en difficulté au Québec.

Des statistiques plus récentes qui seront aussi utilisées dans la deuxième partie du travail (tableaux 19 à 21) montrent que la situation agricole a évolué énormément entre 1971-1972 et 1972-1973. En effet, le nombre de producteurs laitiers est passé d'une année à l'autre de 1618 à 1061, soit une baisse de 35.4 %, alors que la productivité globale augmentait de 3.8 % au cours de la même année. Pour les territoires non municipalisés, la productivité diminuait de 2 % et le nombre de producteurs de 45.7 %. Cet indice nous permet de penser que les zones "marginales" correspondent en partie à ces territoires. Des distinctions se remarquent également au niveau des sous-régions : en effet, le lait nature est surtout produit en Abitibi et le lait industriel au Témiscamingue si l'on considère les années 1971-1972 et

1972-1973.

Très spécialisée, l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue demeure peu importante par rapport à celle du Québec si l'on s'en rapporte aux ventes totales mais cette agriculture faisait vivre une forte proportion de la population de cette région en 1971; le nombre de producteurs laitiers diminue rapidement cependant; de nombreux problèmes humains peuvent résulter de cette situation. La deuxième partie du travail peut nous permettre de voir dans quelles localités ces problèmes seront les plus cruciaux.

TABLEAU 15 : REGIONS AGRICOLES, VALEUR DES FERMES,
REPARTITION DE L'INVESTISSEMENT, REVENUS

REGIONS	1	2			3	4	5	6	7
	VALEUR TOTALE \$000	REPARTITION T&B	M&O	(%) B&V	TOTAL DES FERMES	VALEUR MOYENNE	REVENUS TOTAUX	REVENU MOYEN	RENDE- MENT (%)
1. Bas-Saint-Laurent/Gasp.	178361	56.0	23.5	20.5	7066	25200	32155640	4550	18.0
2. Québec	252719	60.2	18.9	20.8	7885	32100	62389730	7912	24.6
3. Beauce	176094	53.2	20.0	26.8	6521	27000	48405990	7423	27.5
4. Nicolet	201598	53.6	20.7	25.3	5900	34200	59093710	10015	29.3
5. Cantons de l'Est	211417	57.4	19.1	23.5	5582	37900	53581070	9598	25.3
6. Richelieu	315563	62.1	18.9	19.0	6421	49100	89098990	13876	28.3
7. Sud-Ouest de Montréal	223575	65.9	19.2	14.5	4623	48400	51235330	11082	22.9
8. Outaouais	131691	63.0	17.9	19.1	3609	36500	18740190	5192	14.2
9. Nord-Ouest du Québec	54418	50.3	24.6	25.1	2251	24200	9432480	4190	17.3
10. Nord de Montréal	256754	69.8	16.3	13.8	5603	45800	62920460	11229	24.5
11. Mauricie	91766	57.5	19.3	23.2	2961	31000	23971090	8095	26.1
12. Saguenay/Lac-St-Jean	106331	57.1	20.4	22.5	2835	37500	20840660	7351	19.6
Ensemble du Québec	2200284	60.1	19.4	20.5	61257	35900	531864340	8682	24.2

TABLEAU 16 : AGRICULTURE, QUEBEC, ABITIBI, TEMISCAMINGUE,
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, CHIFFRES ABSOLUS

ITEMS	QUEBEC	NORD-OUEST	ABITIBI	TEMISCAMINGUE	SAGUENAY/LAC- Saint-Jean	
Population totale(71)	6027764	166900	112244	54656	376914	a)
Population des fermes	334579	14419	8065	6354	19011	b)
Nombre total de fermes	61257	2251	1235	1016	2835	c)
-de moins de 69 acres	8790	33	15	18	123	d)
-de 70 à 129 acres	17842	452	222	230	615	e)
-de 130 à 179 acres	10996	135	67	68	502	f)
-de 180 à 239 acres	9996	551	334	217	608	g)
-de 240 à 399 acres	9903	639	354	285	643	h)
-de 400 à 559 acres	2793	342	186	156	251	i)
-de 560 à 759 acres	647	76	46	30	67	j)
-de 800 à 1119 acres	226	17	8	9	22	k)
-de plus de 1200 acres	64	6	3	3	4	l)
Superficie totale(acres)	335521920	56389120	50343040	6046080	227892480	m)
-des fermes	10801116	596829	331280	265549	643689	n)
-des terres défrichées	6449992	335740	187748	150992	398128	o)
- en culture, jachère ou pâturage	6131014	312009	168355	143654	377908	p)
Nombre de propriétaires	52838	1899	1037	862	2439	q)
Exploitants de - 35 ans	9395	268	118	150	467	r)
-de 35 à 54 ans	33525	1320	715	605	1574	s)
-de + 55ans	18337	663	402	261	794	t)
-ne résidant pas dans leur ferme	2033	52	10	42	87	u)
Valeur totale des produits vendus(\$)	531864340	9432480	4814060	4618420	20840660	v)

TABLEAU 17 : AGRICULTURE, QUEBEC, ABITIBI, TEMISCAMINGUE,
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, POURCENTAGE

ITEMS	QUEBEC	NORD-O.	ABITIBI	TEMIS.	S.L.S.J.
B/a Pop. des fermes/pop.totale	5.6	8.6	7.2	11.6	5.0
b/c Moyenne de pers. par fam. sur ferme	5.5	6.4	6.5	6.3	6.7
d/c Fermes -69A/total des fermes	14.3	1.5	1.2	1.8	3.2
e/c " 70-129A / "	29.1	20.1	18.0	22.6	21.7
f/c " 130-179A/ "	18.0	6.0	5.4	6.7	17.7
g/c " 180-239A/ "	16.3	24.5	27.0	21.4	21.4
h/c " 240-399A/ "	16.2	28.4	28.7	28.1	22.7
i/c " 400-559A/ "	4.6	15.2	15.0	15.4	8.9
j/c " 560-759A/ "	1.1	3.4	3.7	3.0	2.4
k/c " 760-1119A/ "	0.4	0.8	0.6	0.9	0.8
l/c " + 1120 A/ "	0.1	0.3	0.2	0.3	0.1
o/n Superficie défrichée/sup.fermes	59.7	56.3	55.8	56.9	61.9
p/o Sup. utilisée/ sup. défrichée	95.1	93.1	89.7	95.1	94.9
q/c Nom.prop./ nom. de fermes	86.3	94.2	93.0	95.7	95.2
r/c Prop.-35 ans/nom. total	15.3	11.9	9.6	14.8	16.5
s/c " 35-54 ans/ "	54.8	58.6	57.9	59.5	55.5
t/c " 55 ans et +/ "	29.9	29.5	32.5	25.7	28.0
u/c Exp. non-résid./ "	3.3	2.3	0.8	4.1	3.1
v/b Revenus des ventes per capita\$	1589.65	654.17	596.90	726.85	1096.24
v/n Rendement à l'acre des fermes\$	49.29	15.80	14.53	17.39	32.37
v/p " " sup. utilisées \$	86.74	30.23	28.59	32.14	55.14

Les lettres a à v font la correspondance avec le tableau 16.

TABLEAU 18 : COMPARAISON AGRICULTURE QUEBEC
 ABITIBI, TEMISCAMINGUE, SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

ITEMS	STATISTIQUES AGRICOLES - COMPARAISONS %				
	S.L.S.J. QUEBEC	NORD-OU. QUEBEC	ABITIBI NORD-OU.	TEMISCAM. NORD-OU.	NORD-OUEST SAGUENAY/LAC- SAINT-JEAN
a) Population totale (1971)	6.3	2.8	67.3	32.7	44.3
b) Population des fermes	5.7	4.3	55.9	44.1	75.8
c) N. total de fermes	4.6	3.7	54.9	45.1	79.4
d) - de - de 69 acres	1.4	0.4	45.5	54.5	26.8
e) - de 70 à 129 acres	3.4	2.5	49.1	50.9	73.5
f) - de 130 à 179 acres	4.6	1.2	49.6	50.4	26.9
g) - de 180 à 239 acres	6.1	5.5	60.6	39.4	90.6
h) - de 240 à 399 acres	6.5	6.5	55.4	44.6	99.4
i) - de 400 à 559 acres	9.0	12.2	54.5	45.6	136.3
j) - de 560 à 759 acres	10.4	11.7	60.5	39.5	113.4
k) - de 760 à 1119 acres	9.7	7.5	47.1	52.9	77.3
l) - de + de 1120 acres	6.3	9.4	50.0	50.0	50.0
m) Superficie totale	67.9	16.8	89.3	10.7	24.7
n) - des fermes	6.0	5.5	55.5	44.5	92.7
o) - des terres défric.	6.2	5.2	55.0	45.0	84.3
p) - en culture, jachère ou pâturage	6.2	5.1	54.0	46.0	82.6
q) Nombre de propriétaires	4.6	3.6	54.6	45.4	77.9
r) Exploitants de - 35 ans	5.0	2.9	44.0	56.0	57.4
s) - de 35 à 54 ans	4.7	3.9	54.2	45.8	83.9
t) - de + 55ans	4.3	3.6	60.6	39.4	83.6
u) - ne résidant pas dans leur ferme	4.3	0.6	19.2	80.8	59.8
v) Valeur totale des produits vendus	3.9	1.8	51.0	49.0	45.3

Les lettres a) à v) font la correspondance avec le tableau 16.

TABLEAU 19: PRODUCTION LAITIERE AU NORD-OUEST QUEBECOIS - RESUME & TOTAUX

	NOMBRE DE PRODUCTEURS						LIVRAISONS LIVRES DE GRAS					
	1971 - 1972			1972 - 1973			1971 - 1972			1972 - 1973		
	MUNICIPA- LITES	T. N.-O.	TOTAL	MUNICIPA- LITES	T. N.-O.	TOTAL	MUNICIPA- LITES	T. N.-O.	TOTAL	MUNICIPA- LITES	T. N.-O.	TOTAL
<u>LAIT NATURE:</u>												
TEMISCAMINGUE	11	3	14	17	3	20	75 799	28 111	103 910	110 973	36 580	147 553
ABITIBI	101	5	106	101	4	105	683 672	25 398	709 070	833 028	32 172	825 200
TOTAL	112	8	120	118	7	125	759 471	53 509	812 980	944 001	68 752	1 012 753
<u>LAIT INDUSTRIEL:</u>												
TEMISCAMINGUE	568	118	686	432	76	508	2 511 260	294 245	2 805 505	2 614 190	284 396	2 898 586
ABITIBI	649	163	812	354	74	428	1 508 796	275 312	1 784 108	1 438 752	257 710	1 696 462
TOTAL	1217	281	1498	786	150	936	4 020 056	569 557	4 589 613	4 052 942	542 106	4 595 048
<u>GRAND TOTAL:</u>	1329	289	1618	904	157	1061	4 779 527	623 066	5 402 593	4 996 943	610 858	5 607 801

TABLEAU 20 : PRODUCTION LAITIERE AU
NORD-OUEST QUEBECOIS PRODUCTIVITE

	1971 - 1972			1972 - 1973		
	MUNICIPALITES	TERRITOIRES NON-ORGANISES	TOTAL	MUNICIPALITES	TERRITOIRES NON-ORGANISES	TOTAL
<u>LAIT NATURE:</u>						
TEMISCAMINGUE	6 890	9 370	7 422	6 527	12 193	7 377
ABITIBI	6 769	5 079	6 689	8 247	8 043	8 240
<u>LAIT INDUSTRIEL:</u>						
TEMISCAMINGUE			4 089			5 705
ABITIBI			2 197			3 963
<u>GRAND TOTAL:</u>	3 596	2 156	3 339	5 527	3 891	5 285

PART RELATIVE DE LA PRODUCTION TOTALE

	ABITIBI		TEMISCAMINGUE	
	((1971)	(1972)	(1971)	(1972)
LAIT NATURE	87.2	85.6	12.8	14.4
L. INDUSTRIEL	38.9	36.9	61.1	63.1

PART RELATIVE DU NOMBRE TOTAL DE PRODUCTEURS

LAIT NATURE	88.3	84.0	11.7	16.0
L. INDUSTRIEL	54.2	45.8	45.7	54.3

TABLEAU 21 : EVOLUTION DANS LA PRODUCTION LAITIERE AU
NORD-OUEST QUEBECOIS DE 1971-1972 A 1972-1973.

	MUNICIPALITES	T. N.-O.	TOTAL
<u>LAIT NATURE:</u>			
TEMISCAMINGUE	+ 46.4	+ 30.1	+ 42.0
ABITIBI	+ 21.8	+ 26.7	+ 22.0
NORD-OUEST	+ 24.3	+ 28.5	+ 24.6
<u>LAIT INDUSTRIEL:</u>			
TEMISCAMINGUE	+ 4.1	- 3.3	+ 3.3
ABITIBI	- 4.6	- 6.5	- 4.9
NORD-OUEST	+ 0.8	- 4.8	+ 0.1
<u>GRAND TOTAL:</u>	+ 4.5	- 2.0	+ 3.8

EVOLUTION DANS LE NOMBRE DE PRODUCTEURS LAITIERS
AU NORD-OUEST QUEBECOIS DE 1971-1972 A 1972-1973,
AINSI QUE DE LEUR PRODUCTIVITE. (entre parenthèses)

	MUNICIPALITES	T. N.-O.	TOTAL
<u>LAIT NATURE:</u>			
TEMISCAMINGUE	+ 54.5 (+ 46.4)	0.0 (+ 30.1)	+ 42.8 (+ 42.0)
ABITIBI	0.0 (+ 21.8)	- 80.0 (+ 26.7)	- 1.0 (+ 22.0)
NORD-OUEST	+ 5.3 (+ 24.3)	- 12.5 (+ 28.5)	+ 0.4 (+ 24.6)
<u>LAIT INDUSTRIEL:</u>			
TEMISCAMINGUE	- 24.0 (+ 4.1)	- 35.6 (- 3.3)	- 26.0 (+ 3.3)
ABITIBI	- 45.5 (- 4.6)	- 54.6 (- 6.5)	- 47.3 (- 4.9)
NORD-OUEST	- 35.2 (+ 0.8)	- 46.6 (- 4.8)	- 37.5 (+ 0.1)
<u>GRAND TOTAL</u>	- 32.0 (+ 4.5)	- 45.7 (- 2.0)	- 35.4 (+ 3.8)

2.4. Situation dans la forêt

Selon des chiffres fournis par le Ministère de l'Industrie et du Commerce, il y aurait eu en 1970, 2645 employés en forêt par les compagnies manufacturières en Abitibi-Témiscamingue. Dans les manufactures mêmes, il y aurait eu (1968) 4 782 emplois dont 2 118 dans le secteur bois et 1 133 dans le secteur papier, soit 68 % des emplois manufacturiers. Ces chiffres très incomplets et difficiles à contrôler à cause des emplois saisonniers, des statistiques incomplètes, etc. montrent quand même l'importance de ce secteur au niveau des emplois. Ces emplois sont cependant bien variés. Deux villes seulement regroupent la main-d'oeuvre du secteur papier, soit Témiscaming et Lebel-sur-Quévillon; ces deux grosses compagnies (Domtar et C.I.P.) qui opèrent ces moulins à papier (en 1971), paient des salaires assez élevés.

Par contre, dans le secteur bois (surtout des scieries), on retrouve de nombreuses usines de toutes tailles, réparties sur toute l'étendue du territoire. Les salaires payés sont en général assez bas. Quant aux salaires en forêt ils sont assez bons mais la température peut occasionner de nombreux jours de chômage.

La valeur des expéditions pour le secteur bois était de \$45.8 millions en 1968, de \$47.8 millions pour le papier soit au total 31 % de la valeur totale des expéditions pour le Nord-Ouest (306.5 millions).

En 1969, 35 % de la superficie des réserves cantonales de bois au Québec se trouvait au Nord-Ouest (à comparer avec 27 % pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean et 16 % pour la région de Québec) où se trouve surtout des résineux; 26 % de la valeur des expéditions des scieries du Québec venait de cette région. Il est probable que ce secteur peut être encore développé, mais il n'est pas sûr que les précautions à prendre pour renouveler cette richesse soient suffisantes. "Le Québec (ne) se précoc-

cuppe de la régénération à grande échelle de ses forêts que depuis sept ou huit ans" selon Alain Dancause (1974). La clause récente du \$0.15 le cunit qui doit être attribué au reboisement par les compagnies, semble loin du 2 % imposé par la Suède et la Norvège sur la valeur des bois abattus pour le fonds forestier servant au reboisement, aux voies d'évacuation, etc. (Viers, 1970).

J.C. Chapais (1891) s'élevait contre le gaspillage de nos forêts à la fin du siècle dernier et donnait des moyens d'y remédier. La CSN (1971) reprenait le même thème en parlant du "paradoxe forestier"; on constate que le public accepte avec indifférence de laisser "les autres" s'occuper de nos richesses naturelles. Selon Georges Viers (1970), le Canada exploite ses forêts beaucoup plus au nord que la Russie et les pays scandinaves et consacre beaucoup moins à l'aménagement de ses forêts. On peut se demander jusqu'à quel point nos forêts sont une ressource renouvelable dans ces conditions. Normand Houle (1968) prévoit "des disettes locales et régionales" pour le bois de sciage dans la région à l'étude. La 4e entente auxiliaire Canada-Québec sur l'accès aux ressources forestières permettra au Québec de "parfaire son infrastructure de voirie forestière, cette entente favorisera l'exploitation optimale d'une ressource naturelle, éliminera à court et à moyen termes le danger de pénurie de matière ligneuse et représentera une possibilité d'expansion d'une industrie à haut degré de productivité" (1975).

Il ne semble y avoir aucune politique à long terme permettant d'assurer un volume constant de coupes forestières.

2.5. Situation dans les mines

Principale région minière du Québec il y a quelques années, l'Abitibi-Témiscamingue emploie une main-d'oeuvre de plus en plus réduite dans ce secteur, même si la valeur de cette production augmente. Les méthodes d'extraction s'améliorent entraînant une augmentation du rendement du mineur.

D'après des chiffres récents mais incomplets (tableau 22) comme toutes les données qu'il est possible d'obtenir sur la main-d'oeuvre, 7 214 personnes auraient été employées en 1971 par 24 compagnies minières. Il y en avait 8 678 en 1963, pour 30 compagnies et la pointe de l'emploi se situerait en 1965 avec 9 436 employés par 35 compagnies.

La part du vieil Abitibi-Témiscamingue était de 70 % des emplois en 1963, elle s'est amenuisée graduellement jusqu'en 1971 alors qu'elle devient sensiblement la même que pour la partie au nord du 49e parallèle, soit de 52 %.

En 1971, la main-d'oeuvre diminue dans les mines de 17 % par rapport à celle de 1963, cette diminution provient uniquement du vieil Abitibi-Témiscamingue où les mines offrent 38 % de moins d'emplois alors que les mines du nord du 52e parallèle en offrent 30 % de plus.

Les mines sont souvent classées d'après leurs principales productions. La variété des métaux exploités, la taille des gisements font que chaque mine est unique et rend cette classification plus ou moins valable. Ainsi, la mine Horne reconnue comme mine de cuivre et de zinc demeure la plus grosse productrice d'or. Un travail de l'auteur (1972) estime à 136 le nombre de mines exploitées ou encore en exploitation de 1926 à 1971. Deux mines avaient été exploitées au Nord-Ouest avant cette année. La durée d'exploitation varie entre moins d'un an et 45 ans.

TABLEAU 22: EMPLOI DANS LES MINES DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE
1963 à 1971.

A : TOTAL	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Total	8 678	8 848	9 436	9 094	8 623	7 951	8 067	7 877	7 214
Vieil Abitibi-Témiscamingue	6 037	6 002	6 454	5 771	5 271	4 844	4 706	4 378	3 772
Nord du 49e parallèle	2 641	2 846	2 982	3 323	3 352	3 107	3 361	3 499	3 442
B : % DE VARIATION(base 1963)									
Total	100	102	109	105	99	92	93	91	83
Vieil Abitibi-Témiscamingue	100	99	107	96	87	80	78	73	62
Nord du 49e parallèle	100	108	113	126	127	118	127	132	130
C : PART RELATIVE (total des emplois = 100 %)									
Vieil Abitibi-Témiscamingue	70	68	68	63	61	61	58	56	52
Nord du 49e parallèle	30	32	32	37	39	39	42	44	48
D : NOMBRE D'EMPLOYEURS :									
Total	30	32	35	35	33	30	27	26	24
Vieil Abitibi-Témiscamingue	21	22	25	24	20	18	16	16	15
Nord du 49e parallèle	9	10	10	11	13	12	11	10	9

La situation économique de ces mines varie suivant le marché mondial. En Abitibi-Témiscamingue, on trouve des mines d'or en difficulté depuis 1942, mais en plein rendement depuis la montée récente du prix de l'or; des mines de cuivre et de zinc affectées depuis deux ans environ par des baisses du prix du cuivre dues à des stocks trop abondants; des mines de molybdène-bismuth fermées depuis 1970 pour des raisons difficiles à cerner. On trouve également une petite mine de fer et une mine de cuivre-nickel a été exploitée pendant quelques années; on prévoit l'ouverture d'une mine d'amiante d'ici peu.

Vingt et une (21) de ces mines auraient produit pour une valeur de plus de \$160 millions en 1969 selon les chiffres fournis dans l'Esquisse du plan régional (1971).

Les tableaux XVII de l'Esquisse du plan régional (1971) et 2 de l'Industrie manufacturière du Nord-Ouest québécois (1970) montrent l'importance de cette industrie et celle du bois. Pour la main-d'oeuvre et la valeur des expéditions nous pouvons en tirer le tableau suivant :

TABLEAU 23 : REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA VALEUR DES EXPEDITIONS DANS LES INDUSTRIES DE L'ABITIBI - TEMISCAMINGUE (1969)

Secteur	(%)	main-d'oeuvre	valeur des expéditions
Bois	47		15
Papier	19		16
Industrie métallique primaire	16		62
Autres industries	18		7
TOTAL	100 %		100 %

D'après ce tableau il est facile de constater la place importante que prennent les mines comme rendement (62 % de la valeur des expéditions avec 16 % de la main-d'oeuvre) dans les industries qui en découlent. A

l'inverse, le bois emploie 47 % de la main-d'oeuvre pour 15 % de la valeur des expéditions. Le secteur papier emploie 19 % de la main-d'oeuvre pour 16 % de la valeur des expéditions alors que toutes les autres industries n'offrent que 16 % des emplois et n'ont que 7 % de la valeur des expéditions. Ce tableau semble refléter assez bien la situation de l'Abitibi-Témiscamingue comme fournisseuse de matières premières, et montre les secteurs privilégiés, c'est-à-dire les industries métalliques primaires et le papier dont les usines sont très peu nombreuses et possédées par des étrangers anglo-canadiens ou américains. Par contre, les secteurs moins rentables comme le bois, en particulier le sciage, et les autres petites industries comportent de petites entreprises souvent possédées par des Canadiens-français comme on peut le constater en consultant le Répertoire de l'ICAF (1972).

3.0. Conclusions

Des baisses radicales dans le nombre d'agriculteurs, des diminutions dans le nombre d'emplois miniers et le déplacement de ceux-ci vers le nord, un secteur forestier offrant des emplois souvent saisonniers, le tout dépendant des marchés extérieurs, voilà des situations qui font de l'Abitibi-Témiscamingue, surtout dans sa partie méridionale plus habitée, une région à économie très instable, stagnante dans certains secteurs, en régression dans d'autres.

Une plus grande concentration de la population, la transformation plus poussée des ressources primaires, des regroupements de municipalités et de services, se retrouvent parmi quelques suggestions faites pour aider à faire revivre plus intensément l'Abitibi-Témiscamingue. Il apparaît important pour arriver à des résultats concrets de mieux connaître chacune des localités de cet immense territoire. C'est ce que nous tenterons de faire dans la deuxième partie.

DEUXIEME PARTIE
TYPOLOGIE DES LOCALITES DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE

1.0. Introduction

Colonisée en partie sous le thème du retour à la terre, l'Abitibi-Témiscamingue n'a pas tardé à suivre le mouvement d'urbanisation au Québec. Aujourd'hui, de nombreuses paroisses agricoles se dépeuplent de plus en plus et les coûts d'entretien des structures mises en place à grands frais comme les routes, l'électricité, les écoles, etc, deviennent prohibitifs étant donnée la population moindre.

Dans le secteur des mines, l'épuisement des gisements ou la non-rentabilité de certaines mines ont créé des villages dits fantômes, mais des populations réduites continuent à y vivre d'expédients ou aux frais du gouvernement. Citons Belleterre, Arntfield, Pascalis, Duparquet. La forêt ne réussit pas à revitaliser ces anciens centres miniers et le tourisme n'arrivera sans doute pas à créer une économie dynamique même s'il peut permettre à certains centres de survivre comme dans le cas de Malartic.

Les terrains fertiles existent au nord du 49e parallèle mais le climat n'a pas permis d'y créer des localités agricoles comme le souhaitait Raoul Blanchard (1954). Après épuisement des ressources, les villes qui s'y installent connaîtront sans doute des jours difficiles et même pourront disparaître. Il est peut-être plus facile cependant d'abandonner une ville isolée dans le nord que de fermer une région à écoumène plus étendue comme c'est le cas du vieil Abitibi-Témiscamingue.

Cette deuxième partie du travail veut chercher les particularités locales à l'aide de l'informatique qui est de plus en plus employée dans les travaux des géographes. Le but des analyses est d'arriver à une typologie de toutes les localités de l'Abitibi-Témiscamingue et voir si certains secteurs sont plus ou moins marginaux par rapport aux autres.

Cette typologie, ou plutôt les typologies obtenues ne devront cependant pas être considérées comme définitives et il ne faudra pas leur accorder une valeur supérieure à ce qu'elles valent.

La matrice originale a été dressée avec des données choisies empiriquement, les analyses factorielles donnent des facteurs dont il n'est pas toujours facile de définir exactement la dimension, et l'analyse de groupement issue de ces facteurs donne des classifications qu'il est très difficile et long d'expliquer, assez souvent.

Il faudra donc considérer ces typologies comme des hypothèses de travail, des possibilités de grouper des localités suivant l'ensemble des attributs fournis à la matrice originale.

Racine et Cavalier (1972) expliquent le travail du "géographe explicatif" qui utilise ces analyses :

"Rappelons cependant, pour qu'il n'y ait aucun malentendu, que le travail du géographe, du géographe explicatif, se situe bien sûr encore en aval de ce résultat, la classification n'étant évidemment qu'une étape de l'analyse scientifique. Même si nous y avons déjà introduit l'expérience et la mesure, l'explication des différents types de combinaisons spatiales se situe encore au-delà. Cette explication devra se nourrir d'hypothèses issues tout à la fois de la réflexion théorique et de l'examen de la classification empirique, telle que révélée par la carte. Ces hypothèses pour être valablement testées, devront encore pouvoir être formulées en modèles mathématiques et déductifs. Or ce n'est pas une mince affaire que de se lancer dans l'analyse typologique déductive, en dépit de la voie ouverte par le modèle que mentionne Brian J.L. Berry dans son récent article sur l'écologie factorielle. En attendant il vaudrait peut-être mieux se lancer dans la recherche d'une véritable généralisation typologique, qui ne soit pas liée aux seules unités d'observations de la rive sud montréalaise, mais qui, couvrant d'abord toute la couronne de la métropole, puisse être comparée à celles issues, - tant au niveau de l'analyse factorielle qu'au niveau de l'analyse typologique préconditionnée par les poids locaux des facteurs, - de la prise en considération de toutes les couronnes des grands centres urbains voire nord américains. Pour un tel travail, la décou-

verte de véritables indicateurs géographiques simples est sans doute du moins osons-nous l'espérer, une étape essentielle."

La présente recherche se fait, dans un sens, à l'inverse de celle mentionnée par les auteurs ci-dessus.

La matrice originale comprend toutes les localités de la région à l'étude (l'Abitibi-Témiscamingue) et tente de les classifier globalement. Il y aurait sans doute lieu, dans des analyses subséquentes, de vérifier les résultats obtenus par des analyses sectorielles, à partir des groupes définis empiriquement, avec les variables qui semblent les plus significatives.

Dans la deuxième partie de la recherche, on décrira le choix des données de la matrice originale, la méthode, les résultats et les difficultés des analyses, l'analyse des résultats des analyses factorielles et de groupement. Comme essais d'application pratique, des exemples et des définitions de localités-types seront donnés, enfin, la comparaison des zones qui apparaissent les plus "marginales" au cours de cette étude sera faite avec les "paroisses marginales" déterminées dans une étude (1970) conjointe du Conseil Economique Régional du Nord-Ouest Québécois (CERNOQ) et de l'Office de Planification et de Développement du Québec (OPDQ).

1.1. Choix des données

Pour la formation de la matrice originale, une seule source de renseignements sociologiques couvrant chaque localité du territoire a été trouvée, il s'agit des données du recensement fédéral 1971 par secteur de dénombrement. Au moment de l'élaboration du travail, seules les données sur les ménages, les familles, la démographie et le logement étaient disponibles. Ces données ont été obtenues par programme FORTRAN et compilées manuellement pour correspondre aux 136 localités déterminées pour les besoins de la recherche (voir carte 23). Ces variables dites sociologiques sont numérotées de 1 à 20 et de 22 à 29.

Comme les données économiques n'étaient pas encore disponibles par le biais du recensement canadien, d'autres sources ont été mises à profit. Elles existent, mais elles sont rares et souvent incomplètes ou trop globales. Il faut noter ici qu'un effort considérable semble être fait au Ministère de l'Industrie et du Commerce québécois pour fournir désormais des renseignements beaucoup plus localisés. Ces données ont servi à former les variables 21 et 47 à 61.

Plusieurs de ces données ne s'appliquent pas à toutes les observations (localités), comme les taxes municipales pour les localités non municipalisées, les producteurs laitiers pour les villes et villages, etc. Dans ces cas, zéro (0) a été inscrit dans la case correspondante. Le tableau 24 donne le nombre de cases où un nombre différent de zéro ($\neq 0$) a été inscrit.

1.2. Méthode et résultats bruts

Trois analyses factorielles (programmation Jean Castonguay) ont été effectuées et deux analyses de groupement ont suivi pour classer les observations selon tous les facteurs retenus sur les deux dernières analyses factorielles.

Les tableaux qui suivent, (24 à 33) donnent les résultats de ces analyses sous diverses formes.

Les tableaux 24 à 27 s'appliquent aux trois analyses factorielles. La première de ces analyses utilise une matrice de 136 x 61 qui comprend toutes les observations et toutes les variables choisies. La seconde est faite à partir de la même matrice, mais réduite à 124 x 28; les localités indiennes ont été retirées et seulement les variables sociologiques utilisées. La troisième analyse utilise une matrice 124 x 27, les localités indiennes et quelques variables économiques apparaissant comme non significatives dans la première analyse ayant été retirées, ainsi que toutes les variables utilisées pour la seconde analyse.

Le tableau 24 donne les moyennes, les écarts-types et le nombre d'observations différentes de zéro ($\neq 0$) qui ont été fournies à la matrice, pour chacune des variables.

Le tableau 25 indique des résultats des analyses : matrice des saturations en facteurs et communauté pour chacune des variables ainsi que la contribution de chaque facteur à la variance totale.

Le tableau 26 indique les scores les plus élevés pour chacune des observations.

Au tableau 27, les localités ont été classées en cinq (5) groupes selon le score le plus élevé obtenu au tableau 26. Une analyse des variables à l'origine de chacun des facteurs (voir plus loin) a permis de donner un titre à chacun de ces groupes ou sous-groupes. Les localités sont classées d'après les scores obtenus (du plus haut au plus bas), sauf pour les groupes 3 où le classement est fait par ordre alphabétique.

Les tableaux 28 à 33 donnent les résultats des analyses de classement (ou H GROUP). Les localités ou groupes de localités y sont classés selon leur "parenté" factorielle.

Enfin, les cartes 23 à 26 sont faites à partir du plus haut score obtenu par chaque localité sur les facteurs et les cartes 27 à 30 ont été dressées à partir des résultats des analyses "H GROUP" .

2.0. Analyse des résultats

Suite aux tableaux fournis, les résultats des analyses factorielles seront étudiés dans un premier temps, suivi de l'analyse des résultats des analyses de groupement dans un deuxième temps.

De nombreuses difficultés se présentent lors de l'analyse des résultats d'analyses factorielles et de groupement. Selon Racine et Cavalier (1972) cités plus haut, dans toute analyse de ce genre,

"... les poids locaux dépendent toujours... de l'ensemble des attributs spatiaux originaux et du jeu de chacune des saturations obtenues dans la matrice factorielle, ... il suffit en effet d'une seule valeur exceptionnelle dans une distribution pour que même pondérée par une saturation très faible, une quelconque observation vienne se ranger dans le continuum des poids locaux, à une place qui est contredite par les attributs ayant servi à définir la dimension que l'on veut représenter spatialement. Le même phénomène peut au contraire contribuer à "noyer" par le seul jeu des signes positifs ou négatifs, une observation dans la partie médiane du continuum des scores alors qu'elle possède de fortes valeurs sur les attributs retenus dans la définition du facteur, voire même les plus fortes valeurs."

Dans les présentes analyses, d'autres difficultés surviennent. Le fait d'abord que plusieurs observations ont le chiffre zéro (0) sur plusieurs variables. Parce que les scores obtenus, ou les poids locaux, dépendent de l'ensemble des variables originales, ces observations vont se

classer dans la moyenne. Ainsi, les villes, les villages ou autres localités non agricoles, se classeront dans le centre (près de la valeur ± 0.000) de ce que Racine et Cavalier (1972) nomment le "continuum des poids locaux", sur des facteurs dont les principales composantes sont des données sur l'agriculture.

A cause de cela, il a paru préférable de classer les localités d'après le meilleur score obtenu sur les facteurs et non d'après chacun des facteurs déterminés par les analyses.

Une autre difficulté vient de ce que pour plusieurs localités non agricoles, à peu près aucun renseignement d'ordre économique n'a pu être obtenu, ce qui a conduit à l'élimination de ces localités lors de l'analyse sur les variables économiques.

Dans les pages qui suivent, les résultats seront analysés plus en détail.

TABLEAU 24 : MOYENNE, ECART-TYPE ET NOMBRE D'OBSERVATIONS, $\neq 0$ PAR VARIABLE
(voir tableau suivant pour désignation des variables)

NO DE LA VARIABLE	MOYENNE	ECART-TYPE	CASES $\neq 0$	NO DE LA VARIABLE	MOYENNE	ECART-TYPE	CASES $\neq 0$
PREMIERE ANALYSE FACTORIELLE				DEUXIEME ANALYSE FACTORIELLE			
01	637.7	1265.9	136	01	672.7	1319.1	124
02	602.9	1242.3	136	02	635.2	1294.8	124
03	233.0	425.5	135	03	245.5	413.4	123
04	215.9	456.2	135	04	228.8	475.7	123
05	161.9	339.2	136	05	171.8	353.5	124
06	33.6	63.0	129	06	35.6	65.5	118
07	220.7	405.8	136	07	229.6	442.5	124
08	212.7	470.3	134	08	225.3	490.6	122
09	149.4	331.7	134	09	159.2	346.0	122
10	28.3	53.5	121	10	29.6	55.4	112
11	1121.3	2263.3	133	11	1205.6	2322.7	124
12	109.2	316.7	97	12	107.5	328.3	87
13	161.5	329.2	40	13	29.2	41.4	28
14	62.8	159.4	41	14	64.2	161.2	40
15	164.4	265.8	135	15	170.4	275.6	124
16	126.9	397.2	128	16	134.5	409.2	120
17	18.1	39.3	96	17	9.1	7.4	85
18	36.8	35.4	134	18	32.0	21.0	122
19	18.3	35.8	116	19	10.7	7.4	105
20	218.7	536.0	136	20	236.8	558.1	124
21	6.2	2.3	126				
22	63.5	112.6	136	22	63.3	116.6	124
23	22.8	48.9	100	23	24.7	51.6	89
24	35.4	83.6	112	24	37.5	87.8	101
25	255.5	572.4	136	25	271.6	596.7	124
26	55.9	135.7	132	26	59.2	140.7	122
27	628.1	1166.8	136	27	659.2	1215.1	124
28	20.5	48.9	109	28	21.5	51.1	99
29	104.8	265.9	135	29	108.9	277.9	123
				TROISIEME ANALYSE FACTORIELLE			
30	23.5	17.5	88	30	23.5	17.5	88
31	32.5	28.7	88	31	32.5	28.7	88
32	363.6	372.3	87	32	363.6	372.3	87
33	61.3	59.4	68	33	61.3	59.4	68
34	23.4	15.9	90	34	23.4	15.9	90
35	119.8	185.5	42	35	119.8	185.5	42
36	120.3	138.2	22	36	120.3	138.2	22
37	3.6	5.1	42	37	3.6	5.1	42
38	879.5	785.4	10	38	879.5	785.4	10
39	703.3	472.2	10	39	703.3	472.2	10
40	98.7	107.7	134	40	78.1	52.0	122
41	20.0	15.4	119				
42	14.6	10.3	131				
43	21.6	16.5	74	43	21.6	16.5	74
44	14.4	13.2	72	44	14.4	13.2	72
45	726.9	788.4	74	45	726.9	788.4	74
46	758.7	847.3	73	46	758.7	847.3	73
47	38.5	18.6	79	47	39.8	16.4	72
48	51.5	22.6	136	48	49.2	19.6	124
49	567.5	1303.1	69	49	567.5	1303.1	69
50	382.1	777.1	71	50	382.1	777.1	71
51	1718.8	3810.0	71	51	1718.8	3810.0	71
52	1799.8	3891.6	71	52	1799.8	3891.6	71
53	1415.1	3196.6	71	53	1415.1	3196.6	71
54	967.9	1121.6	110	54	1037.7	1152.7	100
55	1293.9	2571.0	136	55	1374.0	2677.4	124
56	1240.0	2506.4	136	56	1307.2	2612.2	124
57	1086.2	2834.8	113	57	1162.0	3041.3	101
58	1179.1	2881.2	108	58	1227.8	2995.8	97
59	27.7	16.2	21				
60	42.3	38.2	136				
61	343.2	1118.7	135				

TABLEAU 25 : MATRICE DE SATURATIONS DES FACTEURS DES ANALYSES FACTORIELLES
 Seules les valeurs supérieures à 0.750 ou inférieures à -0.750 apparaissent,
 elles sont indiquées 0750 ou -0750 selon le cas.
 (varimax rotated factor matrix)

NUMERO	NUMERO ET DESIGNATION DES VARIABLES	1ère ANALYSE FACTORIELLE					2ème ANALYSE FACTORIELLE				
		facteurs				COMMUNAUTÉ	facteurs				COMMUNAUTÉ
		1	2	3	4		1	2	3	4	
01	total des hommes	0996				1.009	0968				0.999
02	total des femmes	0993				1.011	0767				0.999
03	hommes 0-14 ans	0989				0.992	0972				0.994
04	hommes 15-34 ans	0995				1.001	0976				0.998
05	hommes 35-64 ans	0995				1.005	0946				0.998
06	hommes 65 ans et +	0942				0.949	0880				0.937
07	femmes 0-14 ans	0985				0.990	0966				0.993
08	femmes 15-34 ans	0989				1.001	0977				0.998
09	femmes 35-64 ans	0985				1.009	0934				0.998
10	femmes 65 ans et +	0913				0.918	0878				0.975
11	langue maternelle française	0989				1.008	0979				0.999
12	langue maternelle anglaise					0.570					0.941
13	langue maternelle indienne			0894		1.113					0.998
14	langue maternelle autre	0845				0.825					0.980
15	propriétaires	0981				0.999	0938				0.979
16	locataires	0971				1.004	0963				0.936
17	logements pas eau			1003		1.051		0849			0.937
18	logements pas de bain			0.872		0.965					0.986
19	logements pas de toilette			1.015		1.069		0822			0.955
20	-1 personne par appartement	0990				1.010	0955				0.998
21	statut de la localité					0.483					
22	+1 personne par appartement	0958				0.957	0969				0.933
23	ménages avec chambreurs	1003				1.014	0974				0.985
24	nombre de chambreurs	0995				1.001	0964				0.979
25	nombre de familles	0993				1.002	0961				0.997
26	familles sans enfants	0988				0.993	0940				0.997
27	enfants dans les familles	0995				1.013	0962				0.994
28	femmes chef de famille	0974				0.961	0911				0.976
29	personnes par famille	0971				0.959	0951				0.981

contribution des facteurs à la variance totale :

83 % 6.4 % (total: 89.4%)

	<u>1ère ANALYSE FACTORIELLE</u> (suite)		<u>3ème ANALYSE FACTORIELLE</u>	
30 nombre de fermiers en 1970		0785 1.228		0906 1.221
31 acres en culture en 1970		0794 1.212		1003 1.259
32 vaches laitières en 1970		0863 1.192		1048 1.309
33 vaches boucherie en 1970		0843 0.783		0791 0.787
34 acres non cultivés en 1970		0321 0.838		0923 0.918
35 employés en usine en 1970		1.144		1.095
36 employés en forêt en 1970		1.399		0851 1.320
37 nombre d'usines en 1970		1.064	0927	0.990
38 emploi dans les mines en 1963	0917	-0979 2.223	0829	1.981
39 emploi dans les mines en 1970		-1141 1.945		1.933
40 distance Rouyn-Noranda		0814 0.805		1.035
41 distance ville la plus près		0.429		
42 importance ville la plus près		0.386		
43 producteurs laitiers en 1971		0897 0.965		1002 1.035
44 producteurs laitiers en 1972		0939 1.109		0979 1.120
45 production de lait en 1971		1018 1.169		0945 1.142
46 production de lait en 1972		1011 1.161		0927 1.135
47 âge de la municipalité		0.746		0760 0.811
48 âge de la localité		1.111		0798 1.118
49 taxes foncières et spéciales 1971	0877	0.993	0935	0.954
50 taxes de vente 1971	0990	1.053	0989	1.018
51 revenu total municipal 1971	0918	1.066	0973	1.033
52 dépense totale municipale 1971	0917	1.059	0969	1.012
53 revenu total municipal 1968	0874	1.054	0940	1.046
54 population totale 1941	0949	0.907	0967	0.993
55 population totale 1966	0990	1.017	0962	1.044
56 population totale 1971	0995	1.011	0977	1.041
57 agglomération + 50 personnes 1966	0952	1.034	0958	0.959
58 agglomération + 50 personnes 1971	0963	1.028	0974	0.971
59 emploi dans chantiers coop. 1969		1.511		
60 superficie de la localité 1971		0.242		
61 densité 1971		0.787		
Contribution des facteurs à la variance totale : (en %)	60	12.6 9.3 9	51.4 ^{26.2} 16.8 9	5.3
Total		(90.9 %)	(98.7 %)	

TABLEAU 26 : ANALYSES FACTORIELLES, SCORES OBTENUS, POUR CHAQUE
FACTEUR RETENU, PAR CHACUNE DES OBSERVATIONS

(les scores soulignés ont servi pour grouper les localités
au tableau 27 et sur les cartes 23 à 27 et 29)

NUMERO ET NOM DE L'OBSERVATION	PREMIERE ANALYSE				DEUXIEME ANALYSE				TROISIEME ANALYSE				
	facteurs				facteurs				facteurs				
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	5
001 Figury	-042	<u>160</u>	001	-052	-024	<u>-082</u>	015	018	-049	<u>118</u>	-077	064	<u>131</u>
002 Saint-Mathieu	-034	-015	-019	-036	-014	-043	-029	-027	-045	006	004	-012	-04
003 Amos-Ouest (1) Pikogan(Amos)	<u>023</u>	-012	-004	-040	046	<u>-080</u>	-060	-016	-013	012	-006	049	-03
004 Amos-Est	-015	029	047	-030	002	-032	-044	011	-037	059	<u>086</u>	053	-01
005 Amos	<u>263</u>	-048	083	-007	<u>259</u>	003	-247	003	<u>379</u>	-158	-003	212	098
006 Saint-Félix	-020	-002	-002	-004	-037	039	-010	-002	-034	005	-002	005	-01
007 Trécesson	-023	049	-029	-006	-043	<u>072</u>	-013	-003	-050	<u>111</u>	026	029	-06
008 Launay	-030	<u>-054</u>	-036	-022	-033	-036	-009	003	-040	-047	<u>-065</u>	017	-03
009 Privat	-041	-008	008	<u>-068</u>	-030	<u>-094</u>	018	020	-042	003	019	<u>161</u>	031
010 Taschereau(Laferté)	-026	-040	024	001	-052	<u>131</u>	-007	-021	-027	-038	013	<u>134</u>	-00
011 Authier	-031	021	-006	-001	<u>-071</u>	032	061	003	-054	<u>067</u>	035	027	-05
012 Poullaries	-016	<u>137</u>	059	031	-071	<u>150</u>	038	-013	-049	<u>241</u>	220	-029	-04
013 Colombourg	-028	-012	-006	-030	-043	-049	030	011	-029	-038	<u>-067</u>	044	020
014 Palmarolle	-004	<u>126</u>	099	-038	-013	<u>-050</u>	013	007	-010	<u>091</u>	064	-031	<u>133</u>
015 Boulé	-015	<u>110</u>	073	-033	-009	-032	-017	-016	-025	148	<u>168</u>	-116	046
016 Saint-Laurent	-024	004	042	-013	-048	-049	051	009	-042	070	<u>158</u>	-038	-06
017 Roquemaure	-026	<u>082</u>	031	-018	-024	<u>-090</u>	005	022	-034	<u>103</u>	072	-027	024
018 Preissac	-031	<u>-067</u>	-042	-024	-039	-037	024	005	-011	-09	<u>-073</u>	-025	-04
019 Sainte-Georgette	-011	<u>-053</u>	-004	000	-047	-012	013	011	001	<u>-066</u>	-016	000	-03
020 Manneville	-042	<u>-058</u>	-035	-031	-031	020	-003	-018	-015	<u>-099</u>	-026	-016	-00
021 Clérisy-Mont-Brun	021	-010	<u>062</u>	-001	-039	-034	-020	002	-001	064	<u>182</u>	-063	-01
022 Lac-Dufault	-013	<u>-055</u>	<u>-092</u>	-042	-011	010	-031	-004	xxx				
023 Destor-Reneault	-011	<u>-099</u>	-017	-032	-035	<u>-079</u>	015	-027	004	<u>-111</u>	009	-037	-05
024 Rapide-Danceur	-028	<u>-084</u>	-021	-042	-018	-039	-047	003	020	<u>-159</u>	-110	002	007
025 Duparquet	-020	-028	<u>-060</u>	-033	-020	-001	-002	-005	-016	-014	<u>-055</u>	-004	<u>-088</u>
026 Macamic p	-019	<u>068</u>	061	-034	-032	<u>-053</u>	014	019	-016	022	-015	068	<u>122</u>
027 Macamic vt	011	022	011	-040	018	007	-037	-080	-021	031	001	049	-01
028 Saint-Janvier	-025	-041	017	-021	-046	-044	054	003	-035	-022	048	000	-04
029 La Sarre ct	036	046	<u>112</u>	-003	040	060	-147	-011	-022	128	<u>224</u>	033	-03
030 La Sarre vt	<u>174</u>	-058	068	-022	<u>207</u>	-067	-190	003	<u>195</u>	-089	080	120	-01
031 Mancebourg	-029	-010	000	-038	-032	<u>-074</u>	030	-021	-038	001	035	-024	-03
032 Clerval	-033	021	012	-026	-037	-038	015	005	-037	014	-007	022	023
033 Dupuy	002	004	<u>133</u>	-017	-025	-003	028	-002	-013	031	<u>190</u>	013	011
034 La Reine sd	-031	-004	<u>030</u>	-021	-035	006	021	-008	-028	-000	<u>096</u>	<u>098</u>	019
035 La Reine v	-048	025	-006	-024	-030	<u>-051</u>	-003	011	<u>-021</u>	045	000	049	-01
036 Saint-Lambert	-028	-040	-028	-015	-035	<u>-070</u>	030	024	-041	-021	-007	-007	<u>-059</u>
037 Hornétal	018	-042	-024	-018	034	<u>-059</u>	-050	021	-016	004	023	-067	<u>-023</u>
038 Clermont	-018	<u>-054</u>	032	-021	-045	-049	039	013	-023	-038	<u>059</u>	-025	-03
039 Val-Saint-Gilles	-033	<u>-037</u>	-047	-013	-075	<u>095</u>	074	-018	-029	<u>-039</u>	-065	-026	-04
040 Saint-Dominique	-022	<u>-093</u>	-040	-011	-043	-045	022	013	-010	<u>-126</u>	-083	014	-05

041 Berry (Saint-Gérard)	-021	<u>-068</u>	-017	-025	-031	<u>-055</u>	-009	019	009	<u>-138</u>	-098	-009	028
042 Guyenne	-031	<u>-083</u>	-023	-037	-030	037	000	-094	-013	<u>-131</u>	-067	-036	-01
043 Languedoc	-021	<u>-054</u>	013	-015	-034	<u>-055</u>	-034	024	006	<u>-114</u>	-039	-081	041
044 Chazel (Saint-Eugène)	-050	<u>-059</u>	<u>-126</u>	-036	<u>-051</u>	022	050	-028	xxx				
045 Val-Paradis	-009	<u>-101</u>	-017	-010	-026	<u>-084</u>	034	-096	-010	<u>-084</u>	034	-096	-01
046 Beaucanton	-019	<u>-082</u>	003	-003	-029	008	001	-004	-006	<u>-082</u>	070	-057	-01
047 Villebois	-021	<u>-093</u>	-008	-001	-050	-007	036	007	-005	<u>-116</u>	003	-034	-00
048 Joutel	-037	<u>-021</u>	-011	020	-025	007	-021	000	xxx				
049 Desmaraisville-Miquelon	-043	-007	-000	002	-025	<u>-069</u>	026	371	xxx				
050 Matagami	<u>050</u>	<u>-014</u>	003	020	034	<u>288</u>	-031	251	<u>101</u>	<u>-099</u>	<u>-024</u>	<u>-230</u>	088
(2) Mistassini	-027	-018	068	<u>941</u>									
(3) Rupert House	-074	061	009	<u>530</u>									
(4) Eastmain	-111	100	-039	<u>281</u>									
(5) Paints Hill	-090	080	-006	<u>620</u>									
(6) Fort George	-040	036	042	<u>530</u>									
051 Fabre	-035	<u>137</u>	036	-012	-046	<u>-073</u>	005	030	-044	<u>092</u>	-039	091	<u>121</u>
052 Duhamel-Ouest	-058	<u>201</u>	029	-024	-027	-047	-011	013	-070	<u>178</u>	-026	151	131
053 Ville-Marie	022	041	025	-020	<u>064</u>	-052	-074	002	-015	049	-028	<u>241</u>	017
054 T.N.O. (Témisc.)	<u>-072</u>	045	-023	040	-025	036	-040	-098	xxx				
055 Gendreau (Letang, Kipawa..)	-016	040	009	<u>095</u>	-080	<u>685</u>	024	-084	xxx				
056 Laniel	<u>-064</u>	032	-019	-022	-027	<u>-061</u>	002	-058	xxx				
057 Témiscaming	<u>053</u>	<u>-024</u>	023	004	022	<u>082</u>	128	-084	077	<u>-091</u>	018	<u>411</u>	-01
058 Béarn	-039	<u>170</u>	023	-022	-033	-046	037	011	-051	<u>123</u>	-071	141	<u>144</u>
059 N.-D.-de-L.-de-Lorrain.	-048	<u>139</u>	091	-052	-025	-038	005	-002	-066	<u>231</u>	-056	140	208
060 Lorrainville	-040	<u>196</u>	-036	-015	-004	-047	-013	000	-068	064	023	<u>099</u>	-01
061 St-Bruno-de-Guigues	-023	<u>332</u>	119	000	-003	<u>140</u>	-079	-083	-064	<u>378</u>	230	054	098
062 Saint-Isidore	-035	<u>150</u>	040	-040	-018	-034	034	-004	-043	073	-079	121	<u>157</u>
063 Fugerville	-050	<u>212</u>	011	-031	-024	<u>-051</u>	005	011	-066	<u>172</u>	-047	095	117
064 Latulipe	-037	044	-020	-008	-039	<u>-057</u>	018	020	-043	038	-046	<u>052</u>	015
065 Moffet	-036	005	-023	015	<u>-055</u>	-007	034	012	-052	045	033	-023	<u>-056</u>
066 Laforce	-033	-042	-033	016	<u>-071</u>	054	087	-018	-021	-054	<u>-054</u>	-029	-001
067 Angliers	-027	<u>-051</u>	-031	003	-059	<u>080</u>	042	-011	-026	<u>-060</u>	-058	-014	-021
068 Belleterre	-033	005	-011	-018	-016	<u>-070</u>	-002	009	-049	018	028	<u>-085</u>	-021
(7) Winneway	-070	034	-022	<u>108</u>									
069 St-Eugène-de-Guigues	-048	<u>267</u>	012	-056	-014	<u>-071</u>	-002	009	-054	<u>187</u>	-108	073	<u>214</u>
070 Guérin	-041	010	-031	-016	<u>-053</u>	005	058	-005	-044	-009	<u>-093</u>	<u>115</u>	015
071 Notre-Dame-du-Nord	-027	<u>166</u>	024	-033	-007	-033	006	-056	-047	<u>117</u>	-075	129	<u>144</u>
072 Nédélec	-048	<u>208</u>	-004	-033	-028	-043	009	014	-051	<u>135</u>	<u>-121</u>	080	<u>158</u>
073 Roulior	-049	<u>-077</u>	-064	-026	<u>-051</u>	019	039	-021	xxx				
074 Rémigny	-033	-008	-024	-012	-046	<u>-091</u>	041	024	-008	-068	<u>-112</u>	-015	-050
075 Rollet	-018	<u>-051</u>	-021	-017	-040	049	020	-013	-011	<u>-050</u>	-029	<u>-070</u>	003
076 Cloutier	-017	<u>-070</u>	-021	-034	-033	-039	022	001	003	<u>-097</u>	-047	-025	-000
077 Montbeillard	-028	-054	<u>-060</u>	-038	-038	<u>-085</u>	019	017	001	-089	<u>-123</u>	-011	-001
078 Beaudry	-015	<u>-064</u>	-020	-045	-022	<u>-094</u>	-005	017	002	<u>-083</u>	-048	-023	004
079 St-Roch-de-Bellecombe	-043	-030	<u>-078</u>	-053	-041	-033	031	001	xxx				
080 Ste-Agnès-de-Bellecombe	-009	<u>-080</u>	-025	-032	-039	-046	036	008	010	<u>-080</u>	-021	-039	-031
081 Arntfield	-008	<u>-074</u>	-065	-016	-059	<u>121</u>	023	-015	012	<u>-087</u>	<u>-125</u>	-047	-011
(8) Timiscaming	<u>-064</u>	062	-017	-004									
082 Evain rd	-004	-032	005	-030	-015	<u>184</u>	-032	-035	-006	-027	-011	<u>-056</u>	-000
083 Evain v	-027	004	-027	-047	-030	-027	-040	-020	-034	029	014	<u>-182</u>	-021
084 Farmborough	-038	-039	<u>-117</u>	-068	-030	-012	006	-074	xx				

085 Rouyn	<u>797</u>	-177	145	-024	<u>667</u>	103	-352	-018	<u>876</u>	-184	054	-105	05
086 McWatters	-012	-055	<u>-108</u>	-037	-040	<u>148</u>	039	-101	xxx				
087 Granada	-003	<u>-084</u>	018	-025	-015	<u>135</u>	-068	-021	016	<u>-112</u>	011	-022	-0
088 Noranda	<u>482</u>	-117	<u>068</u>	-088	<u>302</u>	054	441	009	<u>571</u>	-229	-016	<u>024</u>	11
089 Senneterre p	-030	-036	-015	-015	-035	-041	021	008	-047	-021	003	<u>067</u>	-0
090 Senneterre vt	<u>128</u>	-037	055	-019	<u>124</u>	-058	-025	101	079	-016	<u>090</u>	068	-0
091 Belcourt	-032	<u>-073</u>	-034	-024	-042	-053	029	004	-043	<u>-071</u>	-066	066	-0
092 Champnauf	-035	-045	<u>-052</u>	-001	-029	022	-003	-011	-057	043	<u>090</u>	<u>-180</u>	-1
093 Barraute sd	-009	-007	033	-013	-023	-012	-004	005	-023	020	<u>058</u>	043	-0
094 Barville	-051	-033	<u>-074</u>	008	<u>-075</u>	-000	051	002	<u>-059</u>	015	006	-056	-1
095 Barraute v	-011	020	016	-014	021	<u>-050</u>	-044	009	-030	013	041	<u>-091</u>	010
096 Landrienne	-021	-023	009	-030	-013	-041	-002	006	-044	010	039	036	-0
097 La Motte	-022	<u>-059</u>	024	-025	-031	<u>-087</u>	028	014	-034	-025	<u>060</u>	038	-0
098 La Corne	-024	-028	015	-018	-039	-005	032	002	-035	-025	023	<u>-053</u>	-00
099 Vassan-Saint-Edmond	-040	-038	-002	010	-046	<u>076</u>	025	-008	xxx				
100 Fournière	xxx				-027	<u>-056</u>	-018	008	xxx				
101 Cadillac (canton)	-051	-041	<u>-123</u>	-038	-033	-025	019	-017	xxx				
102 Rivière-Héva	-020	-021	-039	-049	-019	<u>-081</u>	021	014	xxx				
103 Dubuisson	-015	-054	<u>-089</u>	-039	-014	015	-006	-012	xxx				
104 Ile-Fiscoe	-034	-044	<u>-096</u>	-029	-020	016	-013	-013	xxx				
105 Jacola	-027	008	-019	-026	-019	012	-004	-006	xxx				
106 Sullivan	-008	-017	-010	-027	-001	013	-017	-008	xxx				
107 Cadillac	-012	-002	035	-026	-026	<u>-102</u>	013	034	-009	-038	017	-006	020
108 Malartic	<u>197</u>	-033	063	-051	<u>189</u>	-014	-019	-014	<u>196</u>	-044	049	-083	015
109 Val-d'Or	<u>733</u>	-154	134	-068	<u>574</u>	026	207	-024	<u>698</u>	-154	046	-150	069
110 Clova	-061	011	-037	<u>063</u>	-040	<u>109</u>	030	-048	xxx				
(9) Doucet	-061	015	-021	<u>079</u>									
111 Louvicourt	-025	-032	<u>-081</u>	-014	-046	<u>086</u>	003	-009	xxx				
112 Val-Éveneville	-020	-039	-039	-016	-024	002	-028	003	xxx				
113 Colombière	-050	-010	-031	<u>-063</u>	-040	<u>-096</u>	025	001	xxx				
114 Beattyville	-050	020	-026	-040	-034	-027	-007	-075	xxx				
115 Despinassy	-029	<u>-100</u>	-079	004	<u>-056</u>	012	063	-015	xxx				
116 Rochebaucourt	-018	<u>-066</u>	034	022	-034	-032	012	001	-019	-023	<u>173</u>	-087	-08
117 La Morandière	-004	<u>-119</u>	044	056	-070	<u>204</u>	027	-040	-012	-029	<u>298</u>	-071	-21
118 Saint-Maurice	-032	<u>-100</u>	-058	-028	<u>-057</u>	011	072	-010	-007	<u>-166</u>	-142	009	-03
119 Pascalis	-046	-005	-025	<u>-060</u>	-036	<u>-099</u>	037	004	xxx				
(10) Lac Simon	-039	-028	-030	-026									
(11) Rapide Deux & Sept	<u>-056</u>	005	-025	-026									
120 Rapide-des-Cèdres	-050	026	-022	<u>-059</u>	-045	<u>-094</u>	071	-000	xxx				
121 Lebel-sur-Quévillon	<u>065</u>	-024	-003	-007	<u>105</u>	013	-127	047	108	<u>-121</u>	-059	-150	076
(12) Obedjivan	-050	032	020	<u>332</u>									
122 Chapais-Chibougamau (région)	-046	-007	-030	-020	-021	-023	-002	-011	xxx				
123 Chapais	<u>061</u>	-019	013	-015	<u>113</u>	-034	-112	113	028	-022	<u>086</u>	<u>-203</u>	014
124 Chibougamau	<u>352</u>	-046	003	007	<u>438</u>	008	-352	-015	<u>357</u>	-011	090	-266	-02

(1) & (12) localités indiennes, voir carte 23 pour localisation.
xxx données insuffisantes

TABLEAU 27 : CLASSEMENT DES LOCALITES SELON LE FACTEUR
PRINCIPAL

<u>1 ère analyse</u>	<u>2 ème analyse</u>	<u>3 ème analyse</u>
<u>GRUPE I : villes (12)</u>	<u>GRUPE I : villes (11)</u>	<u>GRUPE I : villes (8)</u>
Rouyn	Rouyn	Rouyn
Val-d'Or	Val-d'Or	Val-d'Or
Noranda	Chibougamau *	Noranda
Chibougamau	Noranda	Amos
Amos	Amos	Chibougamau
Malartic	La Sarre vt	Malartic
La Sarre vt	Malartic *	La Sarre vt
Senneterre vt	Senneterre vt	Matagami
Lebel-sur-Quévillon	Chapais	<u>GRUPE 2 : (30)</u>
Chapais	Lebel-sur-Quévillon	<u>productions laitières (15)</u>
Témiscaming	Ville-Marie	St-Bruno-de-Guigues
Matagami	<u>GRUPE 2: (31)</u>	Pouларies
<u>GRUPE 2 : (20)</u>	<u>logements adéquats</u>	N.D.L.-de-Lorrainville
<u>productions laitières (16)</u>	Cadillac	St-Eugène-de-Guigues
St-Bruno-de-Guigues	Pascalis *	Duhamel-Ouest
St-Eugène-de-Guigues	Colombière	Fugerville
Fugerville	Privat	Nédelec
Nédelec	Beaudry	Béarn
Duhamel-Ouest	Rapide-des-Cèdres	Figuery
Béarn	Rémigny	Notre-Dame-du-Nord
Notre-Dame-du-Nord	Roquemaure	Trécesson
Figuery	Saint-Lambert	Roquemaure
Saint-Isidore	La Motte	Fabre
N.D.L.-de-Lorrainville	Montbeillard	Palmarolle
Fabre	Figuery	Authier
Pouларies	Rivière-Héva	<u>productions agricoles (15)</u>
Palmarolle	Amos-Ouest	La Morandière
Eoulé	Destor-Reneault	Rochebaucourt
Roquemaure	Mancebourg	La Sarre ct
Macamic p	Fabre	Dupuy
<u>productions agricoles (4)</u>	St-Eugène-de-Guigues	Cléricy-Mont-Brun
Dupuy	Belleterre	Boulé
La Sarre ct	Desmaraisville-Miquelon	Saint-Laurent
La Reine sd	Laniel	La Reine sd
Cléricy-Mont-Brun	Normétal	Champneuf
<u>GRUPE 3 : (41)</u>	Latulipe	Senneterre vt
<u>sans particularité</u>	Fournière	Amos-Est
Amos-Est	Berry (St-Gérard)	Chapais
Amos-Ouest	Languedoc-Authier-Nord	La Motte
Authier	Macamic p	Clermont
Barraute v	Fugerville	Barraute sd
Barraute sd	La Reine v	<u>GRUPE 3 : (21)</u>
Belleterre	Barraute v	<u>sans particularité</u>
Cadillac	Palmarolle	Amos-Ouest
Chapais-Chibou.(région)	<u>GRUPE 3 : (54)</u>	Barraute v
Clerval	<u>sans particularité</u>	Belleterre
Colombourg	Amos-Est	Cadillac
Desmaraisville-Miquelon	Barraute sd	Clerval
Evain sd	Beattyville	Evain v
Evain v	Béarn	Evain sd
Gendreau	Beaucanton *	La Corne
Guérin	Belcourt *	Landrienne
Jacola	Boulé	Latulipe
Joutel	Cadillac (canton) *	Macamic p
La Corne	Champneuf *	Macamic vt
Lac Simon	Chapais-Chibou.(région)	Mancebourg
Laforce	Cléricy-Mont-Brun	Normétal
Landrienne	Clermont	Privat
La Reine v	Clerval	Saint-Félix
Latulipe	Cloutier	Saint-Janvier
	Colombourg	

Macamic vt
 Mancebourg
 Moffet
 Normétal
 Rémigny
 Rivière-Héva
 Saint-Félix
 Saint-Janvier
 Saint-Laurent
 Saint-Lambert
 Saint-Mathieu
 Senneterre p
 Sullivan
 Taschercau
 Trécession
 Val-Senneville
 Vassan-Saint-Edmond
 Ville-Marie

GROUPE 4 : (42)
agriculture marginale
 (29)

Angliers
 Rollet
 Sainte-Gertrude
 Languedoc-Authier-Nord
 Clermont
 Launay
 Manneville
 La Motte
 Beaudry
 Rochebaucourt
 Preissac
 Berry (Saint-Gérard)
 Cloutier
 Belcourt
 Arntfield
 Roulier
 Granada
 Ste-Agnès-de-Bellecombe
 Guyenne
 Rapide-Danseur
 Val-Saint-Gilles
 Beaucanton
 Villebois
 Saint-Dominique
 Destor-Reneault
 Despinassy
 Saint-Maurice
 Val-Paradis
 Lamorandière

GROUPE 4 :
rural non-agricole (13)

Champneuf
 Duparquet
 Montbeillard
 Barville
 St-Roch-de-Bellecombe
 Louvicourt
 Dubuisson
 Ile-Siscoe
 McWatters
 Farmborough
 Cadillac (canton)
 Lac Dufault
 Saint-Eugène-de-Chazel

Dubuisson *
 Duhamel-Ouest
 Duparquet
 Dupuy
 Evain v *
 Farmborough
 Guyenne *
 Ile Siscoe *
 Jacola *
 Joutel *
 Lac Dufault
 La Corne
 Landrienne
 La Reine sd
 Launay
 Lorrainville
 Macamic vt *
 Manneville *
 Nédelec
 N.D.L.-de-Lorrainville
 Notre-Dame-du-Nord
 Preissac
 Rapide-Danseur
 Rochebaucourt
 Rollet
 Saint-Dominique
 Sainte-Agnès-de-Bellec.
 Saint-Félix
 Sainte-Gertrude
 Saint-Janvier
 Saint-Isidore
 Saint-Laurent
 Saint-Mathieu
 St-Roch-de-Bellecombe
 Senneterre p
 Sullivan *
 T.N.O. (Témisc.)
 Val-Paradis
 Val-Senneville

GROUPE 4 : (18)
logements moins adéquats

La Sarre ct
 Trécession
 Vassan-Saint-Edmond
 Angliers
 Témiscaming
 Louvicourt
 Val-Saint-Gilles
 Clova
 Arntfield
 Taschereau
 Granada
 St-Bruno-de-Guigues
 McWatters
 Poulieries
 Evain sd
 La Morandière
 Matagami
 Gendreau

GROUPE 5 (10)
faible population

Villebois
 Roulier *
 Saint-Eugène-de-Chazel *

Saint-Mathieu
 Senneterre p
 Taschercau
 Ville-Marie

GROUPE 4 : (33)
agriculture marginale (24)

Rollet
 Laforce
 Angliers
 Sainte-Gertrude
 Belcourt
 Ste-Agnès-de-Bellecombe
 Beaucanton
 Beaudry
 Val-Paradis
 Val-Saint-Gilles
 Témiscaming
 Preissac
 Cloutier
 Manneville
 Destor-Reneault
 Languedoc-Authier-Nord
 Villebois
 Lebel-sur-Quévillon
 Saint-Dominique
 Granada
 Guyenne
 Berry (Saint-Gérard)
 Rapide-Danseur
 Saint-Maurice

rural non-agricole (9)

Duparquet
 Launay
 Colombourg
 Saint-Lambert
 Saint-Isidore
 Guérin
 Rémigny
 Montbeillard
 Arntfield

GROUPE 5 : (32)
faible population (4)

Moffet
 Barville
 Lorrainville
 La Reine v

données insuffisantes (28)

Beattyville
 Chapais-Chibou. (région)
 Cadillac (canton)
 Clova
 Colombière
 Desmaraisville-Miquelon
 Despinassy
 Dubuisson
 Farmborough
 Fournière
 Gendreau
 Ile-Siscoe
 Jacola
 Joutel
 Lac-Dufault

GROUPE 5 : (10)
faible population (5)

Beattyville
Rapide Deux&Sept
Laniel
Timaiscaming
T.N.O. (Témisc.)

petite, logement adéquat

Rapide-des-Cèdres (5)
Pascalis
Pikogan
Colombière
Privat

GROUPE 6 : (9)
établissements indiens

Mistassini
Paints-Hill
Fort-George
Rupert-House
Obedjiwan
Eastmain
Winneway
Doucet
Clova

autres : (2)

Lorrainville
Fournière

Voir carte 23

Guérin
Moffet
Despinassy
Saint-Maurice
Authier
Laforce
Barville *

voir carte 24

* doivent être classées
au début de 2, n'ayant
aucun logement sans
eau ni toilette.

Laniel
Louvicourt
McLatters
Pascalis
Rapide-des-Cèdres
Rivière-Héva
Roulier
Saint-Eugène-de-Chazel
Saint-Roch-Bellecombe
Sullivan
T.N.O. (Témisc.)
Val-Senneville
Vassan-Saint-Edmond

voir carte 26

TABEAU 28 : TYPOLOGIE DES LOCALITES DE L'ADITIFI - TEMISCAMINGUE
SELON L'ANALYSE DE GROUPEMENT DES FACTEURS SOCIOLOGIQUES

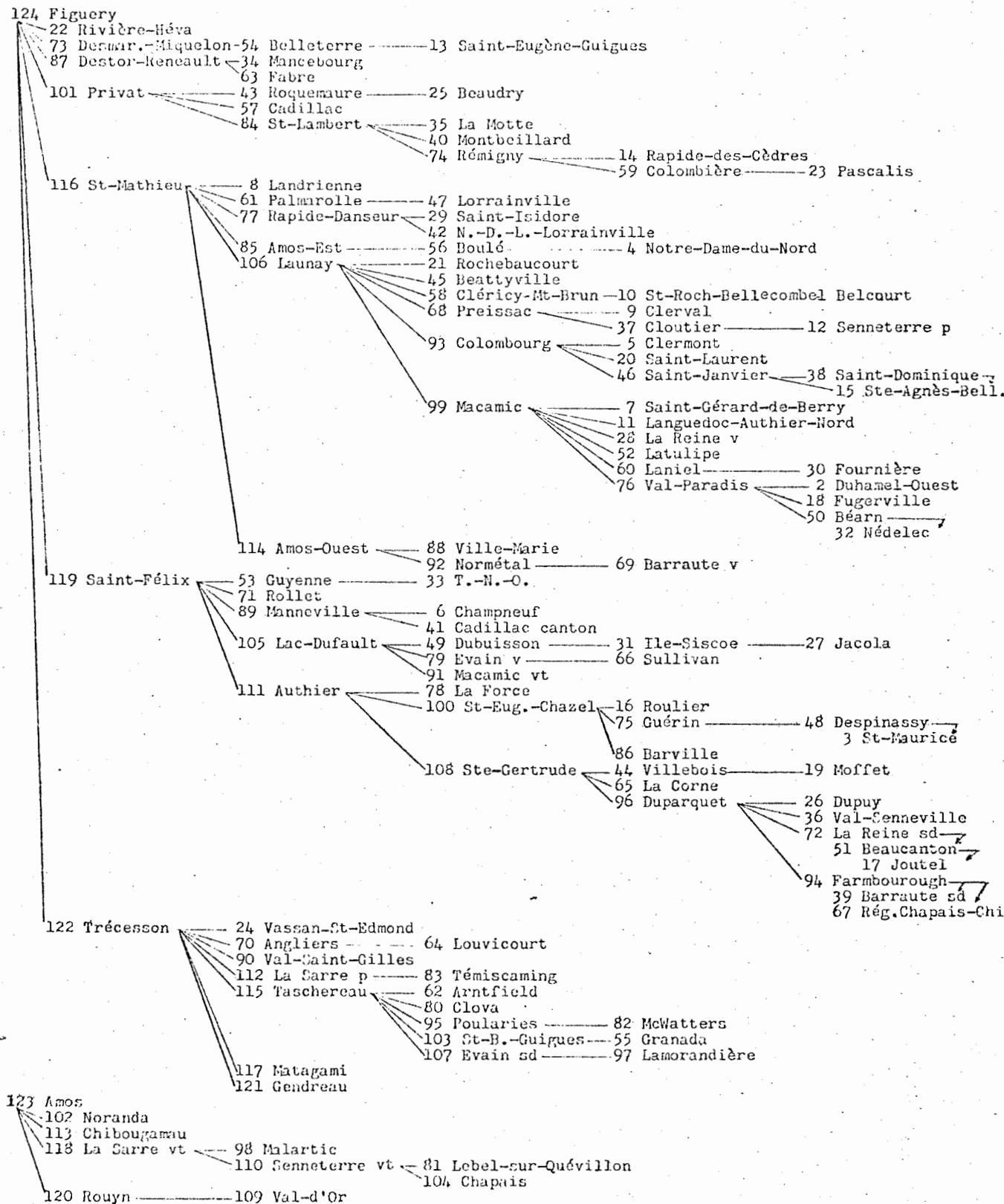


TABLEAU 29 : PREMIERE ANALYSE "H GROUP"
26 PRINCIPAUX SOUS-GROUPES
(tiré du tableau 28)

NO ET NOM DU "CHEF DE FILE"	NOMBRE DE LOCALITES		CLASSEMENT sur carte 27, dans le groupe :
	dans le groupe	dans le sous- groupe	
99 Macamic p	12	12	2
100 Chazel (Saint-Eugène)	6	6	5
101 Privat	11	11	2
102 Noranda	1	1	1
103 St - Bruno-de-Guigues	2	2	4
104 Chapais	1	1	1
105 Lac-Dufault	7	7	3
106 Launay	28	16	3
107 Evain sd	2	2	4
108 Sainte-Gertrude	13	13	3
109 Val-d'Or	1	1	1
110 Senneterre	3	2	1
111 Authier	21	2	5
112 La Sarre p	2	2	4
113 Chibougamau	1	1	1
114 Amos-Ouest	4	4	3
115 Taschereau	9	5	4
116 Saint-Mathieu	42	10	3
117 Matagami	1	1	4
118 La Sarre vt	5	2	1
119 Saint-Félix	35	7	3
120 Rouyn	2	1	1
121 Gendreau	1	1	4
122 Trécesson	18	5	4
123 Amos	10	1	1
124 Figuery	114	8	2

TABLEAU 30: NOMBRE DE LOCALITES PAR GROUPE CARTES 24 ET 27.

GROUPE	CARTE 24	CARTE 27	CORRESPONDANCE
1	11	10	10
2	31	35	30
3	54	53	50
4	18	18	17
5	10	8	8
TOTAL	124	124	115

TABEAU 31 : TYPOLOGIE DES LOCALITES DE L'ABITIERI - TEMISCAMINGUE
SELON L'ANALYSE DE GROUPEMENT DES FACTEURS ECONOMIQUES

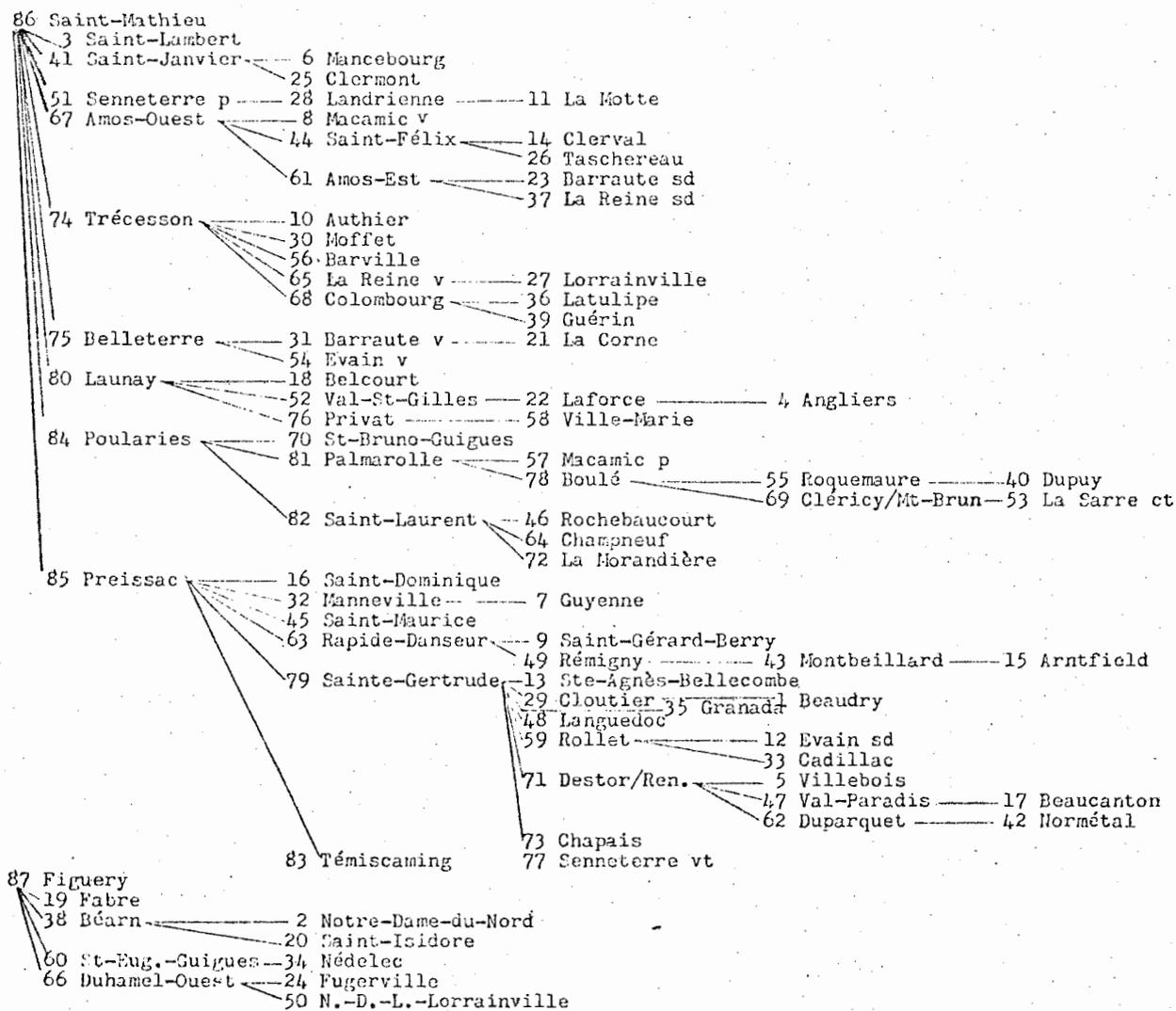


TABLEAU 32 : DEUXIEME ANALYSE "H GROUP"
18 PRINCIPAUX SOUS-GROUPES
(tiré du tableau 31)

NO ET NOM DU "CHEF DE FILE"	NOMBRE DE LOCALITES		CLASSEMENT sur carte 28 dans le groupe :
	dans le groupe	dans le sous- groupe	
70 Saint-Bruno-de-Guigues	1	1	2
71 Destor-Reneault	6	6	4
72 Lamorandière	1	1	2
73 Chapais	1	1	1
74 Trécesson	9	9	5
75 Belleterre	4	4	3
76 Privat	2	2	3
77 Senneterre vt	1	1	1
78 Boulé	5	5	2
79 Sainte-Gertrude	16	9	4
80 Launay	7	5	4
81 Palmarolle	7	2	2
82 Saint-Laurent	4	3	2
83 Témiscaming	2	1	1
84 Poularies	13	1	2
85 Preissac	28	10	4
86 Saint-Mathieu	82	16	3
87 Figuery	10	10	2

TABLEAU 33 : NOMBRE DE LOCALITES PAR GROUPE CARTES 26 ET 28

GROUPE	CARTE 26 (moins locali- tés retirées)	CARTE 28	CORRESPONDANCE
1	0	3	0
2	30	23	21
3	21	22	17
4	32	30	28
5	4	9	4
TOTAL	87	87	70

2.1. Analyses factorielles

Les trois analyses seront étudiées tour à tour avant d'en tirer quelques conclusions générales.

2.1.1. Analyse de la matrice complète

Dans cette première analyse, les variables 12, 21, 41, 42, 60 et 61 ne se sont pas regroupées avec les autres (tableau 25). On pourra remarquer au tableau 24 que leur communauté est assez faible. De même, la variable 59 n'est pas utilisée; la raison en est sans doute que seulement 21 observations ont été fournies à cette variable et c'est probablement la même raison qui fait que les emplois dans les mines sont les seules variables apparaissant en négatif dans la formation des facteurs.

Les quatre facteurs donnant chacun plus de 5 % de l'explication (eigen-value) ont été retenus au tableau 26.

Le facteur 1 résume les données sociologiques sur la démographie, les familles et la langue française, les taxes et revenus municipaux, les emplois dans les mines et le nombre d'usines. Douze (12) agglomérations importantes de l'Abitibi-Témiscamingue ont un score très élevé sur ce facteur et 5 en ont un très faible (en négatif). Ce facteur détermine donc (en positif) les villes de la région et les plus petites localités (voir liste au tableau 27).

Le facteur 2 est sensible aux variables agricoles suivantes : producteurs et production de lait, nombre de vaches laitières et superficie cultivée. Il semble donc déterminer les 16 principales localités à agriculture laitière (en positif) et 29 localités à agriculture marginale, ce qui se confirme en revoyant les chiffres fournis à la matrice.

Le facteur 3 semble indiquer les localités rurales à agriculture plus diversifiée; il est sensible aux facteurs nombre de fermiers et de vaches de boucherie, superficie non cultivée et en négatif le nombre d'emplois dans les mines. Quatre (4) localités sont classées par ce facteur

(en positif) et 13 par le facteur en négatif; ces dernières seront considérées comme rurales non agricoles.

Le facteur 4 est sensible aux variables sur la langue maternelle indienne, les logements sans eau, bain ou toilette et la distance de Rouyn-Noranda. On y retrouve en effet la majorité des établissements indiens ainsi que Clova et Doucet, deux territoires à l'est de Senneterre où demeurent plusieurs indiens et situés loin de Rouyn-Noranda, la plus grosse agglomération de l'Abitibi-Témiscamingue et la capitale de la région no 08.

Par contre, la réserve de Timiscaming n'apparaît pas; on peut supposer que le peu d'habitants de langue indienne (voir tableau 2) la distingue des autres; de même pour les réserves de Pikogan et de Lac Simon où les services sanitaires sont sans doute plus adéquats que dans les autres établissements indiens, étant de création récente. Ces trois réserves sont d'ailleurs les plus rapprochées de Rouyn-Noranda. En négatif, ce facteur désigne 5 localités. On peut supposer que ces localités ont un équipement sanitaire supérieur à la moyenne.

Il reste 41 localités ne correspondant à aucun facteur en particulier. Elles peuvent être considérées comme des localités dans la moyenne, à économie diversifiée. On y retrouve presque toutes les petites villes et les villages.

Sur la carte 23, on observe que les meilleures localités agricoles se retrouvent groupées près de La Sarre et de Ville-Marie. D'après plusieurs études, ces territoires sont les plus fertiles. Les localités sans particularité se retrouvent autour des deux zones dont on vient de parler, autour d'Amos et au nord de Val-d'Or. Les mines et la forêt y jouent sans doute un rôle important (voir carte 21). Aux limites du territoire habité du vieil Abitibi-Témiscamingue, se retrouvent les zones rurales classées ici comme non agricoles ou à agriculture marginale. L'importance des mines et de la forêt est sans doute primordiale dans ces zones.

On peut remarquer que cette analyse permet de classer certaines localités d'après des facteurs sociologiques (facteurs 1 et 4) et d'autres d'après des facteurs économiques portant sur l'agriculture surtout (facteurs 2 et 3).

Afin de voir comment se répartiraient les localités à chacun de ces points de vue (sociologique et économique), les analyses suivantes ont été effectuées.

2.1.2. Analyse des variables sociologiques

Sur le tableau 25, on observe que 22 des 28 variables se regroupent pour donner le facteur 1 qui explique 83 % de la variance. Seules les données sur la langue maternelle autre que française et les logements sans eau, bain ou toilette n'apparaissent pas.

On peut probablement en conclure qu'il existe une grande uniformité dans la répartition de la population par groupes d'âge et de grande ressemblance sur tout le territoire dans les ménages et les familles. Ici encore, onze (11) villes, sans doute à cause de leur population sont représentées par le facteur 1 en positif et l'on peut identifier 10 petites localités non urbanisées en bordure de l'écoumène du vieil Abitibi-Témiscamingue (sauf Authier).

Le facteur 2 fait ressortir les localités ayant une proportion plus forte de logements sans eau ni toilette. Il permet de regrouper 31 localités ayant des services sanitaires plus adéquats (en négatif) et 18 qui auraient des services moins adéquats que la moyenne.

Il serait intéressant, dans une analyse subséquente de comparer ces variables avec des données sur la qualité des logements, les revenus des particuliers et d'autres items qui pourraient indiquer le niveau de vie des habitants des localités.

Les localités ayant été désignées par ce facteur ont été classées ici comme ayant des logements plus ou moins adéquats.

Enfin, 54 localités sont classées dans la moyenne, l'analyse n'ayant laissé apparaître aucune particularité.

Comme les localités n'ayant aucun logement sans eau ni bain entrent dans cette classe et étant donnée l'importance que prend ce facteur dans cette analyse, un relevé des localités n'ayant aucun logement sans eau ni bain a été fait à partir de la matrice originale. Ces localités sont indiquées d'un signe spécial sur la carte 24 et au tableau 27. Ce relevé a permis de vérifier que les autres localités sont bien classées pour les groupes 2 et 4. Il faudrait donc compter en réalité 49 localités ayant des logements adéquats, 41 localités dans la moyenne et 18 localités ayant des logements moins adéquats.

Les localités ayant des logements adéquats ou des logements moins adéquats sont réparties sur tout le territoire. Quelques localités périphériques ayant été identifiées comme peu importantes ou rurales non agricoles dans l'analyse précédente se retrouvent comme ayant des logements très adéquats; citons Beaucanton, Berry (Saint-Gérard), Chazel Guyenne et Languedoc au nord, Laniel et Roulier aux extrémités de la région de Ville-Marie, La Motte et Manneville près d'Amos, Montbeillard, Beaudry, Destor-Reneault au centre, Ile-Siscoe, Dubuisson, Cadillac(canton) près de Val-d'Or, Belcourt, Barville et Champneuf près de Senneterre. On pourrait voir dans ces localités pour la plupart non municipalisées, un certain indice de prospérité.

Ce facteur 2 demeure un peu fragile pour classer les localités tant qu'il n'aura pas été comparé avec d'autres données, mais il servira ici comme indice dans la typologie des localités de l'Abitibi-Témiscamingue.

Il peut être intéressant de noter qu'une ville nouvelle comme Matagami se classe parmi les localités moins bien équipée comme logement. Un retour sur les données de base montre qu'effectivement on y trouve un secteur de dénombrement avec 30 logements sans eau ni toilette, ce qui représente un peu plus de 5 % du total des logements(535)

de la ville. La connaissance des lieux permet de dire qu'il s'agit d'un parc indien installé à l'intérieur des limites de cette ville.

Tout en confirmant la validité du facteur, l'interprétation demeure difficile. Pour les localités ayant des logements moins adéquats, s'agit-il toujours d'un secteur en particulier ou si c'est plus généralisé ? Cela s'explique-t-il par des revenus moindres ou par d'autres facteurs ?

Il serait trop long dans une étude de ce genre de trouver les réponses à ces questions qui dépassent d'ailleurs le cadre de cette recherche.

Ajoutons au sujet de cette deuxième analyse factorielle que le troisième facteur a été éliminé de la classification des localités parce qu'il n'explique que 3.8 % de la variance. Cependant, il désigne avec réalisme les villes de Noranda, de Val-d'Or et de Témiscaming comme les villes les plus anglaises et Chibougamau, Chapais, Lebel-sur-Quévillon, Rouyn et La Sarre comme celles où il y a le moins de personnes de langue maternelle anglaise (voir tableau 26).

De même, le facteur 4 qui n'explique que 2.9 % de la variance désigne précisément les localités de Chapais, Senneterre, Matagami et la région Desmaraisville-Miquelon comme renfermant une forte proportion d'Indiens (voir carte 19).

Pour résumer, cette analyse permet de penser qu'il y a peu de différences notables en Abitibi-Témiscamingue dans la démographie et les familles. Le nombre de logements sans eau ni toilette a permis une classification des logements très adéquats (49) ou moins adéquats (18), avec plusieurs localités sans particularités (41). Cette classification demeure cependant fragile à cause du peu d'observations qui se sont regroupées et demanderait une étude plus poussée avant d'en tirer des conclusions définitives.

On peut aussi y voir que seules quelques localités sont habitées par des personnes ayant comme langue maternelle l'anglais ou une langue indienne.

2.1.3. Analyse des variables économiques

A cause de la faiblesse de l'information, 28 localités sur lesquelles peu de données économiques ont pu être fournies ont été éliminées par la machine électronique (voir tableaux 26 et 27). Ces localités sont toutes situées dans les territoires non municipalisés (comparer cartes 25 et 22) et n'ont qu'une faible population en général. Elles sont situées surtout près de Val-d'Or, de Rouyn et au nord du 49e parallèle ainsi qu'aux alentours de Témiscaming.

Cinq (5) facteurs ont un taux de variance supérieur à 5 % sur la matrice non rotée.

Le premier facteur fait ressortir les variables sur la population, les revenus et dépenses des localités municipalisées ainsi que les emplois dans les usines (1971) et les mines (1963). Encore une fois, les villes sont identifiées ici (8) et trois villages Barville, Lorrainville et La Reine ainsi qu'une municipalité peu peuplée, Moffet en négatif.

Le facteur 2 est assez semblable à celui de la première analyse. Il indique comme elle, les paroisses agricoles les plus prospères et les plus marginales.

Le facteur 3 groupe 2 des 5 variables du même facteur de la première analyse (vaches de boucherie et superficie cultivée) et indique probablement comme elle, les localités agricoles à économie plus diversifiée.

Le facteur 4 s'est formé à partir du nombre d'employés en forêt et de l'âge des localités. Ce facteur est difficile à interpréter et semble peu utile à l'analyse.

Quant au facteur 5, il semble le complément du facteur 2 endésignant aussi des localités agricoles prospères (nombre de fermiers, d'acres en culture et de vaches laitières en sont les composantes).

La carte 25 a été dressée en tenant compte des 5 facteurs; mais le groupe 6 (localités désignées par le facteur 4) est difficile à classer. C'est pourquoi, la carte 26 a été ajoutée et elle est faite uni-

quement en tenant compte des trois premiers facteurs. Les localités déterminées par le facteur 5 se retrouvent dans le second groupe (sauf Saint-Isidore et Macamic p). Les localités non classées se répartissent un peu dans tous les autres groupes mais sans qu'elles semblent y être bien à leur place; ainsi les villes de Senneterre, Lebel-sur-Quévillon et Témiscaming se classent avec des municipalités rurales. Ces villes se classaient dans le groupe 6 (pour Lebel-sur-Quévillon et Témiscaming) sur la carte précédente.

Les localités agricoles semblent mieux déterminées que sur la carte 23 de la première analyse. On trouve 30 localités dans le groupe 2 (20 sur la première analyse), par contre le groupe des localités sans particularité passe de 41 à 21.

En somme, cette analyse indique surtout un classement des localités agricoles, et les villes. A cause du regroupement de certaines localités par âge et travail en forêt difficile à classer, une marge d'erreur doit être acceptée dans le classement de certaines localités.

Dans ces trois premières analyses, sept (7) localités apparaissent toujours comme sans particularité; elles pourraient être des localités-types de l'Abitibi-Témiscamingue; ce sont Lacorne, Landrienne, Saint-Félix et Saint-Mathieu près d'Amos, Clerval près de La Sarre ainsi que Senneterre p à l'est de l'Abitibi et Saint-Janvier.

Classant les villes dans un bloc, ces analyses permettent de faire plusieurs groupes dans les localités rurales en tenant compte uniquement du score le plus haut obtenu par chaque localité.

Afin de regrouper plus précisément les localités en tenant compte non seulement du facteur principal, mais de tous les facteurs ayant plus de 5 % d'explication de la variance, les analyses de groupement seront maintenant commentées.

2.2. Analyses de groupement

Dans les analyses de groupement ou H GROUP, tous les facteurs sont considérés comme ayant le même poids, dépendant du score obtenu pour chacun. Le résultat permet de percevoir la "parenté" entre les différents groupes de localités.

Ainsi, au tableau 31, quand Saint-Lambert et Saint-Mathieu sont comparés, ils forment un groupe; quand Preissac et Saint-Mathieu sont comparés, c'est le groupe Preissac (28 localités) qui est comparé au groupe de Saint-Mathieu qui comprend 48 localités. Dans ce dernier cas, Preissac résume le mieux les caractéristiques des 27 localités qui lui sont rattachées, Saint-Mathieu serait le résumé des 48 localités ayant quelques parentés entre elles. Preissac et Saint-Mathieu sont pour ainsi dire les "chefs de file" de leur groupe respectif.

Le numéro qui précède chaque localité indique dans quel ordre les regroupements ont été faits par l'analyse. Au tableau 28, Belcourt et Saint-Roch-de-Bellecombe ont été regroupés en premier, Figuery et Amos en dernier. Ce serait donc les plus semblables et les plus dissemblables des groupes de localités.

Ainsi présentés, les tableaux permettent d'étudier les parentés sociologiques et économiques (selon les variables résumées par les facteurs) du nombre de groupes désirés, allant jusqu'à l'unité. D'une façon générale, les groupes en haut et à droite des tableaux 28 et 31 sont plus "parents" que les groupes en bas et à gauche.

2.2.1. Facteurs sociologiques

On peut voir au tableau 28 que toutes les localités se divisent en deux grandes classes dans lesquelles on reconnaît les villes avec 123 Amos comme chef de file et toutes les autres localités avec 124 Figuery comme chef de file. On pourrait former trois groupes distincts en séparant le groupe 122 Trécesson du groupe 124 Figuery, 4 groupes en séparant 121 Gendreau de Trécesson, etc.

Si nous prenons les 5 sous-groupes qui semblent se dégager du tableau, c'est-à-dire 124 Figuery, 116 Saint-Mathieu, 119 Saint-Félix, 122 Trécesson et 123 Amos, les localités de ces groupes peuvent se comparer aux groupes de la carte 24.

Les localités du groupe 124 Figuery se retrouvent dans le groupe 2 en majorité, celle de 116 Saint-Mathieu et de 119 Saint-Félix dans le groupe 3, sauf 99 Macamic p dans le groupe 2 et 111 Authier dans le groupe 5 (sauf le sous-groupe 108 Sainte-Gertrude qui reste dans 3). Les villes se retrouvent dans le groupe 123 Amos.

Il faut donc descendre au sous-groupe 99 pour trouver la carte 24 à neuf (9) localités près sur 124 (comparer cartes 24 et 27 et voir tableau 30).

Le tableau 29 montre ces 26 principaux sous-groupes que nous pourrions ainsi obtenir. Ce sont les sous-groupes qui se ressemblent le moins. La perte d'information à partir du 99e regroupement est supérieure à 0.180.

On voit que 124 Figuery qui était à la tête d'un groupe de 114 localités ne compte plus que 8 localités dans son groupe après ces subdivisions. On peut remarquer aussi que les villes forment des groupes très petits et différents (8 groupes pour dix villes). On peut comprendre que les villes soient plus différentes entre elles que les localités plus petites à cause des différences plus fortes dans la taille, les activités et les distances.

Si l'on représente les 12 sous-groupes qui sont composés de 4 localités ou plus chacune, nous obtenons la

carte 28 (obtenue à partir des sous-groupes du tableau 29).

A cause sans doute de la grande parenté sociologique des localités de l'Abitibi-Témiscamingue, les sous-groupes semblent répartis assez au hasard sur tout le territoire.

Nous pouvons cependant noter que les groupes 99 Macamic p, 100 Chazel et 101 Privat se répartissent surtout sur le pourtour de l'Abitibi et un peu partout au Témiscamingue. Ils correspondent à des localités des groupes 2 et 5 de la carte 24.

Le groupe 105 Lac-Dufault est intéressant car il désigne 6 localités dépendantes des villes minières de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or. Macamic fait exception dans ce groupe, il a d'ailleurs une parenté assez éloignée avec Lac-Dufault (97e rang). Ces localités genre village étaient classées dans le groupe 3.

Les groupes 106 Launay, 108 Saint-Gertrude, 115 Taschereau, 119 Saint-Félix et 122 Trécesson se répartissent un peu partout en Abitibi et autour de Rouyn-Noranda, mais seulement 2 des 46 localités de ces groupes se retrouvent dans la région de Ville-Marie. On pourrait supposer qu'il y a un type de localité propre à l'Abitibi et à la région Rouyn-Noranda. Ces localités se classaient dans les groupes 3 et 4 dans la seconde analyse factorielle.

Par contre, les groupes 116 Saint-Mathieu et 124 Figury se retrouvent aux alentours d'Amos, de La Sarre et de Ville-Marie qui sont les centres des meilleures régions agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue.

Quand au groupe 114 Amos-Ouest, les quatre localités qui la composent correspondent à de petites villes et étaient classées dans le 3e groupe.

En somme, cette typologie nous montre que le genre de localités déterminé par les facteurs sociologiques n'est pas fonction de la proximité dans l'espace. Les groupes sont bien répartis sur tout le territoire si l'on excepte les 5 groupes (46 localités) qui ne comptent que deux représentants dans la région de Ville-Marie.

2.2.2. Facteurs économiques

Les résultats de ce classement donnent deux grands groupes, 87 Figuery (10 localités) et 85 Saint-Mathieu (77 localités). Les 9 autres localités du groupe Figuery correspondent aux meilleures localités agricoles de la région Ville-Marie qui se distingue ainsi, dès le départ, du reste de l'Abitibi-Témiscamingue (tableau 31).

En prenant les 18 sous-groupes qui se ressemblent le moins, on peut former le tableau 30. La perte d'information au 70e regroupement est de 0.300.

En mettant chacun de ces sous-groupes dans la classe où se retrouvaient les localités correspondantes en majorité, on arrive à reconstituer une carte assez semblable à la carte 26 (voir carte 29), 17 localités changent de groupe sur 87. On peut remarquer que les localités du groupe 2 de la région de Ville-Marie formaient déjà un groupe différent de celui de la région de La Sarre sur la carte 26. Seul Saint-Bruno-de-Guigues semble former une classe à part qui se rapprocherait davantage de l'agriculture de l'Abitibi ouest (tableau 33).

La cartographie des principaux sous-groupes de la seconde analyse de groupement (voir tableau 32), donne des résultats assez intéressants. Les localités de même groupe forment souvent des îlots dans l'espace habité (carte 30).

Le groupe 71 Destor-Reneault permet d'identifier les localités les plus au nord de La Sarre et deux autres entre Rouyn et La Sarre. Ces localités sont classées comme rurales non agricoles sur la carte 29 et cela se justifie par l'étude des chiffres fournis par la matrice et la connaissance des lieux. Normétal et Duparquet sont des villes minières (la dernière est une ville-fantôme) et les trois localités au nord du 49e parallèle vivent surtout de la forêt.

Les deux groupes suivants sont de même genre. Le groupe 74 Trécesson indique des localités peu peuplées et de petits villages. Ils sont dispersés un peu partout dans la

région. Le groupe 75 Belleterre, indique trois petites villes et une localité entre Amos et Val-d'Or (La Corne).

Le groupe 78 Boulé est situé autour de La Sarre, sauf une localité au nord de Rouyn-Noranda. Ces localités sont agricoles et en 1970 on y pratiquait l'élevage du boeuf de boucherie. Ce groupe se retrouve dans le groupe 2 de la carte 26 avec les localités des petits groupes de 1 à 3 localités: 70, 72, 81, 82 et 84. Les localités agricoles de la région de La Sarre seraient donc beaucoup plus différentes les unes des autres que celles de la région de Ville-Marie.

Le groupe 79 Sainte-Gertrude est typique des localités rurales situées près de Rouyn-Noranda. Ces localités sont classées comme rurales à agriculture marginale.

Les groupes 80 Launay et 85 Preissac sont du même genre que le précédent, mais les localités qui les composent se répartissent un peu partout sur le territoire.

Les 16 localités du groupe Saint-Mathieu se retrouvent dans le groupe 3, comme sans particularité. On les retrouve tout au long du Transcontinental, avec des blocs autour de La Sarre et d'Amos.

Il apparaît donc que le monde rural de l'Abitibi-Témiscamingue soit très diversifié, à partir de la région essentiellement productrice de lait autour de Ville-Marie jusqu'à la région non agricole d'outre 49e parallèle.

Une constante peut se remarquer, c'est que les chefs de file des différents sous-groupes se trouvent souvent près d'Amos, ville qui est elle-même le chef de file des autres villes dans l'analyse précédente. En examinant ce point de plus près, on peut arriver à déterminer des localités-types de l'Abitibi-Témiscamingue.

2.3. Les localités-types

Nous avons vu que la ville-type serait Amos selon l'analyse de groupement des facteurs sociologiques.

Comme localité-type du groupe 2, à agriculture prospère, on retrouve Fabre, Roquemaure, Saint-Eugène-de-Guigues et Figüery qui se classent toujours dans ce groupe dans la cartographie du résultat des analyses.

Pour les localités du groupe 3, on retrouve Clerval, Saint-Mathieu, La Corne, Saint-Félix et Saint-Janvier; ces localités ont été définies comme sans particularité, à économie diverse. On y retrouve souvent les villages et les petites villes.

Le groupe 4 est défini comme formé de localités à agriculture marginale ou non agricoles et aussi comme ayant des logements moins adéquats. Les localités-types de ce groupe seraient Angliers, Arntfield et Granada.

Enfin, le groupe 5 indique les localités dont la principale caractéristique est d'avoir peu de population. On ne trouve aucune localité qui se classe toujours dans ce groupe. Celles qui s'y trouvent au moins trois fois sur cinq sont Darville, Guérin et Moffet.

L'analyse de groupement des facteurs sociologiques place Figüery et Amos comme principaux chefs de file des localités. Dans l'analyse de groupement des localités rurales, Saint-Mathieu et Figüery occupent ces places. Figüery, qui se classe toujours dans le groupe 3, dans la moyenne, semble donc être vraiment la localité-type du monde rural de l'Abitibi-Témiscamingue, comme Amos l'est pour les villes de cette région.

Si l'on se réfère à la matrice originale, il est possible de tracer un court portrait de ces deux localités voisines sur le territoire, qui semblent résumer toute la région.

Amos comptait environ 7 000 habitants en 1971. Cette localité fut fondée en 1910 lors de la construction

du Transcontinental. On y comptait en 1971, 17 industries. Les plus importantes de celles-ci avaient le bois comme matière première. Au total, ces industries employaient 385 personnes en usine et 406 en forêt.

La population est entièrement française, on n'y comptait qu'une centaine de personnes ayant l'anglais pour langue maternelle au recensement de 1971. Sa population était de 2862 personnes en 1941, elle atteignait 6838 en 1966 et augmentait légèrement pendant les 5 années suivantes pour atteindre 6984 en 1971. Cette ville est distante d'environ 70 milles de la capitale de la région, Rouyn-Noranda.

La ville est très petite, environ 2 milles carrés ce qui lui donne la plus haute densité de population des municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue avec environ 3400 personnes par mille carré. On peut ajouter que de nombreuses constructions domiciliaires se font actuellement à Amos-Est et à Amos-Ouest. Cette dernière municipalité a d'ailleurs été fusionnée avec Amos en 1974.

Nous avons vu que Saint-Mathieu semble le mieux représenter les localités agricoles de la région.

Cette municipalité comptait en 1971, 400 personnes réparties également entre hommes et femmes, tous de langue française. Cinquante-cinq (55) familles sont propriétaires et 15 locataires. (il y a au total 65 familles, mais les données arrondies à 5 font que le nombre de locataires et le nombre de propriétaires donnent un total de 70). Tous les logements ont une entrée d'eau, mais 10 n'ont ni bain ni douche et 5 pas de toilette. Ces logements sont relativement peuplés, 45 ont moins d'une personne par pièce en moyenne, mais 25 en ont plus d'une. Il n'y a pas de chambre, et l'on compte 245 enfants dans les familles; 10 de celles-ci n'ont pas d'enfants mariés et 10 femmes sont chefs de famille. Dans les ménages on trouve 20 personnes qui ne sont pas de la famille.

Il y avait en 1970, 13 exploitants agricoles et 263 vaches laitières; 2 200 acres de terres défrichées étaient cultivées, 1 800 ne l'étaient pas. Selon une autre source, en 1971, il y avait 17 producteurs laitiers qui ont fourni 54 400 livres de gras et en 1972, 13 exploitants livraient 57 100 livres de gras aux usines.

Cette localité est ouverte depuis 1912, mais a été municipalisée en 1943. Le revenu total de cette municipalité était de 105 000 dollars en 1970-1971 et les dépenses de \$93 000.

La population a diminué de 42 personnes entre 1966 et 1971 soit une diminution d'environ 10 %. Cependant, l'agglomération (village) qui comptait moins de 50 personnes en 1966, en comptait 66 en 1971.

2.4. Les zones marginales

Depuis quelques années, on parle beaucoup de paroisses marginales. En 1970, une enquête est faite sur ces paroisses définies comme

"...celles où l'on observe :

a) un dépérissement économique

b) un dépérissement social

c) une sous-utilisation des ressources du milieu"

L'enquête porte sur une cinquantaine de paroisses (voir carte 31). Cette enquête est publiée sous forme d'inventaire de la population, des occupations, des services, etc dans ces zones marginales et en 1975, on en est encore à se demander quelles localités sont marginales en Abitibi-Témiscamingue.

Le but de ces études semblait être le regroupement des services et la fermeture des paroisses les plus en difficulté. Cette façon de voir a probablement un peu changé devant la résistance des populations de ces zones à tout abandonner.

Comme application de l'étude présente à ce problème de localisation de paroisses marginales, il est possible de dresser une liste des localités qui seraient "marginales" à cause du peu de renseignement qu'il est possible d'obtenir sur elles et à cause du classement dans les groupes 4 ou 5 sur les cartes 23, 24 et 26; ces localités seraient à agriculture marginale ou non agricoles, les logements seraient moins adéquats que la moyenne et la population faible.

Trois groupes sont présentés sur la carte 31.

a) le groupe de localités marginales qui se classent au moins deux fois sur trois dans les classes 4 ou 5; Témiscaming se classerait dans ce groupe, mais il en a été retiré, la troisième analyse n'étant pas très claire au sujet de cette ville.

b) le groupe de localités sur lesquelles il manque des

renseignements ; elles se trouvent au moins une fois sur deux dans les groupes 4 ou 5 des deux premières analyses.

c) les 20 localités qui pourraient être classées dans un des groupes ci-dessus, mais qui sont dans le groupe 2 de la seconde analyse, ce qui pourrait signifier pour elles une certaine prospérité, ayant des logements plus adéquats que la moyenne des localités.

Nous trouvons ainsi 21 localités dans le premier groupe, 7 dans le second et 20 dans le troisième pour un total de 49.

Cette classification ne peut cependant être prise à la lettre et doit tenir compte que les analyses sur lesquelles elle est basée ne sont qu'un essai.

Dix-sept (17) localités situées surtout autour de La Sarre et d'Amos ne sont pas indiquées comme marginales contrairement à l'étude du CERNOQ. Par contre 21 autres sont désignées comme telles, avec la réserve toutefois que pour 10 d'entre elles, les renseignements sont insuffisants et/ou les logements apparaissent comme très adéquats. Ces 21 localités se retrouvent en majorité dans les zones de Val-d'Or et de Rouyn-Noranda et aux limites de l'écoumène de la région de Ville-Marie.

3.0. Conclusions

Les typologies qui apparaissent à la suite des analyses factorielles (cartes 23 à 26) et des analyses de groupement (cartes 27 à 30, tableaux 28 et 31) pourraient être commentées beaucoup plus longuement et expliquées davantage.

Toutefois, il semble bien qu'elles désignent assez bien les différents groupes de localités que nous pouvons trouver dans la région. La définition de ces principaux groupes demeure difficile à cause du nombre d'attributs qui entrent dans chacun des facteurs; c'est pourquoi il ne faut pas prendre les désignations choisies trop à la lettre.

Si une grande parenté sociologique semble exister entre toutes les localités de l'Abitibi-Témiscamingue (du moins en ce qui regarde les données fournies à la matrice), l'aspect économique apparaît beaucoup plus diversifié. Il ne semble d'ailleurs pas exister de relations entre les groupements basés sur les aspects sociologiques et les groupements basés sur les aspects économiques.

En effet, si l'on compare les cartes 28 et 30, on constate que les groupes sont composés de localités qui se répartissent sur tout le territoire en général dans le premier cas, tandis qu'il est possible de trouver plusieurs zones dans le second.

Il serait sans doute possible de préciser davantage ces groupements par des analyses plus "épurées"; par exemple en enlevant quelques variables -comme l'âge des localités- et quelques observations -les villes et villages- dans la troisième analyse factorielle, la précision des facteurs et par là les groupements de localités seraient améliorés et plus faciles à expliquer.

En attendant, ces typologies peuvent être un pas de plus dans la connaissance de cette immense et belle région qu'est l'Abitibi-Témiscamingue.

CONCLUSIONS

La première partie de cette recherche présente l'Abitibi-Témiscamingue comme une région en plein devenir.

Elle est en effet la grande productrice d'or, de cuivre, de zinc et d'autres métaux au Québec et est loin d'avoir révélé toutes ses possibilités dans ce domaine. Elle est une des plus grandes productrices de bois de sciage, de pâte à papier et d'autres produits de la forêt de la province. Malgré ses limites, l'agriculture n'y est pas négligeable. Les ressources hydrauliques de la Baie James qui sont en voie d'être aménagées sont une autre démonstration des grandes possibilités de cette immense partie du Québec. Enfin, le tourisme dont il a été peu parlé parce que peu développé jusqu'à maintenant, n'est pas la moindre des espérances en un avenir prometteur.

Malgré tout, la population traverse une époque difficile, en partie parce que toutes ces richesses en exploitation et à développer comportent des aspects de périodicités, de saisonniers et d'imprévus.

Une douzaine de villes ont pris naissance un peu partout sur ce territoire. Elles connaissent depuis quelques années des périodes de stagnation et de recul du moins dans leur aspect démographique, si l'on excepte quelques villes au nord du 49e parallèle.

Plus de cent autres localités rurales se sont implantées au sud du 49e parallèle et connaissent presque toutes, elles aussi, un net recul dans leur population.

Ces localités ont été classées dans la seconde partie de l'étude; on peut y reconnaître quelques types : agriculture à production laitière, agriculture plus diversifiée, agriculture marginale, non agricole. Là comme dans d'autres domaines, la production augmente, pour un nombre de producteurs en baisse rapide.

La situation semble donc être celle-ci : l'exploitation du territoire se poursuit à un rythme accéléré dans

tous les domaines, la population nécessaire à cette production est de plus en plus réduite, le surplus de travailleurs et les travailleurs mis à pied ne trouvent aucun autre débouché, le secteur tertiaire étant sans doute saturé. Le déficit migratoire est très élevé.

Dire que cette situation n'est pas unique à l'Abitibi-Témiscamingue mais qu'elle est identique à celle de beaucoup d'autres zones au Québec à cause de la situation économique actuelle, ne règle rien.

L'étude socio-économique qui vient d'être présentée ne peut que laisser soupçonner quelques amorces de solutions.

Si l'écoumène reste le même malgré de nombreux départs, c'est que des gens sont intéressés à vivre partout dans le vieil Abitibi-Témiscamingue. Dans les documents "Partir ou Rester", on réalise que les gens quittent les localités les plus excentriques parce qu'ils ne peuvent plus y vivre, non par choix. Il serait donc facile de trouver de la main-d'oeuvre pour des industries secondaires.

Les mines, les forêts, l'agriculture et le tourisme peuvent être développés encore davantage.

Les mines étant une ressource épuisable, il est certain que ce secteur provoquera toujours des secousses, d'autant plus qu'il est lié, comme celui du bois, aux marchés extérieurs du Canada.

Dans le secteur forestier, il y a sûrement place pour de nombreux emplois qui assureraient le renouvellement de cette richesse à moyen et à long terme.

En agriculture, particulièrement dans les régions de Ville-Marie et de La Sarre, il y a place aussi pour une production accrue.

Tout le domaine du tourisme est à créer et à développer; déjà des milliers de visiteurs y viennent à chaque année pour la pêche, la chasse, les paysages, le grand air ou pour y voir parents et amis.

Il y a place également pour de nombreuses innova-

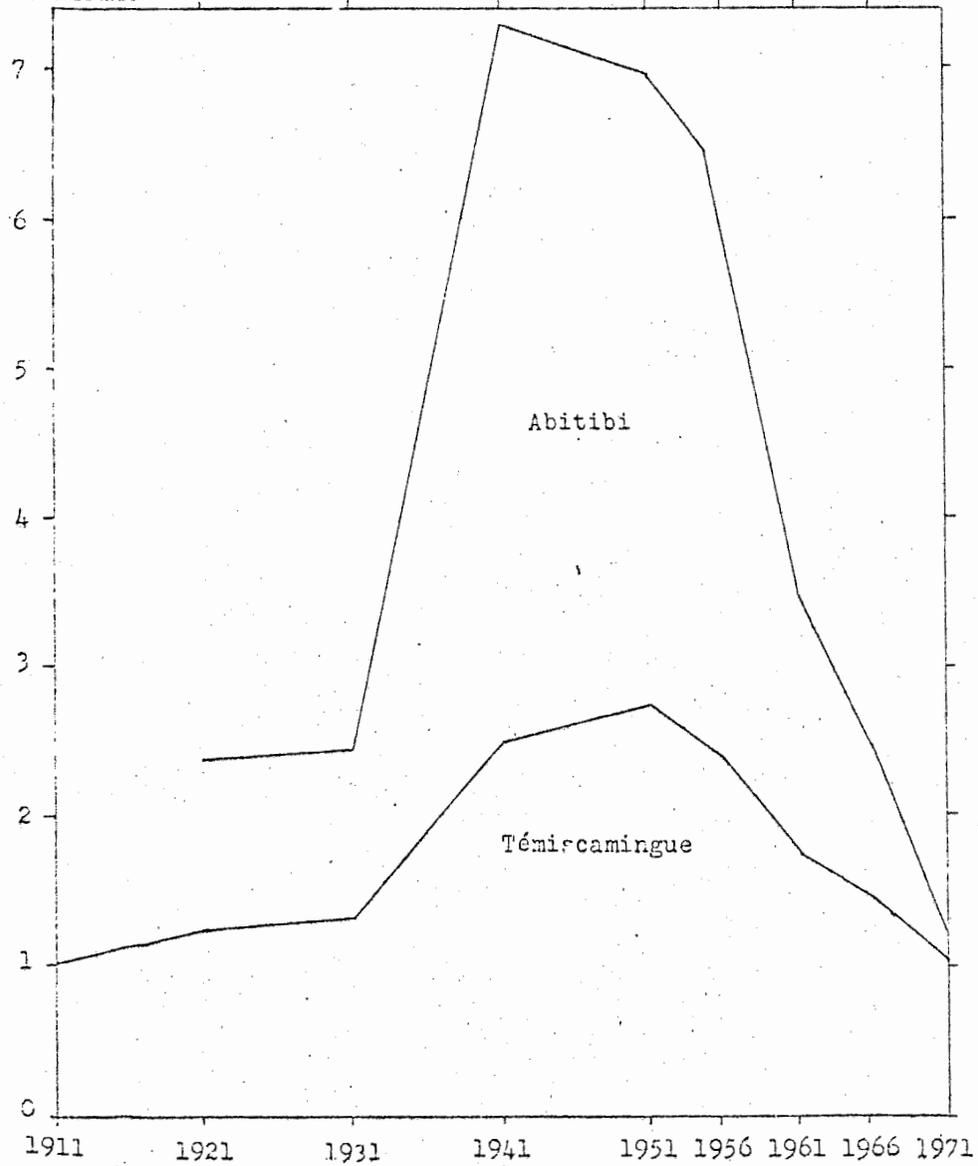
tions, mais cette analyse de la situation actuelle ne s'y arrête pas.

Cette étude peut contribuer à mieux faire voir une situation, à mieux "visionner" l'Abitibi-Témiscamingue.

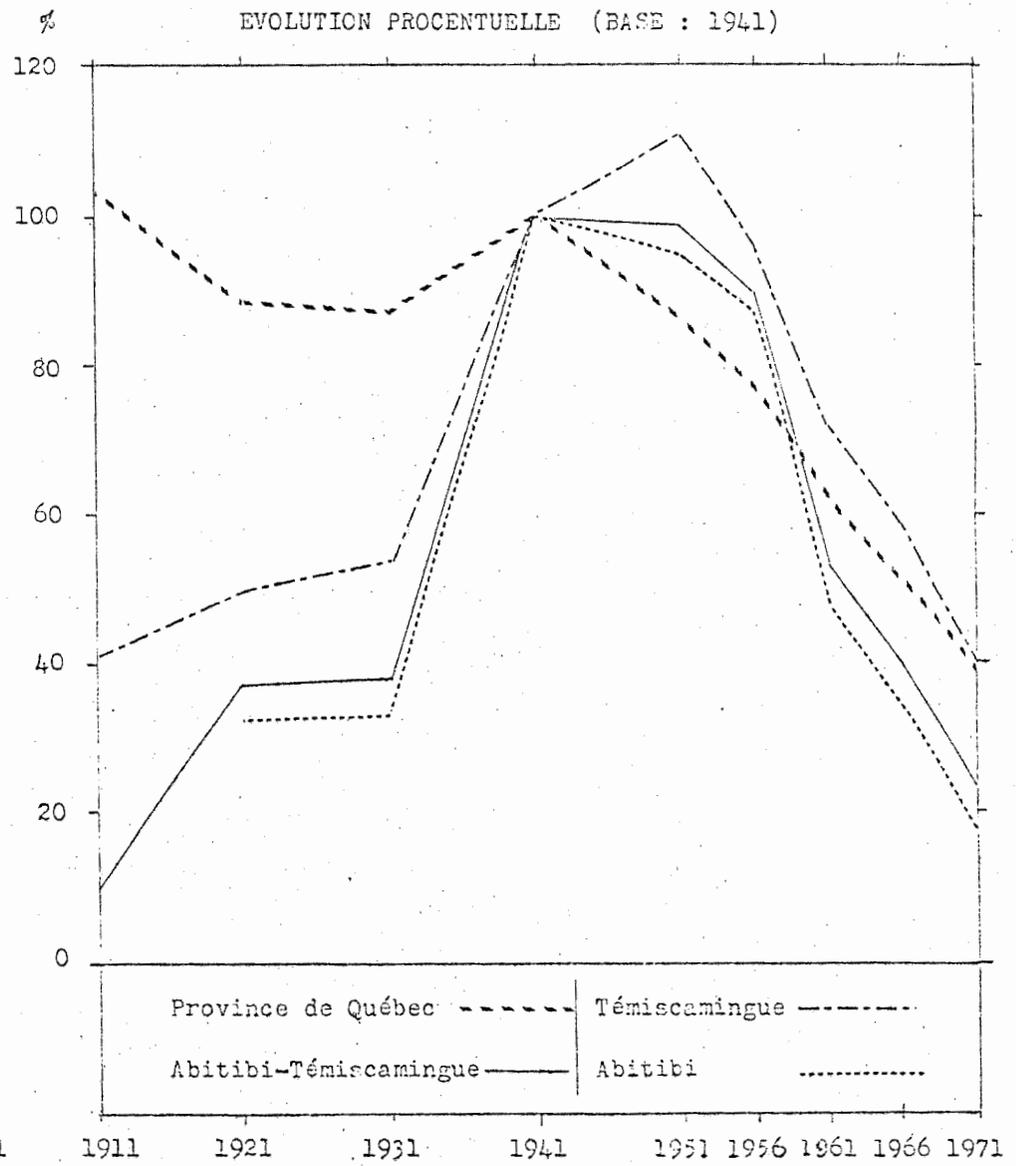
Quant aux solutions à apporter aux problèmes, bien des efforts devront être faits encore. La population de la région est en partie maîtresse de son avenir; cependant, cette petite population dispersée sur un immense territoire ne peut s'isoler du reste du Québec. L'aide, la compréhension et la clairvoyance de toutes les institutions du Québec sont indispensables.

L'Abitibi-Témiscamingue restera-t-il une région qui peut être exploitée et même pillée pour les besoins des populations méridionales ou s'orientera-t-il de façon à être une région de peuplement plus stable ? Il semble bien que c'est le choix que doivent faire les responsables de l'avenir de ce territoire.

milliers de fermes
 NOMBRE TOTAL FERMES DE RECENSEMENT (B.F.S.)



1911 à 1971
 GRAPHIQUE 1



GRAPHIQUE 2 :
 DIVISIONS ADMINISTRATIVES : SUPERFICIE , POPULATION
 QUEBEC 1971

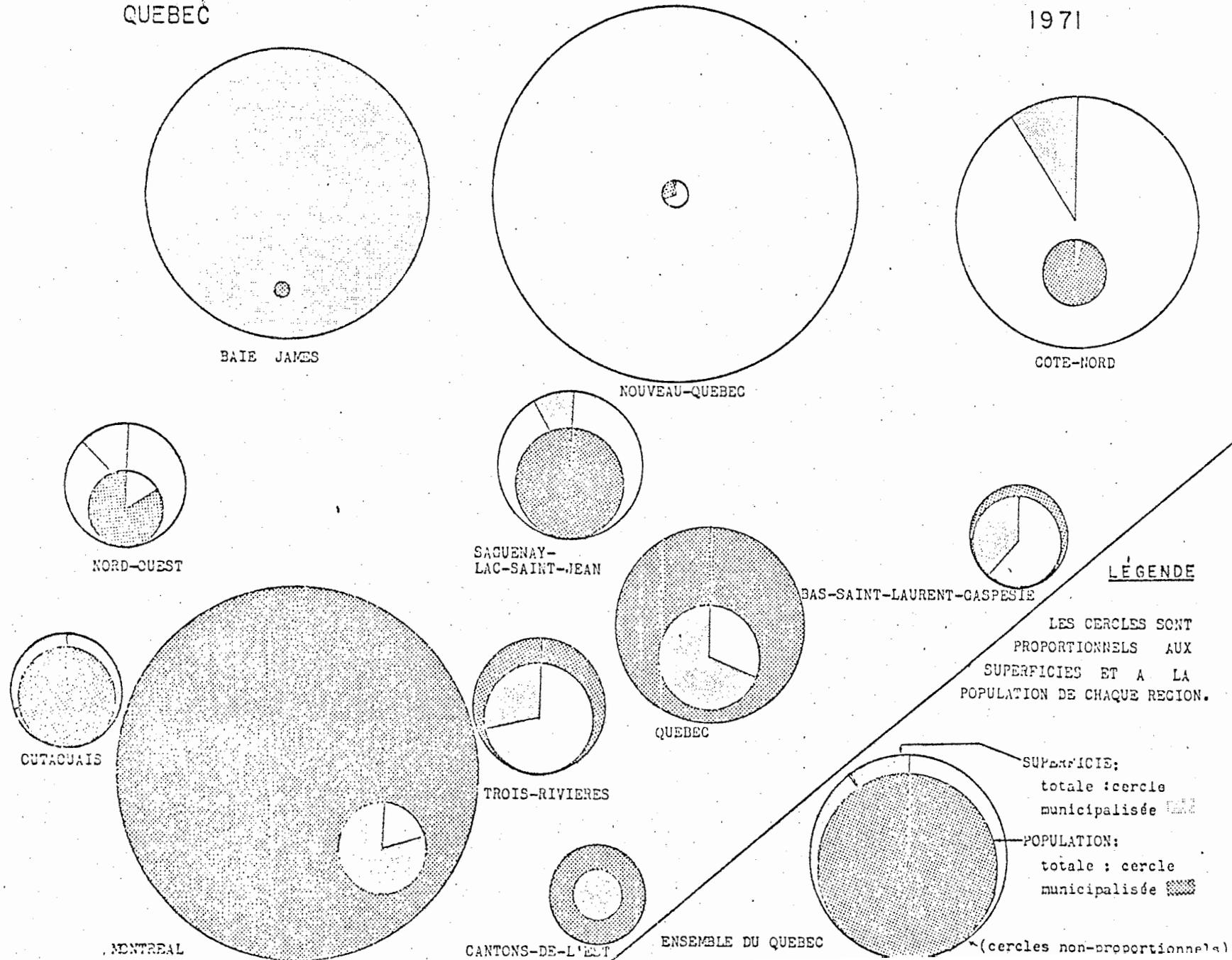
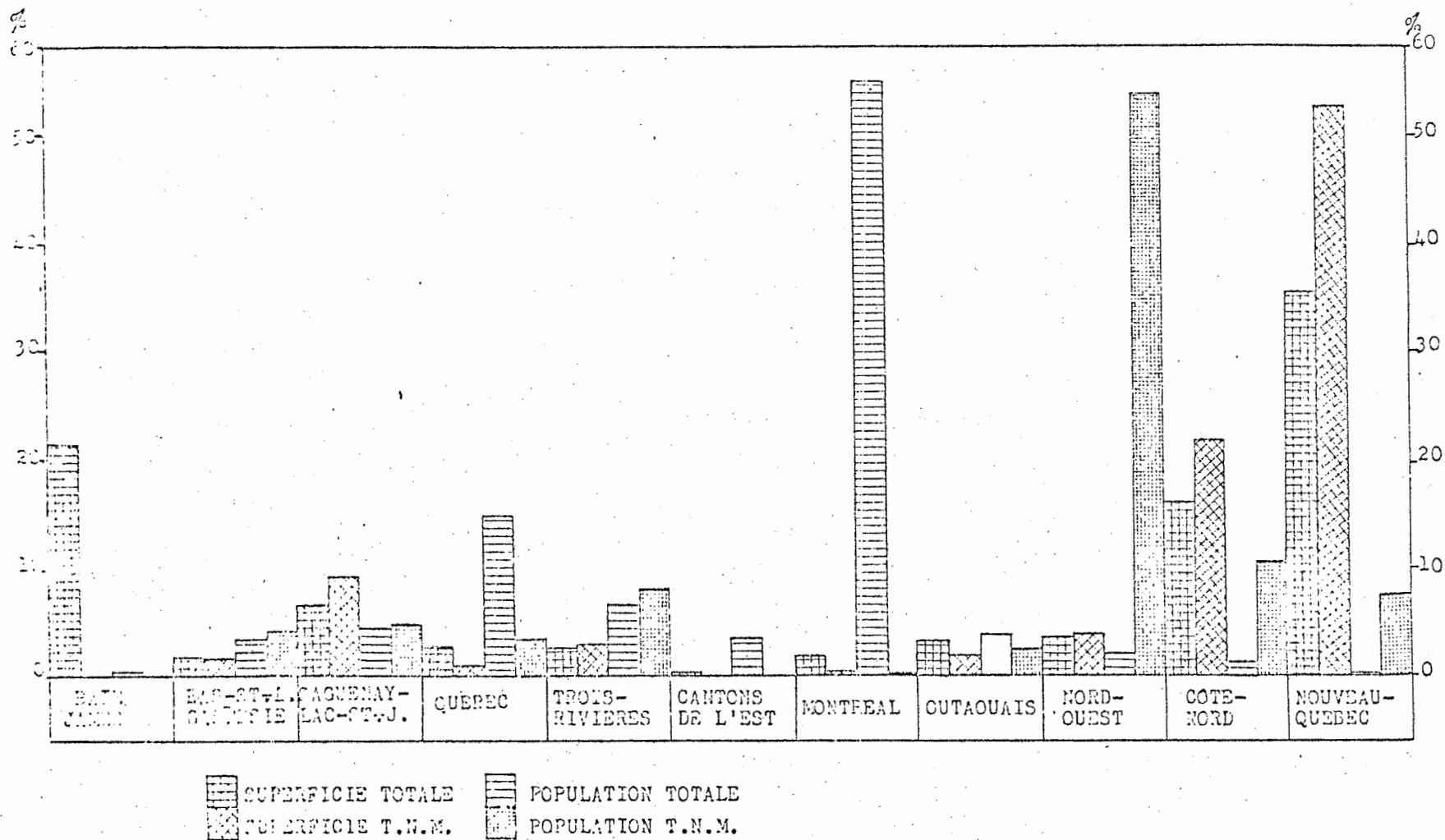
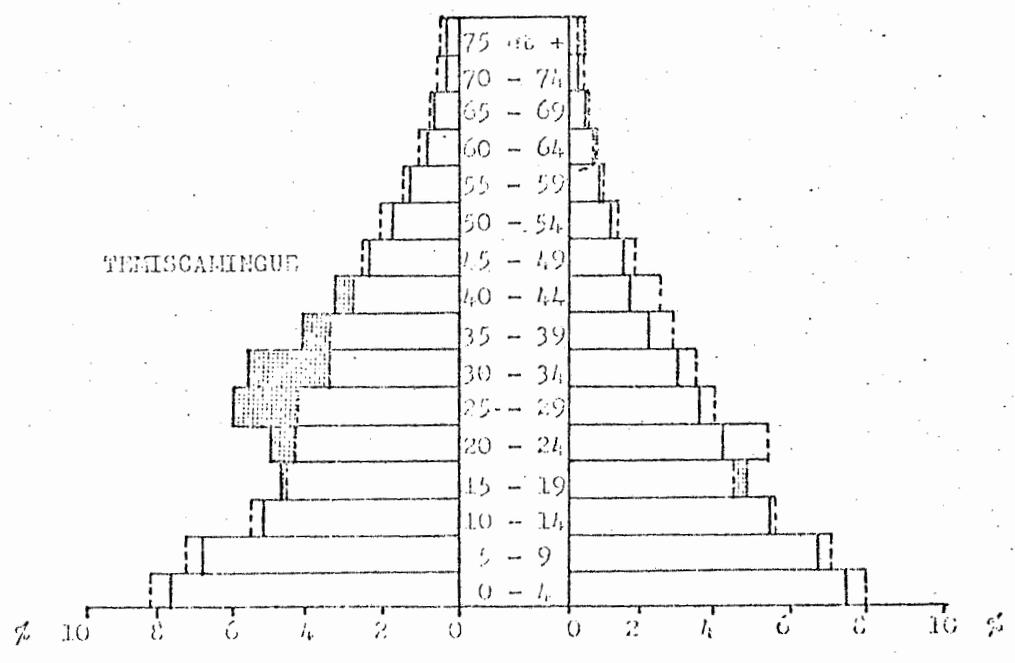
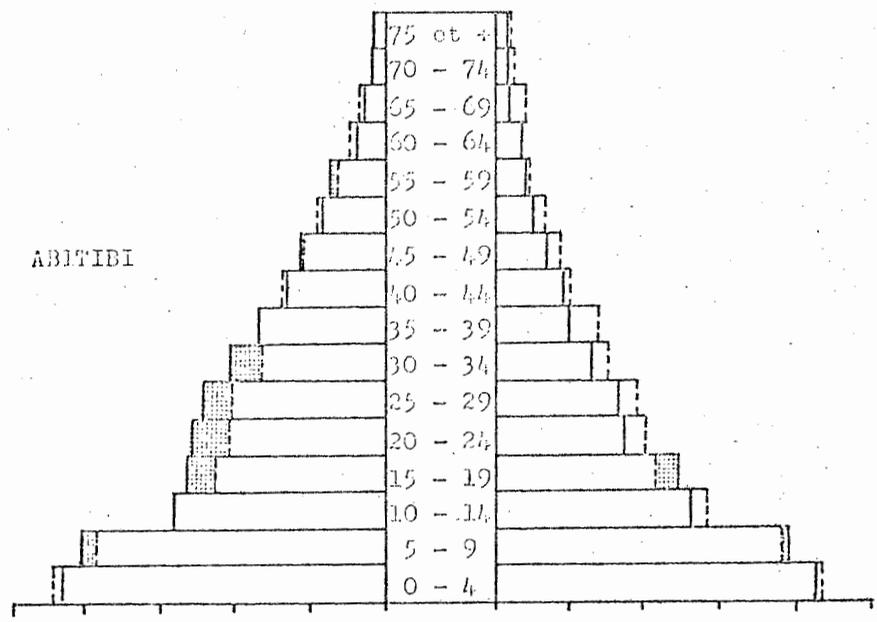
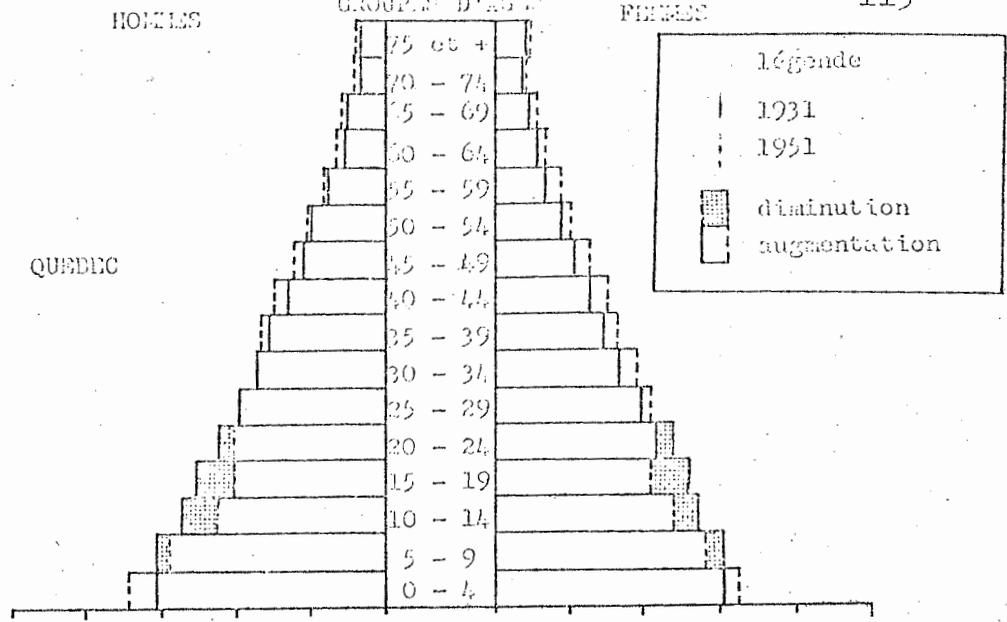


TABLEAU 3 : REPARTITION DE LA POPULATION ET DE LA SUPERFICIE TOTALE
 DU QUEBEC ET DE LA POPULATION ET DE LA SUPERFICIE DES TERRITOIRES NON
 MUNICIPALISES PAR REGION ADMINISTRATIVE (1971)





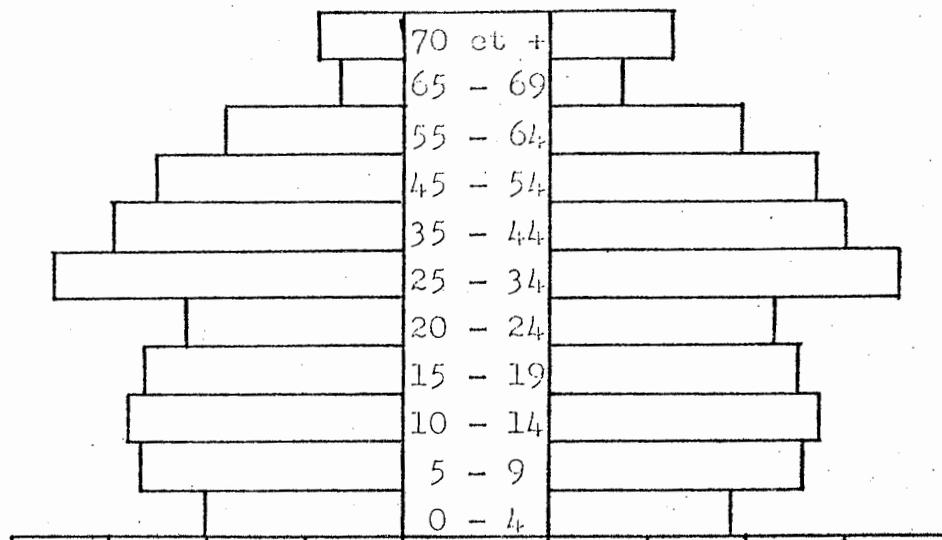
GRAPHIQUE 5 : PYRAMIDE DES ÂGES 1971

HOMMES

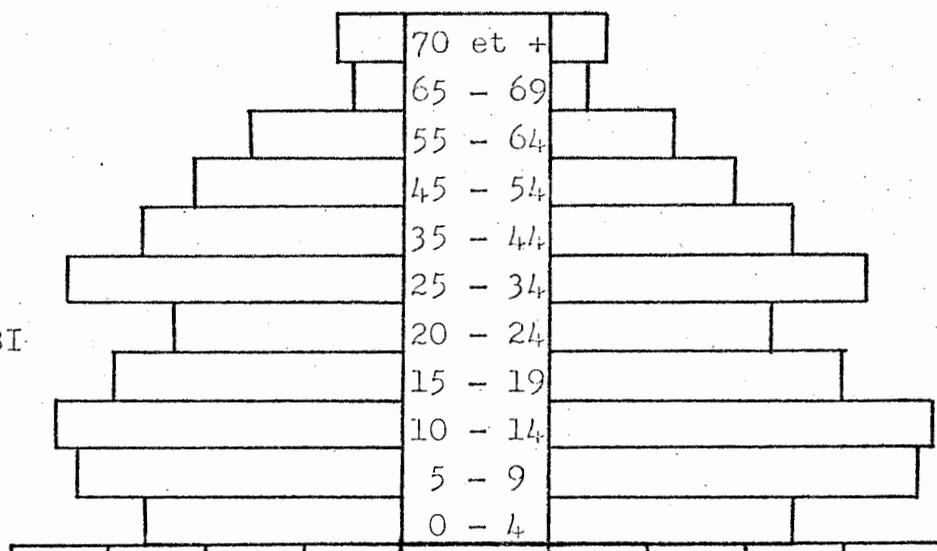
GROUPES D'ÂGES

FEMMES

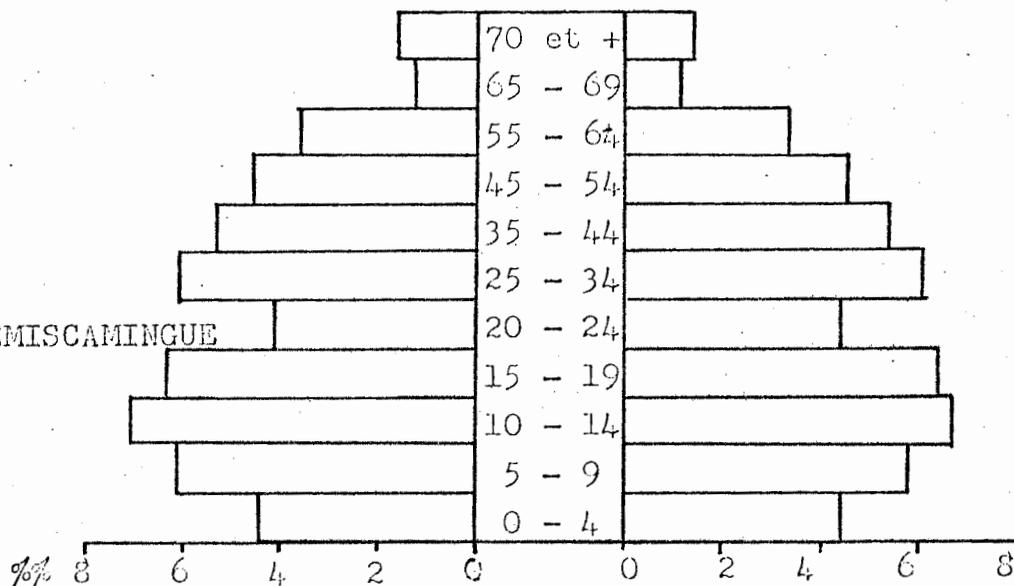
QUEBEC



ABITIBI



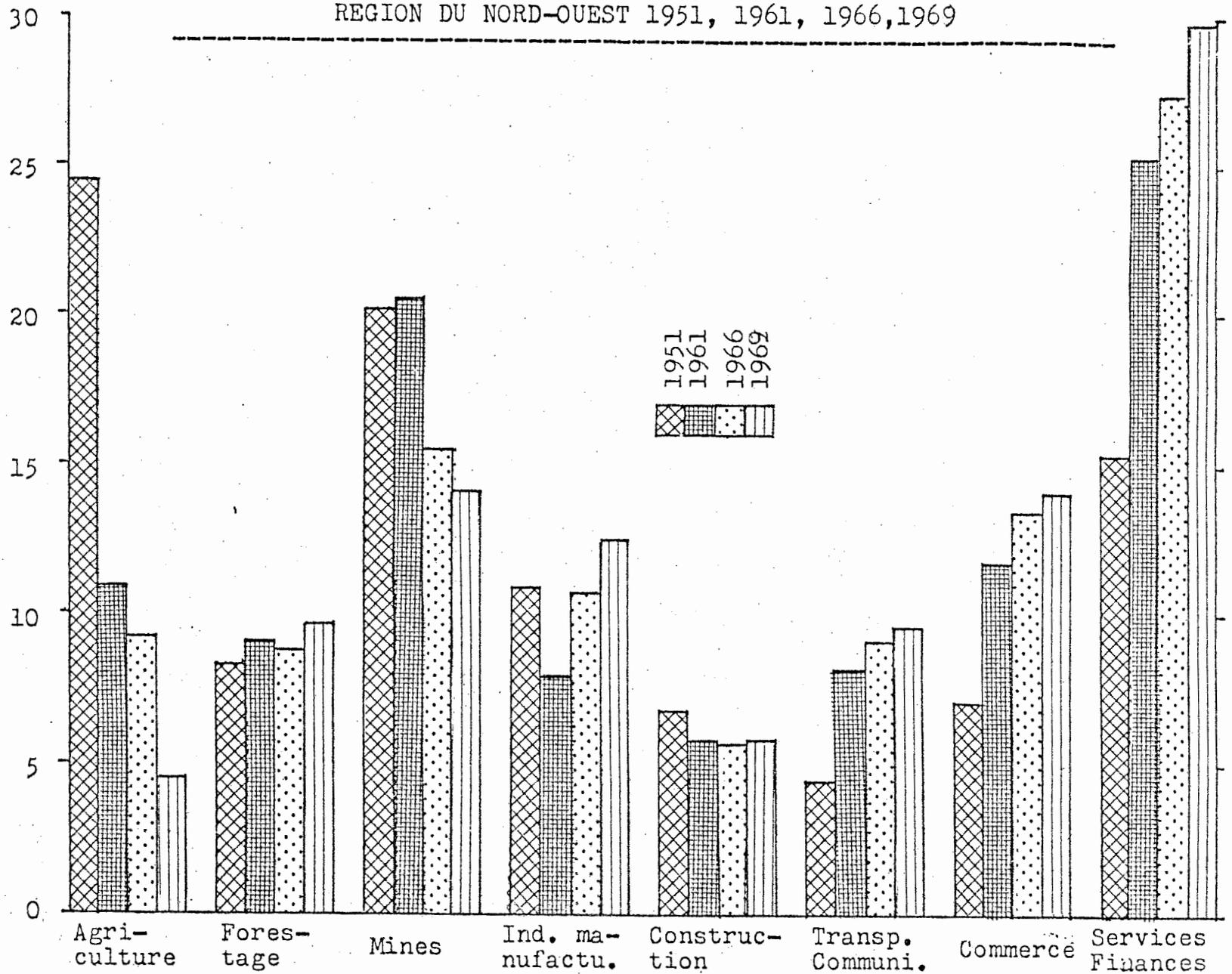
TEMISCAMINGUE



%% 8 6 4 2 0 0 2 4 6 8

GRAPHIQUE 6 :
 % EVOLUTION DE LA REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE EN % PAR SECTEUR

REGION DU NORD-OUEST 1951, 1961, 1966, 1969



LEGENDE

- Produits forestiers
- Divers
- Fruits & Légumes
- Grandes cultures
- Volailles & Oeufs

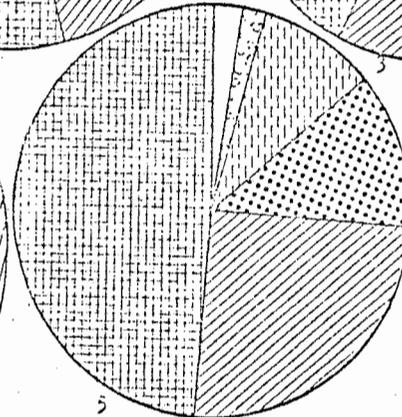
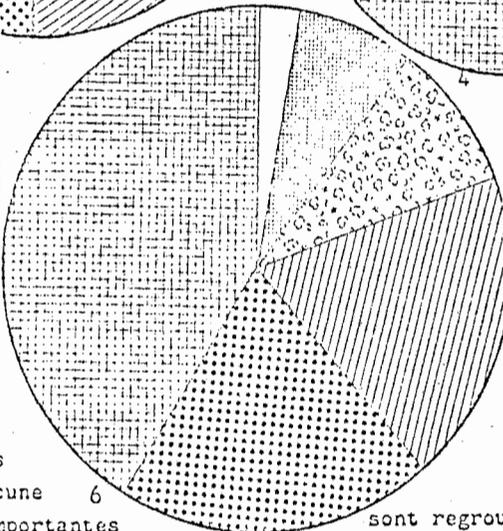
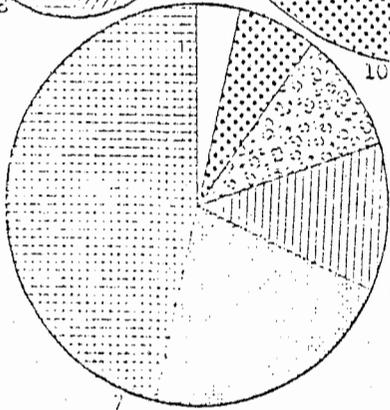
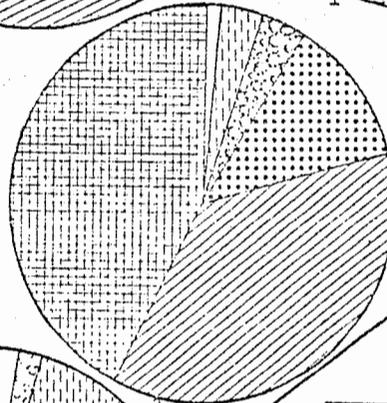
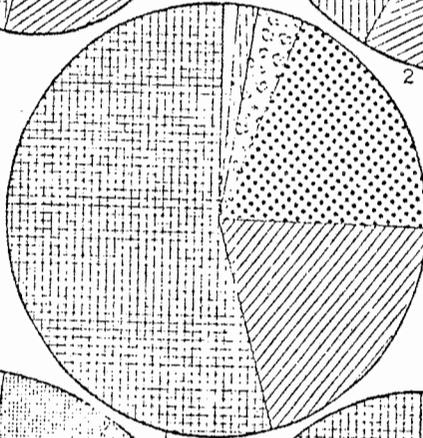
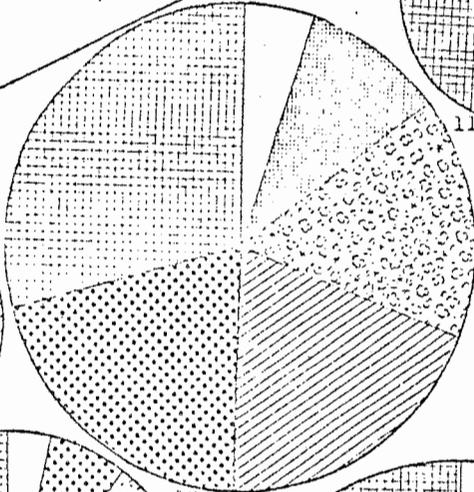
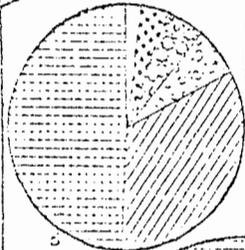
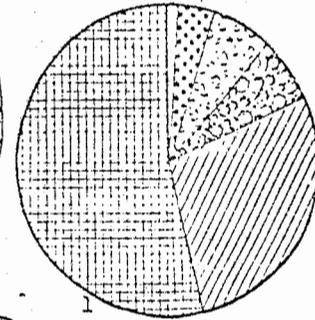
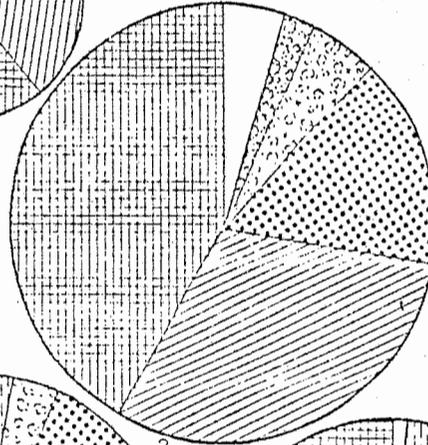
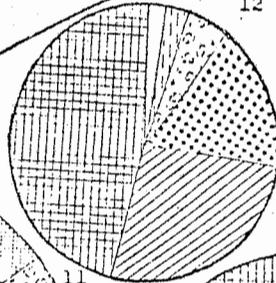
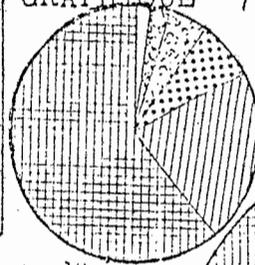
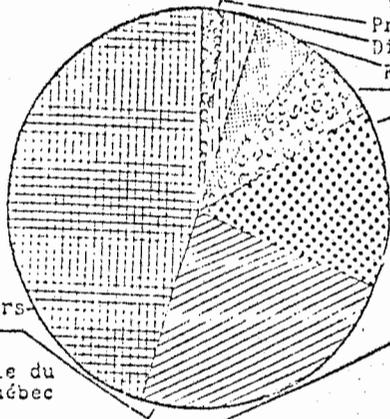
GRAPHIQUE 7 :

**REGIONS AGRICOLES ;
VENTES , PRODUCTIONS
QUEBEC
1970**



Produits laitiers
Bétail

Ensemble du
Québec



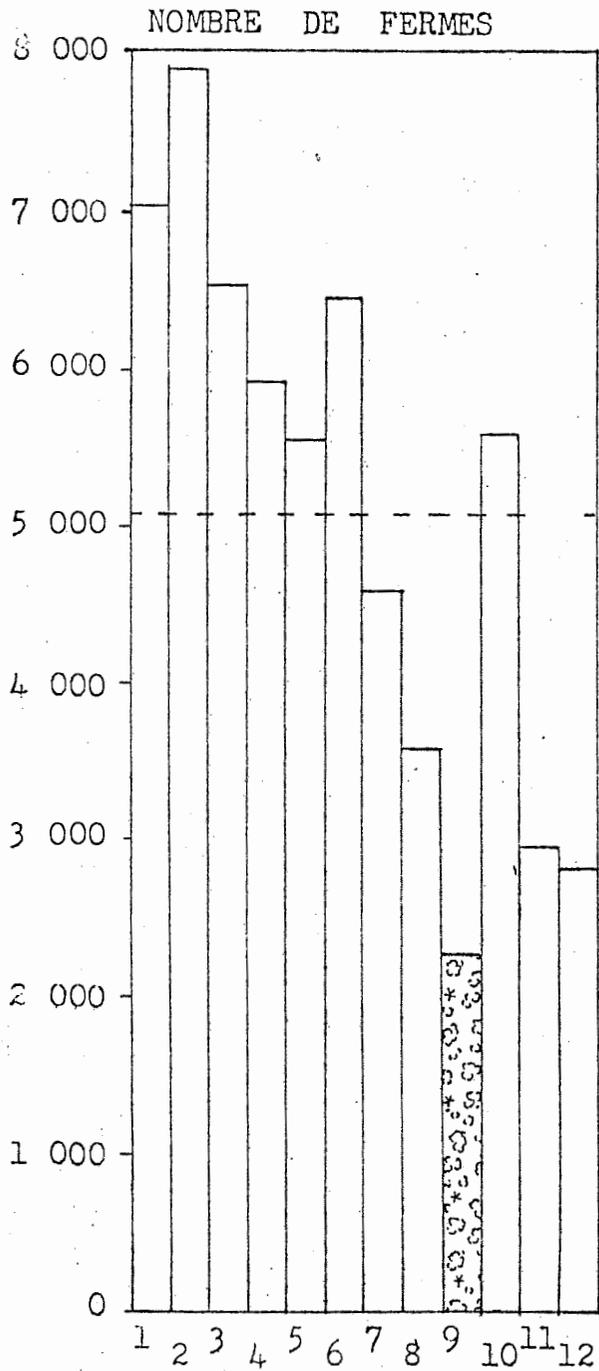
NOM DES
REGIONS

- 1 Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
- 2 Québec
- 3 Beauce
- 4 Nicolet
- 5 Cantons-de-l'Est
- 6 Richelieu
- 7 Sud-Ouest de Montréal
- 8 Outaouais
- 9 Nord-Ouest Québécois
- 10 Nord de Montréal
- 11 Mauricie
- 12 Saguenay/Lac-Saint-Jean

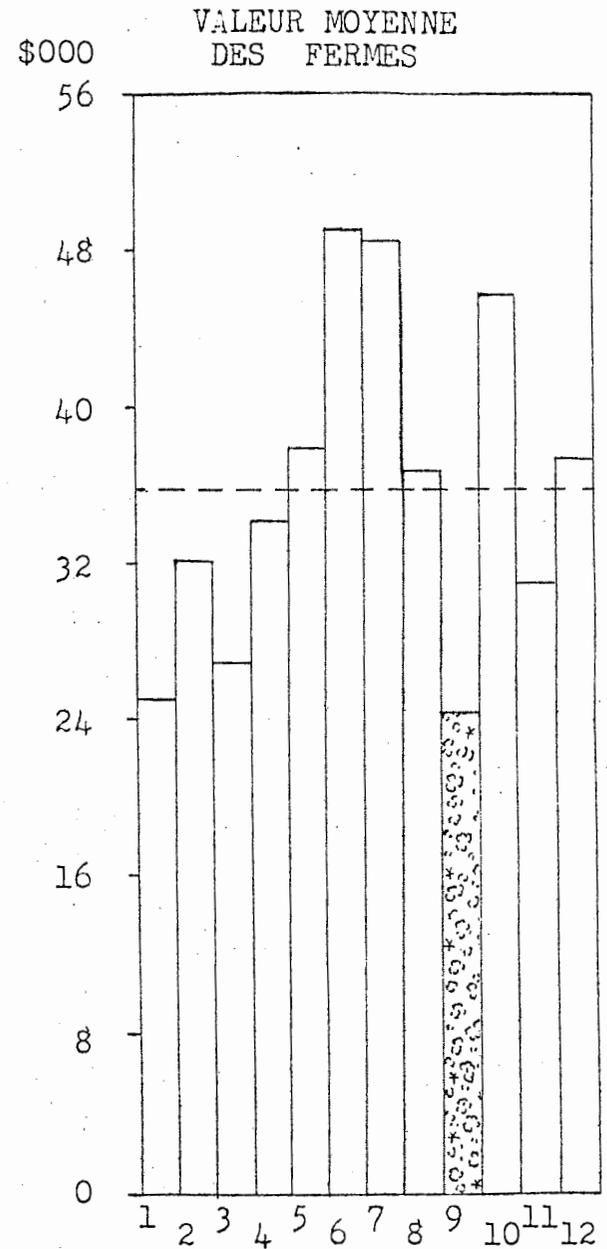
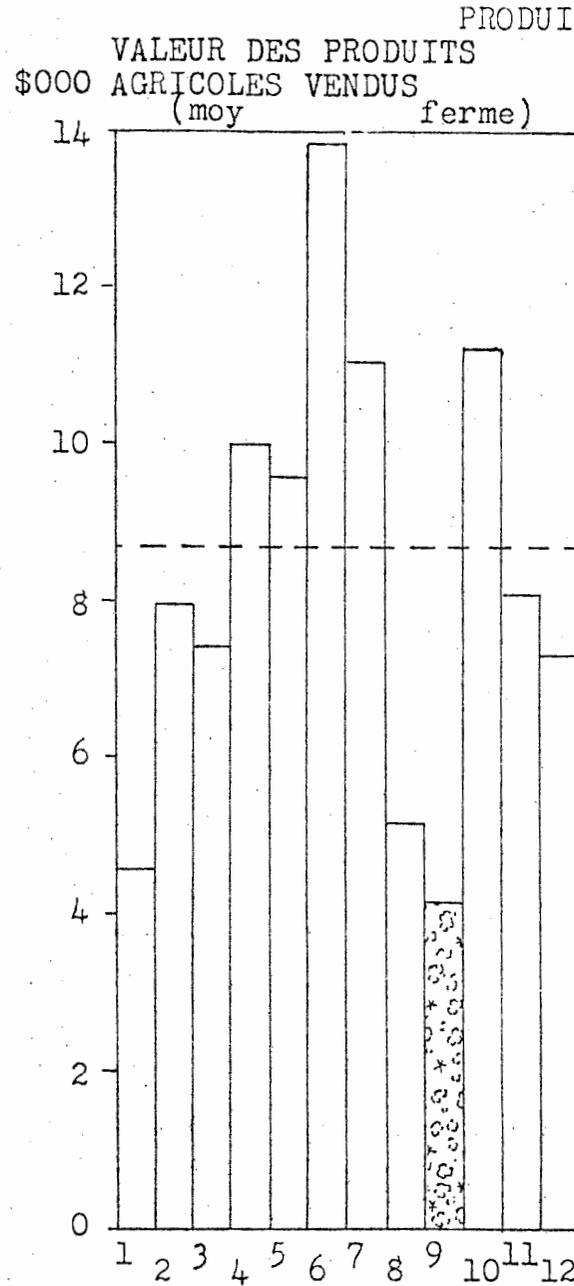
Les cercles sont proportionnels
aux ventes totales et les symboles
indiquent la part relative de chacune
des productions ; les deux moins importantes

sont regroupées dans l'espace blanc.

LES REGIONS AGRICOLES DU QUEBEC



GRAPHIQUE 8 : REGIONS AGRICOLES DU QUEBEC : FERMES, VALEUR,



----- n. moyen de fermes par r.a.

----- moyenne pour l'ensemble du Québec.

LES REGIONS AGRICOLES DU QUEBEC

GRAPHIQUE 9 : REGIONS AGRICOLES DU QUEBEC : RENDEMENT, INVESTISSEMENTS

RENDEMENT DES FERMES:

$\frac{\text{ventes moyennes par ferme} \times 100}{\text{valeur moyenne des fermes}}$

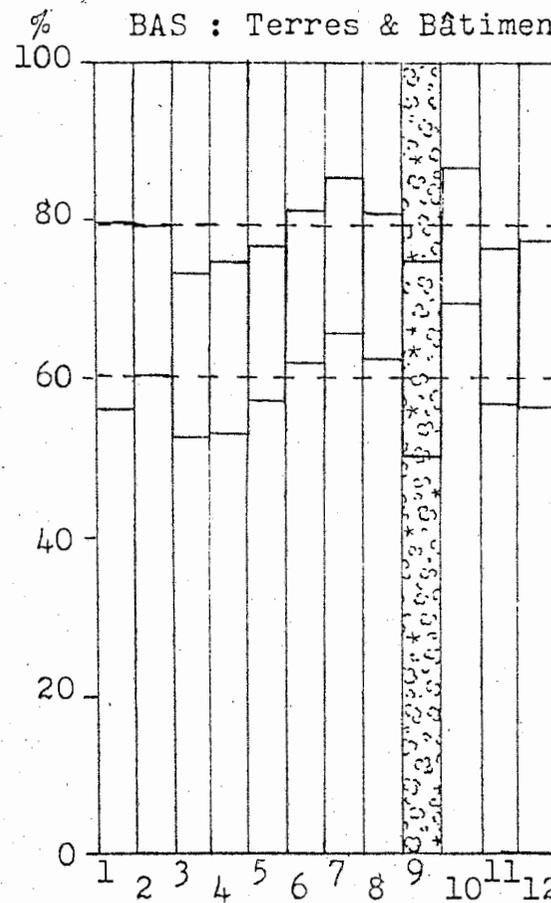
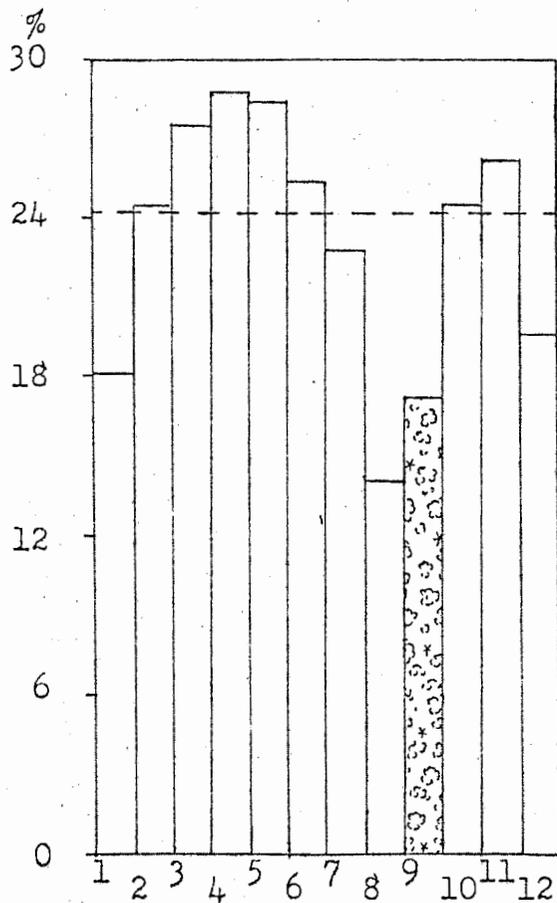
NATURE DES INVESTISSEMENTS en % :

HAUT: Bovins & Volailles

MILIEU: Machineries & Outillage

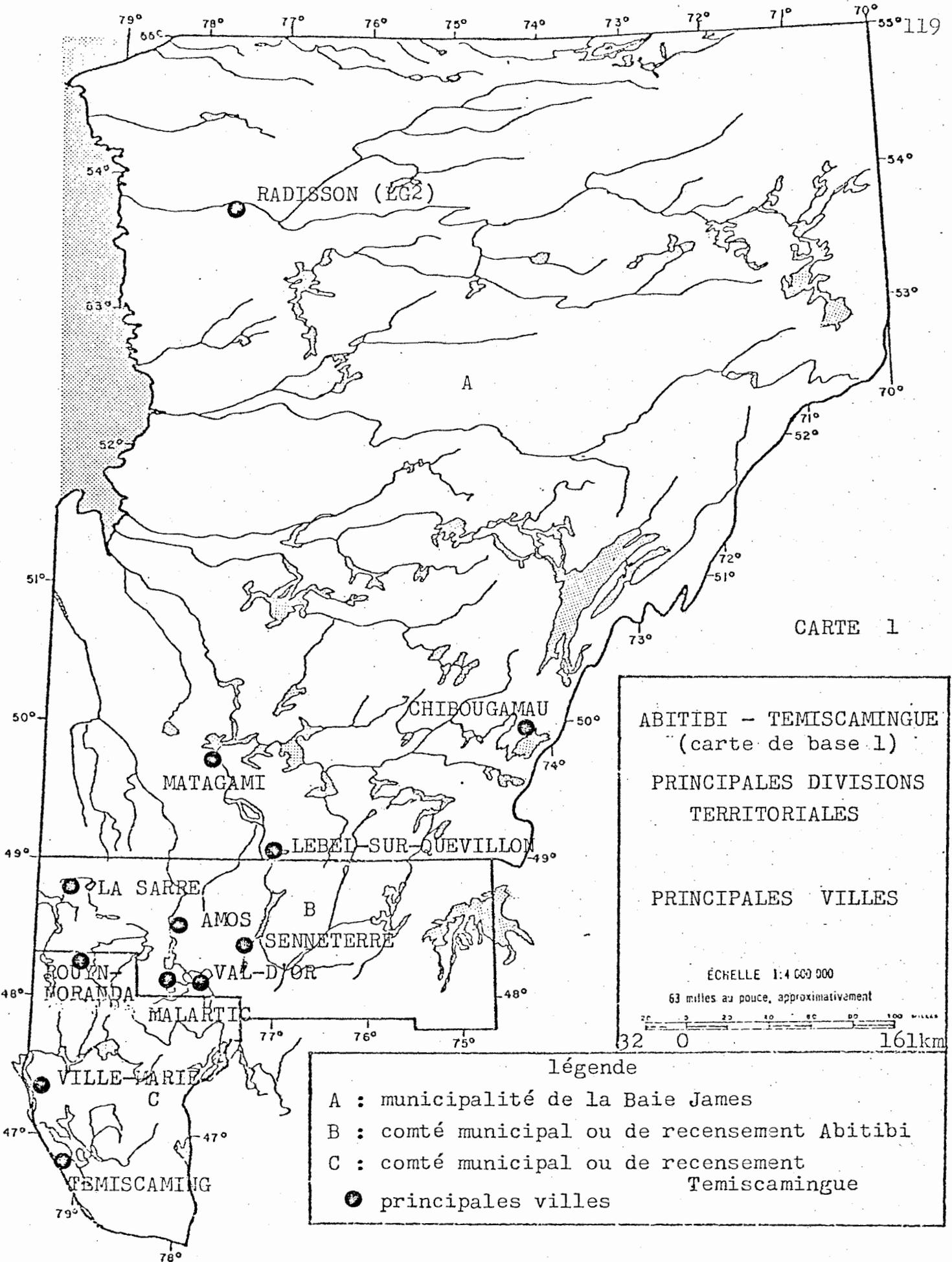
BAS: Terres & Bâtiments

REGIONS:



1. Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
2. Québec
3. Beauce
4. Nicolet
5. Cantons-de-l'Est
6. Richelieu
7. Sud-Ouest de Montréal
8. Outaouais
9. Nord-Ouest du Québec
10. Nord de Montréal
11. Mauricie
12. Saguenay/Lac-Saint-Jean

----- moyenne pour le Québec.



CARTE 1

ABITIBI - TEMISCAMINGUE
 (carte de base 1)

PRINCIPALES DIVISIONS
 TERRITORIALES

PRINCIPALES VILLES

ÉCHELLE 1:4 000 000
 63 milles au pouce, approximativement

0 20 40 60 80 100 MILES
 0 32 64 96 128 161km

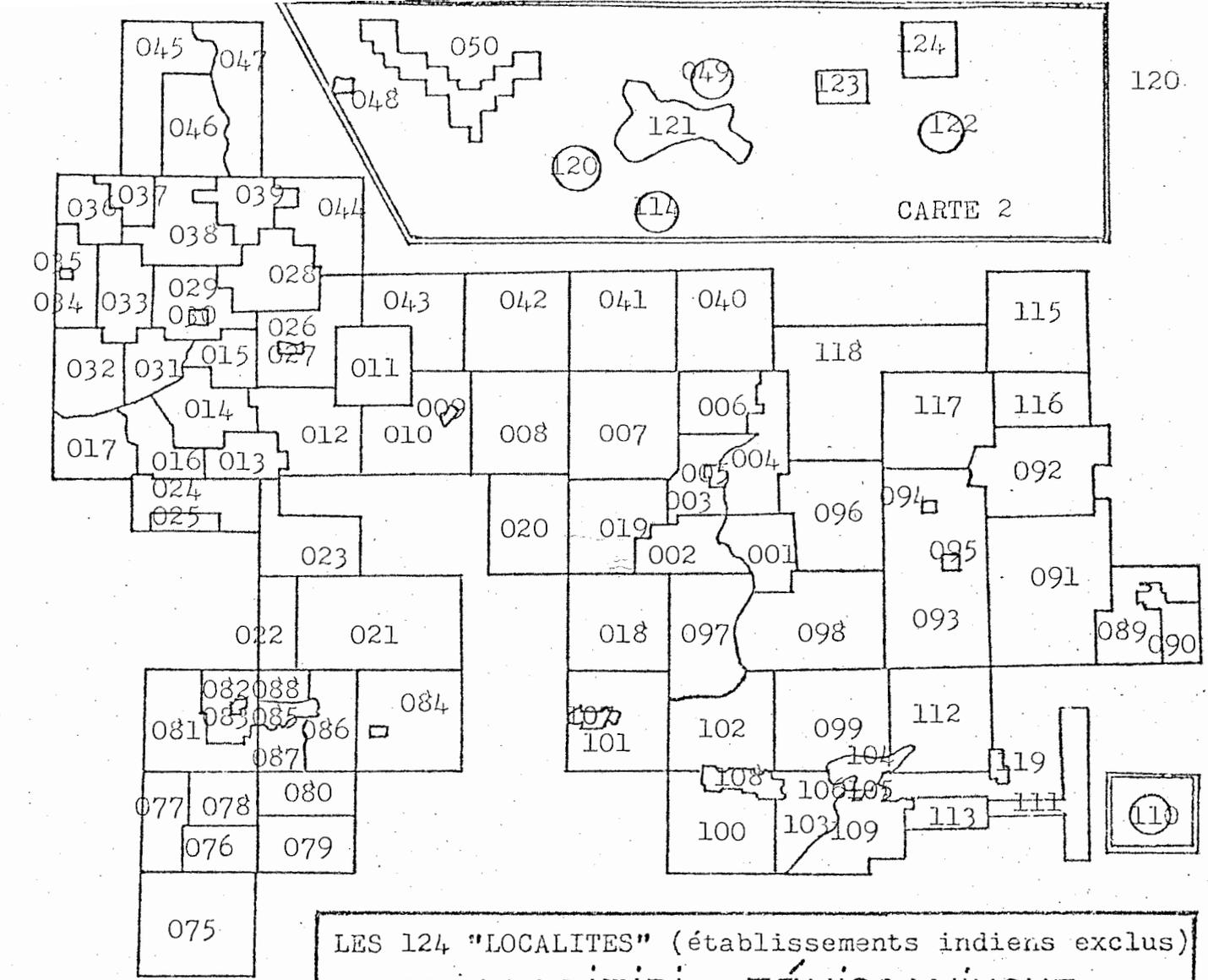
légende

A : municipalité de la Baie James

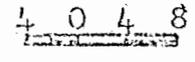
B : comté municipal ou de recensement Abitibi

C : comté municipal ou de recensement
 Temiscamingue

● principales villes



LES 124 "LOCALITES" (établissements indiens exclus)
 DE L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE

Echelle : milles 

CARTE DE BASE 2

LÉGENDE

1 124 : numéro attribué à
 chaque localité (voir
 annexe page suivante)

Ces localités sont incluses dans
 trois circonscriptions électorales
 fédérales :

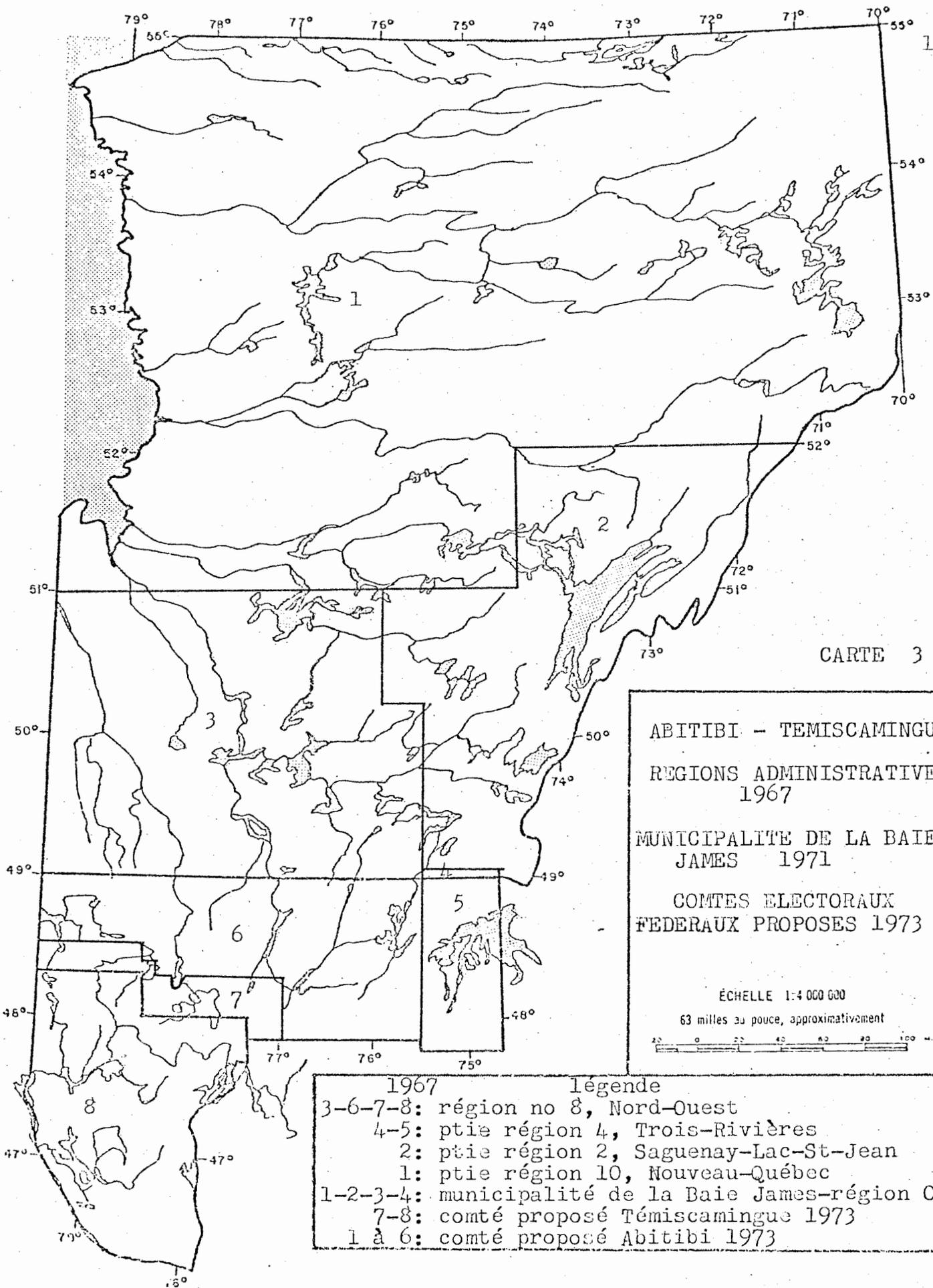
- 1 à 50 : Abitibi
- 51 à 88 : Témiscamingue
- 89 à 124 : Villeneuve

-  Limites des localités
-  Localités éloignées
(à l'intérieur du cadre)
-  Limites imprécises

001 Figuary	045 Val-Paradis	082 Evain sd
002 Saint-Mathieu	046 Beaucanton	083 Evain v
003 Amos-Ouest	047 Villebois	084 Farnborough
004 Amos-Est	048 Joutel	085 Rouyn
005 Amos	049 Demnraisville- Miquelon	086 McMatters
006 Saint-Félicx		087 Granada
007 Trécesson	050 Matagami	088 Noranda
008 Launay	051 Fabre	089 Senneterre p
009 Privat	052 Duhamel-Ouest	090 Senneterre vt
010 Taschereau	054 T.H.O. ¹	091 Belcourt
011 Authier	055 Gendreau	092 Champneuf
012 Poularier	056 Laniel	093 Barraute sd
013 Colombourg	057 Témiscaming	094 Barville
014 Palmorolle	058 Béarn (Saint-Placide)	095 Barraute v
015 Boulé		096 Landrienne
016 Saint-Laurent	059 N.-de-Lourdes-de- Lorrainville	097 La Motte
017 Roquemaure		098 La Corne
018 Preissac	060 Lorrainville	099 Vassan-Saint-Edmond
019 Sainte-Gertrude	061 Saint-Bruno- de-Guigues	100 Fournière
020 Manneville		101 Cadillac(canton)
021 Cléricy-Mont-Brun	062 Saint-Isidore	102 Rivière-Méva
022 Lac-Dufault	063 Fugerville	103 Dubuisson
023 Dector-Reneault	064 Latulipe	104 Ile-fiscoe
024 Rapide-Danseur	065 Moffet	105 Jacola
025 Duparquet	066 Laforce	106 Sullivan
026 Macamic p	067 Angliers	107 Cadillac
027 Macamic vt	068 Belleterre	108 Malartic
028 Saint-Janvier	069 Saint-Eugène- de-Guigues	109 Val-d'Or
029 La Sarre ct		110 Clova
030 La Sarre vt	070 Guérin	111 Louvicourt
031 Mancebourg	071 Notre-Dame-du-Nord	112 Val-Senneville
032 Clerval	072 Nédelec	113 Colombière
033 Dupuy	073 Roulier	114 Beattyville
034 La Reine sd	074 Rémaigny	115 Despinassy
035 La Reine v	075 Rollet	116 Rochebaucourt
036 Saint-Lambert	076 Cloutier	117 La Morandière
037 Normétal	077 Montbeillard	118 Saint-Maurice
038 Clermont	078 Beaudry	119 Pascalis
039 Val-Saint-Gilles	079 Saint-Roch- de-Bellecombe	120 Rapide-des-Cèdres
040 Saint-Dominique		121 Lebel-sur-Quévillon
041 Berry (St-Gérard)	080 Saint-Agnès- de-Bellecombe	122 Chapais-Chibougamau (région)
042 Guyenne		
043 Languedoc	081 Arntfield	123 Chapais
044 Chazel(Saint-Eugène)		124 Chibougamau

¹territoires non organisés à l'est et au sud de Témiscaming
(sauf le canton de Gendreau)

Municipalité de : p : paroisse vt : ville ct : canton
sd : sans désignation v : village



CARTE 3

ABITIBI - TEMISCAMINGUE
 REGIONS ADMINISTRATIVES
 1967

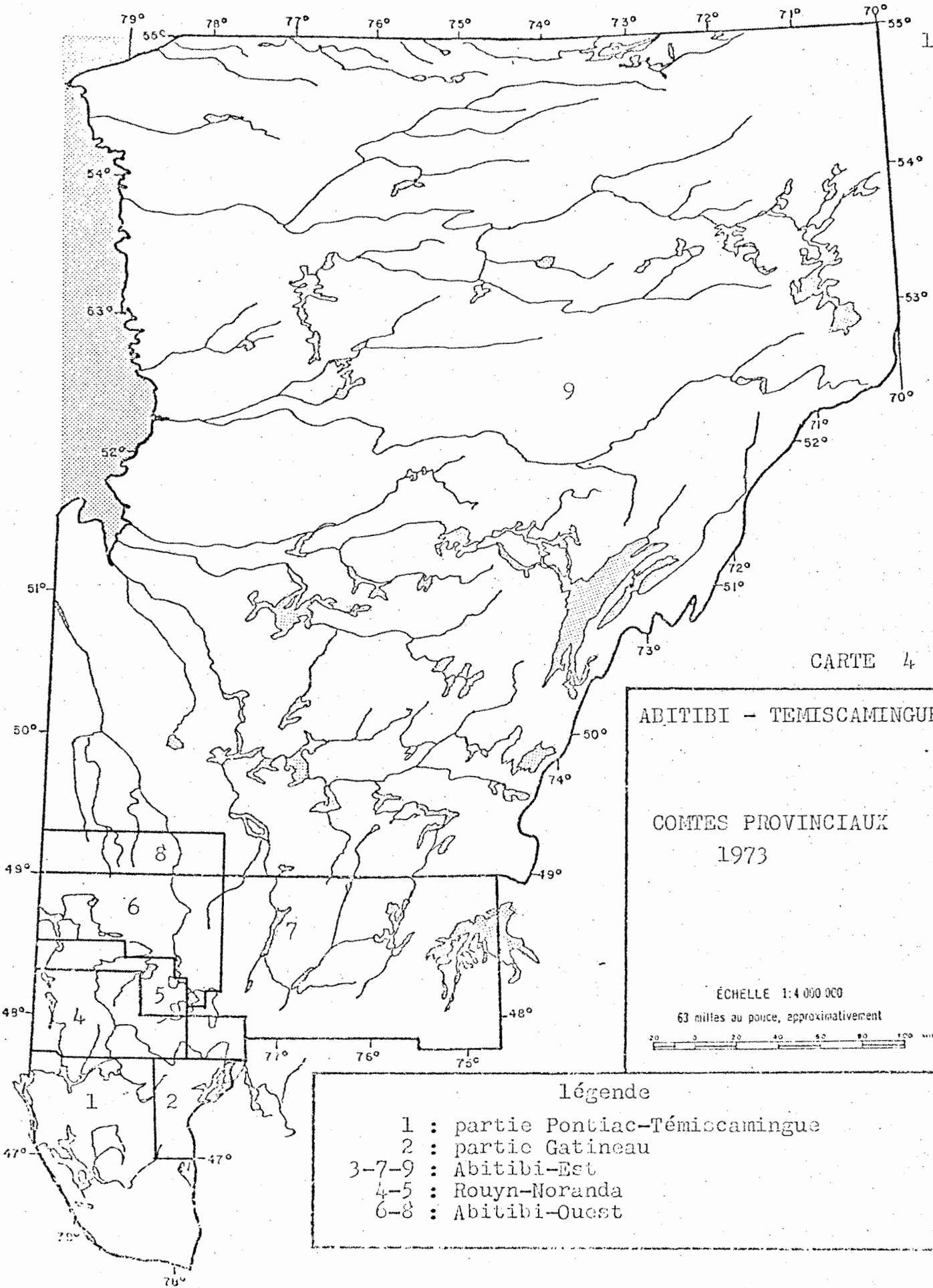
MUNICIPALITE DE LA BAIE
 JAMES 1971

COMTES ELECTORAUX
 FEDERAUX PROPOSES 1973

ÉCHELLE 1:4 000 000
 63 milles au pouce, approximativement

1967 légende

3-6-7-8: région no 8, Nord-Ouest
 4-5: ptie région 4, Trois-Rivières
 2: ptie région 2, Saguenay-Lac-St-Jean
 1: ptie région 10, Nouveau-Québec
 1-2-3-4: municipalité de la Baie James-région 00
 7-8: comté proposé Témiscamingue 1973
 1 à 6: comté proposé Abitibi 1973



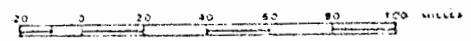
CARTE 4

ABITIBI - TEMISCAMINGUE

COMTES PROVINCIAUX
1973

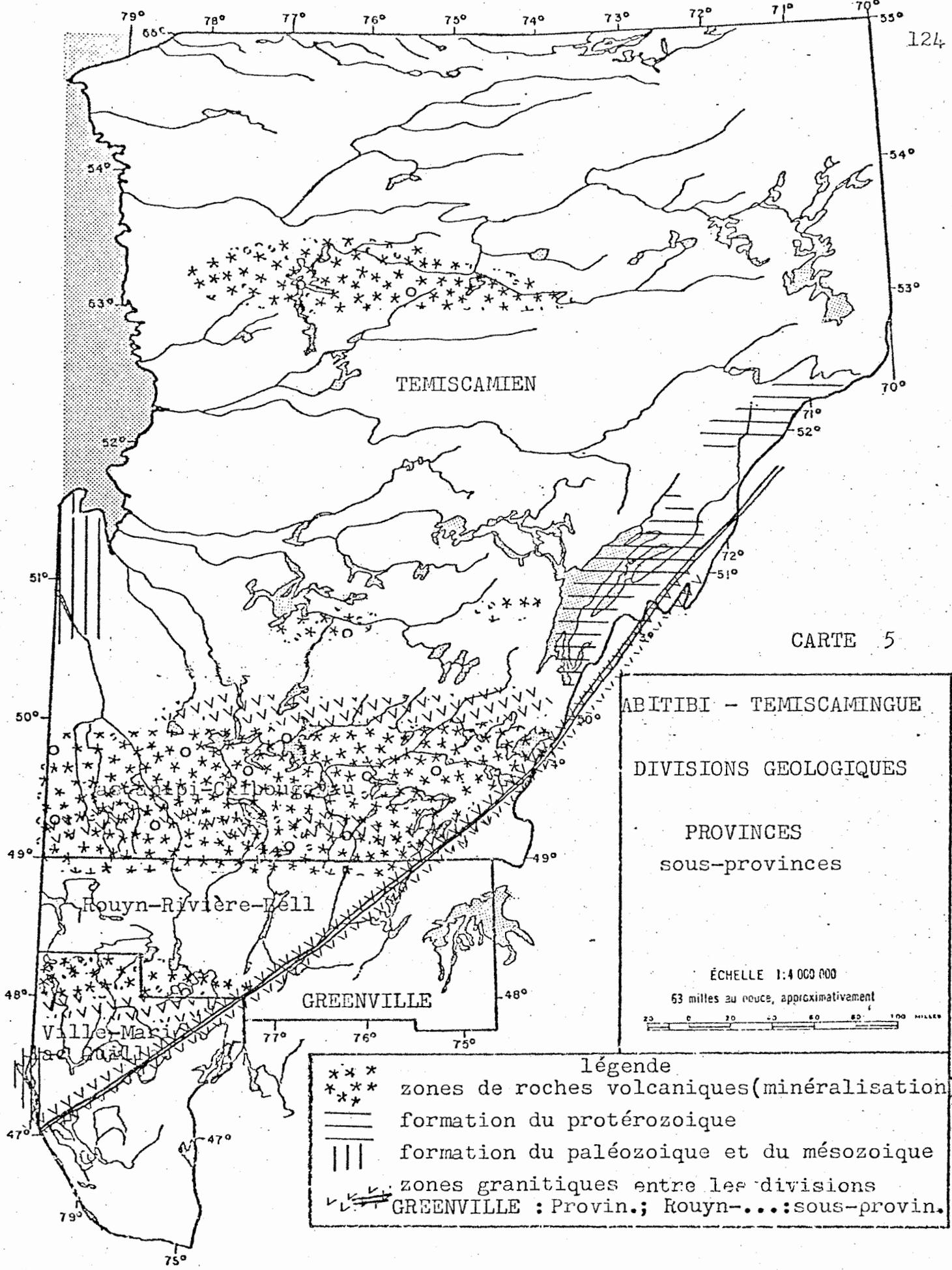
ÉCHELLE 1:4 000 000

63 milles au pouce, approximativement



légende

- 1 : partie Pontiac-Témiscamingue
- 2 : partie Gatineau
- 3-7-9 : Abitibi-Est
- 4-5 : Rouyn-Noranda
- 6-8 : Abitibi-Ouest



TEMISCAMIEN

CARTE 5

ABITIBI - TEMISCAMINGUE

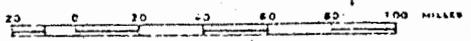
DIVISIONS GEOLOGIQUES

PROVINCES

sous-provinces

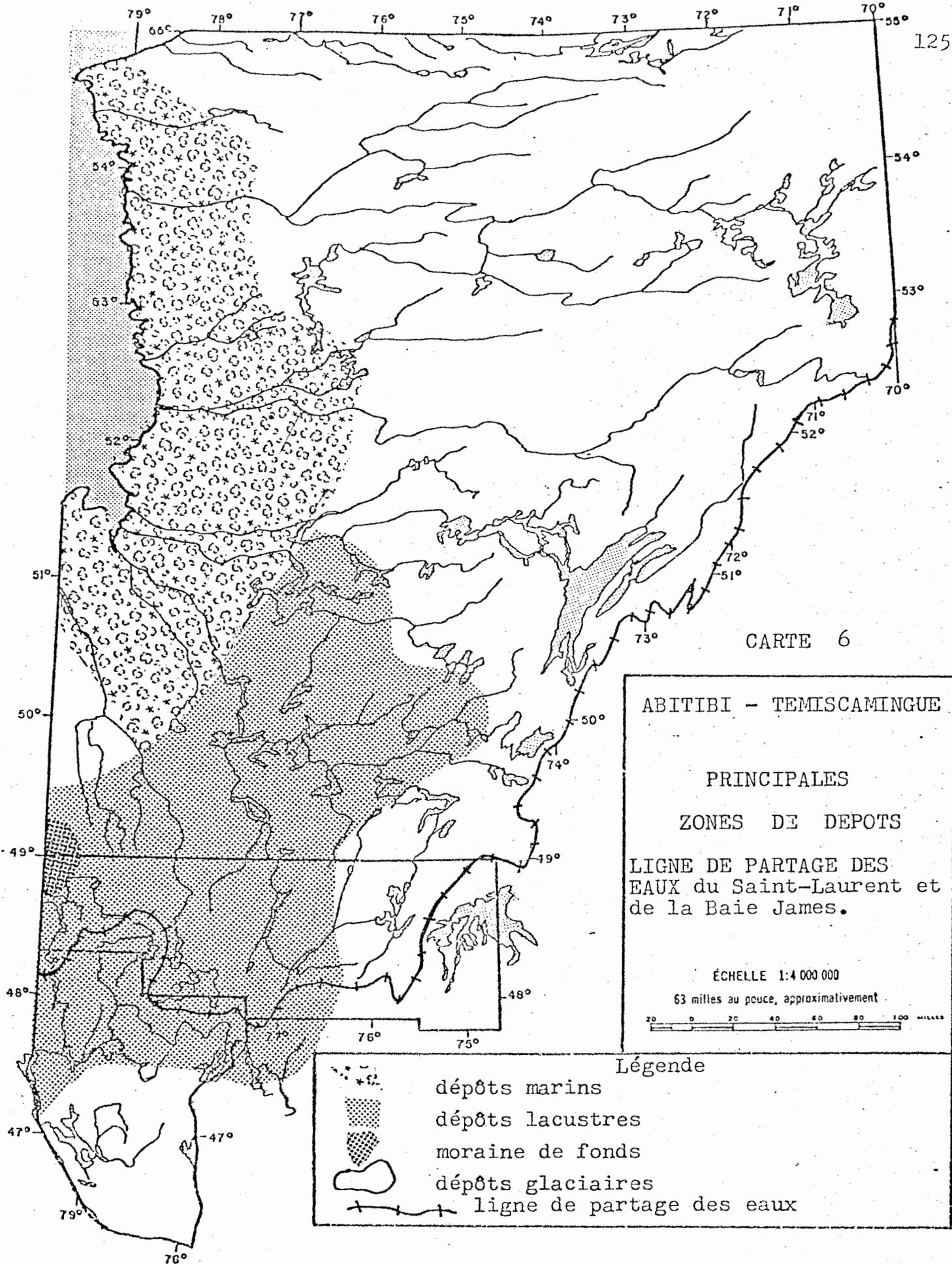
ÉCHELLE 1:4 000 000

53 milles au nœud, approximativement



légende

- *** zones de roches volcaniques (minéralisation)
- ==== formation du protérozoïque
- ||| formation du paléozoïque et du mésozoïque
- zones granitiques entre les divisions GREENVILLE : Provin.; Rouyn-...: sous-provin.



CARTE 6

ABITIBI - TEMISCAMINGUE

PRINCIPALES
ZONES DE DEPOTS

LIGNE DE PARTAGE DES
EAUX du Saint-Laurent et
de la Baie James.

ÉCHELLE 1:4 000 000
63 milles au pouce, approximativement

- Légende
- dépôts marins
 - dépôts lacustres
 - moraine de fonds
 - dépôts glaciaires
 - ligne de partage des eaux



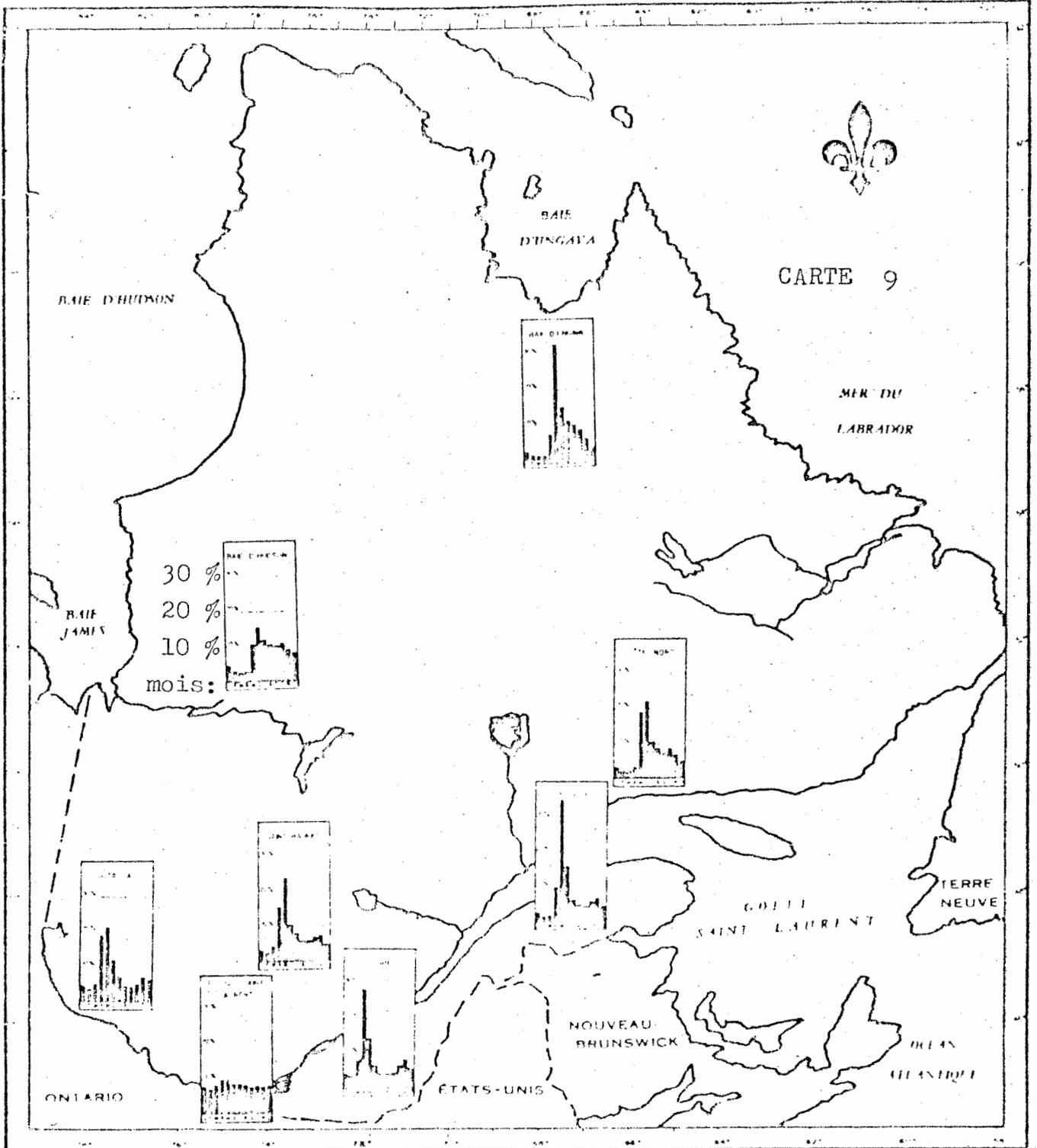
ÉCHELLE



CARTE 7.

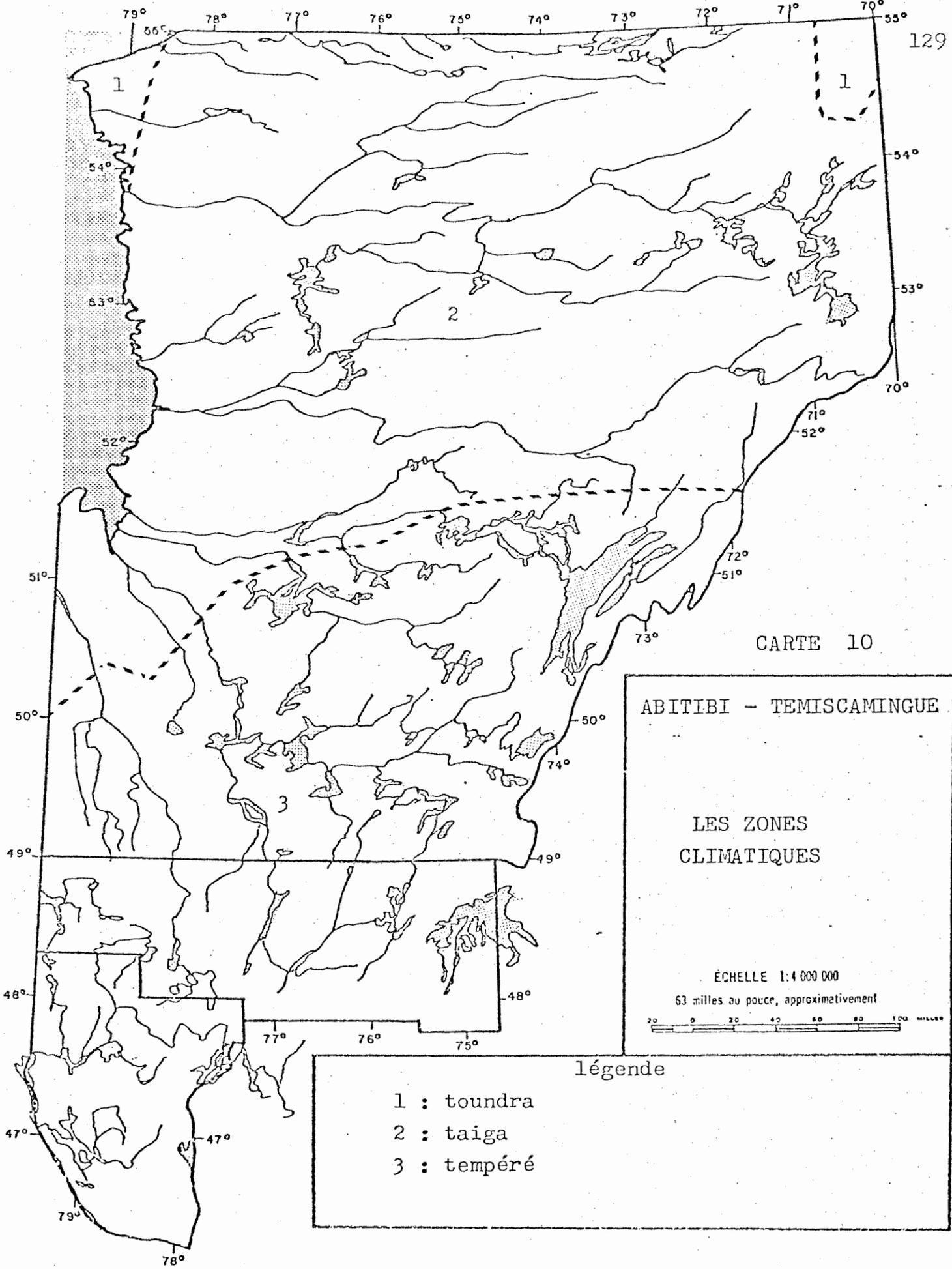
PROVINCE DE QUÉBEC

 LIMITES DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE
 RÉGIONS HYDROGRAPHIQUES



DISTRIBUTION DE L'ÉCOULEMENT (Québec)

ÉCHELLE: 100 0 100 200 100 0 100 200
 MILLAS KILOMÈTRES



CARTE 10

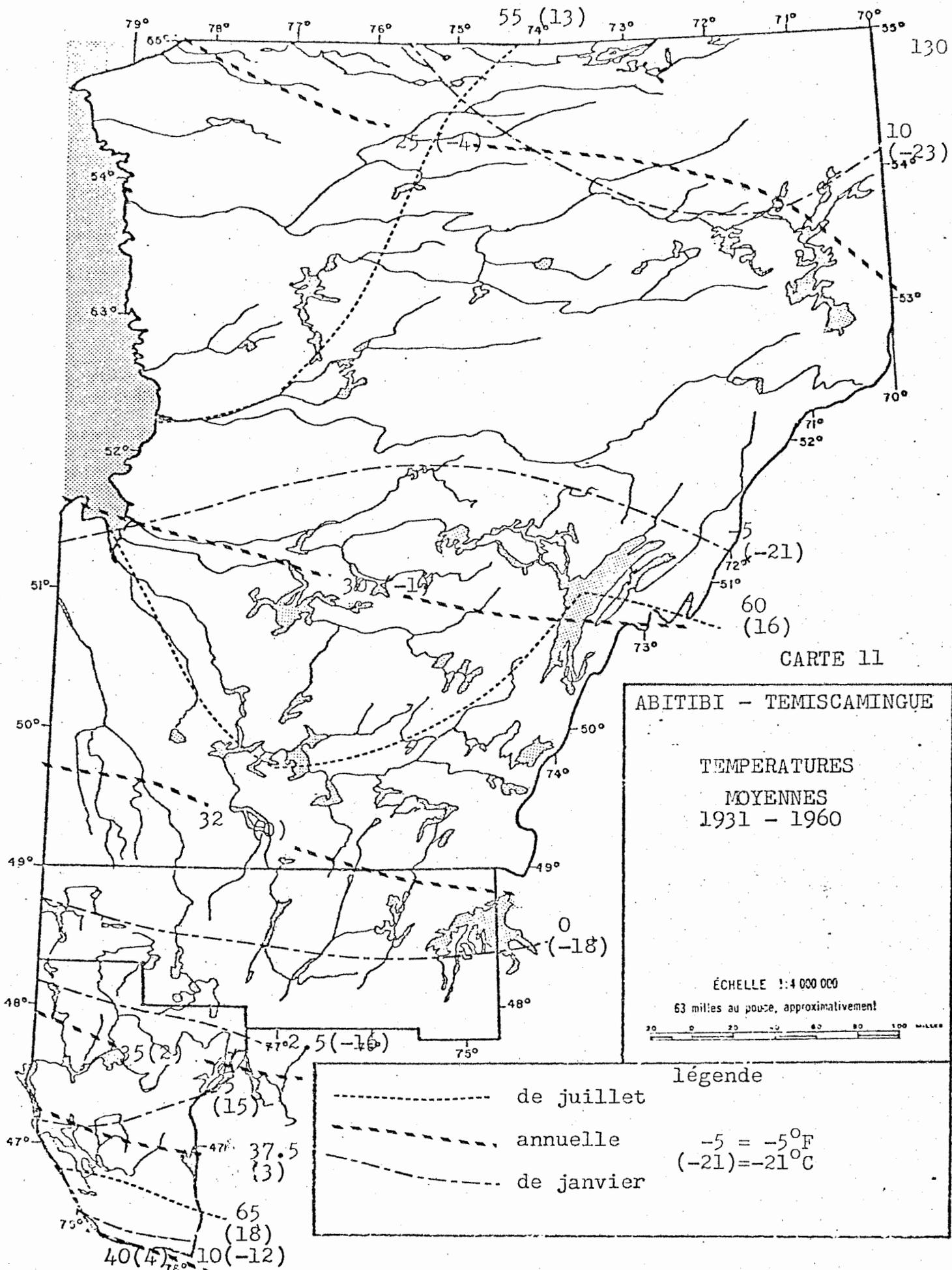
ABITIBI - TEMISCAMINGUE

LES ZONES CLIMATIQUES

ÉCHELLE 1:4 000 000
 63 milles au pouce, approximativement

légende

- 1 : toundra
- 2 : taiga
- 3 : tempéré



CARTE 11

ABITIBI - TEMISCAMINGUE

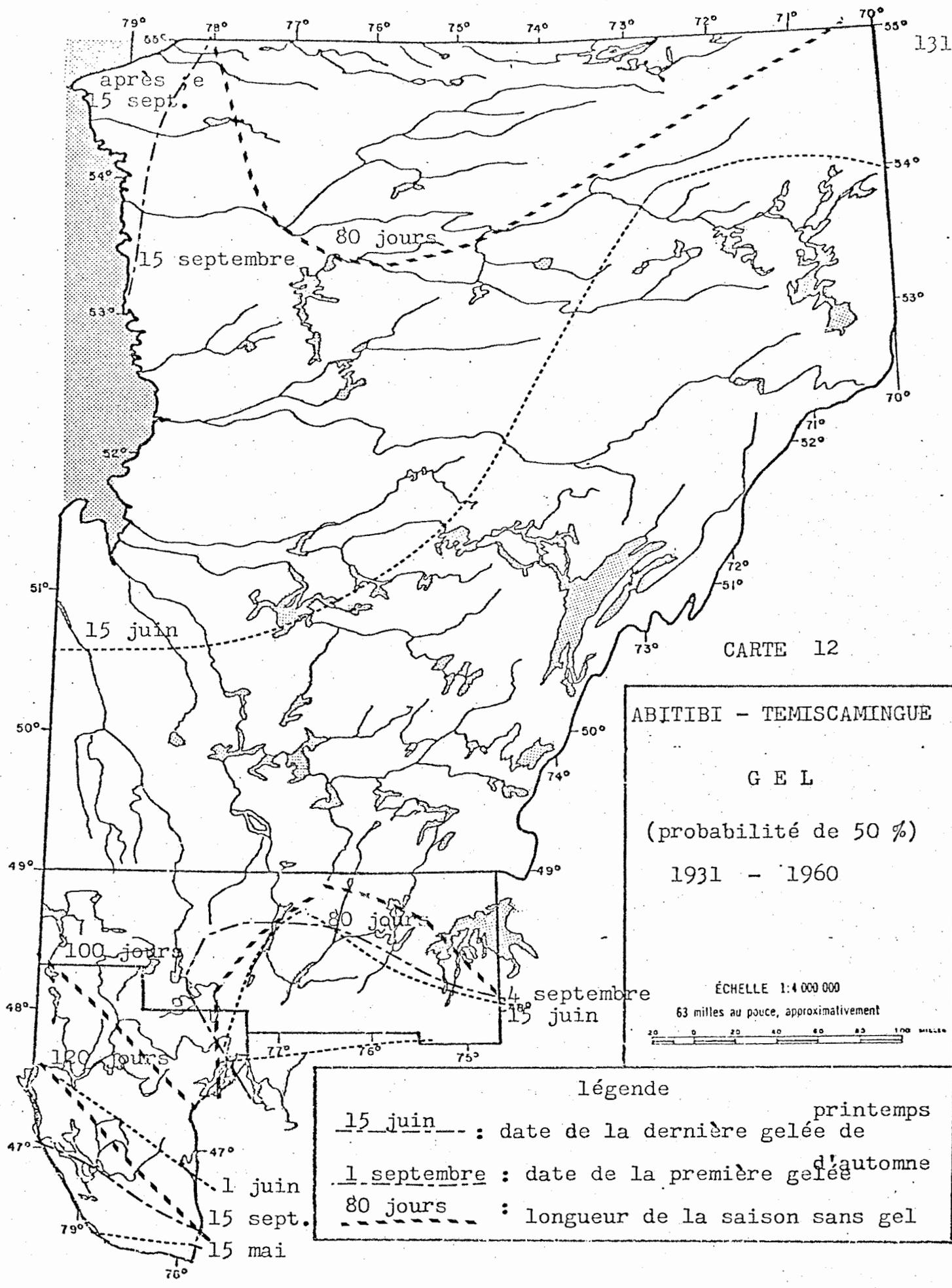
TEMPERATURES
MOYENNES
1931 - 1960

ÉCHELLE 1:4 000 000
63 milles au pouce, approximativement

légende

- de juillet
- - - - - annuelle
- de janvier

-5 = -5°F
(-21) = -21°C



CARTE 12

ABITIBI - TEMISCAMINGUE

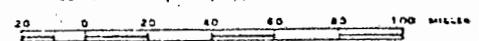
G E L

(probabilité de 50 %)

1931 - 1960

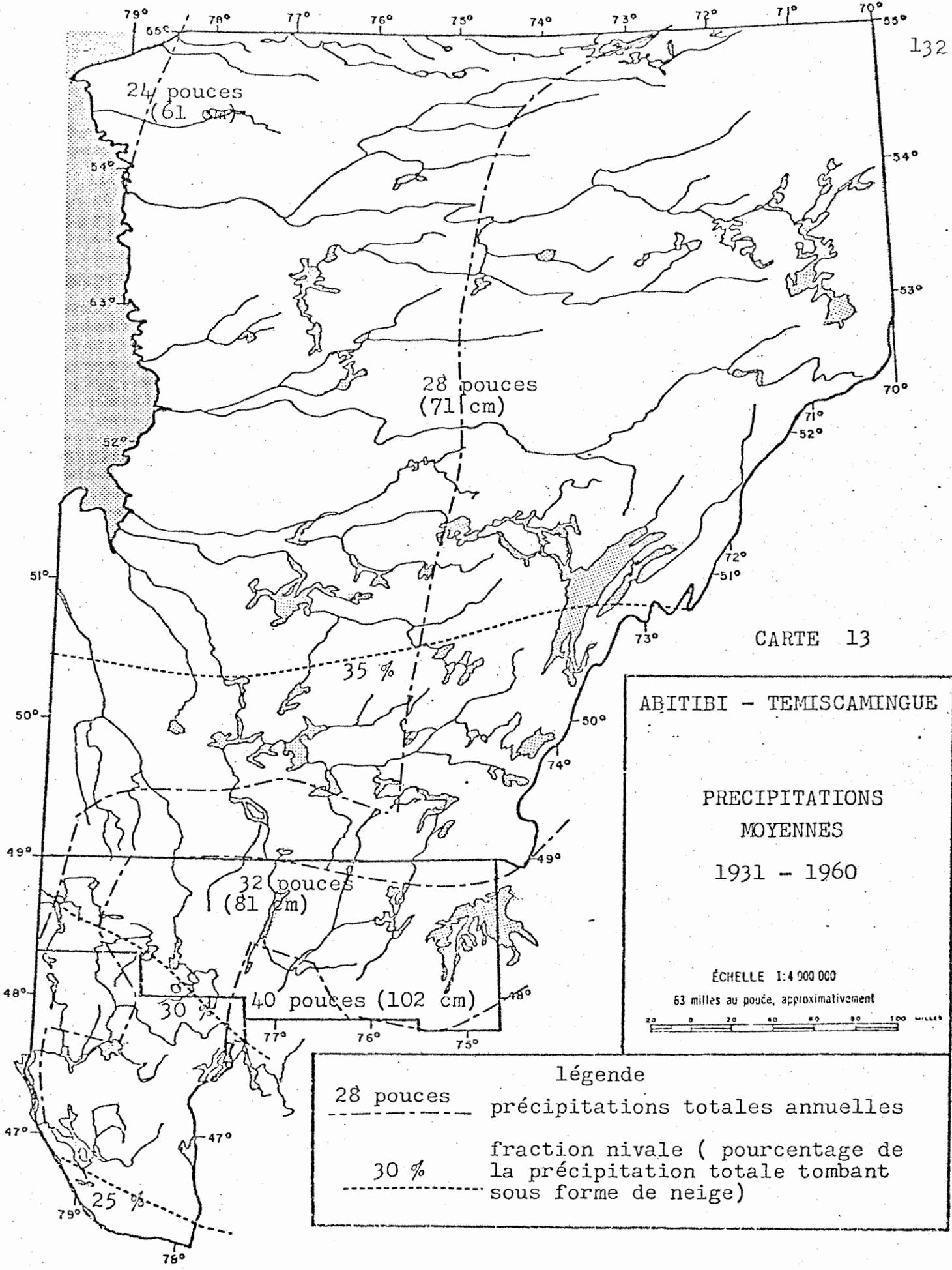
ÉCHELLE 1:4 000 000

63 milles au pouce, approximativement



légende

- 15 juin : date de la dernière gelée de printemps
- 1 septembre : date de la première gelée d'automne
- 80 jours : longueur de la saison sans gel



CARTE 13

ABITIBI - TEMISCAMINGUE

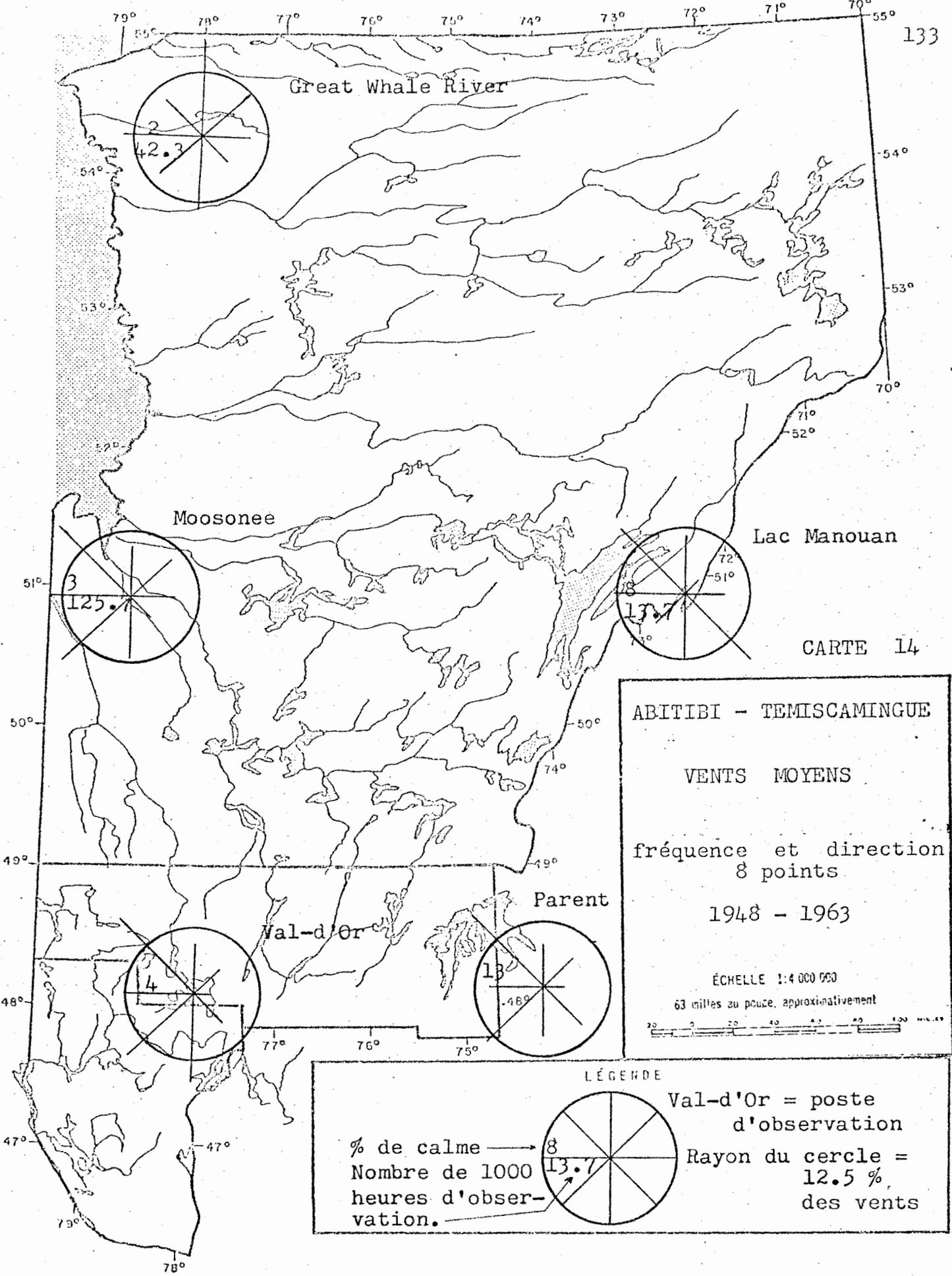
PRECIPITATIONS
MOYENNES
1931 - 1960

ÉCHELLE 1:4 000 000
63 milles au pouce, approximativement

légende

28 pouces — précipitations totales annuelles

30 % — fraction nivale (pourcentage de la précipitation totale tombant sous forme de neige)



ABITIBI - TEMISCAMINGUE

VENTS MOYENS

fréquence et direction
8 points

1948 - 1963

ÉCHELLE 1:4 000 000
63 milles au pouce, approximativement

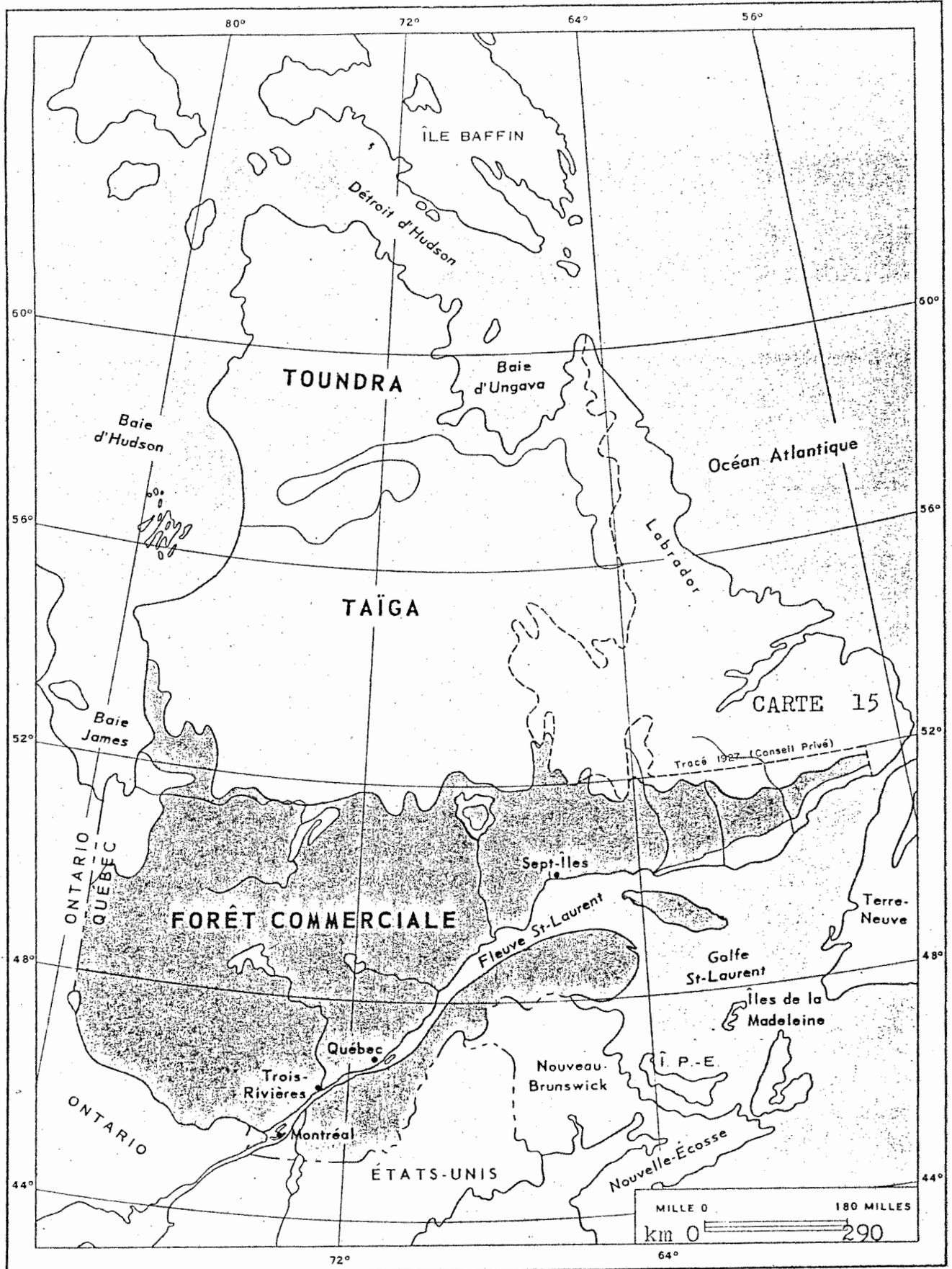
LÉGENDE

Val-d'Or = poste d'observation

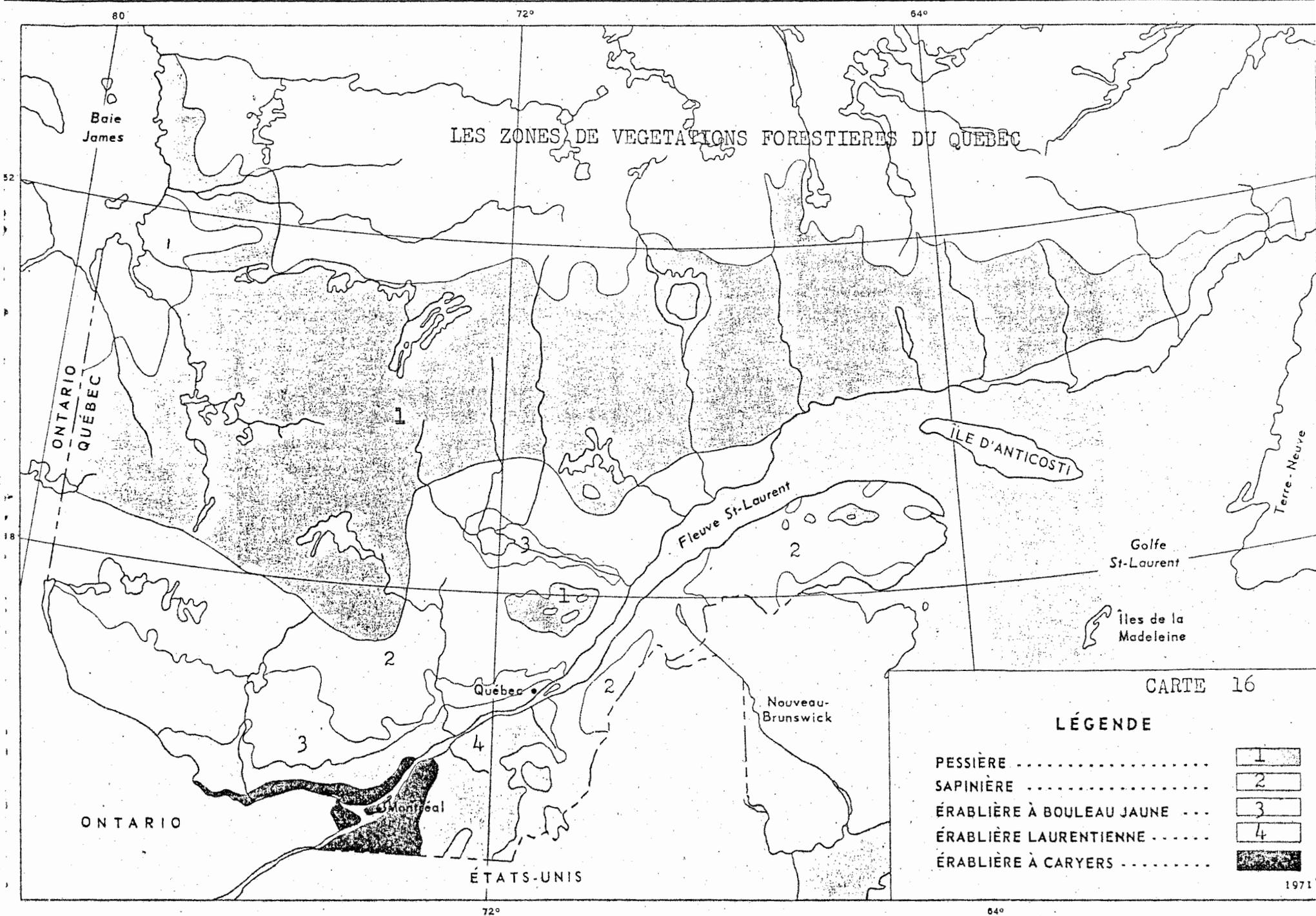
Rayon du cercle = 12.5 % des vents

% de calme → 8

Nombre de 1000 heures d'observation. → 13.7



LES ZONES DE VÉGÉTATION FORESTIÈRE DU QUÉBEC



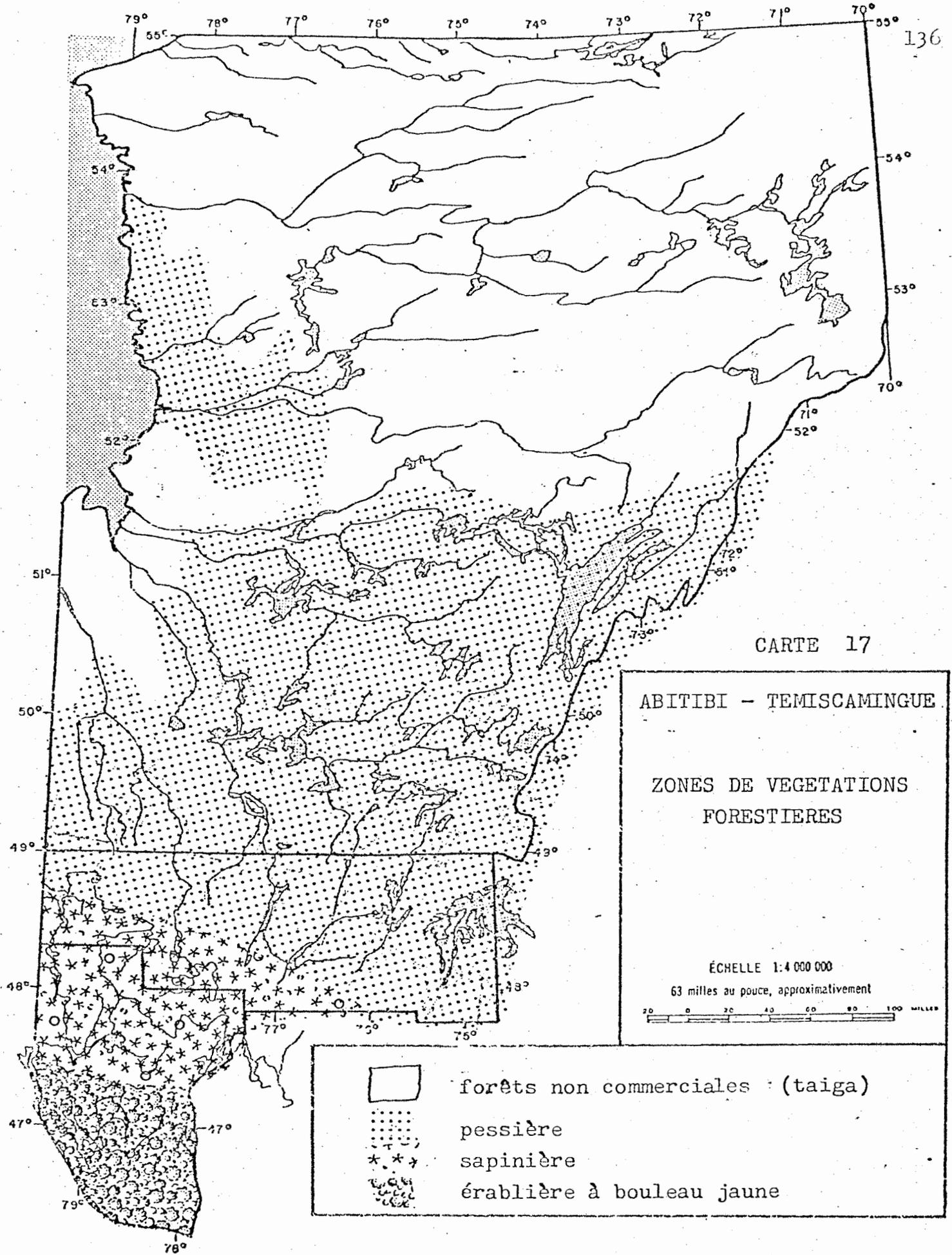
LES ZONES DE VÉGÉTATIONS FORESTIÈRES DU QUÉBEC

CARTE 16

LÉGENDE

- PESSIÈRE 1
- SAPINIÈRE 2
- ÉRABLIÈRE À BOULEAU JAUNE ... 3
- ÉRABLIÈRE LAURENTIENNE 4
- ÉRABLIÈRE À CARYERS 5

1971



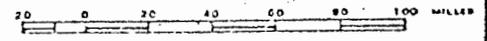
CARTE 17

ABITIBI - TEMISCAMINGUE

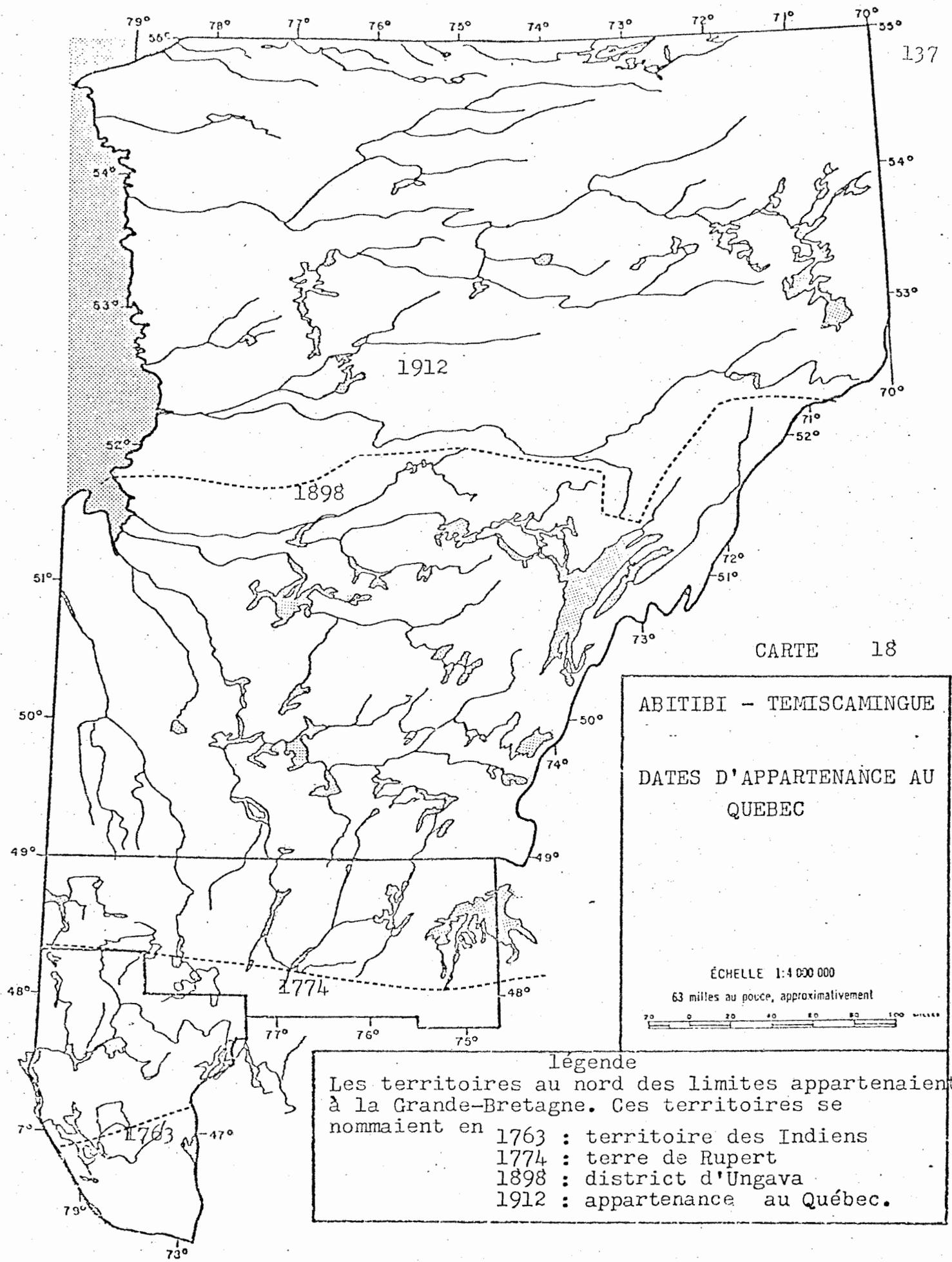
ZONES DE VEGETATIONS FORESTIERES

ÉCHELLE 1:4 000 000

63 milles au pouce, approximativement



	forêts non commerciales : (taiga)
	pessière
	sapinière
	érablière à bouleau jaune



CARTE 18

ABITIBI - TEMISCAMINGUE

DATES D'APPARTENANCE AU QUEBEC

ÉCHELLE 1:4 000 000

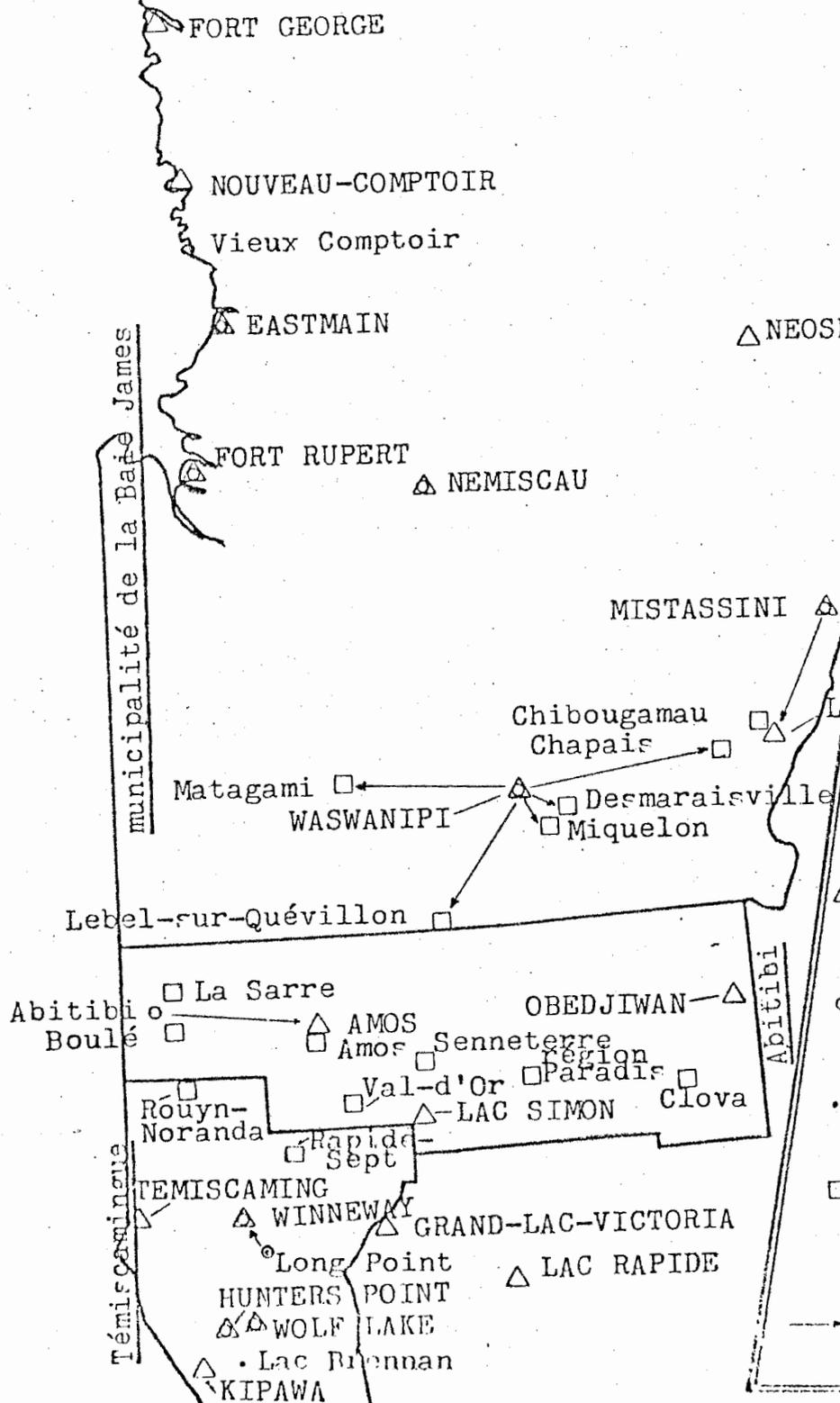
63 milles au pouce, approximativement

légende

Les territoires au nord des limites appartenaient à la Grande-Bretagne. Ces territoires se nommaient en

1763	: territoire des Indiens
1774	: terre de Rupert
1898	: district d'Ungava
1912	: appartenance au Québec.

LES AGGLOMERATIONS INDIENNES EN
EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE
OU A PROXIMITE .



NITCHEQUON △

NOUVEAU-COMPTOIR

Vieux Comptoir

EASTMAIN

△ NEOSKWESKAU

FORT RUPERT

△ NEMISCAU

MISTASSINI △

CARTE 19

Chibougamau
Chapais

LAC DORE

Matagami □

WASWANIPI

Desmaraisville

Miquelon

LEGENDE

Echelle: 63 milles au po. approx

△ Agglomérations mentionnées dans le R.C.E.I.T. 1969.

○ Agglomérations mentionnées dans le recensement 1921 (B.F.S.).

• Agglomérations mentionnées d'autres sources.

□ Présence de personnes de langue maternelle indienne, Statistique-Canada 1971.

→ Sens de migrations mentionnées ou probables.

municipalité de la Baie James

Abitibi

Témiscamingue

Abitibi
Boulé

OBEDJIWAN △

AMOS

Amos

Senneterre

Val-d'Or

Paradis

LAC SIMON

Clova

Rouyn-Noranda

Rapide-Sept

TEMISCAMING

WINNEWAY

GRAND-LAC-VICTORIA

△ LAC RAPIDE

Long Point

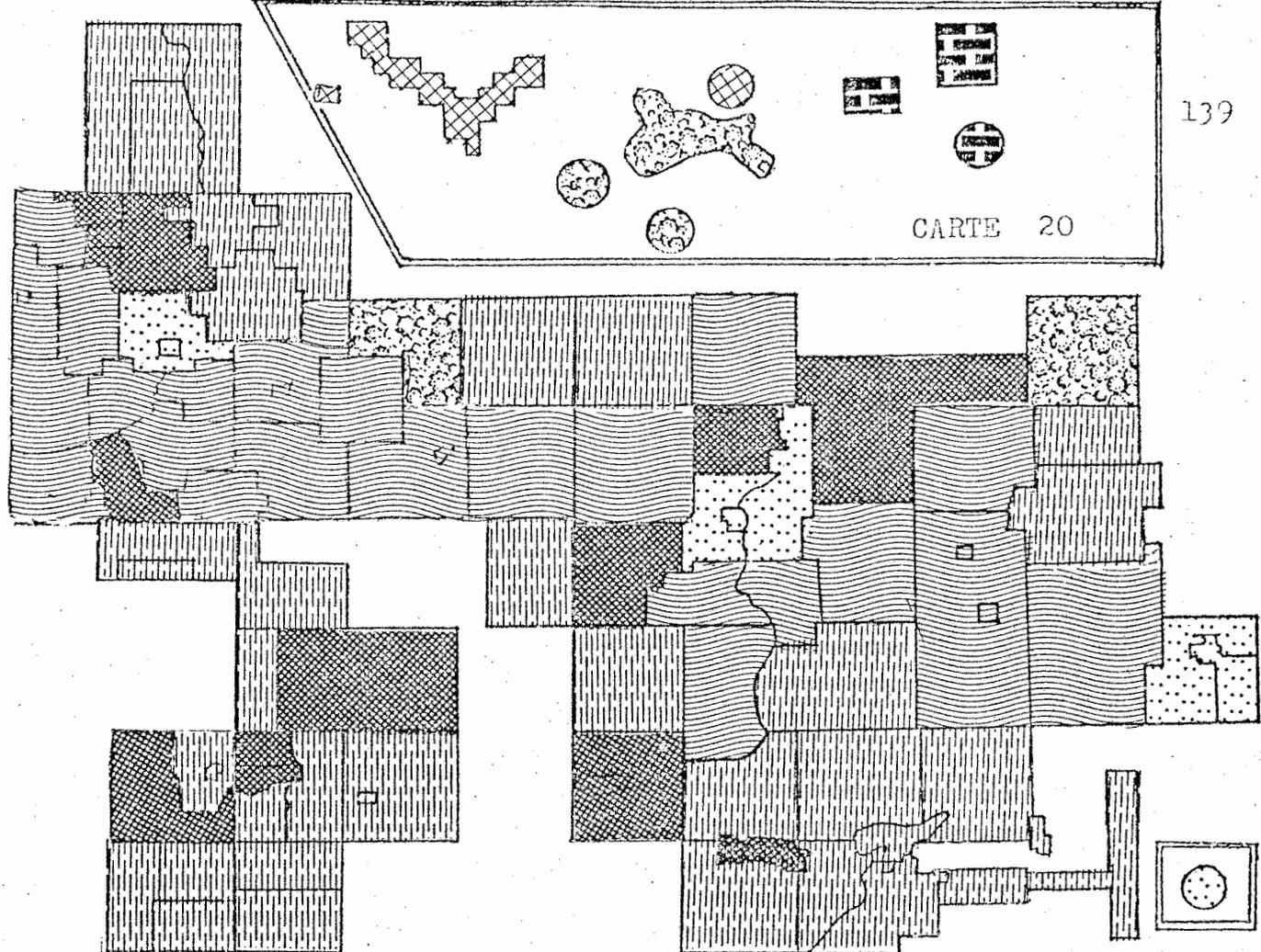
HUNTERS POINT

WOLF LAKE

Lac Riennan

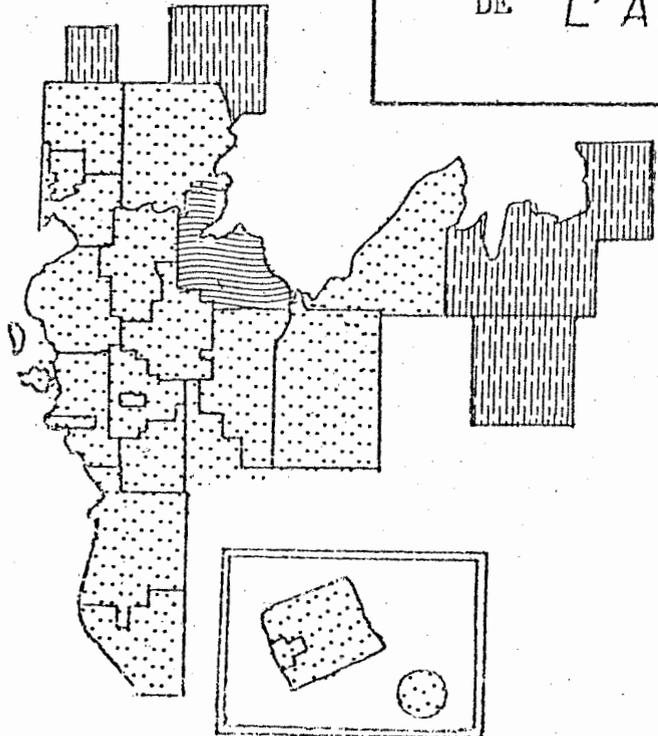
KIPAWA

CARTE 20



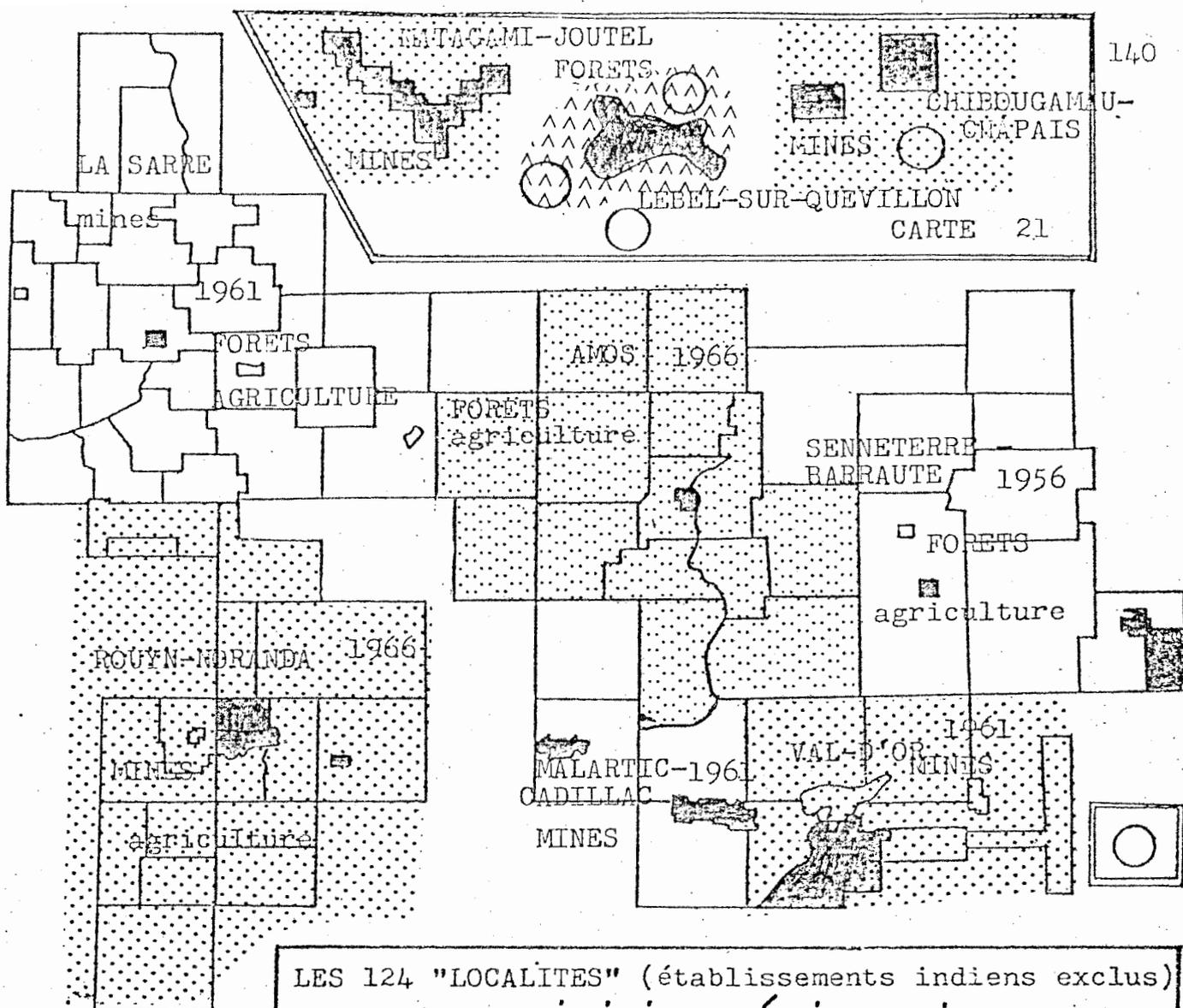
LES 124 "LOCALITES" (établissements indiens exclus)
DE L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE

Echelle : milles $\frac{4}{0} \frac{4}{8}$



DEBUT DES ACTIVITES PERMANENTE

LÉGENDE	
	avant 1911
	1912 à 1921
	1922 à 1931
	1932 à 1941
	1942 à 1951
	1952 à 1961
	1962 à 1971
	Limites des localités
	Localités éloignées (à l'intérieur du cadre)
	Limites imprécises



LES 124 "LOCALITES" (établissements indiens exclus)
DE **L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE**

Echelle : milles 4 0 4 8

VOCATIONS REGIONALES NATURELLES

LÉGENDE

ROUYN-NORANDA : zones

MINES : principale vocation

agriculture : présence dans le secteur

■ : principale(s) ville(s)

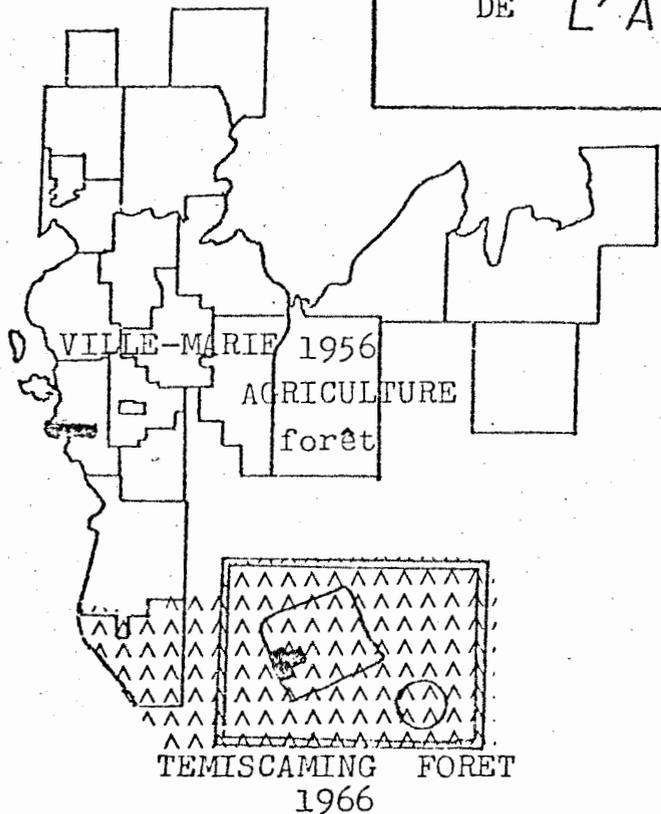
1956 : date qui marque le commence-

— Limites des localités

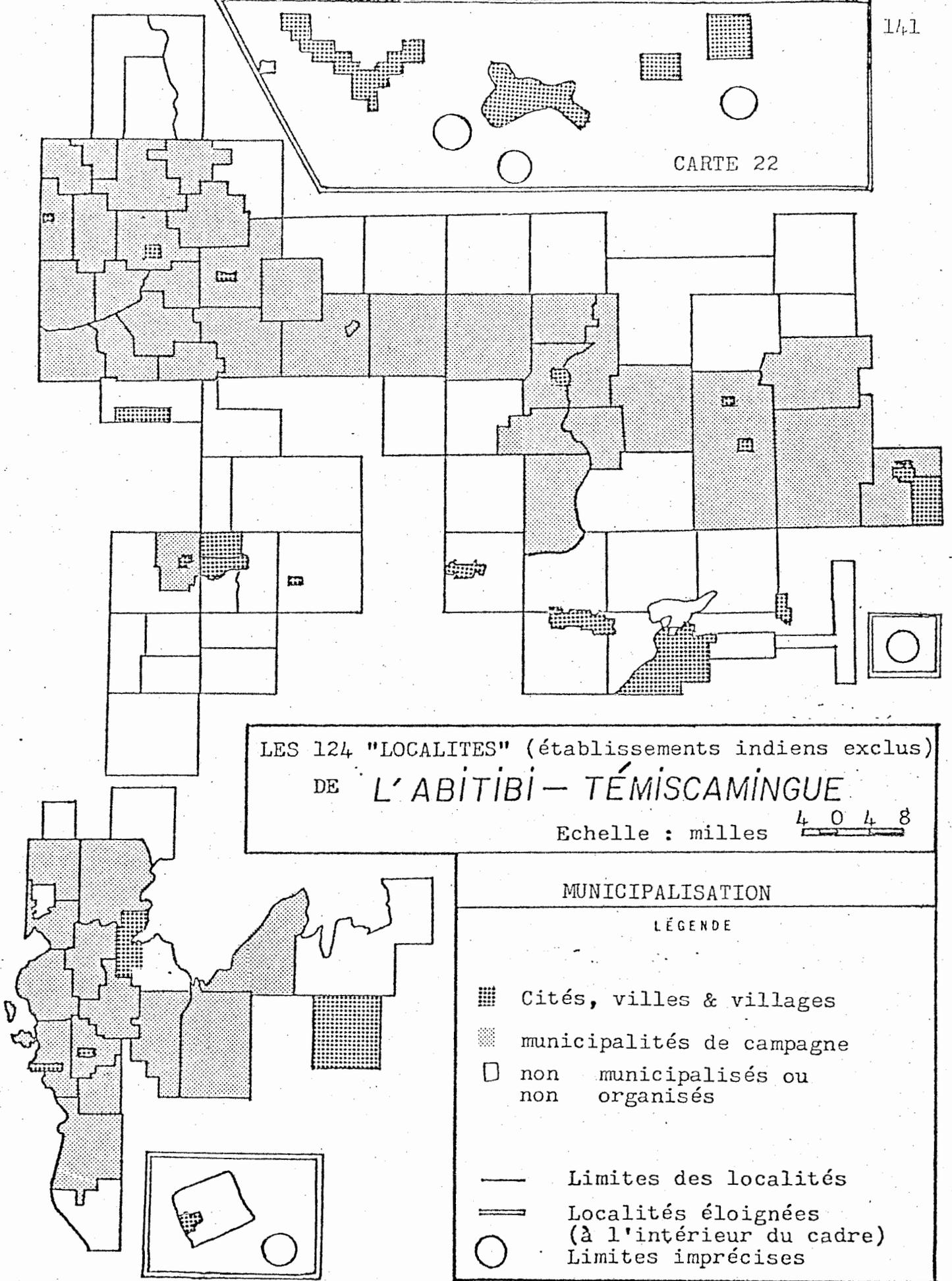
—— ment de la baisse de la population

Localités éloignées (à l'intérieur du cadre)

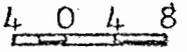
○ Limites imprécises



CARTE 22



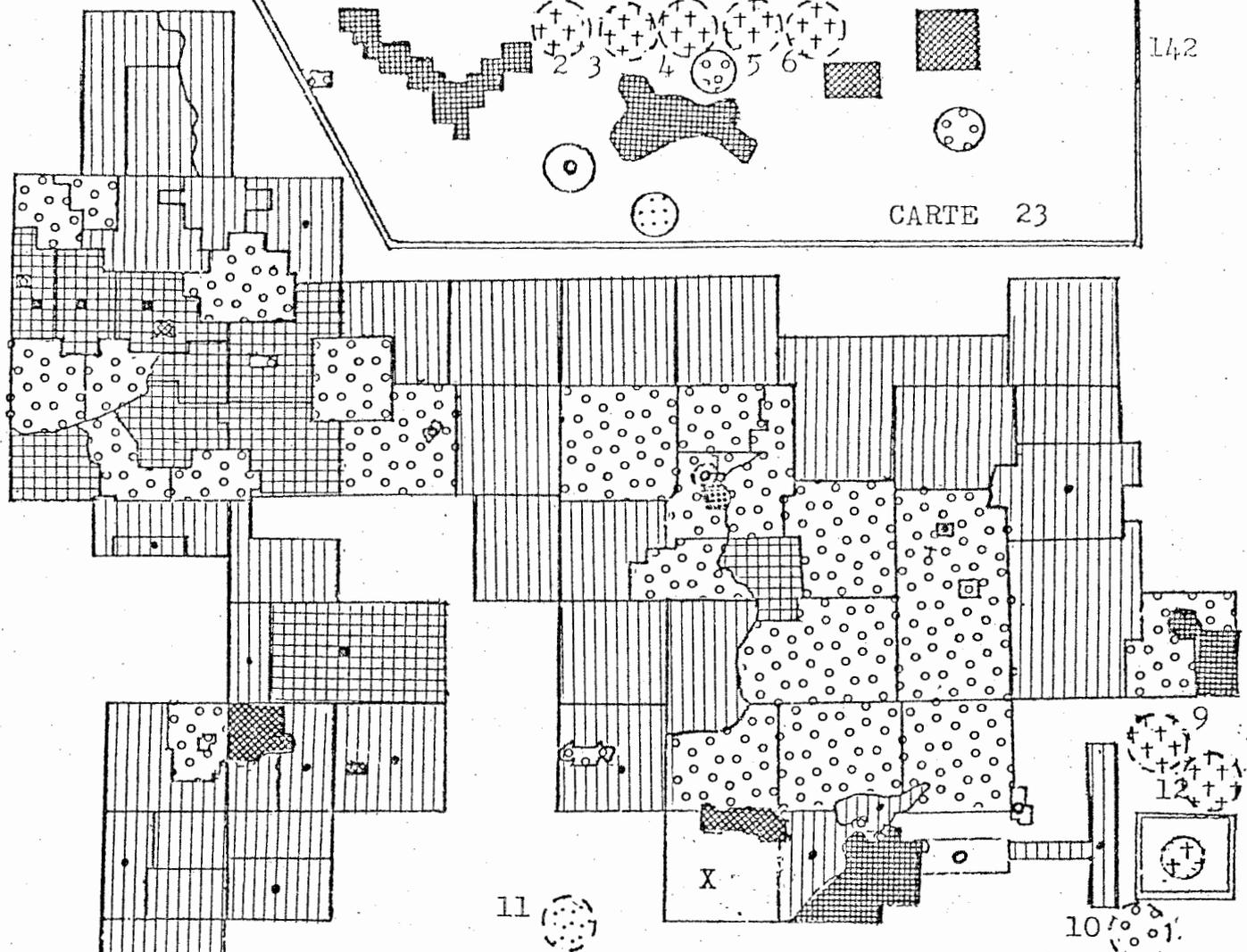
LES 124 "LOCALITES" (établissements indiens exclus)
 DE *L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE*

Echelle : milles 

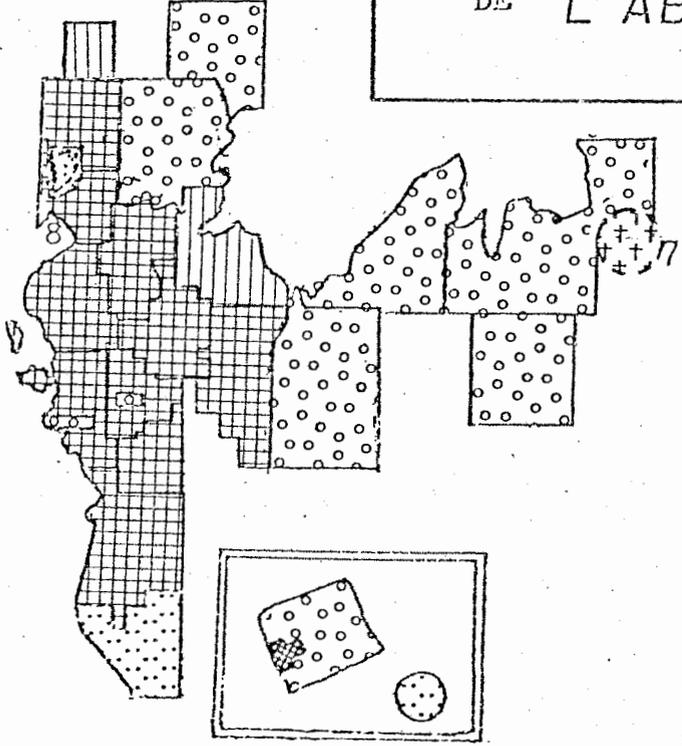
MUNICIPALISATION

LÉGENDE

-  Cités, villes & villages
-  municipalités de campagne
-  non municipalisés ou non organisés
-  Limites des localités
-  Localités éloignées (à l'intérieur du cadre)
-  Limites imprécises



LES 136 "LOCALITES" (établissements indiens inclus)
 DE **L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE**
 Echelle : milles 4 0 4 8

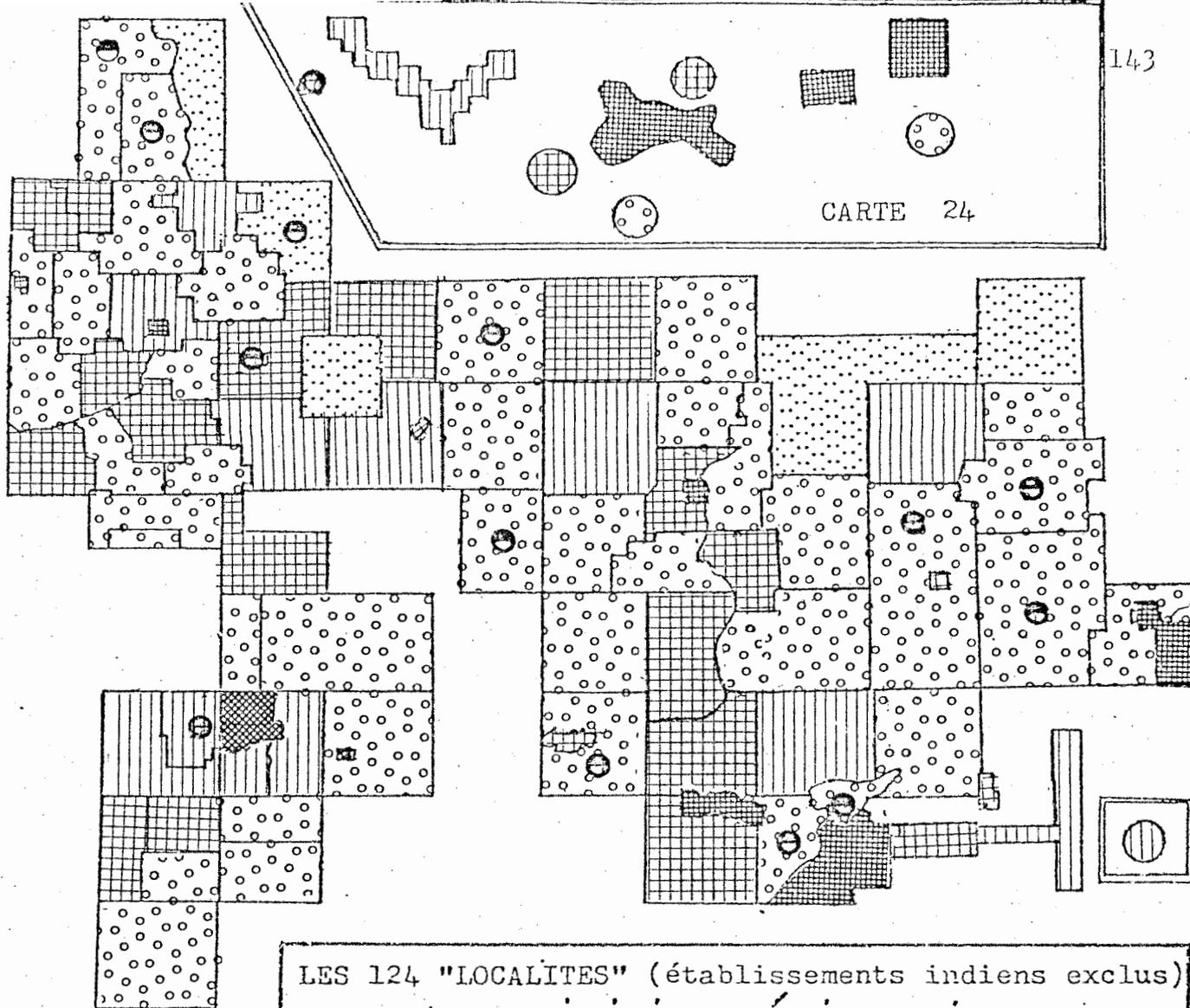


PREMIERE ANALYSE - SCORE PRINCIPAL

LÉGENDE

GENRE	SOUS GROUPE	GROUPE
ville	(diagonal lines)	1
production laitière	(grid)	2
production agricole	(crosses)	3
sans particularité	(circles)	4
agriculture marginale	(vertical lines)	5
rural non agricole	(dots)	6
faible population	(circles with dots)	
petite, logement adéquat	(circles with crosses)	
établissement indien	(crosses)	
données insuffisantes	(circles with dots)	
8: voir tableau 26 pour identification de ces localités.		

CARTE 24

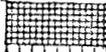
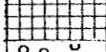
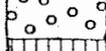
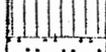
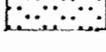


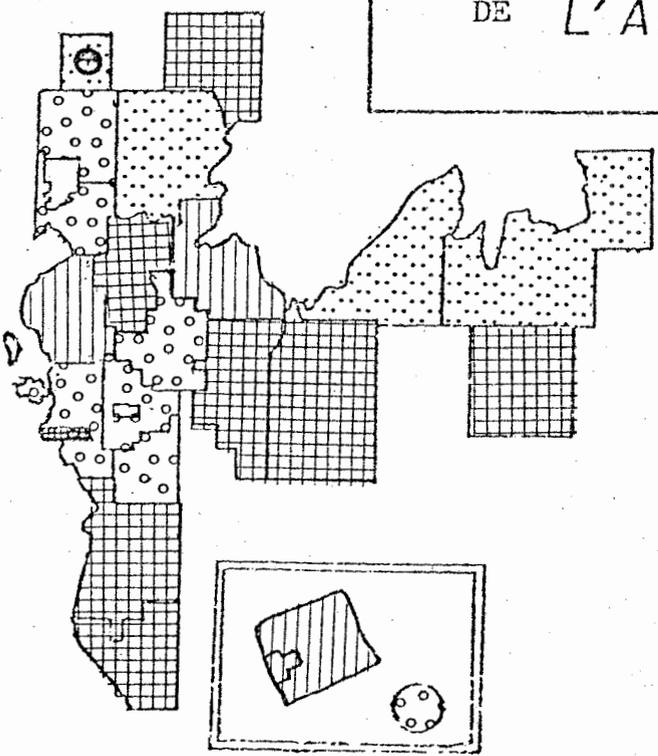
LES 124 "LOCALITES" (établissements indiens exclus)
DE L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE

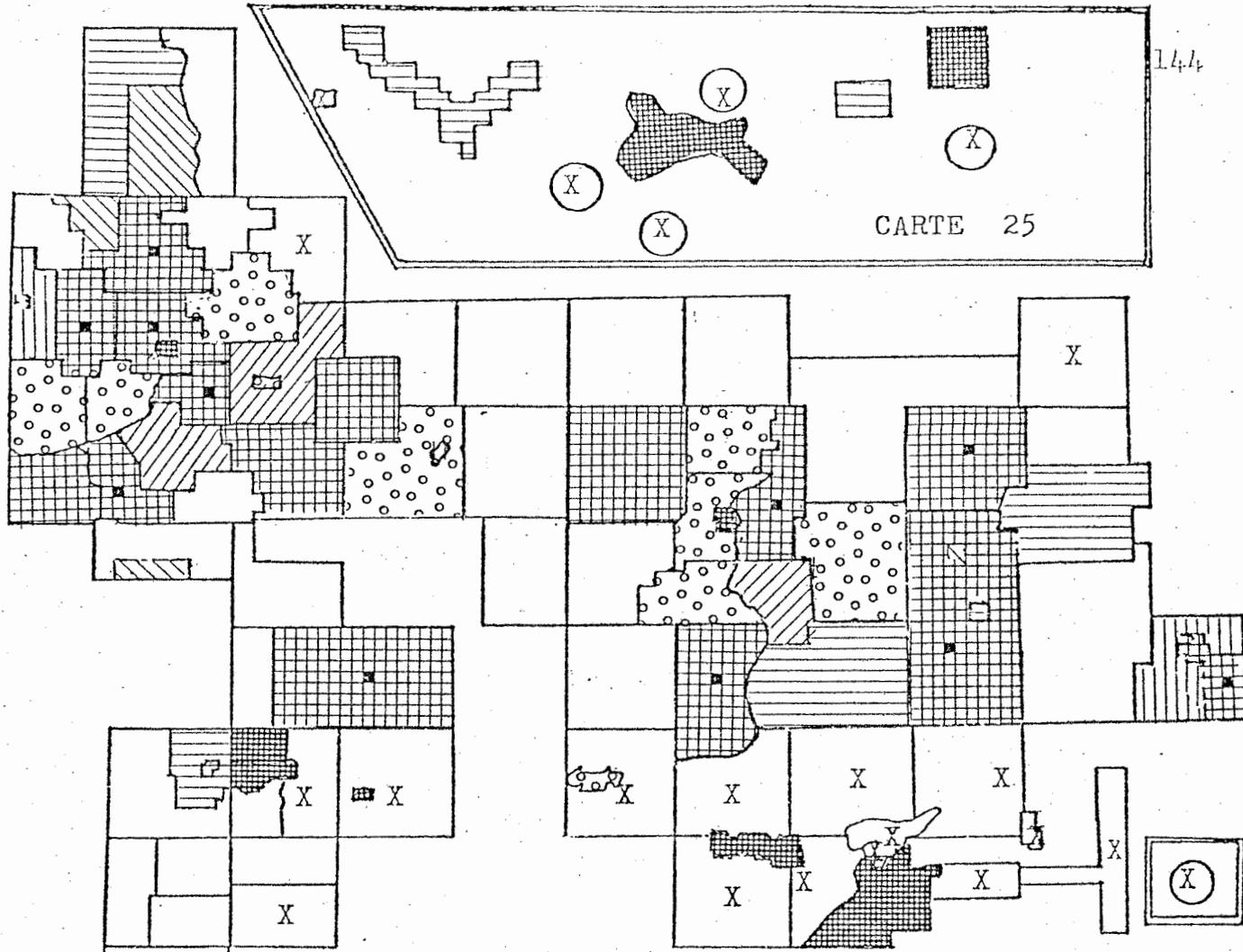
Echelle : milles 4 0 4 8

FACTEURS SOCIOLOGIQUES
SCORE PRINCIPAL

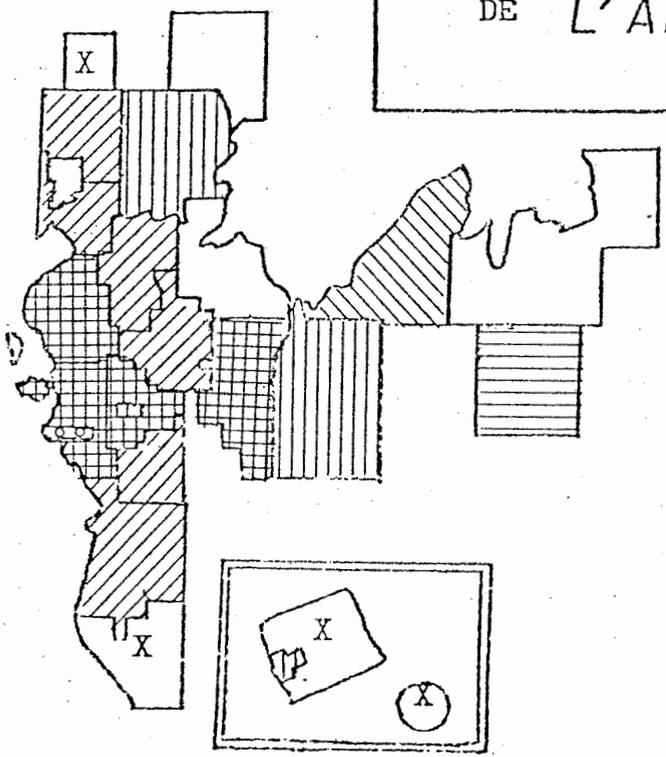
LÉGENDE

GROUPE	SOUS GROUPE	GENRE
1		ville
2		● logement adéquat
3		sans particularité
4		logement moins adéquat
5		faible population
		Limites des localités
		Localités éloignées (à l'intérieur du cadre)
		Limites imprécises





LES 124 "LOCALITES" (établissements indiens exclus)
 DE **L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE**
 Echelle : milles 4 0 4 8

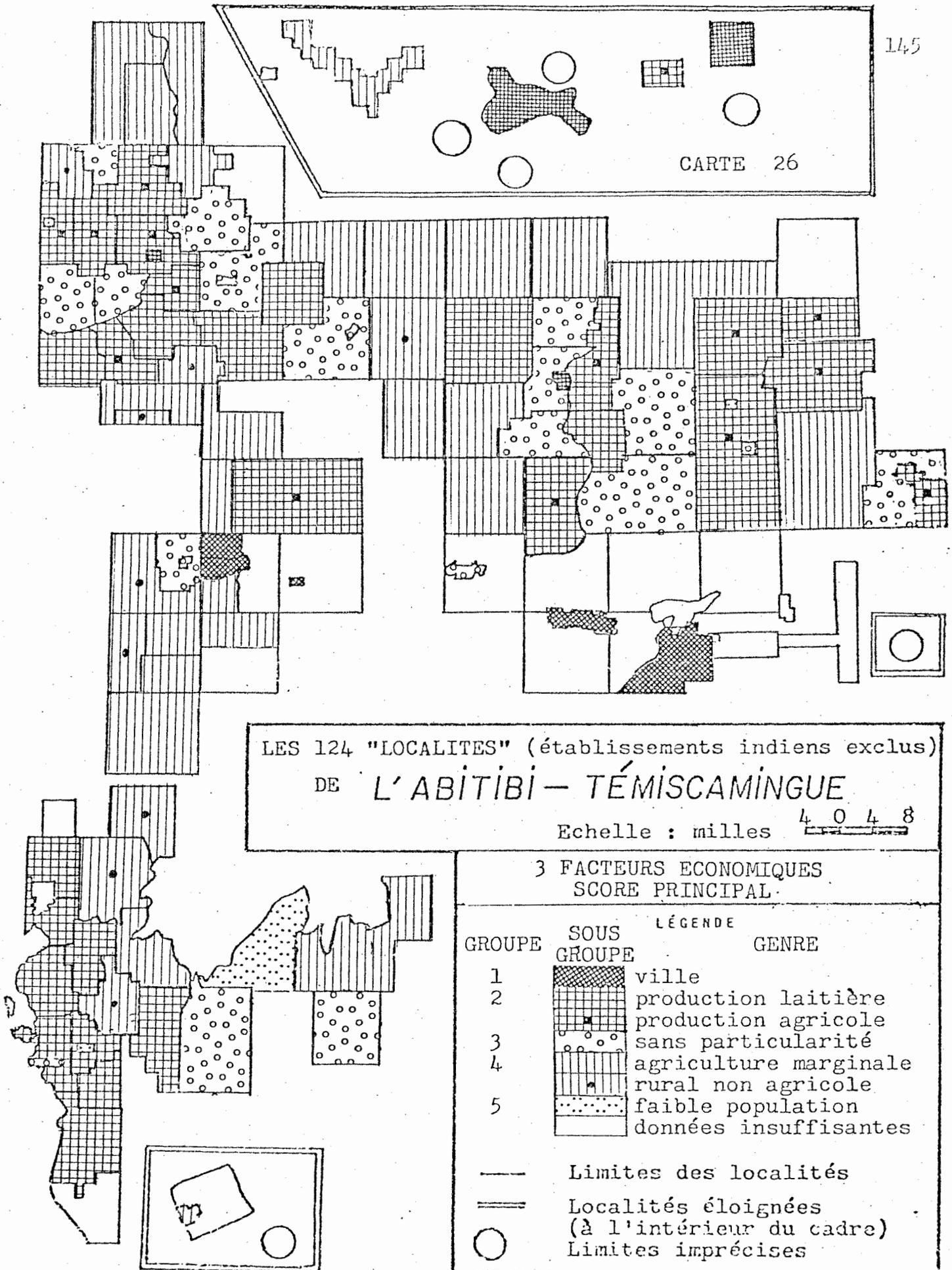


5 FACTEURS ECONOMIQUES
 SCORE PRINCIPAL

LÉGENDE

GENRE	SOUS GROUPE	GROUPE
ville	[Grid pattern]	1
production laitière	[Diagonal lines]	2
production agricole	[Horizontal lines]	3
sans particularité	[Dotted pattern]	4
agriculture marginale	[Vertical lines]	5
faible population	[Cross-hatch pattern]	6
non classé	[No pattern]	X
données insuffisantes	[No pattern]	X
Limites des localités	[Solid line]	
Localités éloignées (à l'intérieur du cadre)	[Double line]	
Limites imprécises	[Circle]	

CARTE 26



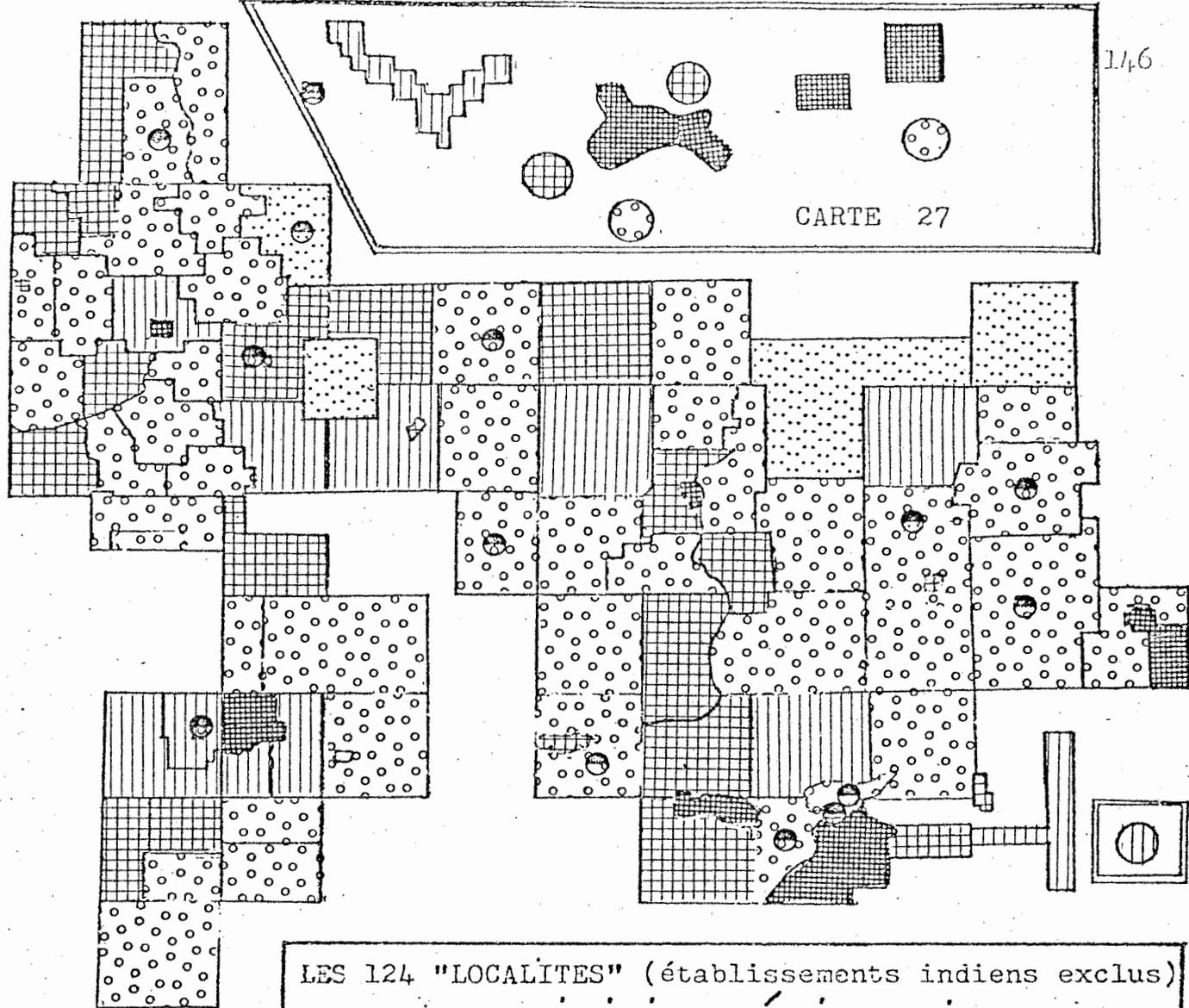
LES 124 "LOCALITES" (établissements indiens exclus)
DE L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE

Echelle : milles 4 0 4 8

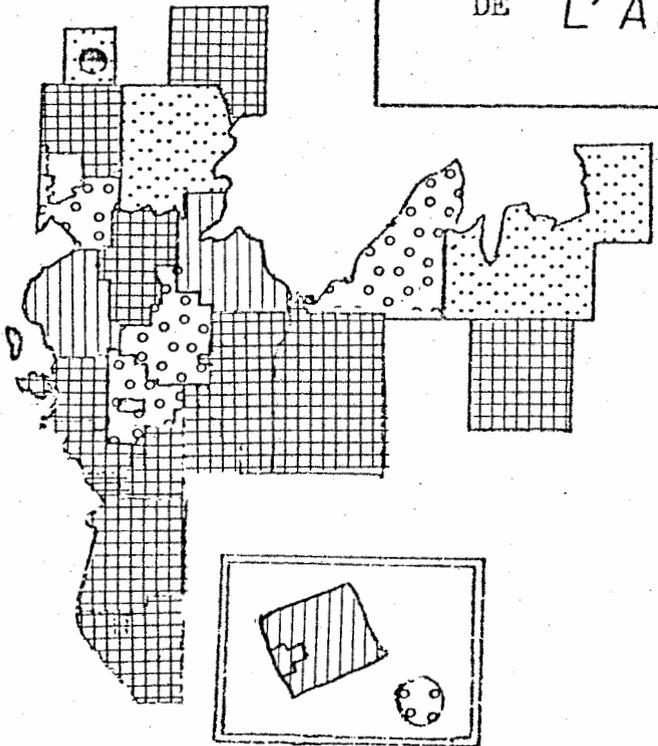
3 FACTEURS ECONOMIQUES
SCORE PRINCIPAL

GROUPE	SOUS GROUPE	LÉGENDE	GENRE
1	[diagonal hatching]	ville	
2	[cross-hatching]	production laitière	
3	[grid pattern]	production agricole	
4	[dots]	sans particularité	
5	[vertical lines]	agriculture marginale	
6	[horizontal lines]	rural non agricole	
7	[diagonal dots]	faible population	
8	[white]	données insuffisantes	

———	Limites des localités
= = =	Localités éloignées (à l'intérieur du cadre)
○	Limites imprécises



LES 124 "LOCALITES" (établissements indiens exclus)
 DE **L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE**
 Echelle : milles 4 0 4 8

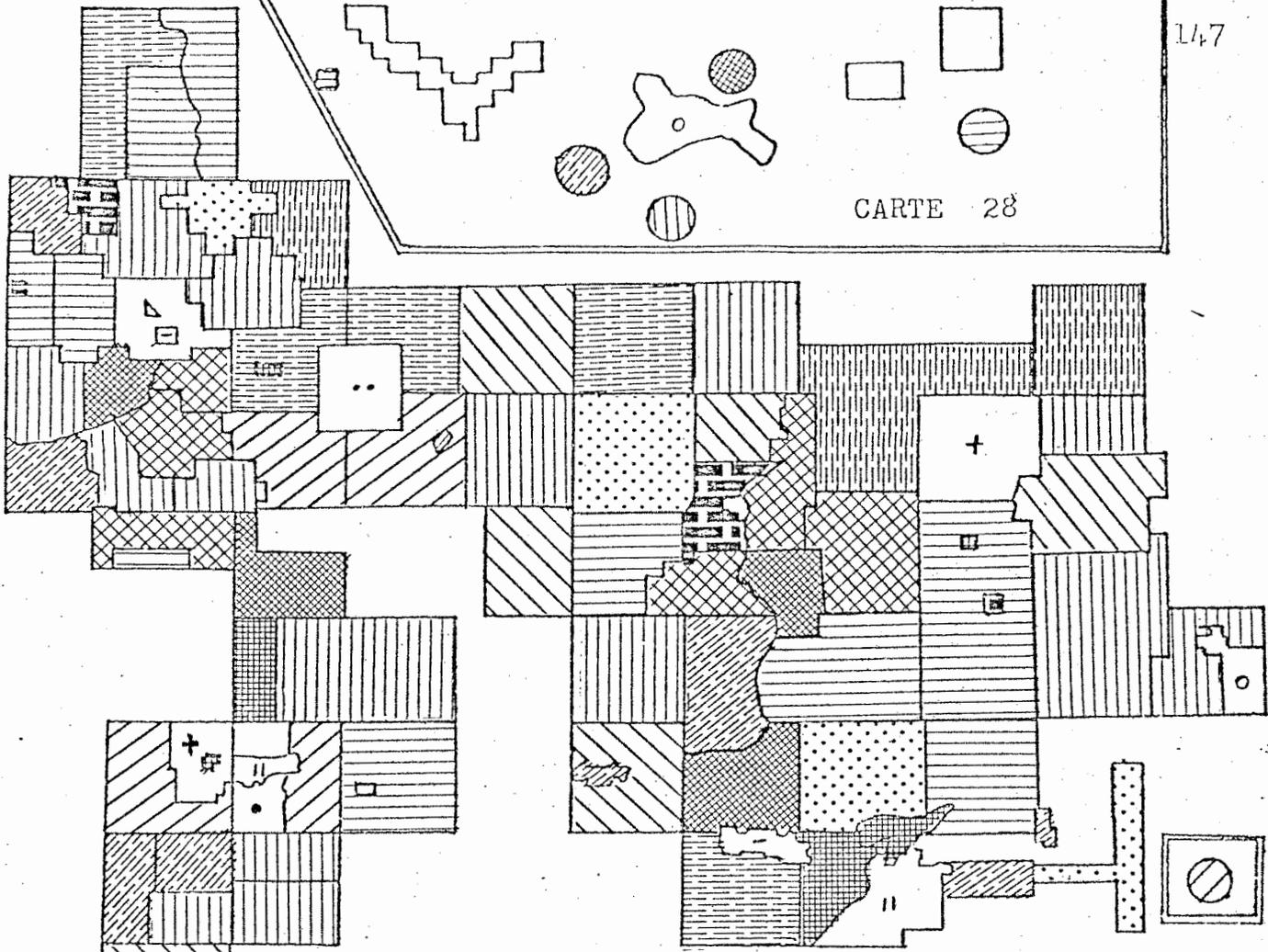


CLASSES SOCIOLOGIQUES 5 GROUPES

LÉGENDE

GRUPE	GENRE
1	ville
2	logement adéquat
3	sans particularité
4	logement moins adéquat
5	faible population

— Limites des localités
 — Localités éloignées (à l'intérieur du cadre)
 ○ Limites imprécises



LES 124 "LOCALITES" (établissements indiens exclus)
 DE **L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE**

Echelle : milles $\frac{4}{1} \frac{0}{1} \frac{4}{1} \frac{8}{1}$

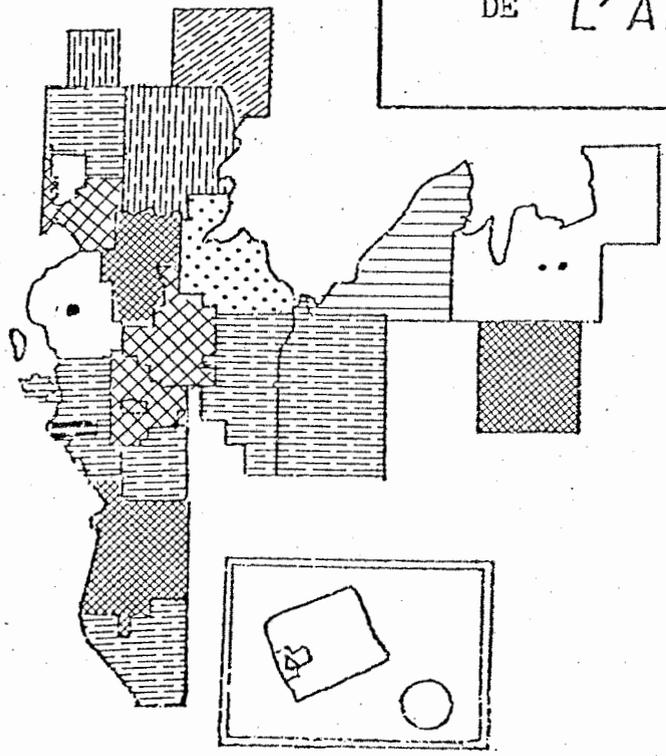
CLASSES SOCIOLOGIQUES
 12 GROUPES PRINCIPAUX

LÉGENDE

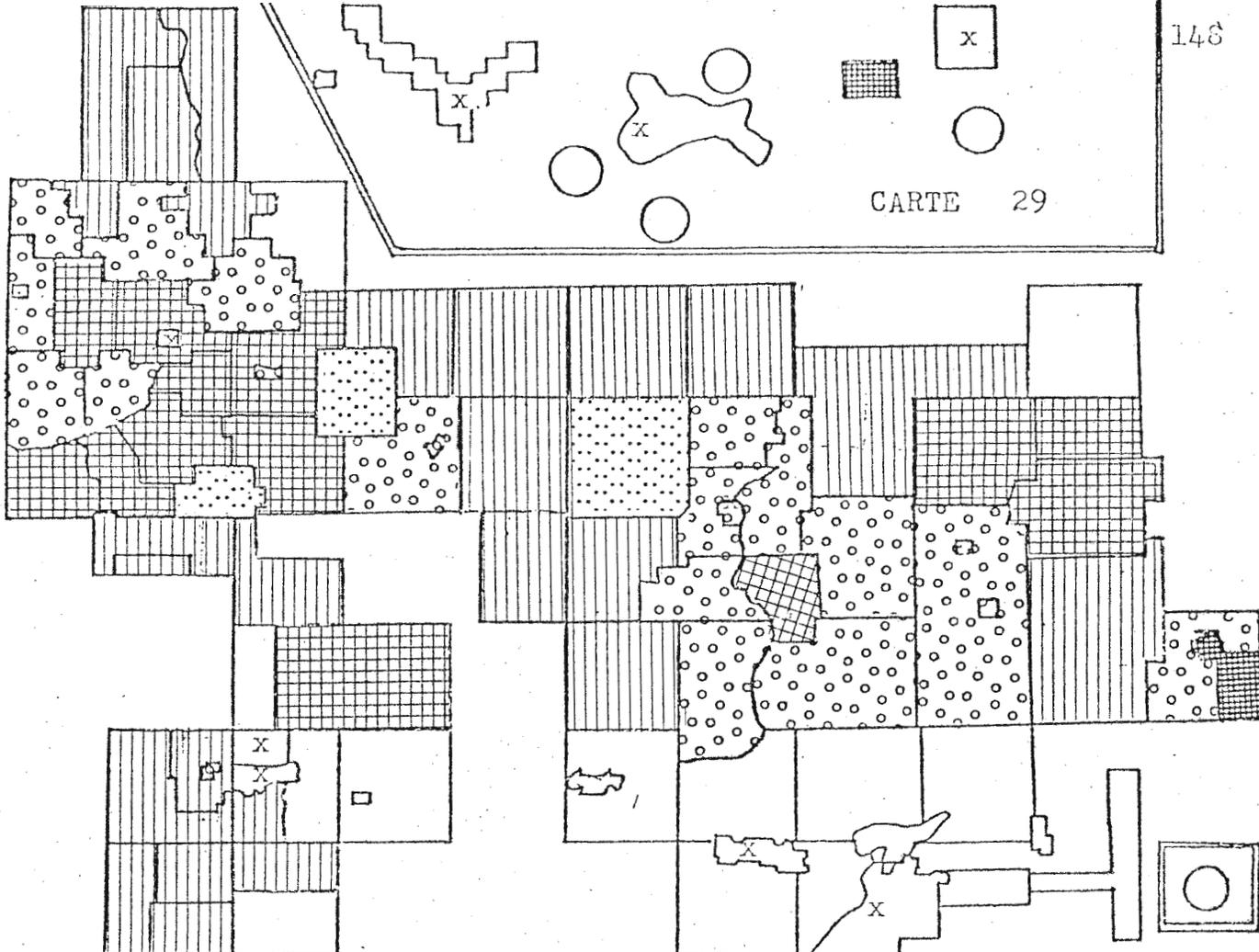
NUMERO ET NOM DES SOUS-GROUPES

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 99 Macamic p 100 Chazel 101 Privat 105 Lac Dufault 106 Launay 108 Ste-Gertrude | <ul style="list-style-type: none"> 114 Amos-Ouest 115 Taschereau 116 St-Mathieu 119 Saint-Félix 122 Trécesson 124 Figury |
|---|--|

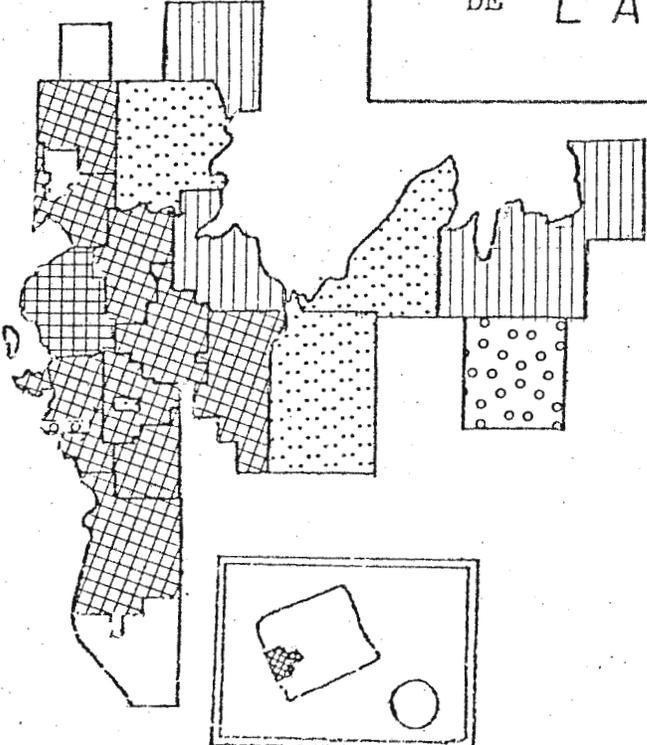
- Limites des localités
- == Localités éloignées (à l'intérieur du cadre)
- Limites imprécises



CARTE 29



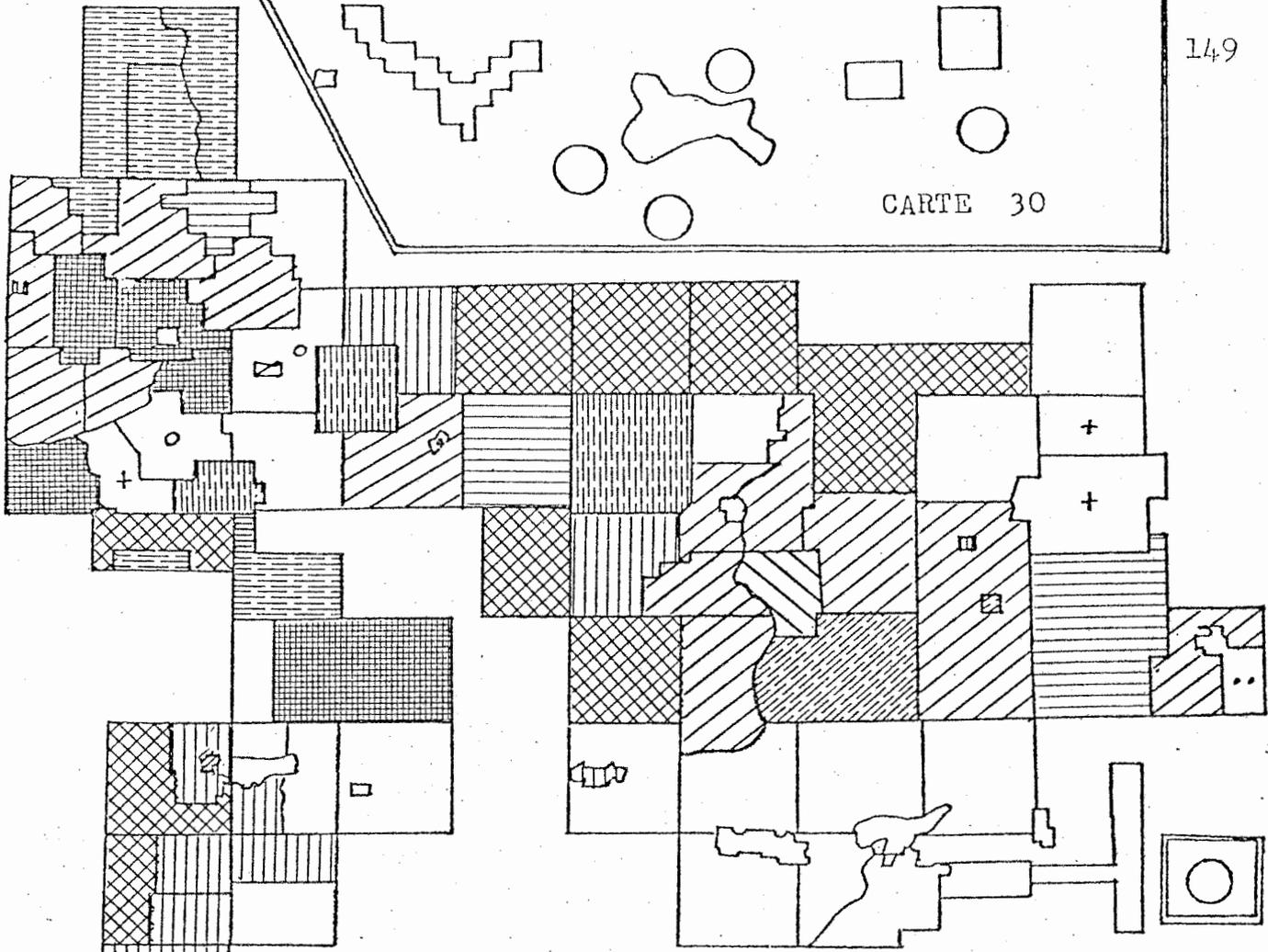
LES 124 "LOCALITES" (établissements indiens exclus)
 DE **L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE**
 Echelle : milles 4 0 4 8



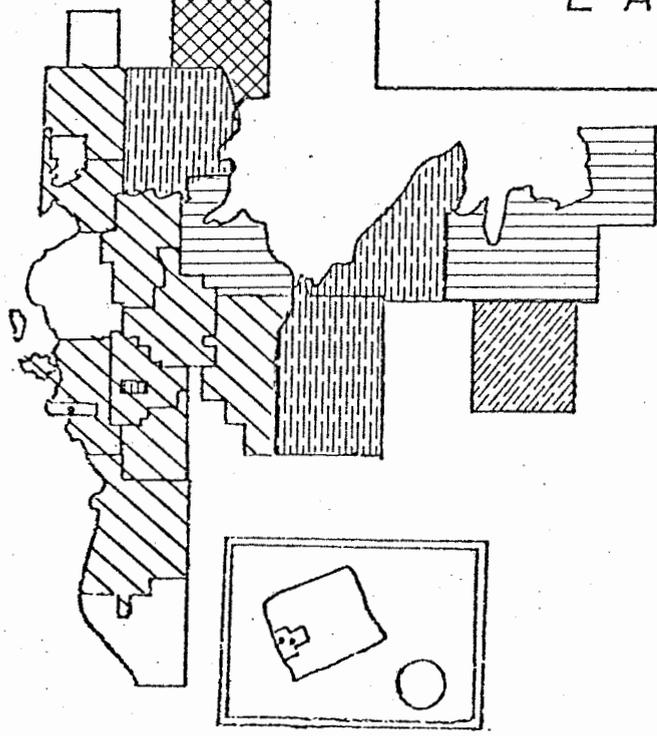
CLASSES RURALES 5 GROUPES

GROUPES	SOUS GROUPE	LÉGENDE	GENRE
1			ville
2			production laitière T.
3			production laitière A.
4			sans particularité
5			agriculture marginale ou rural non agricole
			faible population
			non analysée
			données insuffisantes
			Limites des localités
			Localités éloignées (à l'intérieur du cadre)
			Limites imprécises

CARTE 30



LES 124 "LOCALITES" (établissements indiens exclus)
 DE *L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE*
 Echelle : milles 4 0 4 8



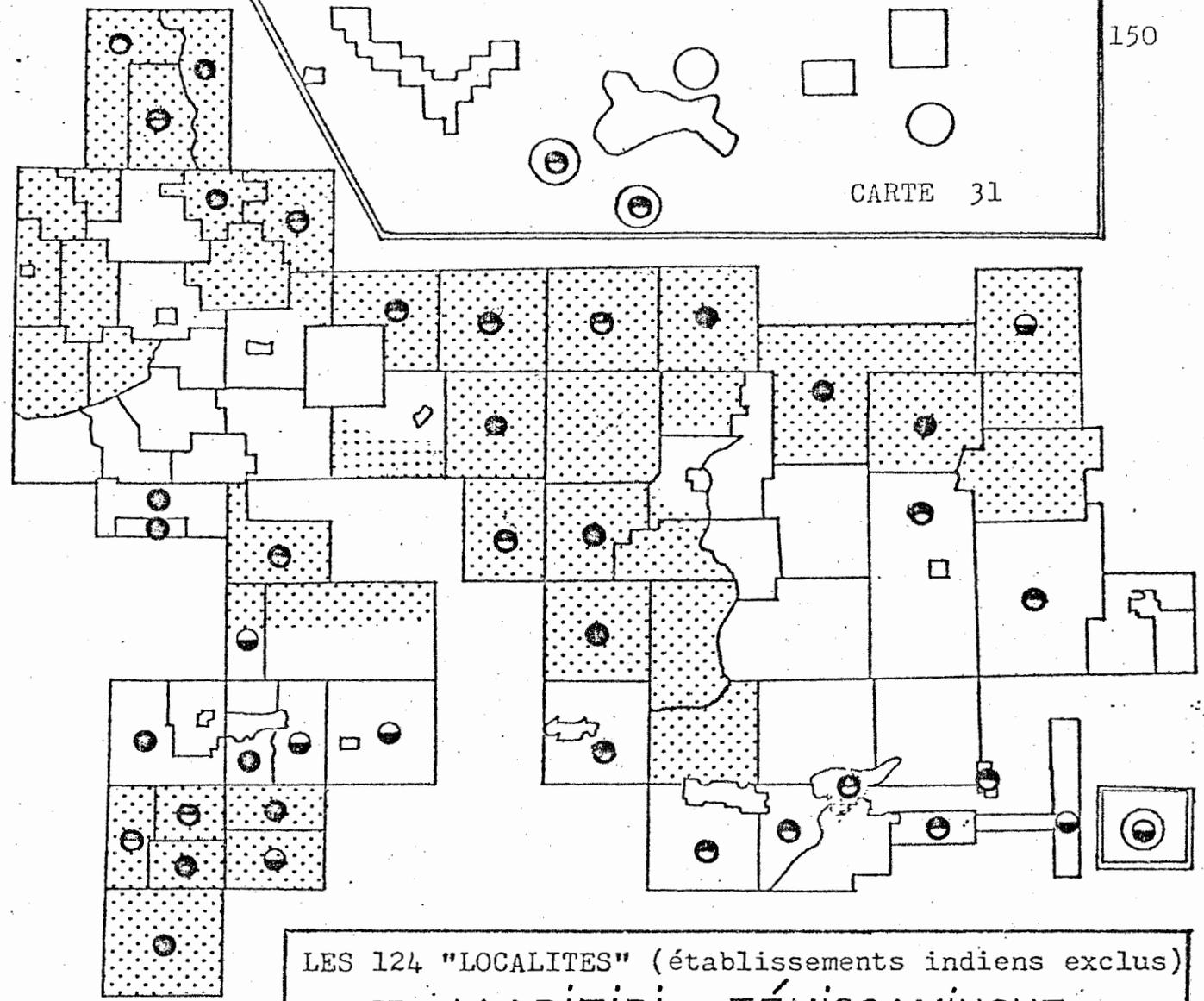
CLASSES RURALES
 9 GROUPES PRINCIPAUX

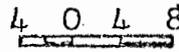
LÉGENDE

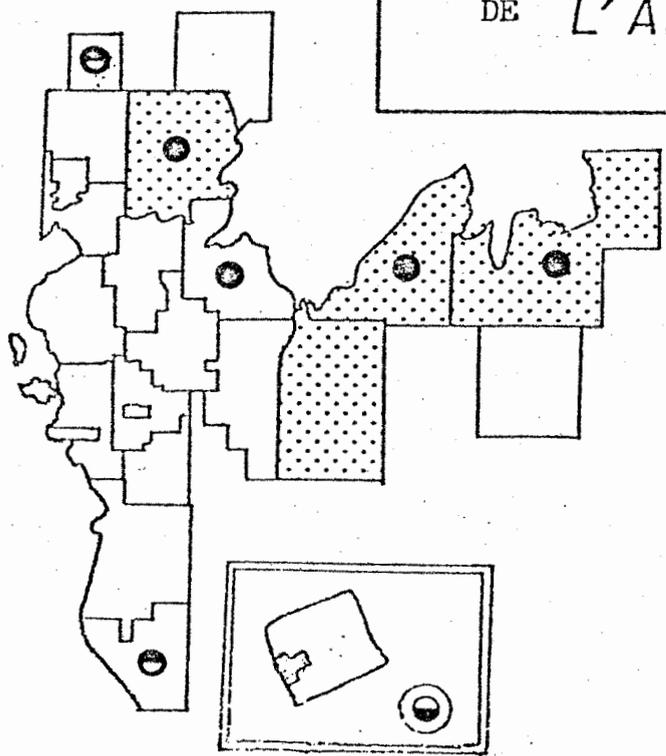
	71 Destor-R.		80 Launay
	74 Trécession		85 Preissac
	75 Belleterre		86 Saint-Mathieu
	78 Boulé		87 Figuery
	79 Ste-Gertrude		

— Limites des localités
 == Localités éloignées (à l'intérieur du cadre)
 ○ Limites imprécises

CARTE 31



LES 124 "LOCALITES" (établissements indiens exclus)
 DE **L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE**
 Echelle : milles 



ZONES MARGINALES

LÉGENDE

-  -Paroisses marginales selon CERNOQ & OPDQ (1970)
- Localités marginales selon la présente étude, en 1971.
 -  localités marginales
 -  renseignements insuffisants
 -  logements adéquats
-  Limites des localités
-  Localités éloignées (à l'intérieur du cadre)
-  Limites imprécises

NOTES ET REFERENCES

page 10

"André Thibault (1972)" paragraphe 4 :
L'Analyse des espaces régionaux en France depuis le début du siècle, dans Annales de Géographie, LXXXIIe année, no 444, mars-avril 1972, pages 129 à 170.

"économie basée uniquement sur les ressources primaires" dernier paragraphe: Une étude de la Régionalisation des dépenses d'immobilisation du secteur public au Québec 1900-1972, du B.S.Q. septembre 1973, 53 pages, montre bien la spécialisation donnée au Nord-Ouest comme fournisseur de matières premières. En effet, 4 organismes sur plus de 50 qui sont cités (aux trois niveaux de gouvernement et des entreprises publiques et parapubliques) font des investissements importants au Nord-Ouest; il s'agit du Ministère des Richesses Naturelles avec 48 % des investissements en immobilisation au Québec, les Terres et Forêts avec 19 % et le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation ainsi que Soquem et autres avec 14 % chacun.

page 12

"(voir cartes 3 et 4)" paragraphe 3 :
 Les références concernant les cartes sont données aux pages correspondant à celles-ci.

"les divisions de recensement fédéral" dernier paragraphe :
 Il s'agit des divisions 1 et 67, secteur Québec, soit l'Abitibi et le Témiscamingue. Elles correspondent aux comtés municipaux et aux districts électoraux de mêmes noms selon les Statuts refondus de la Province de Québec pour 1925 et 1941. Pour localiser le secteur étudié par rapport à l'ensemble du Québec, voir la carte 7 page 126.

page 13

"les limites extérieures de ces trois territoires" premier paragraphe :
 Les limites exactes seraient :

au nord : "partant du point d'intersection de la rive de la Baie d'Hudson avec le 55°00' de latitude nord; de là, successivement, les lignes suivantes : ledit parallèle en allant vers l'est jusqu'à son intersection avec le prolongement d'une ligne méridienne astronomique établie sur le terrain et originant au coin nord du canton d'Albert; (à l'est) le prolongement de ladite ligne en allant vers le sud jusqu'à la ligne de partage des eaux séparant le bassin du fleuve Saint-Laurent de celui de la baie d'Hudson; ladite ligne de partage des eaux vers le sud-ouest jusqu'à la ligne est du canton de Balète; la ligne est des cantons de Balète, Mathieu, McSweeney, Marmette, Chapman, Huguenin, Tassé, Bassin et Landry; (au sud) la limite sud des cantons de Radisson, Chouart, Festubert, Lens, Vinay, Cambrai, Ypres, Denain et Villebon; la ligne est du canton de Granet, (une partie de) la ligne sud (du canton) de Granet; à l'ouest, à partir du point de départ (en allant vers le sud) la limite de la province dans la Baie James (jusqu'à) la ligne interprovinciale Québec/Ontario (la dite ligne interprovinciale jusqu'au lac Témiscamingue, (la) ligne frontière dans le lac Témiscamingue et la rivière des Outaouais; " (d'après Assemblée nationale du Québec, Projet de loi

62 Loi modifiant la Loi de la division territoriale sanctionné le 21 décembre 1972, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1972; pages 1, 2 et 153.)

"à l'est, par une ligne suivant le côté est de la rivière Dumoine, du Grand-Lac (Big Lake), du lac Antiquas ou des Sept-Milles, et de sa décharge et du ruisseau qui se déverse à l'extrémité nord du lac Antiquas ou des Sept-Milles, puis suivant le portage qui conduit au lac Kawassajewan et ensuite du côté est de ce dernier lac jusqu'au portage conduisant au Grand Lac Victoria jusqu'à son point d'intersection avec un parallèle de latitude formant la ligne sud du canton Granet" (d'après les Statuts refondus de la Province de Québec 1941,

Chapitre 3, pages 121 et 122.)

Si la municipalité de la Baie James est une création récente, les divisions de recensement ou les comtés municipaux d'Abitibi et de Témiscamingue existent depuis 1925, dans leur forme actuelle, sauf une légère modification apportée en 1941 à partir du sud du canton Granet au sud du canton Marrias. La division entre la Baie James et le comté Abitibi correspond à peu près au 49e parallèle et passe juste au sud de Lebel-sur-Quévillon, plus exactement :

"par le parallèle de latitude originant au centième poteau milliaire planté sur la ligne interprovinciale entre Québec et Ontario, jusqu'à son point de rencontre avec le prolongement de la ligne qui divise

les cantons ... de Mathieu et de Verreau." (d'après les Statuts refondus de la Province de Québec 1925, page 18 du Chapitre 2.)
 L'Abitibi et le Témiscamingue sont séparés par une ligne brisée qui passe à la limite nord de Noranda, à l'ouest de Cadillac et au sud de Val-d'Or, plus précisément : "par la ligne nord des cantons Marrias, Sabourin, Laubanie, Desroberts, Béraud et Darlens, et la ligne nord des cantons de Joanne, Rouyn, Boischatel et Dasserat, lesquelles deux lignes sont raccordées l'une à l'autre, de l'extrémité ouest de la première à l'extrémité est de la seconde, par la ligne est des cantons Vaudray et de Joanne;" (d'après Statuts refondus de la Province de Québec 1925, chapitre 2, page 128).

"comtés électoraux fédéraux projetés" premier paragraphe :
Rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour le Québec 1973, présenté conformément à la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (Statuts révisés du Canada, 1970, Chapitre E-2) Ottawa, 1973, 46 pages et cartes.

"Bureau de la Statistique du Québec (1973)" paragraphe 3 :
 Les chiffres pour les superficies sont tirés de : M.I.C. Densité de population par région et sous-région administrative, Québec, 7 mars 1973, M29.1422.P02.R01 50 pages. Ces chiffres comprennent les superficies en eau pour la Baie James et les territoires non municipalisés, mais pas pour les autres municipalités.

pages 14,15 et haut page 16

"Géologie" et "Roches en place"
 Pour la géologie de la roche en place, les documents suivants ont été utilisés:
 1) Dresser, John A et T.C. Denis, La géologie du Québec volume II géologie descriptive, Québec, Ministère des Mines, rapport géologique no 20, 1946, 647 pages et cartes. La citation de la page 15 en est tirée (page 89) ainsi que celle du haut de la page 16 (page 262). Les parenthèses ont été ajoutées.
 2) Dugas, Jean, La Baie James minérale, dans Ressources, Vol. IV no 6, Novembre 1973, pages 4 à 6.
 3) La Commission géologique du Canada, Géologie du Canada, M.E.M.R., tiré de l'Annuaire du Canada, 1967, page 6.

page 16 dernière moitié

"dépôts de surface"
 Les citations 1.,2. et 3. viennent de l'Atlas du Canada, 1957, carte 15.

page 16 dernier paragraphe et pages 17 et 18

"Camille Laverdière (1970)"
 Les citations de Laverdière sont tirées de La Calotte glaciaire de Scheffer, dans Québec science, février 1970, pages 2 à 7.

page 18 avant-dernier paragraphe

"cette terre est encore loin d'être connue"
 Jean-Serge Vincent dans Le quaternaire des cantons de Guigues, Baby, Duhamel et Laverlochère, comté de Témiscamingue, Québec, (thèse présentée au Département de Géographie de l'École des Études supérieures de l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention de la maîtrise en géographie, Ottawa, octobre 1971, XI, 146,X pages) exposé les recherches encore à faire pour connaître plus à fond l'histoire du lac Barlow-Ojibway (page 145), de l'origine du lac Témiscamingue (page 35) : bathymétrie, configuration de la roche en place, relèvement isostatique, etc.

page 19

"Dresser et Denis (1946)" paragraphe 2 :
 Op. cit. page 21.

"les dépôts lacustres" paragraphe 4 :
 Les dépôts des lacs Ojibway-Barlow qui couvrent une grande partie de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien ont été l'objet du dernier grand mouvement de colonisation au Canada. L'étendue réelle des sols favorables à l'agriculture n'est pas encore connue exactement (les études pédologiques du Ministère de l'Agriculture ne couvrent pas encore la région agricole no 9). Ce n'est que récemment que le climat est reconnu comme un facteur important de non rentabilité de ces sols. Il y a vingt ans encore, Raoul Blanchard parlait des immenses possibilités rurales de l'Abitibi en ces termes : "Un examen plus sommaire laisse entrevoir la possibilité de placer 25 autres paroisses dans la région de Matagami." à la page 304 de son volume L'Ouest du Canada Français. Province de Québec, Vol. 2: Les pays de l'Ottawa. L'Abitibi-Témiscamingue, Montréal, Beauchemin, 1954, 334 pages.

page 20

"tourbière élevée" premier paragraphe :
On trouve ce terme dans F. Corminbocuf, Regard sur le Nord-Ouest du Québec, dans Actualité économique, vol. 25, no 1, avril-juin 1979, pages 44 à 62.

"terrains marécageux" premier paragraphe :
Les données viennent du Recensement du Canada, 1911.

page 21

"Déziel (1974)" premier paragraphe :
Jacques Déziel, Régimes hydrologiques du Québec, dans Ressources, vol. 5, no 2, mars 1974, page 9.

"TABLEAU 1"
Les superficies en milles carrés sont tirées de Gouvernement du Québec, Superficies des Bassins versants du Québec, deuxième partie, Versant nord du Saint-Laurent de la Rivière des Jatsouais au Saguenay, M.R.N., 1969, 39 pages et troisième partie, Versant des Baies James, Hudson et Ungava, M.R.N., 1970, 55 pages.

page 23

"Villeneuve (1973)" deuxième paragraphe :
Villeneuve, G.-Oscar, La Baie James dont on parle, dans Ressources, vol. IV, no 4, 4 juillet 1973, pages 11 à 14.

"Ferland et Gagnon (1967)" paragraphe 4 :
Ferland, M.-G. et R.-M. Gagnon, Climat du Québec méridional, Québec, M.R.N., 1967, 93 pages et Gagnon, Raymond-H. et Michel Ferland, Climat du Québec septentrional, Québec, M.R.N., 1967, 107 pages.

page 25

"couvert forestier" :
Les descriptions des différentes zones sont tirées de La Forêt du Québec La Ressource, M.T.F., service de l'Information, 4e trimestre 1972, 8 pages.

"divisions des forêts du Canada" dernier paragraphe :
J.S. Rowe, Régions forestières du Canada, Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Direction des Forêts, Bulletin 123, 1959.

page 27

"l'installation des Blancs" premier paragraphe.
Selon le Père Donat Martineau, l'histoire des Blancs est difficile à retracer dans son entier. Voici comment il résume cette histoire dans Le Témiscamien du mercredi le 7 mai 1975 : Donat Martineau, archiviste de la DLUCQ,
Hélas! Les Ovaltains ont perdu leur histoire!

"Hélas! Les Ovaltains (résidents de l'Ovale du Témiscamingue et de l'Abitibi) ont perdu leur histoire!
Habités par les Blancs 70 ans après Québec et 130 ans avant Hull-Ottawa, le Témiscamingue et l'Abitibi ont perdu leur histoire tout comme les Algonquins de la région, qui n'ont ni écrivains, ni archivistes pour conserver les écrits. Quant aux Blancs, ils ont détruit ou expatrié leurs documents.
Tandis que les commerçants de bois (Wright-Booth-Eddy) fondateurs de Hull, dominant encore la ville, il y eut dans le Nord-Ouest 4 générations commerciales superposées, coupées l'une de l'autre de toute tradition même orale.
L'ingratitude inconsciente des hommes l'a voulu ainsi.
Les compagnies de fourrures soit anglaises (Baie James 1670) soit françaises (Témiscamingue 1679, Abitibi 1686) disparurent ou furent fusionnées. Les documents furent détruits ou expatriés à Winnipeg ou à Londres.
Les commerçants de bois (19e siècle) leur succédèrent au Témiscamingue. Une trentaine de compagnies disparurent ou furent fusionnées par la C.I.P. Les rares documents furent détruits ou expatriés à Maniwaki.
La colonisation agricole prit la relève et naturellement la civilisation recommença son histoire à zéro.
Il me fallu de longues recherches pour découvrir le travail même agricole des grandes fermes, des compagnies de bois, et la colonie agricole des métiers de la tête du Lac, issue des compagnies de fourrures.

L'ouverture des mines, vers 1920, amena une invasion de capitaux et de citoyens sans relation avec l'agriculture, sans lien avec les prédécesseurs. La civilisation re-re-recommença. Il y eut donc dans l'Ovalta 4 générations de Blancs superposés (sic) sans lien entre elles.

On oublie ainsi que l'Abitibi ne fut intégrée à la Province de Québec qu'en 1898 et, qu'à la Confédération (1867), il n'appartenait pas au Canada mais à la Compagnie de la Baie d'Hudson, reliée à l'Angleterre.

Les Ovaltains ont réellement perdu leur histoire et leurs traditions. Ils doivent la récupérer par les archivistes s'ils ne veulent pas être relégués à l'archéologie."

"occupé par les Indiens" paragraphe 2 :

On commence à reconnaître les différents vestiges laissés par les Indiens dans différentes parties du Québec. "Quel québécois sait que sur la côte est de la baie d'Hudson on a retrouvé des traces de présences humaines qui datent de plus de deux mille ans avant Jésus-Christ..." demande François Prévost dans son article Le Nouveau-Québec est-il si nouveau ? dans La Presse, samedi le 6 avril 1974, page C5; il y cite également les travaux du Centre de Recherches et d'Etudes Nordiques comme références à consulter. Les trouvailles à l'est du lac Abitibi sont bien connues également dans la région.

"TABLEAU 2" :

Les chiffres sont tirés et compilés à partir du Rapport de la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec, 4- Le domaine indien 4.5. inventaire des réserves et établissements indiens, mars 1970, 117 pages.

page 29

"TABLEAU 3" :

Les chiffres de ce tableau viennent de différentes sources. Pour 1921, ils viennent du Recensement du Canada 1921, Vol. 1, tableau 27. Pour 1961; 1966 et 1971, du H.I.C., Relève des municipalités par CTP future, 29.0422.P02.R01., Québec, le 15 août 1973 et pour la dernière colonne 1971, du Ministère des Affaires indiennes, Population mai 1971, Val-d'Or, 1 feuille.

page 30

"Statistique Canada" paragraphe 2 :

Données sur la Famille, de Statistique Canada par secteur de dénombrement fournies par FORTRAN IV G Level 21 Main Date = 74017 14/38/18, GRAR, Sherbrooke.

page 31

"la première ferme" premier paragraphe :

J.P. Paquette dans Notre-Dame-du-Nord : tête de pont du développement témiscamien dans Le Témiscamien du jeudi le 3 octobre 1974, page 2, écrit que la première ferme au Témiscamingue aurait été ouverte par un Ecossais qui "... fuyant ses maîtres de la Cie de la baie d'Hudson, défrichant plus de cent acres de forêt, s'établissait avec une épouse indienne et faisait produire au sol témiscamien de riches moissons." Selon le Père Martineau, une première "colonie agricole au Témiscamingue ... avait été fondée par Angus McBride en 1869, soit 3 ans avant l'arrivée du frère Moffette au Témiscamingue ... La colonie agricole des métis écossais à la Tête-du-Lac (était) sur la réserve indienne administrée par le fédéral, ..." dans A la recherche du droit d'aïnesse J'endosse l'article sur les faits historiques à Notre-Dame-du-Nord, dans Le Témiscamien du jeudi 10 octobre 1974, page 5.

pages 31 à 39

A moins d'indications contraires, les chiffres proviennent de différents recensements du Canada de 1891 à 1971.

page 34

"une grande partie ... est encore en forêt" premier paragraphe :

La carte du Ministère des Terres et Forêts : Tenure des terres forestières du Québec, 1974, nous permet de constater que de grandes superficies ne sont pas défrichées à l'intérieur des limites attribuées aux localités dans cette étude.

"quelles localités ont été ouvertes" premier paragraphe :

La principale source pour déterminer l'année d'ouverture des localités est : Ene Annette Gauthier, Généra de nos paroisses régionales (Nord-ouest québécois et est ontarien, 3502 de l'Ouest québécois, Rouyn, janvier 1972, sans pagination.

"nombre impressionnant de personnes" dernier paragraphe :

Il y aurait eu de 1935 à 1937, 3 341 colons établis en Abitibi et 968 au

Témiscamingue, soit 58 % des colons établis par le plan Vautrin; ces familles comptaient un nombre total de 16 591 personnes selon le tableau 6 Plan Vautrin établissement des colons, de Barrette, Roger, Le plan de colonisation Vautrin, Ottawa, thèse de M.A. présentée à l'Université d'Ottawa, 1972, x-235 pages, ann., tabl., cartes.

page 37

"cette proportion baisse continuellement" premier paragraphe :
Statistique Canada indique dans les Chiffres provisoires de population Recensement d'essai de 1974, une baisse de 0.98 % pour les municipalités de la région de Rouyn-Noranda. Les populations de ces deux dernières villes sont en baisse tandis que Evain se augmente de 12.17 % et Evain v de 25.29 %; les 18 municipalités de la région de Ville-Marie diminuent de 7.98 % entre 1971 et 1974; Ville-Marie augmente cependant de 9.47 % et Lorrainville de 3.20 %. Dans les autres municipalités, les baisses de population varient de moins de 1 % à plus de 25 %.

page 44

"La main-d'oeuvre totale" paragraphe 2 :
D'après tableau IV : Evolution de la répartition de la main-d'oeuvre par secteur, chiffres absolus et pourcentage région du Nord-Ouest 1951-1971 et tableau V : Evolution de l'emploi par secteur région du Nord-Ouest 1951-1969, pages 22 et 23 de Mission de planification du Nord-Ouest québécois, Baucisse du plan régional 1- Rapport synthèse, (mars) 1971, 257 pages.

pages 45 et 46

"TABLEAU 8" et "TABLEAU 9" :
Compilés à partir des données de Densité de population par région et sous région administrative, op. cit.

page 47

"TABLEAU 10" :
Chiffres de Statistique Canada 1971.

pages 48 et 49

"TABLEAU 11", "TABLEAU 12" :
Selon les statistiques fiscales des différentes années d'imposition.

page 50

"TABLEAU 13" et "TABLEAU 14" :
D'après Recensement du Canada 1971 Population active et revenu des particuliers revenu total, Canada, Provinces et Divisions de recensement, Catalogue 94-709 Vol:III-Part:1, Avril 1974.

page 51 et page 53

"les fermes sont très grandes" paragraphe 2 :
Un article paru le 13 novembre 1973 dans Le Devoir s'intitule : La Beauce compte le plus grand nombre de fermes, l'Abitibi les plus grandes, page 8; on peut y lire : "c'est dans le comté d'Abitibi que les fermes occupent la plus grande surface, 331,280 acres." page 53, voir page 162.

pages 55 à 58

"TABLEAU 15", "TABLEAU 16", "TABLEAU 17" et "TABLEAU 18" :
Arrangements de l'auteur à partir de données puisées dans Québec, Statistiques agricoles 1972, M.I.C., B.S.Q., septembre 1973, 231 pages, tableaux 18 et 19.

pages 59 à 61

"TABLEAU 19", "TABLEAU 20" et "TABLEAU 21" :
Compilés à partir de données spéciales fournies par le M.I.C., B.S.Q., Division des produits animaux (novembre 1973) et intitulées : Lait nature et Lait industriel, avril 1971 à mars 1972, avril 1972 à mars 1973, Nord-Ouest québécois, Comté Témiscamingue et comté Abitibi; 5 feuilles; ces tableaux donnent par municipalité et par année, le nombre de producteurs et les livraisons de livres de gras aux industries.

page 62

"Ministère de l'Industrie et du Commerce" premier paragraphe :
Compilation à partir de M.I.C., Industries manufacturières du Nord-Ouest québécois, Rouyn, 1970, 21 pages.

"4782 emplois" paragraphe 1 et "La valeur des expéditions" paragraphe 3 :
Chiffres corrigés du tableau XVII : Evolution des industries manufacturières 1966-1968 de l'Esquisse du plan régional, op. cit.

"superficie des réserves cantonales" dernier paragraphe :
 Québec, Exposé sur la politique forestière du gouvernement du Québec,
 Ministère des Terres et Forêts, 1971, tableau 9 page 148.

page 63

"Alain Dancause (1974)" haut de la page :
 Conférence au 32e Congrès de l'Association forestière du Nord-Ouest québécois,
 reportage de Wilfrid Rainville dans La Frontière, 13 novembre 1974, pages
 D4, D5, D12 et D13. Alain Dancause est responsable du service de reboisement
 au ministère des Terres et Forêts.

"J.C. Chapais (1891)" :
Guide illustré du sylviculteur canadien, Québec, Langlais, 1891, 205 pages,
 pages 9 et 10.

"CSN (1971)" :
 page 32 de Fédération canadienne des travailleurs des pâtes, papiers et de
 la forêt (CSN), Politique forestière pour le Québec, octobre 1971, 160 pages.

"Georges Viero (1970)" :
Géographie des forêts, Paris, PUF, 1970, 220 pages, pages 144 à 151.

"Normand Houle (1968)" :
L'industrie du sciage du Nord-Ouest québécois, Canada, Ministère des forêts
 et du développement rural, Direction des forêts, 1968, 29 pages, page 27.

"4e entente auxiliaire" :
4e entente auxiliaire Canada-Québec sur l'accès aux ressources forestières,
 dans Les Affaires, cite dans Le Télégramme, 23 avril 1975, page 10. Cette
 entente porte sur "les forêts domaniales des régions du Nord-Ouest québécois,
 du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau et de la Côte-Nord".

page 64

"un travail de l'auteur" dernier paragraphe :
 carte Les cantons miniers du N.O.Q., Rouyn-Noranda, travail présenté au cours
 de géographie minière, avril 1972.

page 65

"TABLEAU 22" :
 Compilation de données spéciales fournies par le M.I.C., B.S.Q., Division des
 Mines, 9/1/74, intitulé Nombre d'employés dans les mines du Nord-Ouest
 québécois, comprenant 2 pages. Les données sont fournies pour 45 compagnies
 minières ayant opéré entre 1963 et 1971, en donnant le nombre d'hommes et
 le nombre de femmes. Une correction a été effectuée dans le total de la
 colonne H de 1964.

page 66

"Esquisse du plan régional (1971)" :
 Op. cit., tableau VII, page 30 : Principales caractéristiques du secteur
 minier en 1969.

"tableaux XVII ... et 2" 3e paragraphe et "TABLEAU 23" :
 Le tableau XVII a été mentionné plus haut, le tableau 2: L'industrie manu-
 facturière du Nord-Ouest, 1965-67-69 est à la page 8 de M.I.C., L'industrie
 manufacturière du Nord-Ouest québécois, B.S.Q., novembre 1970, (dépôt légal
 4e trimestre 1971), 136 pages.

page 67

"L'ICAF (1972)" :
 Conseil d'expansion économique, Répertoire de l'icaf Répertoire des industries
 canadiennes-françaises, Supplément de La Prospérité, vol. II, numéro 9,
 sept. 1972, 240 pages.

page 69"Introduction" :

La situation socio-économique des régions sub-arctiques, dont le vieil Abitibi-Témiscamingue, peut se définir ainsi selon W.C. Wonders dans La zone subarctique et le front forestier, dans Le Canada, une interprétation géographique, Toronto, Methuen, 1968, 645 pages.

"Nombreuses sont les implantations fondées sur l'exploitation des gisements miniers, dont l'existence ne fut qu'éphémère..." (page 504). "... l'agriculture ne peut être le fondement du peuplement et du développement du Canada septentrional, même si elle a joué ce rôle dans les régions méridionales." (pages 508-509). "Les régions livrées à l'industrie du bois d'oeuvre ne vécurent rarement plus de 25 à 30 ans." (page 516) et "... par le biais de ses activités forestières et minières, la zone subarctique se trouve ainsi plus liée aux États-Unis qu'au reste du Canada." (page 531). Cependant, "ceux-ci n'en recherchent pas moins (la plupart des Canadiens), pour leur vacances, les composantes nordiques traditionnelles (forêt, roc et eau qui exercent un attrait presque irrésistible sur eux). Même s'ils vivent au sud de la zone subarctique, et même s'ils en critiquent les rigueurs, nombreux sont les Canadiens qui la considèrent comme le coeur 'sentimental' de leur pays." (page 506).

"Raoul Blanchard (1954)" paragraphe 3 :
Op. cit.

page 70

"Racine et Cavalier (1972) paragraphe 4 :

Citation de la page 239 de J.B. Racine et Marc Cavalier, Ecologie factorielle et attributs géographiques, dans Cahier de Géographie de Québec, vol.16, no 38, sept. 1972, pages 213 à 241.

"Brian J.L. Berry" dernier paragraphe :

Brian J.L. Berry & Rees H., (1969), The factorial Ecology of Calcuta, Am. Journ. of sociology, (74) : 445-491.

page 71

"étude(1970) " dernier paragraphe :

Enquête effectuée sous la supervision du Comité des "Zones marginales" du Conseil Economique Régional du Nord-Ouest Québécois, Inventaire de la population, des occupations et des services des zones marginales du Nord-Ouest québécois, publié par le Conseil Economique Régional du Nord-Ouest Québécois en collaboration avec l'Office de Planification et de Développement du Québec, le 6 novembre 1970, 133 pages.

page 72

"programme FORTRAN" premier paragraphe :
Op. cit.

page 73

"(programmation Jean Castonguay)" premier paragraphe :

Les trois analyses sont 1) Analyse factorielle/Prog. Jean Castonguay, (Creation date = 03/20/74), 2) Analyse factorielle/Prog. Jean Castonguay, (Creation date = 04/08/74) et 3) Analyse factorielle/Prog. Jean Castonguay, (Creation date = 04/11/74).

Les analyses de groupement sont 1) Analyse de groupement = première analyse Programme adapté pour IBM 360 par Jean Castonguay, département de Géographie (1972). source D.J. Veldman, date=74108 et 2) Analyse de groupement = deuxième analyse Programme adapté pour IBM 360 par Jean Castonguay, département de Géographie 1972. source D.J. Veldman, date = 74116. Toutes ces analyses ont été réalisées à l'Université de Sherbrooke.

page 74

"Racine et Cavalier (1972)" paragraphe 4 :
Op. cit., page 214.

pages 76 à 88

"TABLEAU 24" à "TABLEAU 33" :

Tirées des analyses Jean Castonguay, op.cit.

pages 77-78

"désignation des variables " :

Les variables viennent des sources suivantes : 1 à 20 et 22 à 29 : FORTRAN IV, op. cit., compilations manuelles de l'auteur; 30 à 34 : Laliberté, Joseph et al., Situation et diagnostic sur l'agriculture du Nord-Ouest québécois en 1970 dans le cadre de la phase II de la mission, sans lieu, (Rouyn), 25 pages; 35 à 37 : Industries manufacturières du Nord-Ouest québécois, (1970), op. cit.; 40 et 41 : Perreault, Guy, Carte routière et touristique de la Région-Témiscamingue, Rouyn, CERDAT, mars 1973; 43 à 46 : Lait industriel et lait nature (1973), op. cit.; 47 : Répertoire des municipalités du Québec 1973, B.S.Q., 1973, 367 pages; 48 : Général de nos paroisses régionales (1972), op. cit. et estimations; 49 à 52 : Finances municipales pour l'année financière 1970-1971, B.S.Q., nov. 1972, 215 pages; 53 : Finances municipales pour l'année terminée le 30 avril 1968, B.S.Q., sept. 1969, 217 pages; 54 à 58 : Compilation de l'auteur à partir de diverses statistiques des Recensements du Canada par municipalité, cantons et localités non constitués. Certains chiffres sont estimés; 59 : Dorion, Jean-Claude, L'influence régionale des coopératives forestières du Nord-Ouest québécois, Thèse présentée au Département de géographie de l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention de la Maîtrise ès Arts en Géographie, Ottawa, 1972, 404 pages; 60 et 61 : M.I.C., Densité de population par région et sous-région administrative, (1973), op. cit., estimation de l'auteur pour les territoires non municipalisés et Inventaire des réserves et établissements indiens (1970), op. cit., pour les réserves indiennes.

pages 79 à 81

"Observations" :

Le tableau suivant donne plus de détails sur chacune des localités : toponymes connus, paroisses non mentionnées parce que comprises dans un autre territoire; certaines paroisses ont dû être réunies parce que les données disponibles étaient agglomérées.

Pour le statut, c = cité, vt = ville, v = village, p = paroisse, ct = canton, cu = cantons unis, sd = sans désignation, ri = réserve indienne, nm = non municipalisé.

Numéro	Nom officiel dans le cas des municipalités	Statut	Notes
001	Saint-Marc-de-Figuery	p	
002	Saint-Mathieu	p	
003	Amos-Ouest	sd	comprend La Ferme; fusionnée avec Amos le 09-02-1974
004	Amos-Est	sd	comprend Saint-Maurice-de-Dalquier
005	Amos	vt	fusionné avec Amos-Ouest (1974)
006	Saint-Félix-de-Dalquier	sd	site du village indien Pikogan (Amos)
007	Trécesson	ct	comprend village de Villemontel, Rivière Davy et partie de Saint-Nazaire
008	Launay	ct	
009	Privat	ct	connu sous le nom de Taschereau
010	Taschereau	sd	comprend le village de Laferté
011	Authier	sd	
012	Poularies	sd	
013	Colombourg	sd	
014	Palmarolle	sd	comprend une partie nm
015	Sainte-Germaine-Boulé	sd	
016	Saint-Laurent	sd	
017	Roquemare	sd	
018	Preissac	nm	
019	Sainte-Gertrude-de-Villeneuve	nm	canton de Villemontel
020	Manneville	nm	
021	Cléricy et Mont-Brun	nm	comprend Dalembert
022	Lac-Dufault	nm	partie ouest du canton Dufresnoy
023	Dostor et Renault	nm	comprend Davengus
024	Rapide-Danseur	nm	
025	Duparquet	vt	
026	Macamic	p	comprend partie d'Authier-Nord
027	Macamic	vt	
028	Saint-Janvier	p	
029	La Sarre	ct	
030	La Sarre	vt	
031	Saint-Hélène-de-Mancebourg	p	
032	Clerval	sd	comprend l'île Népawa
033	Saint-Jacques-de-Dupuy	sd	
034	La Reine	sd	
035	La Reine	v	

036	Saint-Lambert	p	
037	Normétal	sd	
038	Clermont	ct	
039	Val-Saint-Gilles	sd	
040	Saint-Dominique-du-Rosaire	nm	canton de Béarn
041	Saint-Gérard-de-Berry	nm	partie de Saint-Hazaire-de-Berry
042	Guyenne	nm	
043	Languedoc	nm	partie d'Authier-Nord (Saint-Mathias)
044	Saint-Eugène-de-Chazel	nm	
045	Val-Paradis	nm	compris dans Baie-James depuis 1971
046	Beaucanton	nm	compris dans Baie James depuis 1971
047	Villibois	nm	compris dans Baie James depuis 1971
048	Joutel (village minier du M.R.N.)	nm	compris dans Baie James depuis 1974
049	Désarraisville et Miquelon	na	compris dans Baie James depuis 1971
050	Matagami	vt	
051	Saint-Edouard-de-Fabre	p	
052	Duhamel-Ouest	sd	comprend l'île du Collège
053	Ville-Marie	vt	
054	T.N.O. (centre et sud)	nm	pas d'agglomération
055	Gendreau	nm	comprend Kipawa, Letang, Lumsden, Tee-Lake, Petit-Canada
056	Laniel	nm	
057	Témiscaming	vt	
058	Saint-Placide-de-Béarn	sd	
059	Notre-Dame-de-Lourdes-de-Lorrainville	p	
060	Lorrainville	v	
061	Saint-Ermino-de-Guigues	p	
062	Saint-Isidore	p	souvent nommé Laverlochère
063	Fugerville	sd	
064	Latulipe et Gaboury	cu	
065	Moffet	sd	
066	Laforce	nm	
067	Angliers	v	une partie de Baby nm a été ajoutée
068	Belleterre	vt	
069	Saint-Eugène-de-Guigues	sd	
070	Guérin	ct	
071	Notre-Dame-du-Nord	sd	
072	Nédolec	ct	
073	Roulier	nm	canton Montreuil
074	Rémigny	nm	
075	Rollot	nm	
076	Cloutier	nm	
077	Montbeillard	nm	
078	Beaudry	nm	
079	Saint-Roch-de-Bellecombe	nm	
080	Sainte-Agnès-de-Bellecombe	nm	
081	Arntfield	nm	
082	Evain	sd	
083	Evain	v	
084	Farmborough	nm	site du terrain de l'aéroport municipal de Rouyn
085	Rouyn	c	
086	McWatters	nm	
087	Granada	nm	
088	Noranda	c	
089	Senneterre	p	
090	Senneterre	vt	
091	Belcourt	sd	
092	Champneuf	sd	
093	Fiedmont et Barraute	sd	
094	Barville	vt	
095	Barraute	v	
096	Landrienne	ct	
097	La Motte	sd	
098	La Corne	nm	
099	Vassan et Saint-Edmond	nm	
100	Fournière	nm	canton
101	Cadillac	nm	canton
102	Rivière-Méva	nm	
103	Dubuisson	na	
104	Île-Ciscoe	nm	
105	Jacola	nm	} Sullivan sd selon l'Atlas du code géographique 1973
106	Sullivan	nm	
107	Cadillac	vt	

108	Malartic	vt	
109	Val-d'Or	vt	
110	Clova	nm	et régions avoisinantes
111	Louvicourt et Nord du Parc	nm	comprend Obaska
112	Val-Enneville	nm	
113	Colombière	nm	
114	Beattyville	nm	
115	Despinassy	nm	
116	Rochebaucourt	nm	
117	La Morandière	nm	comprend partie Lac-Castagnier
118	Saint-Maurice	nm	
119	Pascalie	v	
120	Rapide-des-Cèdres	nm	compris dans Baie-James depuis 1971
121	Lebel-sur-Quévillon	vt	
122	Chapais-Chibougamau (région)	nm	compris dans Baie-James depuis 1971 et comprend Lac-Doré
123	Chapais	vt	
124	Chibougamau	vt	

Plusieurs documents ont été consultés, entre autres, Relève numérique des toponymes populaires, M29.74.22.P02.R10 3-106, B.S.Q., 13 août 1973, 212 pages et l'Atlas du code géographique de la province de Québec, 1973.

page 89

"leur communauté est assez faible" paragraphe 2 :

L'étude des communautés n'est pas réalisée dans ce travail. Il y aurait sans doute avantage à le faire dans un travail subséquent. Pour Racine et Cavalier (1972), op. cit., dans l'analyse des communautés (pages 219-220):

"Deux attributs peuvent avoir d'assez faibles communautés tout en entretenant tous deux des corrélations importantes soit entre eux soit encore avec un troisième attribut. L'inverse est également vrai. De même, un attribut peut n'avoir aucune corrélation avec des voisins tout en ayant une forte communauté. Il détermine alors à lui seul l'existence d'une composante principale ou d'un facteur supplémentaire qui disparaît de l'analyse si l'attribut est enlevé de la matrice originale. Inversement encore une fois, un attribut peut posséder une très faible communauté, n'entretenir que de médiocres corrélations avec les autres attributs et obtenir pourtant une très forte saturation sur un des facteurs importants, voire le plus important des facteurs découverts, facteurs également indexés par plusieurs autres attributs. Dans de tels cas, à notre connaissance du moins, il s'agit d'attributs extérieurs au système de relations internes que décrivent les autres attributs par exemple le système étudié à un système plus vaste mais dont le premier fait partie."

page 104

"en 1970, une enquête est faite" premier paragraphe :

Il s'agit de l'Inventaire de la population, des occupations et des services des zones marginales du Nord-Ouest québécois, op. cit.; plus exactement, à la page 2, on lit :

"Les paroisses "marginales", dont traite cette étude, sont celles où l'on observe :

a) Un dépérissement économique :

- la plupart des résidents ne tirent pas leurs revenus de la paroisse même;
- le taux de chômage est élevé;
- le revenu per-capita est bas;
- les services disponibles (transports, alimentation) sont peu nombreux et coûteux.

b) Un dépérissement social :

- la vie sociale y est peu intense;
- les associations ou organismes sociaux ne fonctionnent pas;
- l'isolement social est accentué par l'isolement physique.

c) Une sous-utilisation des ressources du milieu :

- ces ressources peuvent être épuisées;
- elles peuvent être mal ou non exploitées;
- leur utilisation peut être entravée par des facteurs incontrôlables, comme le climat.

N.B. La liste des paroisses retenues pour la présente étude n'est pas définitive; il se peut que d'autres paroisses répondant aux caractéristiques mentionnées au préalable soient ajoutées à celles-ci."

page 108

"Partir ou Rester" paragraphe 3 :
Agnès Dumulon, Louis-Hélène Audet, Guy Perreault et Hubert Lavigne, Partir ou Rester ?, montage magnétoscopique, 30 minute, Moranda, 1972 et document d'accompagnement: en face des fermetures nombreuses dans le N.O., faut-il Partir ou Rester ?, Moranda, Bureau de la Citoyenneté, (été 1972), 33 pages. Des réponses à cette question sont données par des gens de tout l'Abitibi-Témiscamingue qui ont perdu leur emploi à un moment donné.

page 110

"GRAPHIQUE 1" :
D'après une compilation de chiffres de recensement de Statistique Canada.

pages 111-112

"GRAPHIQUE 2" et "GRAPHIQUE 3" :
D'après les chiffres du tableau 8, page 45.

pages 113-114

"GRAPHIQUE 4" et "GRAPHIQUE 5" :
Pourcentage calculé d'après des chiffres de recensement fédéral pour les années en cause.

page 115

"GRAPHIQUE 6" :
D'après les tableaux IV et V de l'Esquisse du plan régional(1971), op. cit.

page 116

"GRAPHIQUE 7" :
D'après le tableau 19 : Fermes de recensement - valeur des produits agricoles vendus, par régions agricoles et par comtés, 1970, dans Statistiques agricoles 1972, op. cit.

pages 117-118

"GRAPHIQUE 8" et "GRAPHIQUE 9" :
D'après chiffres du tableau 15, page 55.

page 119

"Carte de base 1" :
La description exacte des limites est donnée plus haut (page 151). Dans ses plus grandes dimensions, ce territoire mesure plus de 400 milles (645 km) de l'est à l'ouest et plus de 600 milles (965 km) du nord au sud. Sa superficie, plus de 157 000 milles carrés (407 000 km²), peut se comparer à celle de la Californie, 159 000 mi.² (411 000 km²), du Japon, 143 000 mi.² (370 000 km²), de Terre-Neuve, 156 000 mi.² (402 000 km²), du Paraguay, 157 000 mi.² (407 000 km²), est à mi-chemin entre la Norvège (125 000 mi.² (324 000 km²) et la Suède 174 000 mi.² (450 000 km²). Chiffres arrondis au millier, tirés de Goode's World Atlas, eleven édition, Chicago, Rand McNally, 1960, page 170 et de Atlas de poche, Le livre de poche, 1968.

page 120

"Carte de base 2" :
voir note page 158 pour plus de détails. Les limites ont été fixées d'après plusieurs documents dont : l'Atlas du code géographique de la province de Québec, op. cit. et les 58 cartes des secteurs de dénombrement couvrant le territoire étudié, soit les comtés électoraux nos 401, 467 et 473, obtenues de Statistique Canada, Division de recensement.

page 122

"CARTE 3" :
Les régions administratives sont déterminées d'après Province de Québec, Division du Québec en dix régions et vingt-cinq sous-régions administratives, M.L.C., bureau des recherches économiques, Etudes régionales, Edition révisée, juillet 1967, 38 pages, carte: IC-M-362. La partie 7 de la carte 3 constitue la sous-région de Rouyn-Moranda et les parties 3 et 6, la sous-région Abitibi. Région no 00: d'après l'Atlas du code géographique de la province de Québec, op.cit. et les comtés électoraux fédéraux d'après rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour le Québec 1973, op.cit.

page 123

"CARTE 4" :
D'après Assemblée nationale du Québec, Projet de loi 62, Loi modifiant la Loi de la division territoriale, (1972), op. cit. et les cartes 8 ABITIBI-EST,

Jacques Déziel (1974), op. cit.

pages 129 à 133

"CARTE 10" à "CARTE 14" :

Arrangements de l'auteur à partir des études de Ferland et Gagnon(1967),
op. cit.

pages 134 à 136

"CARTE 15", "CARTE 16" et "CARTE 17" :

Cartes 15 et 16 du M.T.F., nos 1054 et 1053 (1971), parues dans La Forêt du Québec (1972), op. cit.; la carte 17 est tirée de la carte 16.

page 137

"CARTE 18" :

D'après la carte Evolution du territoire du Québec, portant la mention :
Les limites ont été établies à partir d'une interprétation des statuts, cartes
et autres documents pertinents, par P. deGrandmaison, sans date.

page 138

"CARTE 19" :

Interprétation des pages 27 à 30 de la présente recherche et des documents
mentionnés.

pages 139-140

"CARTE 20" et "CARTE 21" :

Interprétation de l'auteur à partir de divers documents et études.

page 141

"CARTE 22" :

D'après l'Atlas du code géographique de la province de Québec 1973, op. cit.
il faudrait ajouter la municipalité de Sullivan sd (voir page 159).

pages 142 à 149

"CARTE 23" à "CARTE 30" :

Cartes dressées à partir des résultats des analyses factorielles et de
groupement.

page 150

"CARTE 31" :

D'après Inventaire de la population, des occupations et des services des
zones marginales du Nord-Ouest québécois, (1970), op. cit., page 3.

page 53

"Hugues Morrissette (1972)"

Les conditions du développement agricole au Québec, Québec, P.U.L., 1972,
173 pages, pages 43 et 44.

BIBLIOGRAPHIE

de quelques ouvrages qui ont influencé la philosophie et la méthode de cette recherche.

CERNOQ, CDSNOQ, Le développement de la région Abitibi-Témiscamingue, l'"avis" du CERNOQ et du CDSNOQ, préparé dans le cadre des Travaux de la Mission de Planification du N.O.Q., mai 1971, divers cahiers. Etude des possibilités de développement dans les différents secteurs économiques et sociaux.

Deshaies, Laurent, Perspectives de développement économique du Nord-Ouest québécois, conférence prononcée au Club Richelieu de Rouyn-Noranda, le 30 avril 1973, Rouyn-Noranda, Université du Québec, module de géographie, 34 pages. Froide analyse d'une région dépendante des marchés extérieurs pour son économie. "Le nord-Ouest peut-il espérer un développement autonome?" Question encore sans réponse.

Dresser, John A. et T.C. Denis, La géologie du Québec volume II géologie descriptive, Québec, Ministère des Mines, rapport géologique no 20, 1946, 647 pages et cartes. Bonne description du sous-sol de la région.

Fortin, Gérard, La fin d'un règne, Montréal, Hurtibise HMM Ltée, 1971, 397 pages. Donne entre autres choses un bon aperçu de la situation actuelle des paroisses de colonisation récente (moins de 50 ans).

Gendron, Lefebvre et Associés, -Etude d'aménagement récréatif et touristique du Nord-Ouest québécois, Laval, septembre 1969. 102 pages et annexes;
-Esquisse d'aménagement touristique et récréatif du Nord-Ouest québécois, rapport supplémentaire no 1, octobre 1969;
-Addendum à l'étude, 27 janvier 1972.

Sur les possibilités touristique de l'Abitibi-Témiscamingue.

Gourd, Benoit-Beaudry, Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn, DEUOQ (Nord-Ouest), 1973, 270 pages, 2787 titres. Permet une vue d'ensemble des écrits sur l'Abitibi-Témiscamingue.

Laverdière, Camille, La Calotte glacière de Sheffer, dans Québec science, février 1970, pages 2 à 7. Aperçu de l'origine des sols arables.

Migneron, Gabriel, Utilisation de l'analyse factorielle en planification urbaine et régionale, une analyse socio-économique de la population du centre de l'île de Montréal, dans Revue de Géographie de Montréal, vol. XXVI, no 3, pages 251 à 270, figures et tableaux. Interprétation des facteurs d'analyses factorielles.

Mission de Planification du Nord-Ouest québécois, -Dossier socio-économique 1, O.P.D.Q., mai 1970, 95 pages et
-Esquisse du plan régional 1-rapport synthèse, Québec, (mars 1971), 257 pages. Point de vue gouvernemental sur le développement de la région.

Racine, J.B. et Marc Cavalier, Ecologie factorielle et attributs géographiques, dans Cahier de géographie de Québec, vol. 16, no 38, sept. 1972, pages 213 à 241. Interprétation des résultats des analyses factorielles et de groupement.